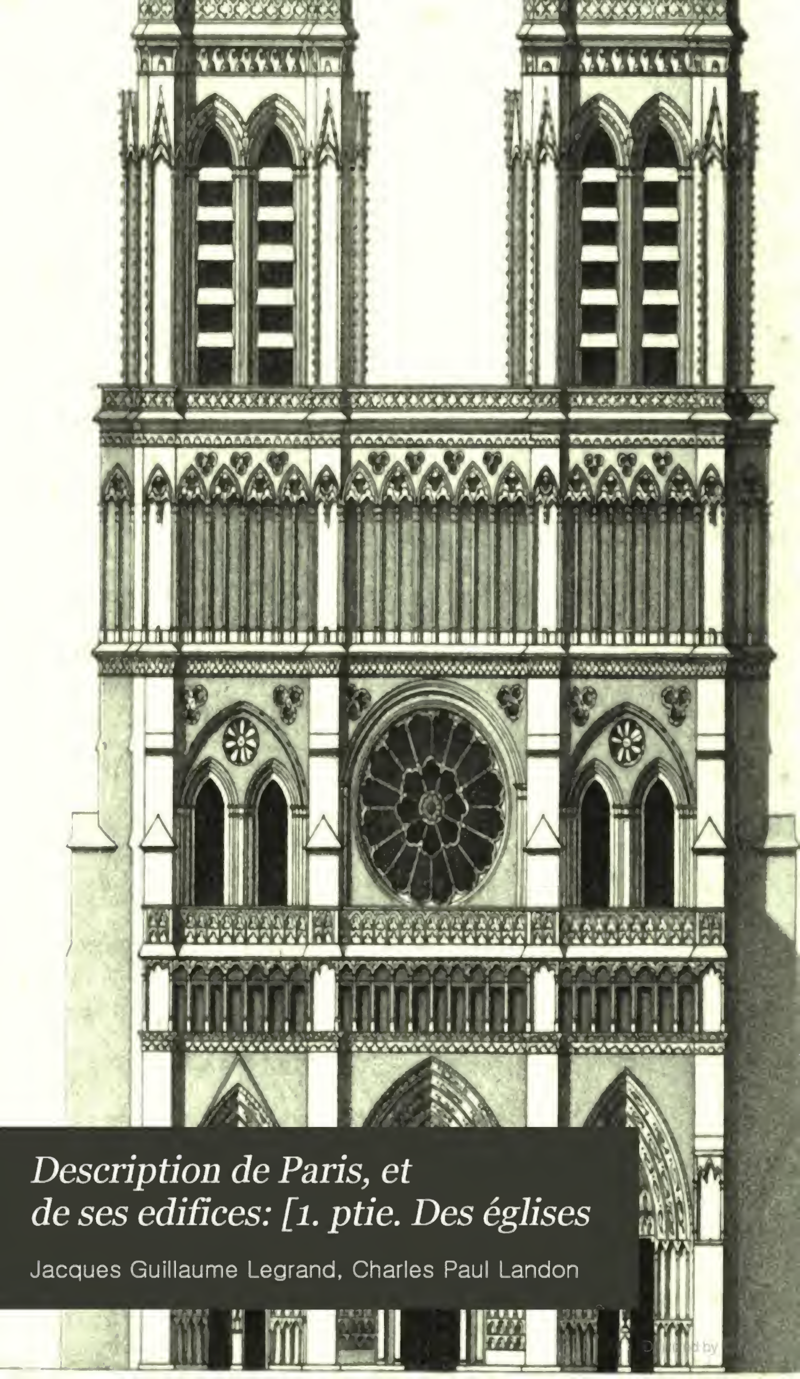

Description de Paris, et
de ses edifices: [1. ptie. Des églises
Jacques Guillaume Legrand, Charles Paul Landon
Digitized by

[redacted]

image
not
available



DESCRIPTION
DE PARIS
ET
DE SES EDIFICES,

AVEC UN PRÉCIS HISTORIQUE ET DES OBSERVATIONS SUR LE CARACTERE DE LEUR ARCHITECTURE, ET SUR LES PRINCIPAUX OBJETS D'ART ET DE CURIOSITÉ QU'ILS RENFERMENT;

PAR J. G. LEGRAND, Architecte des Monuments publics, Inspecteur des Bâtiments en construction dans la Commune de Paris, Membre et Secrétaire du Conseil des Travaux publics du département de la Seine, de plusieurs Sociétés Savantes et Littéraires;

Et par C. P. LANDON, Peintre, ancien Pensionnaire de l'Académie de France à Rome, Membre de plusieurs Sociétés Savantes et Littéraires, Auteur des Annales du Musée, etc. etc.

Ouvrage enrichi de plus de cent Planches, gravées et ombrées en taille-douce, avec un Plan exact de Paris et de ses embellissements.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ C. P. LANDON, PEINTRE, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE, QUAI BONAPARTE, Nº I.

1806.

AVIS.

POUR donner une juste idée des monuments de Paris les plus remarquables, soit par leur importance, soit par le genre de leur décoration, nous avons pensé que la meilleure maniere de les présenter aux amateurs sur les planches de ce Recueil, était par des plans et des élévations géométriques, qui détaillent à-la-fois l'étendue, la distribution et les justes proportions des édifices, avec infiniment plus de précision que des vues perspectives qui ne donnent qu'un seul aspect, et où l'on est obligé souvent de sacrifier à l'effet pittoresque les parties les plus précieuses de l'ensemble. Les artistes peuvent d'ailleurs faire usage des dessins géométriques, soit pour faire exécuter dans différents pays des monuments du même genre, soit pour l'instruction de leurs éleves; et, avec ces dessins, il leur est également facile de se figurer l'effet en perspective, ou même d'en rendre le tableau, soit pour les décorations théâtrales, soit pour l'ornement des cabinets, s'ils le jugent convenable. Joindre les façades en perspective aux élévations géométriques eût été, selon nous, un double emploi, qui n'eût fait que renchérir l'ouvrage et le rendre plus volumineux, sans offrir assez d'avantages pour balancer ces inconvénients.

Nous avons cru devoir n'ajouter au trait de ces fa-

çades, rendues avec toute la pureté qu'elles comportent, que des ombres légeres et suffisantes pour indiquer les pleins et les vides, ou seulement les fortes saillies des avant-corps, plutôt que de les surcharger d'ombres et de teintes multipliées. On sait que souvent elles alterent et dénaturent les formes de l'architecture, lorsqu'elle est réduite sur une petite échelle, et qu'elles la rendent confuse et d'un aspect monotone, au lieu de présenter cette fraîcheur d'un édifice nouvellement exécuté, alors qu'il conserve encore la blancheur de la pierre neuve, et toute la pureté de ses profils.

Les avis de plusieurs artistes que nous avons consultés sur cet objet, se sont trouvés entièrement conformes au nôtre, et nous avons pensé que les amateurs partageraient cette opinion.

Quant aux plans, ils sont tous réduits sur une échelle commune, afin que l'on puisse comparer plus facilement, et d'un seul coup-d'œil, l'étendue des divers édifices. On a teint tous les massifs en noir, afin d'en mieux faire distinguer les formes, et ils sont dessinés très-en petit pour que l'on embrasse leur ensemble au premier aspect, ce qui ne peut avoir lieu lorsque l'œil est obligé de parcourir une grande superficie.

INTRODUCTION.

Sans vouloir éclaircir l'origine incertaine des Gaulois et des Francs, ni prétendre assurer ce que fut Paris dans ces temps reculés, et qu'on peut dire inconnus, un enchaînement de faits, vrais ou fabuleux, dans un cadre historique, et la généalogie de ces rois gaulois depuis Japhet, l'un des trois fils de Noé, rapportée par Bérose et continuée dans les Suppléments de Manéthon, sont trop curieux et présentent une suite héroïque trop illustre pour que les Parisiens ne soient pas enorgueillis d'une source aussi ancienne et aussi brillante.

Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en leur présentant ici un tableau rapide de cette succession de rois, qui nous donnent pour aïeux Hercule et Jupiter, que les Grecs ont tenté de nous dérober adroitement pour ennoblir les antiques annales de leur patrie, devenue celle des arts d'imagination.

C'est donc rentrer dans notre patrimoine que

de donner à l'abrégé de l'histoire de Paris l'introduction qui suit (*).

Samothès, fils de Japhet, peupla les Gaules; il succéda à Gomer, son frere, qui donna le nom de Gomérites aux Gaulois.

A Samothès succéda son fils *Magus*, ou *Magog*, second roi des Samothéens, ou Gaulois. Son nom, en langue scythe, signifie *architecte*, parce qu'il commença à bâtir des maisons et des villes : il fonda Rouen sous le nom de *Maga*. On lui attribue aussi l'invention de l'écriture bien long-temps avant Cadmus. Romus, dix-huitieme roi gaulois, ayant restauré cette ville, y joignit son nom, d'où *Rothomagus*. D'autres veulent que Magus soit le mot persan, qui signifie *mage, sage* ou *devin*, parce que ce roi rassembla et donna des lois aux Gaulois dispersés dans les forêts et les cavernes. La ville de Trèves fut, dit-on, bâtie sous son regne par *Trebète*, fils de Ninus, qui fuyait le courroux de Sémiramis, sa mere.

Saron, fils de Magog, lui succéda après un

(*) Je ne dois point omettre de dire ici que j'ai, pour former cet extrait, beaucoup puisé dans l'Abrégé Philosophique de l'Histoire de Paris et de la France, par le savant Beguillet, qui sert d'introduction au voyage pittoresque de la France, publié par M. Lamy, en plusieurs volumes *in-fol*.

regne de cinquante-un ans, et fonda des écoles et des académies. Il bâtit aussi Toulouse, et y institua une société savante. On appela *Saronides,* de son nom, une secte de philosophes, les plus anciens théologiens des Gaulois. Saron passa en Égypte pour visiter *Isis,* et périt à son retour dans l'isthme de Corinthe, qui, de son nom, prit celui de *golfe saronique.*

Namnès, fils de Saron, étant mort avant son pere, *Dryus,* petit-fils de ce dernier, lui succéda au trône, l'an du monde 2066, 410 ans après le déluge, et institua les *Druydes*, ces prêtres célebres, philosophes, et juges des Gaulois, et il établit leur premier collége dans le pays des Carnutes, entre Chartres et Dreux, qui devint le lieu ordinaire des grandes assemblées de la nation.

Bardus Ier succéda à *Dryus,* après quatorze ans de regne. On le regarde comme l'inventeur de la poésie et de la musique réunies (car on chanta les premiers vers), et comme le fondateur des *Bardes*, autre secte de philosophes gaulois, qui chantaient les hauts faits des héros morts pour la patrie, et leur créaient ainsi des successeurs.

A *Bardus* succéda *Longo*, son fils, après soixante-trois ans de regne. Il institua les as-

semblées générales de la nation, fonda la ville de Langres, dite *Lingones*, conquit l'Angleterre et la Germanie, et soumit, avec *Bardus*, son fils, la nation des Lombards, *Longo-Bardi*.

Ce *Bardus II* succéda à son pere, l'an du monde 2166, 510 du déluge; il regna vingt-sept ans, et laissa son fils *Celtes* en trop bas âge pour gouverner.

Le prince *Lucus* fut donc roi des Gaules : il fonda la ville de *Toul*, et ses habitants furent nommés *Lucenses*. On veut aussi qu'il ait donné son nom aux *Lucotétiens*, que le géographe Ptolomée indique sur les bords de la Seine, et qui ne peuvent être que les *Parisiens*, dont la capitale est nommée *Lucotetia* par Strabon, et *Lutetia* par l'empereur Julien.

A *Lucus* succéda *Celtes*, dont nous venons de parler, et c'est de ce neuvieme roi que les Gaulois, nommés alors *Samothéens* et *Gomariens*, de leurs premiers rois, prirent le nom de *Celtes*, qui, en phénicien, signifie *embrasement;* parce que, sous son regne, les vastes forêts des *Pyrénées* furent embrasées, d'où ces dernieres furent ainsi nommées *Montagnes de feu*. *Celtes* n'eut qu'une fille, nommée *Galathée* mariée au grand *Hercule*, surnommé *Gaulois*, Lybien ou plutôt Egyptien d'origine, fils

d'*Osiris*, et comme lui, déifié long-temps avant la naissance de ce jeune *Hercule grec*, à qui ces peuples subtils et inventifs attribuerent tous les exploits du premier : quoi qu'il en soit, cet *Hercule* est compté pour dixieme roi des Gaules, l'an du monde 2248, et du déluge 592. Il régna trente-trois ans, eut un fils qu'il nomma *Galathes*, du nom de sa mere, fonda la ville d'Alise, en Bourgogne, *Alesia*, célebre par le siége qu'en fit Jules-César, l'an de Rome 701; il fut aussi le pere de *Nemausus*, fondateur de la ville de *Nîmes*, en Languedoc (*). On dit que cet *Hercule* fameux transporta le culte d'*Isis* dans les Gaules, et lui bâtit un temple, d'où les Parisiens ont tiré leur nom. *Melun*, qu'il fonda, et dont le nom latin est *Isia*, lui doit aussi le sien. Cet *Hercule* est le même que les Gaulois appelaient *Ogmius* dans leur idiome, et que Lucien dépeint comme un vieillard chauve et majestueux, attirant à lui une multitude d'hommes, dont les oreilles étaient attachées au bout de sa langue par des chaînes d'or, emblême ingénieux du charme de son éloquence, et qui, peut-être, le fit identifier avec

(*) *Voyez* l'Abrégé de l'Histoire de cette ville, placé à la tête du premier volume des Antiquités de la France, par Clérisseau.

le *Mercure* gaulois, dieu du Commerce et de l'Eloquence, l'un des patrons des Grecs qui nous l'emprunterent aussi.

Ce fils du grand *Hercule*, *Galathes Ier* lui succéda, et donna son nom aux *Gaulois* qui, auparavant, s'appelaient, comme nous l'avons vu, *Samothéens*, *Gomériens*, et *Celtes*. Il passa ensuite en Sicile, que son frere *Tuscus* lui avait cédée, aborda en Asie, et soumit cette contrée, qui, de son nom, fut nommée *Galatie*, puis *Gallogrece*, et présentement *Natolie*.

Après *Galathes*, *Narbon*, son fils, fut roi des Gaules; c'est lui qui vraisemblablement fonda *Narbonne*, et donna son nom à toute la Gaule Narbonnaise.

Son fils *Lugdus* régna trente-six ans, et fut aussi le fondateur de *Lyon*, *Lugdunum*. C'est à l'époque reculée de son regne, qu'on place la naissance de Moïse.

Beligius ou *Belgius*, fils et successeur de *Lugdus*, donna son nom aux *Belges* et à la *Belgique*, et mourut sans postérité.

Les Gaulois choisirent alors pour les gouverner un descendant d'*Hercule*, *Jasius*, roi d'Italie, dont le pere, surnommé *Jupiter*, était fils de *Tuscus* et petit-fils d'*Hercule*. On place sous son regne le déluge de Deucalion en Grece,

une pluie de feu en Ethiopie, et un embrasement universel en Afrique. Son regne, fécond en événements, dura cinquante ans; il fut tué par *Dardanus*, son frere, qui se sauva en Grece, et y fonda *Dardanie*, nommée depuis *Troie*, de *Tros*, son petit-fils: ainsi les Troyens étaient d'origine gauloise; et si l'on veut, après le sac de cette ville, célebre par les poésies d'Homere, en faire revenir quelques princes dans leur pays originaire, il n'y a qu'un mot à dire pour que le beau *Pâris* ait donné son nom à la ville de Paris. Cependant la généalogie des rois gaulois prend une autre route; suivons-la donc, sauf à revenir un peu sur nos pas en faveur du berger troyen.

Après la mort de *Jasius*, *Coribante*, son fils unique, conserva le royaume d'Italie; mais les Gaulois élurent *Allobrox*, autre descendant d'*Hercule*, qui régnait dans le Dauphiné et la Savoie, et donna son nom aux *Allobroges*.

Romus, dont nous avons déja parlé, succéda à cet *Allobrox*; il est le fondateur de l'ancienne capitale des Vermandois, dans la Belgique, nommée *Romandin* par Ptolomée, et *Veromandin* par César. On lui attribue aussi la fondation des villes de Romans et de Valence en Dauphiné, qui portaient l'ancien nom de Rome,

parce que Ρωμη, en grec, signifie *valeur*, *courage*, et qu'il répond au mot latin *Valentia*.

Pâris succéda à son pere *Romus*, et régna vingt-neuf ans : c'est de ce roi que les Parisiens et Paris, leur capitale, précédemment nommée *Lutetia*, *Lutece*, prirent leur nom actuel. Ce *Pâris*, dans cette filiation, ne pourrait être le prince troyen, à moins de substituer quelque autre tradition, ainsi que l'ont fait plusieurs historiens romanciers, à celle-ci, que nous allons toujours suivre.

Lemanus, fils et héritier de *Pâris*, régna pendant soixante-sept ans, et n'est célebre que par la colonie qu'il établit sur les bords du lac de Geneve, appelée, de son nom, le *lac Léman*. Alors florissait le *Jupiter* crétois.

Olbius, fils et successeur de *Lemanus*, régna quinze ans. On lui attribue la fondation d'*Olbia*, *Olby*, dans la gaule Narbonnaise. C'est vers ce temps que *Cadmus* porta en Grece les caracteres gaulois, et non phéniciens ; ces derniers ne firent que les répandre par le commerce. Mais on a vu plus haut, et nous n'en devons pas douter, que *Samothès* et *Saron*, premiers rois gaulois, en furent les inventeurs.

Galathes II, qui régna après *Olbius*, son pere, vainquit les Sarmates, et soumit l'Angle-

terre, qu'il nomma *Olbion*, ou *Albion*, du nom de son pere; il étendit ses conquêtes jusqu'à l'embouchure de l'*Oby* d'*Olbius*, sur la mer Blanche, dont le cap voisin prit le nom de Celtique : il régna cinquante ans, et laissa un empire florissant à son fils *Namnètes*, qui fonda la colonie des Namnètes ou Nantois.

C'est vers ce temps que l'Hercule jeune des Grecs se rendit célebre par ses exploits; et que les Argonautes, au retour de l'expédition de Colchos, vinrent par terre dans les Gaules, où ils firent alliance avec les Celtes, et descendirent le Rhône depuis sa source jusqu'à la mer.

A *Namnètes* succéda *Remus*, son fils, qui fut le vingt-deuxieme roi des Gaulois, et le dernier de la race d'Hercule. On lui attribue la fondation de la colonie des *Rhémois*, *Rhemi*, de son nom.

Francus, fils d'Hector, du grand Hector, ce terrible rival d'Achille, succéda à *Remus*, son beau-pere, dans l'empire des Gaules. On le nomme aussi *Francion*. Il se sauva, des ruines de Troie, en Pannonie, où il bâtit la ville de *Sicambrie*, en l'honneur de sa tante *Sicambria*, sœur de Priam : de là il vint dans les Gaules, où il épousa la fille de *Remus*. On n'a pas manqué de continuer la suite des successeurs de

Francus à l'empire des Gaules jusqu'à *Clovis*, notre premier roi chrétien, époque où l'histoire de France prend un caractere de vérité : mais d'où vient ce second fils d'Hector, dont Homere ne parle point, pour jeter plus d'intérêt, sans doute, sur le jeune Astyanax et sur Andromaque, sa mere? Dictys de Crete nous l'apprend. Il donne deux fils à Hector; Astyanax, qui eut le surnom de Scamandre, et *Laodamas*. Un autre auteur, Anaxicrate, dans ses Argolides, donne aussi à Hector deux fils légitimes, qu'il nomme Scamandre et Amphinée; plus un bâtard qui mourut au sac de Troie : les deux autres fils furent sauvés. Scamandre, l'aîné des deux, ou Astyanax, se retira vers les Palus-Méotides, où il fonda un nouvel empire, et c'est ce même Scamandre, auquel Manéthon donne le nom de *Francus*, qui devient roi des Gaules par son mariage avec la fille de *Remus*, descendant d'Hercule. Ainsi nous sommes issus de la race de Priam d'un côté, et du sang d'Hercule de l'autre.

Francus, pour conserver le souvenir de son ancienne patrie, fonda une nouvelle Troie en Champagne; ensuite il bâtit ou embellit la ville des Lucotétiens, dans une île de la Seine, et lui donna le nom du beau Pâris, son oncle.

D'autres veulent enfin que ce soit Pâris lui-même, qui, après la ruine de Troie, soit venu fonder ou embellir, dans Lutece, la ville de Paris, et lui laisser son nom : or, lorsque, sur de telles matieres, on ne doit choisir que parmi les fables, on peut, si l'on veut, donner la préférence aux plus agréables.

Si l'on cherche l'origine des noms *Paris* et *Lutece* dans la langue celtique, on trouve que le dernier signifie *habitation au milieu de la riviere*, et que *Paris*, composé des deux mots *par* et *ys*, veut dire *homme de vaisseaux;* parce que, de tout temps, les Parisiens ont fait le commerce par eau. La Seine, *Sequana*, vient aussi du mot celtique *quan* ou *squan*, qui signifie *tortueux*, à cause des sinuosités de son cours depuis Paris jusqu'à son embouchure; enfin le nom de *badaux*, dont on a voulu faire un surnon injurieux aux Parisiens, n'a, en langue celtique, d'autre signification que celle de *batelier* ou *matelot*.

Si ces étymologies ne sont pas les véritables, on ne peut nier, du moins, qu'elles n'aient beaucoup de vraisemblance. Ne sont-elles pas préférables à celles qui font dériver *Lutetia* du mot latin *lutus* ou *luti*, *de la fange* ou *des marais*, parce qu'elle était située dans un lieu ma-

récageux ; ou bien encore du mot grec *Leucotis*, qui signifie *blancheur*, soit parce que ses habitants, les femmes sur-tout, ont la peau blanche, soit parce que cette ville est assise sur un sol blanchâtre, entre des carrieres de pierre et de plâtre ; tandis qu'un écrivain célebre, M. de Sainte-Foix, puisant aussi dans le celtique les deux mots *luc*, corbeau; *etia*, île, donne pour signification du mot *Lucetia*, île aux corbeaux? L'on pourrait, je pense, se contenter des premieres étymologies, jusqu'à ce que l'on ait fait quelque découverte plus satisfaisante.

Après les noms, si l'on recherche les événements historiques, on trouvera, 1° que, *sous les Gaulois et les Romains*, Paris fut l'une des cités qui composaient, par leur confédération, la nation gauloise, et que tous les peuples qui en faisaient partie étaient au nombre de trois ou quatre cents.

2° Sous les rois *Mérovingiens* et les maires du Palais, Paris demeura toujours, depuis Clovis, le chef-lieu de la souveraineté. Le regne de Clovis commence en 481 : de Clovis à Childeric III inclusivement, il y a eu dix-huit rois en 270 ans.

Deuxieme race. Depuis Pepin-le-Bref, en 751, jusqu'à Louis V, treize rois en 236 ans.

Troisieme race. Depuis Hugues Capet, en 987, jusqu'à Louis XVI, inclusivement, trente-deux rois en 806 ans; ce qui donne, pour les trois dynasties ensemble, depuis Clovis, 1312 ans; à quoi ajoutant, si l'on veut, 64 ans pour le regne des quatre rois qui ont précédé Clovis, en commençant par Pharamond, on aura, pour la durée totale jusqu'à la mort de Louis XVI, 1376 ans.

3° Paris, sous les rois *Carlovingiens* et sous le gouvernement féodal, devint célebre par les lettres, par les armes, et par l'influence de la religion chrétienne.

4° Paris, sous les *Capétiens*, voit rendre à la monarchie sa premiere splendeur, et préparer les croisades. Cette capitale reçoit de Philippe-Auguste et de Saint-Louis des embellissements considérables et d'utiles fondations pour la sûreté publique, l'instruction, et la justice.

5° Paris, sous la premiere branche des Valois, assure, par la loi Salique, la succession au trône, combat les Anglais, éprouve les horreurs des guerres civiles, et se voit à la veille de passer sous la domination anglaise; l'énergie de ses guerriers la rend triomphante : les Anglais sont chassés, les rois reprennent leur vigueur, le gouvernement féodal est aboli;

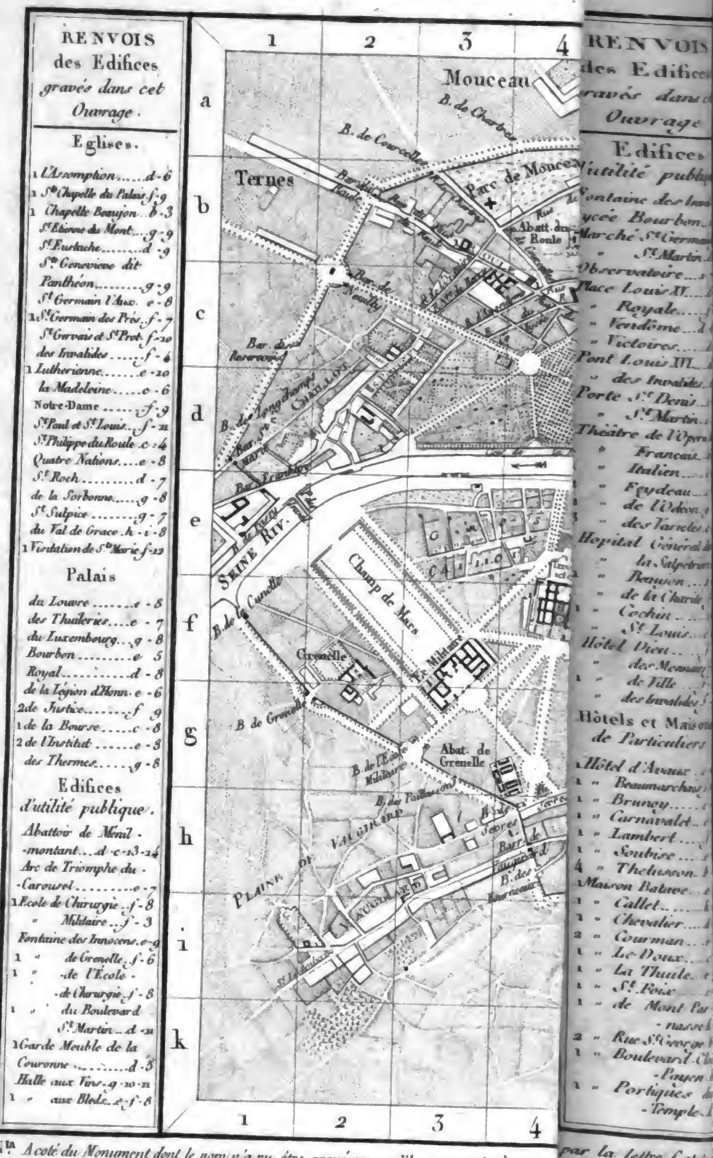
Louis XII mérite et obtient le glorieux surnom de *Pere du Peuple*.

6° Sous la seconde branche des Valois, Paris voit s'allumer de nouvelles guerres avec la maison d'Autriche, s'accommode avec la cour de Rome, fait de nouveau fleurir les lettres et les arts rappelés par François Ier; mais des guerres de religion déchirent son sein, et font succéder, sous le regne affreux de Catherine de Médicis et de Charles IX, de longues suites de massacres et d'horreurs au siecle des sciences et de la chevalerie.

7° Sous les Bourbon, Paris assiégé, nourri, conquis, embelli, et rendu florissant par Henri IV, déchiré de nouveau par les guerres civiles sous Louis XIII, brillant sous Louis XIV, aimable, mais corrompu, sous Louis XV, inquiet et troublé sous Louis XVI, dévasté et presque anéanti pendant les orages de la révolution, est enfin triomphant et glorieux sous l'empire de Napoléon Ier.

Telles sont les époques principales et les tableaux successifs que présente l'histoire de cette capitale du monde policé.

FIN DE L'INTRODUCTION.



N.ta A coté du Monument dont le nom n'a pu être gravé sur ce Plan, sont placés des

ABRÉGÉ HISTORIQUE

SUR PARIS.

Quelques cabanes d'abord éparses, ensuite rapprochées près d'un bois, sur le penchant d'une colline au fond d'une belle vallée, ou sur les bords d'un fleuve, telle est l'origine commune à la plupart des villes célebres, telle est celle de *Paris* (1), qui d'abord s'appela *Lutetia*, sans qu'on sache aujourd'hui bien précisément l'étymologie de ce nom, comme on a pu s'en convaincre par l'introduction que l'on vient de lire. On a vu aussi que celle de *Parisis* n'est pas mieux connue : que ce nom vienne des Parsis ou de la Perse, de la déesse Isis et de ses temples, etc., tout ce qu'on sait, c'est qu'à l'imitation de plusieurs peuples des Gaules, les Parisiens donnerent leur nom à cette ville, l'une des soixante-quatre places de leur contrée. Elle

(1) Située à vingt degrés de longitude, et à quarante-huit degrés cinquante minutes dix secondes de latitude, au point de l'Observatoire, placé à l'extrémité méridionale de la ville, au sommet de la rue Saint-Jacques.

était alors contenue dans l'île dite aujourd'hui de la Cité ou du Palais, et César la trouva en cet état, lorsqu'environ cinquante ans avant l'ere chrétienne, Labienus, son général, tenta d'en faire le siege, et défit les habitants qui aimerent mieux incendier leur ville, ou peut-être seulement ses faubourgs, que de la rendre au vainqueur.

César, à qui cette position était nécessaire pour contenir le pays, rebâtit une nouvelle ville sur l'ancienne Lutece, ou seulement l'augmenta beaucoup, la fortifia de murailles, l'embellit de nombreux édifices, la ferma, dit-on, par deux tours ou châteaux forts placés à la tête de deux ponts de bois, situés où sont aujourd'hui le pont au Change et le Petit-Pont, quoique rien ne soit moins prouvé; mais dans cette hypothese, le Petit-Châtelet eût été érigé sur les ruines d'un des forts bâtis par Jules César.

Pendant les cinq cent trente années que les Romains la possederent, ils agrandirent la nouvelle ville, au nord, et en dehors de l'île, ce qui fit donner le nom de Cité à l'ancienne ville; ils en formerent la capitale des Gaules, où les gouverneurs établirent leur séjour: elle devint aussi celui de quelques empereurs. Constantin et Constance la visiterent : Julien y passa deux ou trois hivers, l'an 357 et suivants, embellit ou même rebâtit le palais des Thermes, et rétablit l'aquéduc d'Arcueil, dont les ruines subsistent encore aujourd'hui. Il l'appelle *sa chere Lutece*, décrit sa situation avec complaisance, vante ses vins et ses figuiers, etc.

Valentinien y composa plusieurs des lois contenues

dans son code ; Gratien, son fils, y fit quelque séjour, et perdit près de ses murs une bataille contre Maxime; elle lui coûta l'empire et la vie.

Saint Denis était venu y prêcher la foi vers l'an 250. Les temples payens furent alors démolis, et remplacés par quelques églises chrétiennes. Les Francs, ou Français, en firent la conquête l'an 486 de J. C.; Clovis y établit le siége de son empire vingt-deux ans après. Ce prince et la reine Clotilde son épouse, demeuraient au palais des Thermes lorqu'ils firent bâtir sur la montagne, dite aujourd'hui de Sainte-Genevieve, l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul, et un palais qui, attirant la population d'une partie de la ville aux environs, forma le faubourg Saint-Marcel. L'église de Saint-Germain-des-Prés fut bâtie par Childebert, sous le titre de Saint-Vincent, et dit-on, sur les ruines d'un temple d'Isis : celle de Notre-Dame-des-Champs sur les ruines d'un temple de Mercure, et successivement un grand nombre d'autres monuments religieux dus à la piété des rois, s'environnerent de maisons qui formaient autant de bourgs; savoir, six du côté du nord, et quatre du côté du midi.

Il serait trop long de rapporter en détail toutes ces origines que les anciennes chartes de nos rois, conservées dans différentes abbayes, ont mentionnées pour servir à l'histoire.

Il suffira de savoir que, pendant le regne des rois de la premiere race, les faubourgs de Paris reçurent un accroissement considérable. Il y eut depuis une premiere enceinte hors la Cité, du côté du nord. Elle

comprenait une superficie à peu près égale à l'ancienne partie de la ville.

Les guerres des Normands, et leurs ravages dans le IX[e] siecle, arrêterent ces progrès sous les descendants de Charlemagne, et firent sentir la nécessité d'une nouvelle enceinte pour mettre ces bourgs à l'abri des invasions de l'ennemi; cette entreprise ne reçut cependant pas alors une exécution complete.

Le château du Louvre qui existait déja du temps de Dagobert, vers le milieu du VII[e] siecle fut rebâti par Louis-le-Gros vers 1110; et Philippe Auguste, après avoir fait paver les rues de Paris en 1184, commença une nouvelle enceinte de murs en 1190, qui se trouva achevée en 1211, et qui comprenait la plus grande partie des bourgs dont nous avons parlé, et particulièrement le château du Louvre, dont il augmenta l'enceinte en 1204.

Les seuls bourgs de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Marcel, Saint-Victor, Saint-Eloi, et partie du bourg l'Abbé; c'est-à-dire, Saint-Martin-des-Champs, se trouvaient hors de l'enceinte à cause de leur éloignement du centre. Le plus fort de tous fut nommé le *Beaubourg:* Guillaume Thiboust, qui était prevôt de Paris en 1299, était possesseur du bourg voisin de ce dernier, et a donné son nom à la rue *Bourg-Thiboust* dans le même quartier.

Comme il y avait dans cette enceinte plusieurs clos et terrains vagues, on s'empressa d'y bâtir; et il fallut y établir de nouvelles paroisses, ce qui donna lieu à l'érection de celles des Saints-Innocents, de Saint-

André, de Saint-Cosme, et fit aussi ériger en paroisses les chapelles de Saint-Jacques-la-Boucherie, de Saint-Jean en Greve, et de Saint-Laurent.

Philippe Auguste fit encore ceindre de murs les halles et le cimetiere des Saints-Innocents, fit bâtir les églises de Saint-Honoré, de Saint-Thomas, de Saint-Nicolas-du-Louvre, l'hôpital de la Trinité, et un pont au-dessous du Pont-au-Change, que l'on appela le Pont-aux-Colombes.

Il érigea au milieu du château du Louvre une tour élevée, où tous les grands vassaux étaient obligés de venir rendre hommage au roi (elle avait quarante-huit pieds de diametre, et quatre-vingt-seize de haut), et fit construire dans la campagne, de ce côté, une maison de plaisance qu'il nomma le *Château du Bois:* les jardins de cette maison s'étendaient sur la riviere, à peu près où est maintenant le port Saint-Nicolas.

Philippe Auguste mourut en 1223, après un regne de quarante-trois ans, sous lequel on voit que Paris reçut des accroissements considérables, puisque la ville, qui jusqu'alors n'avait été divisée qu'en quatre parties, le fut en huit, qui conserverent néanmoins le nom de *quartiers* (puis en seize, après la nouvelle enceinte de de murs commencée par Charles V, et achevée sous Charles VI, en 1383. Nous les détaillerons un peu plus bas). Robert *Sorbon* fonda ses écoles en 1250, dans le quartier dit aujourd'hui de la *Sorbonne*, appelé aussi *le pays Latin.* On le nomma également *quartier de l'Université*, parce qu'on y professait toutes

les sciences, et pour le distinguer du reste de la ville et de la cité.

Mais les faubourgs s'étant fort étendus, par la facilité qu'avaient donnée le roi et les riches abbayes, de bâtir à cens sur les terrains qui leur appartenaient; les excursions des Anglais mettant ces faubourgs fréquemment en danger, on commença par les défendre avec une double enceinte de fossés de trente pieds de large sur quinze de profondeur.

Charles V, dit le Sage, étant parvenu à la couronne, ordonna à Hugues Aubriot, prévôt de Paris, de faire clorre cette ville de murs, depuis l'emplacement où est aujourd'hui l'Arsenal, jusques et au-delà du Louvre, et d'y renfermer tous les faubourgs dans cette partie du nord. Le travail, commencé en 1367, fut achevé en seize années: dans cet intervalle de temps, la Bastille fut bâtie en 1371, avec le palais des Tournelles, où est aujourd'hui la place Royale; et vis-à-vis, une autre maison de plaisance, avec de beaux jardins que Charles V nomma l'hôtel de Saint-Paul.

Ces accroissements nécessiterent la construction de deux ponts nouveaux; savoir, en 1384, celui de Saint-Michel, du côté du midi, communiquant à l'université, et, en 1414, celui de Notre-Dame, du côté du nord, vis-à-vis l'ancien Petit-Pont.

Paris resta presque dans le même état sous les cinq regnes qui suivirent celui de Charles V. Ce ne fut que sous François I[er], ce prince ami des lettres et des arts, que cette ville prit une face nouvelle; on commença par le Louvre: l'ancien château, ce bisarre assemblage

de tours et de lourdes murailles, fut démoli et remplacé par un palais digne du roi de France; de nouvelles communications furent établies sur le terrain des anciens hôtels des Ursins, de Bourgogne, d'Artois, de Fécamp et de Flandres, dont la structure gothique et la position irréguliere obstruaient la ville, loin de lui servir d'ornement.

Après un très-grand nombre de rues, qui toutes furent promptement bâties et peuplées, on forma le quai de la Tournelle en 1552, puis en 1558, la place Maubert, le quai entre le pont Saint-Michel, et le Petit-Pont qui servit de marché pour la Cité, et porte encore aujourd'hui le nom de Marché-Neuf; le bastion de la porte Saint-Antoine, jusqu'à la riviere, fut construit en 1559; le château des Tuilleries et son jardin, en 1563. La chapelle de Saint-Roch fut bâtie un an après au faubourg Saint-Honoré, pour servir de succursale à la paroisse Saint-Germain-l'Auxerois, au même lieu où est aujourd'hui la paroisse Saint-Roch. La porte de la Conférence et son bastion, nécessaires pour couvrir le jardin des Tuileries, furent érigés sous le regne de Charles IX. En 1566, on construisit l'arsenal près des Célestins; et les armes, qui jusqu'alors avaient été conservées au Louvre, y furent transférées en 1572.

Le Pont-Neuf, commencé en 1578, ne fut achevé qu'en 1604; enfin, le bastion de la porte de la Conférence fut continué jusqu'à l'entrée du faubourg Saint-Honoré, en 1581.

Après avoir déja tant fait, il restait encore beaucoup

à faire pour couvrir une grande quantité de terrains vagues, de prairies, et même de terres labourables qui formaient des lacunes au milieu de toutes les rues. Henri IV, après avoir rendu la paix au royaume qu'il avait conquis, résolut d'achever entièrement l'exécution du vaste plan conçu par Philippe Auguste, continué, puis embelli par François I[er]; et voici ce qui fut fait dans un espace de cinquante-quatre ans.

Le bastion au bout du jardin de l'Arsenal date de 1600; le quai, depuis le port Saint-Paul jusqu'au même Arsenal, fut élevé en 1604. On forma la place Royale, et on perça ses quatre rues l'année suivante; la place Dauphine et les quais voisins furent érigés en 1607. La rue Dauphine fut aussi percée sur le terrain où avait été situé l'hôtel des abbés de Saint-Denis, et sur une partie du clos des Augustins; les bâtiments de l'île Notre-Dame furent projetés en 1611, et le marché fut passé, à cet effet, avec l'entrepreneur Marie, en 1614.

En 1619, on plaça sur le Pont-Neuf la statue équestre de Henri IV. Ce prince avait conçu le projet d'une grande place publique qui devait être formée d'immenses terrains vacants du côté du Temple : elle devait porter le nom de *place de France;* et chacune des rues y aboutissant, celui d'une des provinces du royaume. C'est en exécution d'une partie de ce projet grandement conçu, que furent bâties dans le Marais les rues de Bourgogne, d'Orléans, de Berci, de Poitou, de Touraine, de Limoges, de la Marche, de Saintonge, d'Angoumois, de Beaujolais et de Beausse. Sous le regne de Louis XIII, son successeur, la rue

Sainte-Anne, près le palais, fut construite par les soins de M. le président Lejai. Cette même année, les chanoines de la Sainte-Chapelle firent bâtir les maisons de la rue Saint-Louis du côté du Palais. L'accroissement des faubourgs Saint-Honoré, Montmartre, et autres, obligea de les enceindre par une clôture, depuis la porte Saint-Denis jusqu'à l'extrémité du faubourg Saint-Honoré, ce qui fut exécuté en trois années; et força, non seulement de reculer les portes de l'ancienne enceinte jusqu'aux points du boulevard où elles sont encore aujourd'hui, mais encore de bâtir de nouvelles rues sur l'emplacement qui se trouvait dans l'intérieur de cette nouvelle enceinte; mais à peine cette clôture fut-elle achevée, que de riches particuliers éleverent un si grand nombre de maisons en dehors la porte Saint-Honoré, que ce faubourg se trouva joint avec les villages du Roule et de la Ville-l'Evêque.

La grande rue du faubourg Saint-Antoine fut bâtie en ce temps, ainsi que les rues adjacentes qui se réunirent aux villages de Pincourt et de Reuilly, et formaient ensemble cet immense faubourg, qui, seul, serait une très-grande ville aussi peuplée que commerçante et industrieuse. Ce fut pour arrêter cet accroissement immodéré de la ville de Paris, qu'un arrêt du Conseil ordonna d'en fixer les limites par des bornes qui devaient être plantées à sa circonférence, en commençant au bord de la riviere, vis-à-vis les Tuileries, et renfermer les faubourgs Saint-Germain, Saint-Michel, Saint-Jacques, Saint-Marcel, saint-Vic-

tor, jusqu'au bord opposé de la Seine, vis-à-vis le bastion de l'Arsenal; de l'autre côté devaient être compris les faubourgs de Saint-Antoine, du Temple, de la Courtille, de Saint-Martin, Saint-Denis et Saint-Honoré, jusqu'à la porte de la Conférence.

Les ouvrages de l'île Notre-Dame qui avaient été plusieurs fois interrompus, furent repris et continués jusqu'aux deux tiers environ de l'entreprise.

En 1642 le faubourg Saint-Germain fut séparé du quartier Saint-André, ce qui fit un dix-septieme quartier ajouté aux seize déja existants, dont nous avons parlé. C'est peut-être ici le lieu de les désigner tous par leur nom, dans l'ordre de leur formation, et même d'y ajouter les trois derniers qui, en 1702, complétèrent le nombre de vingt pour obtenir une division plus commode pour la police de cette grande ville.

Les quatre premiers plus anciens quartiers sont ceux de la Cité, de Saint-Jacques-la-Boucherie, de la Verrerie ou de Saint-Avoye, de la Greve.

Les quatre, ajoutés sous Philippe Auguste, en 1211: de Sainte-Opportune, de Saint-Germain-l'Auxerrois ou du Louvre, de Saint-André-des-Arcs, de la place Maubert.

Les huit nouveaux, sous Charles VI, en 1383: de Saint-Antoine, de la Mortellerie ou de Saint-Paul, du Temple ou du Marais, de Saint-Martin, de Saint-Denis, des Halles, de Saint-Eustache, de Saint-Honoré ou du Palais-Royal.

Ajouté en 1642, pris sur celui de Saint-André, le dix-septieme quartier, celui de Saint-Germain-des-Prés.

Enfin, les trois quartiers selon la nouvelle division de l'an 1702: de Saint-Benoît, du Luxembourg, de Montmartre.

On pourrait ajouter à cette division les accroissements considérables qu'ont éprouvés depuis un siecle les faubourgs du Roule ou Saint-Honoré, le faubourg Saint-Germain dans toute son étendue, jusqu'aux nouveaux boulevards, et le nouveau quartier de la Chaussée d'Antin; les faubourgs Saint-Lazare, Poissonniere, et Saint-Denis: enfin, la nouvelle enceinte des murs, barrieres et boulevards extérieurs exécutés sur la fin du regne de Louis XVI, sous le ministere de M. de Calonne, et sur les dessins de M. Ledoux.

On verrait, en Calculant la superficie de toutes ces enceintes successives, que la premiere clôture, sous Jules César, cinquante-six-ans avant l'ere chrétienne, contenue dans la seule île de la Cité, comprenait:

SAVOIR:

Ire clôture, environ		44	arp. et quelq. perch.
IIe	Sous Julien	113	*Idem.*
IIIe	Sous Philippe-Auguste	739	*Id.*
IVe	Sous Charles V et Charles VI	1284	*Id.*
Ve	Sous François Ier et Henri II	1414	*Id.*
VIe	Sous Henri IV	1660	*Id.*
VIIe	Sous Louis XIV	3228	*Id.*
VIIIe	Sous Louis XIV et Louis XV	3919	*Id.*
IXe clôture actuelle sous Louis XVI, terminée en 1788		9858	arpents et 3 perches.

Elle peut contenir environ vingt-six mille maisons. Cette évaluation a été faite sur le plan général de Paris, levé géométriquement par feu M. Verniquet, et gravé, il y a dix ans, avec beaucoup de précision. Après cette digression qu'il nous a paru nécessaire de placer ici, nous dirons, en reprenant la suite de l'histoire de Paris sous les différents regnes, que le siecle de Louis XIV, qui vit éclore tant de merveilles dans tous les genres, n'est pas moins célebre par les grands et beaux monuments de l'architecture, que par les autres productions du génie.

Paris reçut encore, sous ce regne long et glorieux, des embellissements dignes du monarque puissant qui les ordonna, des ministres et des artistes qui en dirigerent l'exécution. Les projets de Henri IV et de Louis XIII, furent achevés et perfectionnés; on démolit la clôture du quartier de l'Université, qui existait sous Philippe Auguste, et on combla les fossés pour unir à la ville les faubourgs voisins. Plus de quatre-vingt rues nouvelles furent ouvertes et bâties en différents quartiers : la plupart des anciennes, élargies, redressées, et reconstruites en partie avec plus de somptuosité; trente-trois églises conventuelles, communautés, paroisses ou succursales, furent érigées avec magnificence ; deux places publiques, les trois ponts au Change, de la Tournelle et le pont Rouge rebâtis en pierre, les anciens quais revêtus, et un autre construit à neuf; quatre nouveaux ports pour la facilité du commerce; le bâtiment du grand Châtelet élevé pour y placer convenablement la Cour de justice.

Le magnifique établissement de l'hôtel de Mars ou des Invalides fondé, et le dôme ingénieux qui termine l'église de ce monument, consacré aux vertus guerrieres; deux grands hôtels pour les mousquetaires, faisant partie de la maison du roi; l'Observatoire destiné aux progrès de l'astronomie et de l'art de la navigation; une pompe hydraulique élevant les eaux de la Seine, et les distribuant dans les différents quartiers; quinze nouvelles fontaines; le Louvre agrandi, et, pour ainsi dire, rebâti avec une magnificence qui le fait citer par toute l'Europe comme un chef-d'œuvre de l'art et pour le plus vaste palais de l'Univers, en y comprenant le château des Tuileries qui s'y trouve en effet réuni : enfin, le Pont-Royal ouvrant une nouvelle communication avec ce monument.

Les anciennes portes de la ville, remplacées par des arcs de triomphe, au port Saint-Bernard, et aux rues Saint-Denis, Saint-Martin et Saint-Antoine, embellissent un boulevard, ou cours d'enceinte planté d'arbres; et ce boulevard forme, avec le Cours-la-Reine et les Champs-Elysées, une suite non interrompue de promenades qui contribuent autant à la salubrité de l'air qu'à la beauté de la ville.

Louis XV ne se montra pas moins jaloux d'embellir la capitale; les limites de la ville sont reculées par ses ordres; les faubourgs Saint-Germain et Saint-Honoré se décorent d'hôtels somptueux; en 1722, le Palais Bourbon est bâti dans un genre nouveau. L'École-Militaire est fondée en 1751, et la nouvelle Sainte-Genevieve s'éleve sur un plan majestueux. La place de

Louis XV et ses colonnades sont commencées en 1754; les Champs-Elysées replantés à la même époque; et l'Ecole de chirurgie reproduit parmi nous, en 1763, les formes nobles de l'architecture antique. En 1764, la manufacture de porcelaine est établie à Sevres avec une magnificence royale. En 1765, de nouveaux boulevards entourent Paris du côté du midi. Plusieurs fontaines sont érigées; le ciseau de Bouchardon avait ennobli celle de Grenelle, en 1739.

L'hôpital des Enfants-Trouvés s'établit près de la cathédrale; la route et le pont de Neuilly étonnent l'étranger par la beauté de l'ensemble et la hardiesse de l'exécution.

Les portail de Saint-Sulpice et de Saint-Eustache décorent les quartiers où ils sont élévés, de leurs masses imposantes et riches d'architecture.

Le génie de Buffon crée à-la-fois les archives de la nature et l'histoire de l'Univers. L'école de Droit, l'hôtel des monnaies sont érigés, en 1771, sur un plan régulier.

Louis XVI se proposait d'achever les monuments, et tous les embellissements commencés par son aïeul, et d'ordonner de nouveaux travaux. Il fait continuer Sainte-Genevieve et la nouvelle Madeleine, bâtir les églises de Saint-Philippe-du-Roule, celles du Gros-Caillou, des Capucins de la Chaussée d'Antin, de Saint-Chaumont, de Saint-Sauveur; restaurer le Palais de Justice, agrandir ou fonder plusieurs hospices.

Les boulevards du midi sont décorés de maisons élégantes et de jardins à l'anglaise; les faubourgs du

Roule, Saint-Honoré, Saint-Lazare, Poissonniere, la nouvelle chaussée d'Antin, les rues de Provence, des Mathurins, et toutes celles environnantes, offrent des habitations d'un goût élégant et varié, genre mixte entre l'antique et le style de Palladio.

Les boulevards du nord participent à ces accroissements, et sont bordés de façades ornées de colonnades et de sculptures imitées de l'antique.

Les théâtres Français et Italien, l'Opéra, les Bouffons, rue Feydeau, et les salles du boulevard, sont érigés avec une rapidité qui semble tenir du prodige.

Les halles sont agrandies, des marchés sont ouverts; et la fontaine des Innocents, chef-d'œuvre de Jean Goujon, reparaît isolée. La coupole de la Halle-aux-Blés rivalise de grandeur avec celle du Panthéon de Rome, les Halles aux Draps, aux Cuirs, à la Marée, offrent au commerce un sûr abri.

Les pompes à feu s'élevent sur les rives de la Seine, au levant et au couchant, pour la distribution des eaux dans différents quartiers; le Palais Bourbon prend une face nouvelle; et le pont de Louis XVI, bâti par Perronet, établit entre le faubourg Saint-Honoré et le faubourg Saint-Germain une communication longtemps desirée.

Une enceinte de boulevards au-delà des dernieres limites, et plus étendue, des murs de clôture, et cinq barrieres flanquées de pavillons enrichis d'architecture, sont élevés comme par enchantement; ils augmentent la superficie de Paris, changent l'aspect négligé de l'extrémité des faubourgs, et les transforment, pour la plupart, en portes triomphales.

Le Jardin des Plantes prend un accroissement considérable; et les cabinets d'histoire naturelle deviennent plus dignes des merveilles qu'ils offrent à l'étude et à la curiosité publique.

Le Palais-Royal et ses galeries percées d'arcades, bâties en peu de temps, et garnies de boutiques en tout genre, nous donnent l'idée des bazards d'Egypte et de la Perse. Le Mont-de-Piété est construit au Marais, et les hôpitaux reçoivent d'utiles accroissements; les hospices de Beaujon et de Madame Necker leur forment des suppléments utiles.

Mais la révolution commence, et ne produit que des ruines; la Bastille est démolie, et, à ce signal, tous les monuments des arts sont menacés de tomber avec elle; les barrieres de Paris sont mutilées, plusieurs églises violées et dégradées, ou vendues et détruites. Les statues de nos rois sont brisées, fondues et remplacées par des simulacres en bois et en toiles peintes.

Enfin, un jeune héros regne sur la France, et Paris reprend tout son éclat. Les grands projets d'utilité publique et d'une magnificence vraiment royale sont repris, et la plupart s'exécutent avec une célérité sans exemple.

Le Carrousel est débarrassé de toutes ces masures qui déshonoraient le Palais du Souverain; il forme une immense place d'armes que de nouveaux percés et des monuments triomphaux vont orner encore; le Louvre s'acheve, le jardin des Thuileries s'isole de toutes parts, et la rue de Rivoli qui le borde dans toute sa largueur, en rend l'abord plus imposant,

la rue de la place Vendôme, prolongée jusqu'aux boulevards, établit encore une grande communication entre ce jardin superbe et la chaussée d'Antin : un marché spacieux est formé sur le terrain des Jacobins de la rue Saint-Honoré; trois ponts d'une construction hardie s'érigent au même instant devant le Louvre, à l'Arsenal, à l'île Notre-Dame; un quatrieme va être construit devant l'Ecole-Militaire.

La place de la Bastille, incessamment formée, doit offrir au commerce un canal de navigation, une garre, et devenir le point de réunion entre la grande rue Saint-Antoine et les boulevards du nord et du midi. Un Arc de triomphe, élevé près de cette place, attestera aux générations futures les immortelles journées de Marengo et d'Austerlitz.

La place du Louvre, celle de Notre-Dame, agrandies, la démolition des maisons du pont Saint-Michel, vont changer incessamment l'aspect de Paris, que déja les quais Bonaparte, Desaix, Napoléon, ont rendu plus magnifique, et qui voit éclore chaque jour de nouveaux projets pour son bonheur et pour sa gloire.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR

LES ÉGLISES DE PARIS.

Les églises sont, de tous les monuments publics, ceux qui attestent le plus sûrement l'état de l'art à l'époque de leur construction, le goût et les connaissances du peuple ou des rois qui les érigerent, l'opulence et le degré d'industrie du siecle qui les vit achever; car, si l'on peut juger l'art de la construction par la disposition et l'ensemble général de l'édifice, c'est par l'achèvement de ses détails que l'on peut apprécier la délicatesse du goût, et le degré de perfection où l'architecture et la sculpture étaient parvenues, lorsque la derniere main fut mise au monument, et qu'il fut, pour ainsi dire, livré au jugement de la postérité.

Les églises ont encore cet avantage sur les autres édifices, qu'elles portent mieux et plus fortement empreints le caractere national et le style de l'art le plus noble, le plus élevé; que l'économie n'a point ordinairement resserré le développement des idées de l'architecte; qu'une précipitation non moins funeste n'a point empêché l'étude et la bonne construction

des parties successivement exécutées ; et qu'enfin l'artiste a pu penser qu'il travaillait pour sa gloire et pour celle de son pays, en vouant les productions de son génie à l'admiration des siecles futurs, et consacrant, en quelque sorte, son ouvrage à la divinité.

Il est facile de distinguer dans les principales églises de Paris, dont on a fait choix pour former les planches qui accompagnent cette description, quatre ou cinq époques au plus, différentes et bien remarquables par le genre d'architecture alors en usage.

Le premier de ces genres est celui que l'on peut appeler l'*ancien gothique :* c'est celui dont les églises de Notre-Dame, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Etienne-du-Mont, de Saint-Gervais, et enfin, la Sainte-Chapelle du Palais, quoique plus riche et plus élégamment travaillée, nous donnent l'exemple (1).

Saint-Eustache peut être considéré comme le *passage du gothique à la renaissance des arts ;* du moins à en juger par plusieurs détails des ordres d'architectures grecs et romains, et d'ornements très-fins et très-délicats entièrement ignorés dans l'ancien gothique dont nous venons de parler, et qu'il ne faut pas confondre avec le *gothique antique* (2), dont la plu-

(1) On observera que c'est du corps de l'édifice dont il est ici question, et qu'on doit en excepter pour plusieurs, au moins, les portails modernes qui y ont été appliqués dans des siecles différents.

(2) C'est-à-dire, composé de fragments et de colonnes antiques

part des églises d'Italie offrent des modeles, mais qui manque à Paris.

Nous appellerons *style moderne* celui dans lequel sont érigées toutes les églises conventuelles ou paroissiales du siecle de Louis XIV, et que l'on a souvent aussi désignées sous le nom d'*architecture française*, parce que, dans ce siecle célebre, plusieurs architectes, tels que les Mansard, le Vau, le Mercier, etc., ont acquis de la réputation par le grand nombre d'édifices de tous les genres qu'ils ont bâtis dans un style participant du goût romain, et différent de celui dont on avait fait jusqu'alors usage en France.

Les églises conventuelles de l'Assomption, de Sainte-Marie, Saint-Antoine, du Val-de-Grace, de la Sorbonne, des Invalides, des Quatre-Nations, et plusieurs autres encore, peuvent être citées comme des exemples de genre moderne, dans lequel nous ferons distinguer plusieurs nuances qui se rapprochent ou s'éloignent plus ou moins des monuments de Rome, où les architectes de ce siecle puisaient leurs modeles, mais qu'une sorte d'orgueil national leur faisait déguiser pour s'efforcer de créer une architecture française.

Le siecle de Louis XV et de Louis XVI offrira, dans les églises de Sainte-Genevieve, de la nouvelle Madeleine, de Saint-Roch, dans les portails des églises

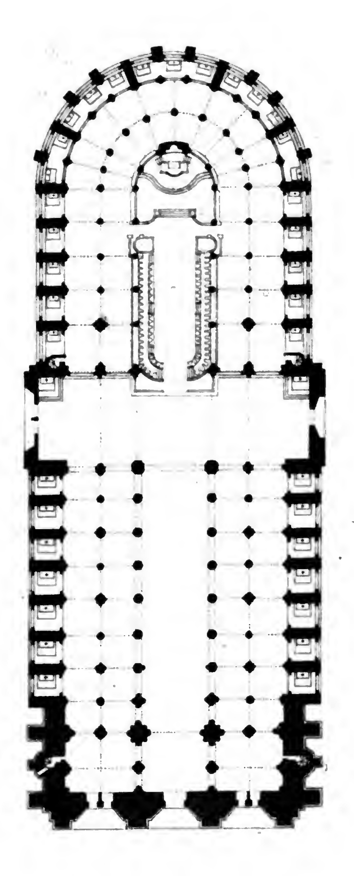
réunies dans un ordre pittoresque, et formant des masses larges, et de belle proportion, ainsi qu'on en voit de nombreux exemples à Venise, Sienne, Pise, Florence, etc.

de Saint-Sulpice et de Saint-Eustache, dans la chapelle Beaujon, dans la paroisse de Saint-Philippe-du-Roule, les marques de longs efforts pour revenir au goût des anciens Romains, et à un style de décoration plus grand, plus imposant, plus grave et moins chargé de ces détails mesquins, où l'on avait cherché à remplacer, par une grace factice et maniérée, la noblesse et la mâle sévérité des formes antiques. On ne pourra s'empêcher aussi d'y remarquer les traces de cette instabilité de caractere qui faisait commencer avec empressement, et abandonner avec la même facilité, les édifices les plus importants, faits pour honorer leur siecle et leurs auteurs. Enfin, on pourra prendre une légere idée de l'ancien style grec et de l'ordonnance dorique de ce peuple, dans le petit portail intérieur de l'hospice de la Charité, et dans celui que l'on vient d'ériger pour l'Hôtel-Dieu, sur le parvis de Notre-Dame. Ce petit nombre d'exemples, peu importants d'ailleurs, par l'étendue des monuments, ne sont pas suffisants pour apprécier, à sa valeur, le genre d'architecture vers lequel sont dirigés maintenant les artistes français. Sans doute, il faut attendre que les grands édifices qui doivent illustrer et peindre à la postérité le siecle de Napoléon, aient reçu leur exécution, pour juger à quel point les architectes de ce siecle auront approché des beaux modeles de l'architecture des Grecs vers laquelle ils tournent en ce moment leurs regards, et dont ils s'efforcent de saisir la noble simplicité, la grace et la naïveté. C'est par l'ensemble de quelque grande com-

position, que l'on pourra juger si les Français ont eu raison de vouloir retourner aux sources antiques et originales de l'art de bâtir, ou de continuer à puiser dans leur vive imagination les formes idéales que les seules réminiscences d'un objet agréable et séduisant ont pu leur procurer; enfin, si l'art et les monuments répondent dignement aux événements mémorables, aux prodiges de valeur, à tous les faits héroïques que l'histoire recueille en ce moment, et qu'elle s'apprête à buriner sur l'airain pour les transmettre à la postérité.

C'est pour appuyer ces observations générales sur les témoignages de l'histoire, et sur les particularités que présentent les édifices du genre sacré que nous avons cités, et quelques autres du même temps, que nous allons reprendre l'abrégé historique, la descripcription et l'examen successifs de chacun d'eux, en y joignant les réflexions qu'ils feront naître.

Nota. Les plans des divers édifices contenus dans cet ouvrage, ayant tous une échelle commune, au moyen de laquelle on peut juger de leur grandeur respective, il a fallu, pour ne pas multiplier les planches sans nécessité, réunir plusieurs plans sur une seule, lorsque leur dimension a pu le permettre. Ainsi, l'on a consacré la planche entiere, n° 1, au plan de Notre-Dame, à cause de l'étendue de ce monument, tandis que les planches 3 et 4 en contiennent plusieurs, les édifices étant de moindre proportion. Quelques notes de renvoi mettront le lecteur à portée d'y recourir.

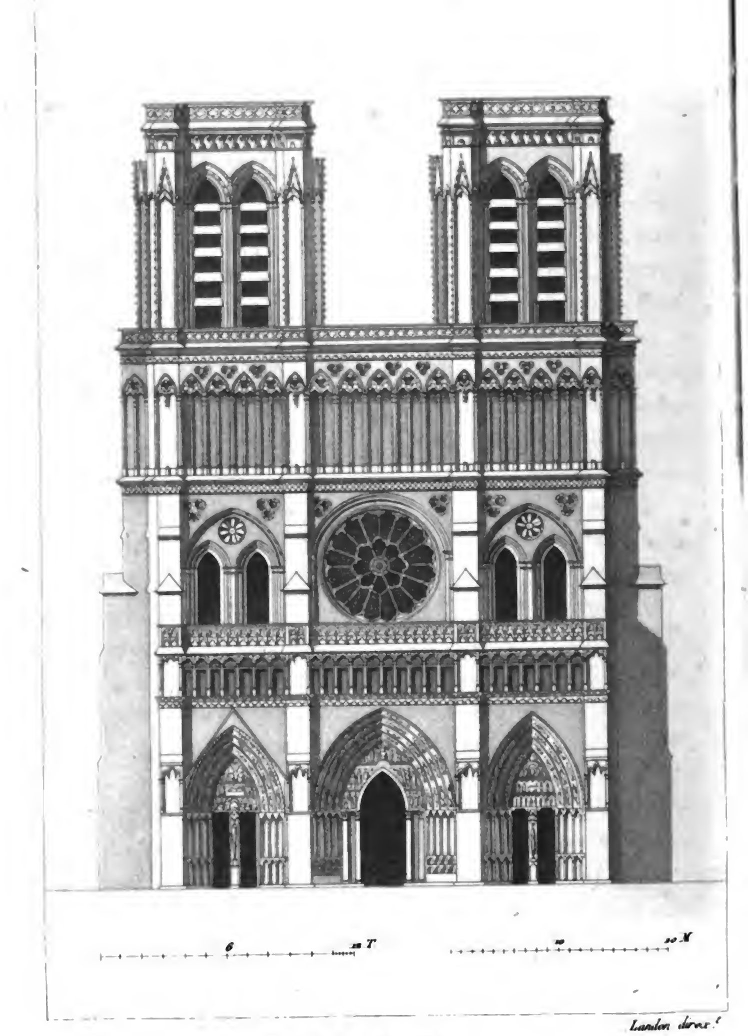


20 40 M. 24 T. 12

Landon direx.t

Plan de Notre Dame.

Toutes les planches de cette partie de l'ouvrage sont gravées au trait par C. Normand et terminées par Mme Montalan.



Portail de Notre Dame.

NOTRE-DAME,

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.

ON attribue la premiere fondation de l'église de Notre-Dame, en la Cité, au fils de Clovis, Childebert Ier, qui l'aurait, dans cette supposition, érigée vers l'an 522.

On sait que, sous les rois de la premiere race, il a existé une très-ancienne église dans la Cité, sous l'invocation de Saint-Etienne, premier martyr; qu'elle était voisine de Notre-Dame, et qu'elle a pu même en faire partie.

Plusieurs chartres des XIIe et XIIIe siecles font mention de cette église, comme du premier siége épiscopal.

L'image de Saint-Etienne et celle de Saint-Denis, qui l'avait pris pour son patron, ont d'ailleurs toujours accompagné la banniere de l'église de Paris, et l'on voit encore quelques détails de la vie et du martyre de Saint-Etienne sur le portail méridional de Notre-Dame. Tous ces faits rapprochés portent à croire que cette ancienne église de Saint-Etienne pouvait être située de ce côté, et faire même partie de l'enceinte actuelle de Notre-Dame. Quoi qu'il en soit, on assure que les fondations de l'église, aujourd'hui exis-

tante, furent jetées l'an 1010, sous le regne du roi Robert, qui succéda à Hugues-Capet, son pere, et qu'elles furent en partie remplies jusqu'au niveau du sol sous le regne de ce prince. Philippe-Auguste fit continuer cette construction sous l'épiscopat de Maurice de Sully, soixante-dixieme évêque de Paris. Ce prélat mit beaucoup de zele et d'intelligence dans la direction de ce vaste édifice; il en compléta le projet, fit démolir du côté de l'occident l'ancienne église de Notre-Dame, dont il conserva les fondations, ainsi que celle de Saint-Etienne dont nous avons déja parlé, afin que rien ne nuisît à l'ensemble du nouveau monument.

L'ouvrage était avancé, lorsque la premiere pierre fut posée par le pape Alexandre III, alors réfugié en France, et le grand autel consacré en 1181 par le légat apostolique, et par ce même Maurice de Sully qui mourut la même année.

Odon de Sully, parent de Philippe-Auguste, et de Henri, roi d'Angleterre, succéda à l'évêque Maurice, et fit continuer l'édifice jusqu'en 1208, qu'il mourut.

La tombe de cuivre où sa figure était relevée en bosse, se voyait encore dans le chœur avant les embellissements faits par Louis XIV, en 1714.

Pierre de Nemours succéda à Odon; il fit continuer également les travaux jusqu'à sa mort, en 1220, et laissa aux évêques qui lui succéderent le soin d'achever l'édifice.

On présume que le grand portail ne fut terminé que

sous le regne de Philippe-Auguste, parce que sa statue était la derniere de toutes celles de proportion colossale qui étaient rangées sur une seule ligne au-dessus des trois portes, et qui furent abattues pendant la révolution. Elles étaient au nombre de vingt-cinq; savoir, treize des rois de la premiere race, à commencer par Childebert Ier; neuf de la seconde, dont le premier était Pepin-le-Bref, monté sur un lion (ce qui rappelait avec quelle valeur, malgré la petitesse de sa stature, il terrassa un lion furieux); enfin, sept rois de la troisieme race, commençant à Hugues-Capet, et finissant à Philippe-Auguste.

Le portail méridional du côté de l'archevêché, ne fut commencé qu'en 1257, ainsi que le prouve l'inscription qu'on y lit encore en une seule ligne de caracteres gothiques sculptés aux deux côtés du portail. Jean de Chelle en fut l'architecte, ou le maître des œuvres; et il est probable que le portail et les chapelles du côté du nord ne furent achevés que dans le XIVe siecle.

Ainsi, cette immense construction est le travail non interrompu de près de trois cents ans. La disposition générale du plan est grande et noble; les proportions satisfaisantes, et l'on peut citer cet édifice comme un des plus beaux et des plus considérables de la chrétienté.

Le voisinage de la riviere pourrait faire penser que les fondations n'ont pu être établies que sur pilotis; il est possible que certaines parties aient exigé cette précaution; mais diverses fouilles, et notamment celle

qui fut faite en 1756, pour établir le bâtiment du trésor, du côté du midi, ont été poussées à vingt-quatre pieds de profondeur, deux pieds au-dessous de celle de l'église, et ont fait voir qu'elles posent sur un gravier solide : elles sont en gros moëlons, liés avec du mortier de chaux et sable plus dur que le moëlon même; il n'y a que quatre assises de pierre de taille bien équarries, et posées en retraite les unes sur les autres, qui terminent cette fondation jusqu'à la hauteur du sol. La forme du plan est une croix latine, dont les principales dimensions dans œuvre sont, pour la longueur, soixante-cinq toises; pour la largeur, vingt-quatre; la hauteur, sous clef de la voûte, dix-sept toises deux pieds. La hauteur des tours est de trente-quatre toises, ou deux cent quatre pieds. Elles sont carrées, et ont quarante pieds sur chaque face. L'intervalle qui les sépare étant égal à leur diametre, il en résulte que la façade entiere du portail est de cent vingt pieds.

On compte dans cette église cent vingt gros piliers, et cent huit colonnes, chacune d'un seul bloc.

Les sculptures, placées dans les voussures ogives des trois portes occidentales, ont rapport au nouveau testament, et ont souffert beaucoup de dégradations.

On distinguait dans les figures isolées les douze apôtres; et, sur les quatre grands piliers qui séparent ces portes, et qui montent du fond dans toute la hauteur du portail, la Foi, la Religion, Saint-Denis et Saint-Etienne. Ces statues n'y sont plus.

La ferrure des deux portes qui avoisinent celle du milieu, est remarquable par la multiplicité de ses

enroulements exécutés en fonte de fer, dans un style d'ornement qui tient au goût grec du Bas-Empire; ce qui pourrait faire croire que ces pentures, travaillées très-délicatement en arabesque, et ornées de rinceaux et d'animaux, ont été enlevées de quelqu'autre monument plus ancien, et appliquées à celui-ci, sur-tout si l'on observe qu'elles ne sont point pareilles, et que ni la porte du milieu, ni les portes latérales du nord et du sud, ne présentent rien de semblable ou d'analogue. On les attribue cependant à un habile serrurier, nommé Biscornet.

On croit que, du temps de Louis XII, on montait plusieurs marches pour entrer dans Notre-Dame, dont le sol se trouve aujourd'hui de niveau, et même plus bas que la place. Cette opinion est très-probable, et l'on sait assez que tous les anciens monuments s'enterrent successivement par l'exhaussement du sol environnant, à moins qu'ils ne soient situés sur une montagne escarpée; mais, lorsqu'ils se trouvent en plaine ou dans un fond, le temps dépose à leur pied, chaque année, une couche insensible de terre ou de matériaux étrangers, qui, n'étant point enlevés lorsqu'on renouvelle le pavement des places ou des rues adjacentes, surmontent insensiblement les socles et les marches, et l'on finit par descendre dans les édifices où l'on montait, plusieurs siecles auparavant.

La plupart des anciennes églises offrent cet exemple, et l'on juge même assez ordinairement de leur antiquité par la différence qui existe entre l'ancien et le nouveau sol. Il n'est donc point étonnant que l'église

de Notre-Dame ait subi cette loi, commune à toutes les constructions anciennes.

Les sculptures du portail septentrional, du côté du cloître, représentent plusieurs traits de l'histoire de la Vierge, depuis la naissance de J.-C. jusqu'à l'apothéose de la Sainte (1).

Les différentes voûtes de l'église sont contrebutées, à l'extérieur, par un grand nombre d'arc-boutants de différentes hauteurs, opposant leur résistance à l'effort de la poussée, moyen constamment employé par les Goths, et qui, par le peu d'épaisseur de leurs murs, comparée à l'excessive hauteur où sont portées les voûtes, donne à leur architecture cette apparence de légèreté encore augmentée par la subdivision infinie des piliers en faisceaux de colonnes d'un très-petit diametre, dont l'apparence est continuée dans les nervures croisées de ces voûtes à l'intérieur.

Quant à l'extérieur, ces piliers sont la plupart terminés en obélisques; et les pignons, en forme de frontons très-aigus, sont évidés dans leur milieu par des roses à jour très-délicatement travaillées, dont les plus grandes ont quarante pieds de diametre; celle du côté de l'Archevêché a été reconstruite entièrement sur le

(1) *Voyez*, pour tous ces détails, tant extérieurs qu'intérieurs, la Description historique très-étendue des curiosités de l'église de Paris, telles qu'elles existerent avant la révolution. Paris, 1763.

L'auteur de cette description a beaucoup puisé *dans les Antiquités de la ville de Paris*, par Claude Malingre, historiographe du roi. Paris, 1640.

même dessin, en 1726, par Claude Pinel, appareilleur, sous les ordres de M. Boffrand, architecte du Roi.

Trois galeries forment, à différentes hauteurs, des especes de ceintures d'entrelas qui unissent ensemble toutes ces formes pyramidales, et rassurent l'œil sur leur solidité, en même temps qu'elles présentent une agréable distribution de travail et de richesse en opposition avec le lisse des murs et des contreforts. La premiere est placée au-dessus des chapelles; la deuxieme au-dessus des galeries de la nef et du chœur, et la troisieme autour du chenal du grand comble; elle sert de garantie pour faire extérieurement la visite de ce monument, et contribue à son entretien, en facilitant la conduite et l'écoulement des eaux pluviales, par une multitude de canaux et de gouttieres, qui, placés convenablement, font arriver ces eaux jusqu'au pied de l'édifice.

La charpente de cette église est en bois de châtaignier, dont on faisait beaucoup d'usage autrefois pour ces sortes de monuments. Elle a trente pieds d'élévation; la base de son triangle est de trente-sept pieds, et sa longueur de trois cent cinquante-six pieds, sur une largeur de cinquante-trois pieds, prise dans les bras de la croisée.

Il y a près d'un siecle que l'on trouva, en fouillant un caveau au-dessous du chœur, des pierres antiques chargées de sculptures et d'inscriptions curieuses, relatives aux dieux du paganisme et à la dédicace d'un autel consacré par les *nautæ parisiaci, nautes parisiens, à Jupiter, très-grand et très-bon.*

Les dessins qu'en a fait graver Montfaucon, dans son recueil, ne sont point exacts; il faut recourir, pour en avoir une juste idée, aux planches qui accompagnent la dissertation placée à la tête de l'Histoire de Paris, commencée par dom Félibien, et continuée par dom Lobineau, savants bénédictins; et, si l'on veut approfondir cette étude, on peut consulter aussi l'introduction au Voyage pittoresque de la France, dont j'ai déja parlé, et où les opinions diverses des savants qui ont expliqué ces antiquités, au nombre desquels est le célebre Léibnitz, sont judicieusement examinées. Il résulte de cet examen approfondi, que ces nautes parisiens, étaient probablement les *chefs* ou *magistrats du corps des marchands, par eau, de la ville de Paris,* appelés depuis *municipaux* ou *chefs de la bourgeoisie,* et juges en matiere de commerce: et que ce corps de marchands avait déja de la consistance sous les regnes des premiers Césars, puisque l'inscription de cet autel gaulois se rapporte à l'empereur Tibere.

Le chœur de l'église de Notre-Dame était anciennement orné de sculptures en pierre, représentant, à l'intérieur, l'histoire de la Genese, exécutée, en 1303, aux frais du chanoine Fayet; et, à l'extérieur, l'histoire du nouveau Testament. Ces anciennes sculptures de l'extérieur du chœur se voient encore. On lisait autrefois au bas les noms de *Jean Ravy et Jean Bouthelier* son neveu, maçons de Notre-Dame: ce dernier avait achevé ces ouvrages en 1351.

Louïs XIV avait fait décorer l'intérieur du chœur en sculptures, boiseries, marbres, bronzes, peintures,

avec la magnificence qu'on y remarquait avant la révolution, et dont il reste encore aujourd'hui quelques traces. Les dégradations que cette église a éprouvées depuis, ont été en grande partie réparées : l'autel a été refait en marbre, sur mes dessins; et l'auguste cérémonie du sacre de l'empereur Napoléon, dans ce temple, par le pape Pie VII, n'a pas peu contribué au rétablissement de l'édifice dont la décoration intérieure a beaucoup gagné par la suppression du jubé, et des chapelles adossées aux deux premiers piliers du chœur qui empêchaient de jouir de l'ensemble de ce monument. Les tableaux, dont la nef était ornée, vont lui être rendus. Mais on regrettera toujours que ces peintures, ainsi placées, coupent désagréablement l'architecture, et ne soient point adaptées aux murs mêmes de l'église et à ses voûtes, comme les belles fresques que l'on admire dans presque toutes celles d'Italie, en comparaison desquelles les églises de France sont si pauvres et si mesquinement décorées.

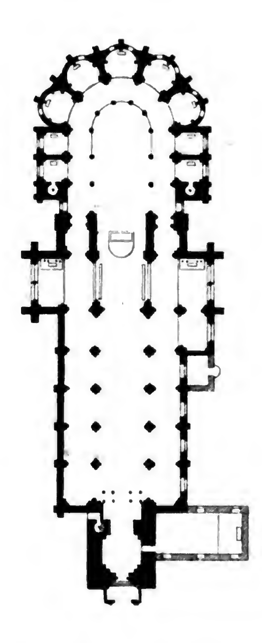
Les anciens vitraux, peints avec beaucoup d'art, ont été réparés, en 1752, par Pierre Leviel, vitrier, auteur d'un traité sur ce genre de peinture, dont il a recherché les divers procédés que l'on croyait perdus.

Il faut excepter du nombre des tableaux qui vont être rendus à l'église de Notre-Dame, le martyre de Saint-Pierre, par S. Bourdon, et la prédiction de Saint-Paul à Ephese, par Le Sueur. Ces tableaux qui passent pour être les chefs-d'œuvre de ces deux maîtres, restent au Musée Napoléon, où ils servent à établir le pa-

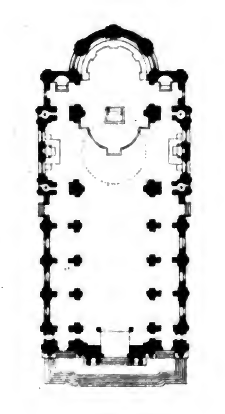
rallele entre l'école française et les écoles italienne et flamande.

Observation générale.

Pour ne pas répéter sans cesse une observation qui reviendrait trop fréquemment, on avertit que plusieurs des antiquités et autres monuments historiques, épitaphes, bustes, médaillons, etc., cités ou décrits comme ayant existé dans les différentes églises de Paris, ont été conservés, et se voient aujourd'hui au Musée des Monuments français.



Plan de l'Eglise S.t Germain des Prés.



Plan de l'Eglise des Jésuites.

Landon direx.t

ABBAYE ROYALE

DE

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS,

Aujourd'hui l'une des vingt-sept Succursales des douze paroisses de Paris.

CETTE église, que l'on croit avoir été bâtie sur les ruines d'un temple d'Isis (1), est une des plus anciennes de Paris; et son nom prouve assez que, dans son origine, elle était située dans la campagne, et hors de l'enceinte de la ville, ayant elle-même ses fossés et son enceinte particuliere, droit de justice, et plusieurs autres prérogatives seigneuriales, qui, peu à peu s'éteignirent, lorsque Philippe Auguste, par une nouvelle enceinte de Paris, eut réuni l'université à la Cité, et que le faubourg Saint-Germain fit partie de cette capitale.

Le roi Childebert, fils de Clovis, en fut le fondateur, comme il l'avait été de Notre-Dame, trente-six ans auparavant, et la dédia, en 558, à Sainte-Croix et à Saint-Vincent, pour y déposer les reliques de ce saint,

(1) La statue de cette divinité de l'Egypte avait été conservée comme objet de curiosité jusqu'en 1514; un abbé la fit briser, parce qu'on l'honorait comme une sainte.

et une portion de la vraie croix qu'il avait apportée d'Espagne. La même année il fut enterré dans cette église. Il était représenté en bas-relief sur son tombeau, placé au milieu du chœur, la couronne sur la tête, vêtu du manteau royal, et montrant avec son sceptre le modele de l'église qu'il tenait sur son bras droit. Auprès de lui était une autre tombe, au-dessus de laquelle était peinte sur un des piliers la figure en pied de son épouse, avec cette inscription: *Cy gist Wltrogothe, royne de France.* On la croit originaire d'Espagne, et l'histoire la représente comme une princesse bonne, pieuse et charitable.

« On y voyait aussi le tombeau de Chilpéric, qua-
« trieme roi des Français, fils de Clotaire Ier, et neveu
« de Childebert, fondateur de ce même monastere, et
« pere de Clotaire II, de ce nom, ensépulturé à l'oppo-
« site de ce lieu, lequel il engendra de Frédegonde, et
« régna 22 ans, décédant par homicide l'an 587. »

Près du grand autel on voyait une autre tombe, sur laquelle était gravée en travail, imitant la marqueterie:

« Frédegonde, royne de France, femme de Chil-
« péric, qui décéda à Paris l'an 601. »

De l'autre côté du chœur, vers le midi, était enterré, ainsi que le portait l'inscription:

« Clotaire II de ce nom, roi de France, fils de Chil-
« péric et de Frédegonde, ensépulturés à l'opposite
« d'ici, et pere de Dagobert, fondateur de l'abbaye de
« Saint-Denis; lequel Clotaire n'avait que quatre mois
« d'âge quand son pere fut tué, et mourut, ayant
« régné quarante-quatre ans, l'an 630. »

Un peu plus haut, en approchant des marches du grand autel, était la tombe de sa femme:

« Bertrude, royne de France, femme de Clotaire II, « mere du roi Dagobert, fondateur de l'abbaye de « Saint-Denis. »

Plusieurs autres princes, rois et reines, eurent leurs tombeaux dans cette église; mais ils furent démolis et rasés par les Normands, dans le neuvieme siecle. On cite, entre autres, ceux de Chrodesinte et Chroberge, filles du roi Childebert Ier et d'Ultrogothe.

Mérovée et Clovis, enfants du roi Chilpéric, et de la reine Audouëre, que la sanguinaire Frédegonde, leur marâtre, fit mourir.

Childeric II, fils de Clovis II, et sa femme Blithilde qui était enceinte, lorsque Bodille, gentilhomme de Franconnie, le tua dans la forêt de Chelles, dite depuis de Bondi, en 679.

On y voyait aussi les tombeaux d'Eleuthere, pere de Saint-Germain, évêque de Paris, et d'Eusébie sa mere.

Tous ces tombeaux, ravagés par les Normands, avaient été rétablis dans des temps plus modernes, et particulièrement en 1653, avec les inscriptions que l'on vient de rapporter.

La plus ancienne des tombes que l'on y voyait dans sa position primitive, était celle de *Morard, abbé*, mort en 1014. Elle était placée à l'entrée du chœur, du côté du grand autel.

Cet abbé fit bâtir entièrement l'église qui avait été trois fois brûlée et ruinée par les Normands; il érigea

aussi la tour et y plaça des cloches, le tout des deniers du roi Robert.

On y voyait encore les tombeaux de plusieurs anciens abbés, et de leurs parents, ainsi que ceux de plusieurs personnages illustres, bienfaiteurs de cette église, et dont il serait trop long de rapporter les noms. (*Voyez*, pour tous ces détails, les Antiquités de Paris, par Malingre, déja citées). Plusieurs sont conservés au Musée des Monuments français. Cette église renfermait un grand nombre de châsses et de reliques richement montées, et composant un trésor précieux. Plusieurs de ces reliquaires, statues, et vases d'argent, exécutés depuis 1600 jusqu'à 1611, ont coûté, suivant la façon et la grandeur des pieces, 37 liv. 10 s. tournois le marc, 30 liv. 24 liv., etc. Le réfectoire de cette abbaye et la chapelle de la Vierge, qui furent bâtis en 1239 et 1245, par le même architecte, Pierre de Montereau, mort en 1266, étaient remarquables par la légèreté de leur construction. Ils ont été vendus et démolis pendant la révolution, et l'on a ouvert de nouvelles rues sur leur terrain. On y voyait les tombeaux de dom Mabillon et de dom Bernard de Montfaucon, célebre auteur de l'Antiquité expliquée (*Voyez* dans son premier volume ce qui a rapport à l'abbaye Saint-Germain). La bibliotheque, très-célebre et riche en manuscrits précieux, contenait environ cent mille volumes imprimés, et quinze à vingt mille manuscrits orientaux, grecs, latins et français. Elle a été incendiée peu de temps après, et plusieurs de ces manuscrits et de très-anciennes éditions ont été consumés; les autres sont réunis à la bibliotheque royale.

Il y avait aussi un cabinet d'antiques, qui fut commencé par dom Montfaucon, et un d'histoire naturelle, dont plusieurs pieces ont été réunies aux collections nationales.

Cette église est donc recommandable par les traces d'une véritable antiquité, que l'on retrouve encore dans la construction des anciennes tours, et dans quelques sculptures des chapiteaux des colonnes, dans l'intérieur de l'église, tous variés de forme, et dont le travail peut donner l'idée de celui des Egyptiens, pour quelques parties d'ornement; d'autres tiennent au style grec des temps bas; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, sont tout-à-fait du genre gothique.

Le pavement, et plusieurs sculptures curieuses qui existaient dans les chapelles autour du chœur, ont été dégradés avec fureur pendant la révolution; ce n'est que depuis peu que d'utiles réparations y ont été faites, et qu'elles se continuent avec zele par les soins du pasteur, et des administrateurs de la fabrique.

On voyait autrefois dans la nef huit grands tableaux de l'école française, il n'en reste que deux placés aujourd'hui de chaque côté du chœur; l'un est de Bertin, l'autre de Le Clerc, artistes d'un ordre inférieur: quelques copies médiocres ornent les chapelles latérales.

Les principaux autels viennent d'être rétablis, sinon avec la richesse qui distinguait ceux qu'on a détruits (1), du moins avec décence et dans un goût pur et simple.

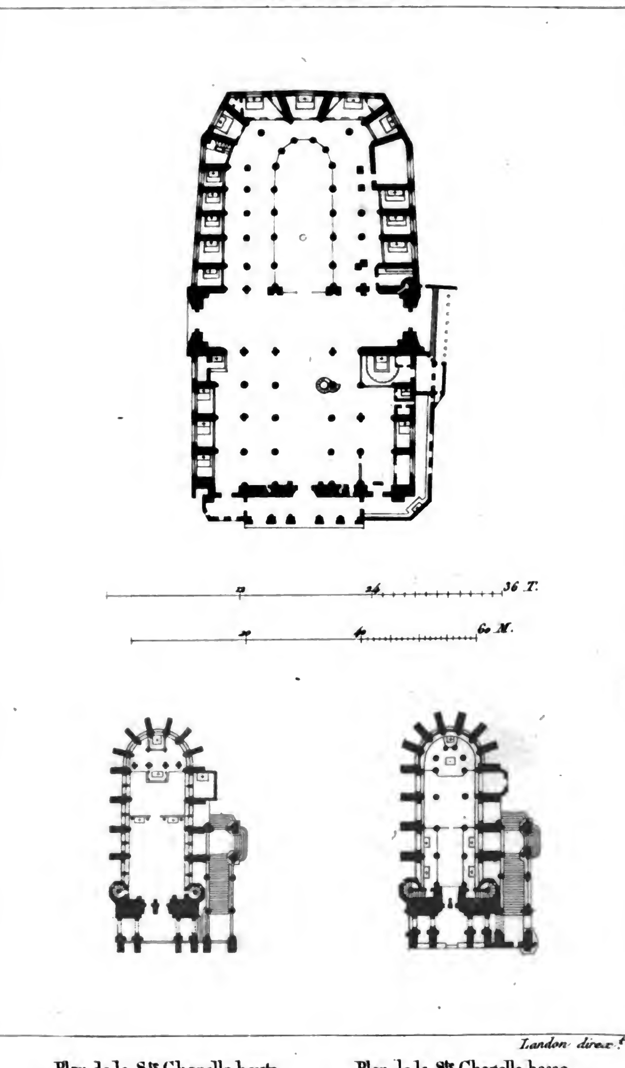
(1) Le maître autel était décoré de six grandes colonnes antiques de Chipolin, transportées de *Lepis Magna*, ville de la côte

Le Pape pie VII a posé, l'année derniere, lors de son voyage à Paris pour le sacre de l'Empereur, la premiere pierre de l'autel de la chapelle de la Vierge, derriere celui du chœur; et la chapelle de Sainte-Marguerite, élégamment ornée par P. Bullet, vient d'être rendue à sa premiere décoration.

Le portail du côté du couchant, trop resserré et obstrué par les maisons voisines, n'a pas la majesté qu'il devrait avoir; l'élévation prodigieuse de son clocher en forme de tour, accotée par de hauts contreforts, lui donnant autant le caractere d'une forteresse que celui d'une église. Un autre petit portail, au midi, présentait, avant la révolution, quelques détails de sculpture assez curieux. On ne donne point ici la gravure de ces deux façades, elle n'offrirait aucun intérêt.

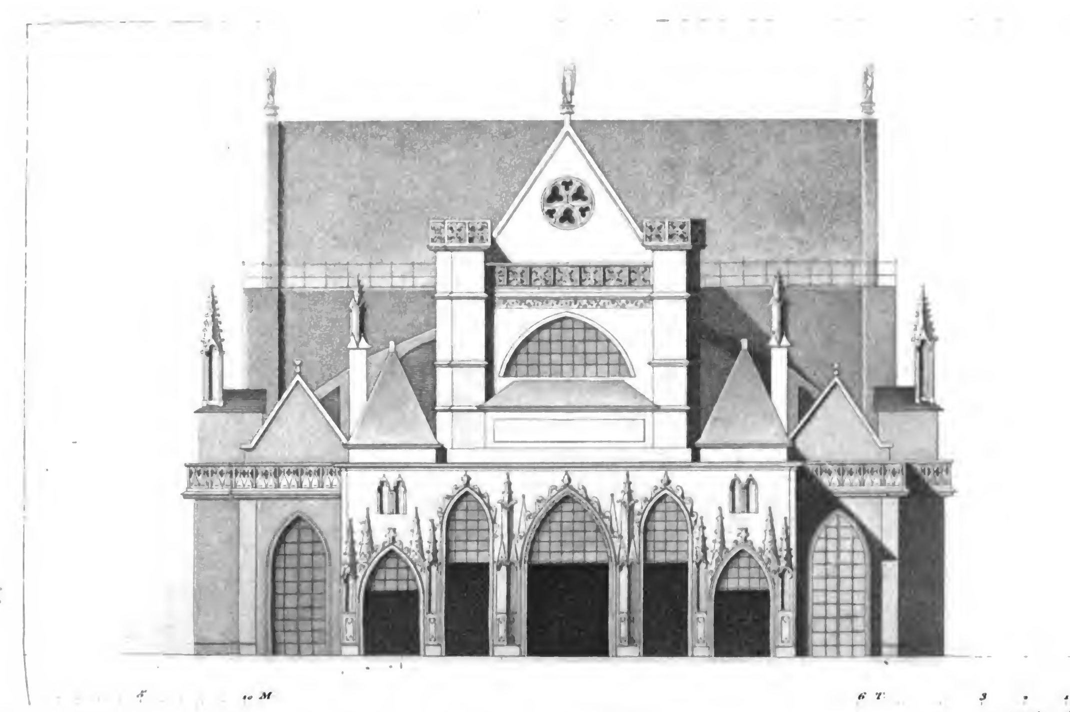
d'Afrique, près d'Alger, du nombre des quarante que M. de Seignelay, ministre de la marine, y fit enlever apres un tremblement de terre.

Plan de S.t Germain l'Auxerrois.



Landon direx.t

Plan de la S.te Chapelle haute. Plan de la S.te Chapelle basse.



ÉGLISE PAROISSIALE

DE

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS,

SITUÉE DEVANT LE LOUVRE.

C'EST encore à Childebert et à Ultrogothe son épouse que l'on doit la fondation de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Vincent, qui depuis, a pris le nom de Saint-Germain, évêque d'Auxerre, si l'on en croit une inscription qui accompagnait deux statues que l'on disait être les leurs, et qu'on voyait sur le portail ; d'autres attribuent à Chilpéric Ier cette fondation. Le portail actuel ayant été rebâti en 1435, ces statues et l'inscription ne peuvent être une preuve assez authentique ; il n'a, d'ailleurs, jamais été terminé, et il est facile de voir sur l'élévation que toutes les parties supérieures et pyramidales y manquent entièrement. On ne sait pas précisément en quel temps elle changea de nom ; mais dès l'an 885 elle s'appelait Saint-Germain-le-Rond, peut-être à cause de sa forme primitive, ou de celle des fossés qui l'entouraient : la rue qui passe aujourd'hui sur leur emplacement, en

a conservé le nom de rue des Fossés-Saint-Germain.

Cette église, qui portait le titre de paroisse dès le sixieme siecle, fut pillée et ruinée par les Normands, et rebâtie par le roi Robert, au commencement du onzieme siecle; le chœur fut encore rebâti dans le quatorzieme, puis la nef fut achevée en 1423, sous le regne de Charles VII.

En 1560, un arrêt du parlement permit la clôture du cloître; et Henri III prit, en 1581, sous sa sauvegarde et protection, les personnes et les biens de MM. de Saint-Germain, comme premier paroissien de cette église, fondée par les rois ses prédécesseurs. Pierre Lescot et Jean Goujon décorerent l'intérieur, suivant le goût d'alors, d'un jubé magnifique; on y remarquait sur-tout un christ au tombeau, bas-relief d'une exécution admirable. En 1607, fut construit sur le terrain de ce cloître, un réservoir pour les eaux de la pompe du Pont-Neuf, aujourd'hui la Samaritaine; et une galerie couverte, voisine du grand portail, servant de chapelle de la communion.

La célebre Gabrielle d'Estrées logeait dans la maison du doyen du chapitre, et y mourut la veille de pâques, en 1599.

De 1607 à 1623, l'église a reçu de grands embellissements dans l'intérieur, en menuiserie, peintures, bronzes, marbres précieux et dorures; un autel magnifique orné de six colonnes de porphyre, enceint d'une balustrade de marbre blanc et de cuivre, etc.

Toutes les voûtes ont été peintes d'azur semées de fleurs de lis d'or.

Une nouvelle restauration de cette église a été faite en 1746, un an après la réunion de ce chapitre à celui de Notre-Dame, sur les dessins de M. Baccari, architecte; le jubé fut abattu, ainsi que le lambris qui fermait le chœur; les piliers gothiques reçurent une forme moderne. MM. Gois et Mouchi, sculpteurs du roi, ajouterent une statue de Saint-Vincent et de Saint-Germain à plusieurs sculptures modernes dont ce chœur fut décoré; il fut enceint d'une grille à hauteur d'appui en fer poli et bronze doré, de la plus belle exécution, par M. Deumier, très-habile serrurier.

De riches tableaux de Jouvenet, Coypel, Lebrun, Bon Boulogne, Philippe de Champagne et autres maîtres, ornerent la nef de l'église paroissiale du Louvre, dont Perrault et Lebrun avaient dessiné le banc de l'œuvre. Cette restauration, en changeant le style de la décoration du chœur, ne lui ôta rien de sa richesse. La plupart des artistes logés au Louvre, et paroissiens de cette église, s'empresserent à l'envi d'y consacrer quelques-uns de leurs chef-d'œuvres. MM. Vasse et Vien y placerent de leurs ouvrages à côté de ceux des maîtres qui les avaient précédés; enfin, lorsqu'on visitait cette paroisse avec attention, on y découvrait plusieurs monuments et cénotaphes, dont les noms célebres et l'exécution recommandable attiraient les regards, et commandaient le respect pour les vertus et les talents réunis.

Tels étaient, celui de l'épouse d'Israël Silvestre, fameux dessinateur et graveur d'architecture, mademoi-

selle Selincart, dont la tête, peinte sur marbre par Lebrun, était remplie d'expression;

Le cénotaphe antique de porphyre de Philippe de Thubieres, comte de Caylus, célebre par son amour pour les arts et pour l'antiquité, dont il a défriché, l'un des premiers, les champs ténébreux; dessinateur et graveur de plusieurs planches, dans ses propres ouvrages, mort en 1763, à l'âge de soixante-treize ans.

Avant eux, y avaient été inhumés et illustrés par des monuments et des inscriptions, le chancelier Pompone de Bellievre, surnommé le Nestor de son siecle, mort en 1607; son fils et son petit-fils;

Concino Concini, autrement nommé le maréchal d'Ancre, célebre par ses excès et par la mémorable vengeance d'un peuple furieux; la famille de Phélipeaux depuis 1621, celle d'Aligre depuis 1635.

Sur chacun des piliers ou des murs de cette église, enfin, on pouvait lire des noms célebres dans les lettres, les sciences ou les arts (1). Ainsi, le poëte Malherbe, André Dacier et Anne Lefevre son épouse; Stella, peintre; Sarrazin, sculpteur; Levau, architecte; Warin, peintre sculpteur et fondeur; Claude Balin, orfevre; Israël Silvestre; Mellan, graveur; Desjardins, sculpteur; d'Orbay, architecte, qui bâtit le dôme des Quatre-Nations; Guillaume Sanson, géographe; Noël

(1) J'ai recueilli la plupart de ces citations dans Piganiol de la Force, et dans la Description de Paris, ou le Guide des étrangers, par M. Thierry, qui les a rassemblées lui-même avec beaucoup de soin, pour composer son ouvrage, d'autant plus curieux maintenant, que ces monuments sont déplacés, ou anéantis.

Coypel, peintre; Houasse, peintre, directeur de l'académie de Rome; Berain, dessinateur; Santerre, peintre de l'académie; Coysevox, statuaire; Antoine Coypel, peintre, etc., etc., y étaient inscrits.

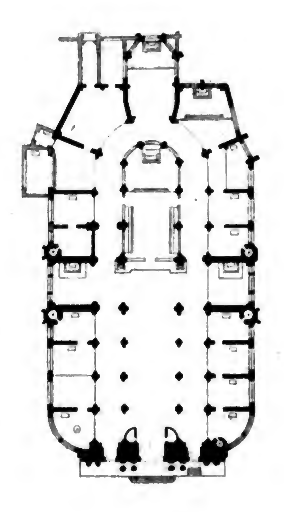
Si tous ces monuments sont détruits ou dispersés, quelle main généreuse, amie des grands talents, des vertus et des arts, fera de nouveau graver sur le marbre tant de noms illustres, et transmettra ces monuments des derniers siecles à la postérité, sous ces mêmes voûtes, où peut-être viennent planer encore les mânes de tous ces hommes célebres, pour chercher un asile et des autels expiatoires!

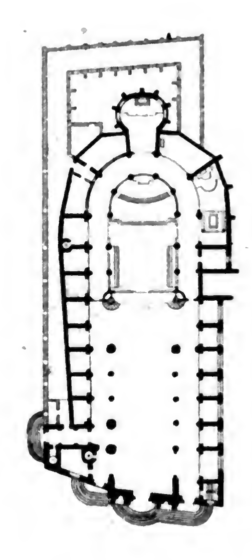
O vous, esprits fanatiques et égarés, qui avez osé troubler le silence et violer la paix des tombeaux, ne vous opposez point à cet acte de justice que réclament aujourd'hui la religion et la philosophie, l'ordre social, les bonnes mœurs, le progrès des arts et des sciences! Et vous, magistrats du peuple, qui voulez honorer ceux de vos contemporains qui firent le bien et la gloire de leur pays, remettez en honneur tous ces noms effacés, rassemblez les débris épars de ces monuments funebres, et consacrez-les religieusement aux siecles à venir.

On a long-temps projeté de bâtir un nouveau portail à cette église dont la façade eût fait le fond de la place du Palais du Louvre. Mais il paraît que la place ainsi limitée, n'offrant pas une étendue proportionnée à celle de la colonnade, sera agrandie en profondeur, et que l'église sera démolie.

La rue projetée par Perrault sur l'axe du Louvre, et se prolongeant jusqu'à la porte Saint-Antoine, doit aussi être ouverte, pour donner de ce côté des abords convenables au plus beau Palais de l'Europe.

6






Google



Landon direx.t

Portail de S.t Etienne du Mont.

ANCIENNE ÉGLISE
DE
SAINTE-GENEVIEVE,
ET
SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

SAINTE-GENEVIEVE mourut à Paris le 3 janvier 512, la premiere année du regne de Childebert, et fut enterrée par l'ordre de ce roi dans la chapelle basse de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, qui, depuis, a pris le nom de cette sainte, et que Clovis avait fondée et enclose de murs, à la sollicitation de la reine Clotilde et de Sainte-Genevieve elle-même. Saint-Remy, évêque, l'avait consacrée sous le nom de Saint-Pierre et Saint-Paul; et le roi Clovis y fut inhumé : on lisait sur le tombeau, où sa figure en pied était sculptée : *Clovis, Ier roi chrétien.* Sa femme et sa fille y furent aussi enterrées, ainsi que Théobald et Gontran, enfants de Clodomir, roi d'Orléans, tués par leurs oncles Childebert et Clotaire.

En 1242, la châsse qui contenait ses ossements fut refaite à neuf avec beaucoup de magnificence, et placée au-dessous du maître autel. Elle revint à 771 livres parisis, non compris 40 livres qui furent payées de-

puis pour le tabernacle et les chiens de cuivre qui soutenaient cette châsse. Il est dit qu'on y employa neuf vingt treize marcs et demi d'argent qui coûterent 435 livres, à raison de 45 sous parisis pour marc; et 8 marcs d'or qui couterent 136 livres parisis, à raison de 16 livres pour marc. La façon et les pierres précieuses furent payées à part 200 livres parisis. Cette châsse fut depuis refaite avec plus de magnificence en vermeil par le cardinal de la Rochefoucault, grand aumonier, aidé des libéralités de Marie de Médicis. Le grand autel et le tombeau de Clovis furent également reconstruits et très-richement décorés par ses soins.

Clovis avait un palais qu'il habitait auprès de cette église, et que l'on croit avoir été situé sur le terrain maintenant occupé par l'abbaye. Le pape Eugene III, réfugié en France, y logea en 1146, sous le regne de Louis VII, dit le jeune: on croit que le roi Robert avait fait bâtir le cloître, parce qu'on y voyait sa statue et celle de Clovis qu'il avait fait ériger. Il fut depuis rebâti par le même cardinal.

On conserva toujours par respect religieux l'ancien caveau, où les fideles s'étaient rassemblés secrètement dans les temps de persécution, et où la sainte fut enterrée: l'on ne sait à quelle antiquité remonte la premiere construction de ce caveau qui a été entièrement rebâti et décoré par le cardinal de la Rochefoucault. On a aussi pratiqué de beaux escaliers pour y descendre, ils sont symétriquement placés aux deux côtés de la porte du chœur, et près d'un jubé découpé en pierre avec beaucoup de délicatesse. Il y en avait

de semblables aux églises de Saint-Denis de la Chartre, de Notre-Dame-des-Champs, de Saint-Cloud et de Saint-Marcel, etc. L'abbaye de Sainte-Genevieve a été plusieurs fois pillée et brûlée par les Normands, dont les diverses incursions se firent principalement en 846, 884 et 892, pendant les regnes de Charles-le-Chauve, Louis-le-Begue, Louis et Carloman, Charles-le-Simple et Louis-le-Fainéant; l'on ignore en quelle année et même sous quel regne l'ancienne église actuelle fut achevée; on sait seulement que c'est dans le IXe siecle, mais il paraît qu'elle fut rebâtie ou réparée à neuf dans le XIIIe ou XIVe siecle. Elle fut magnifiquement décorée de marbres précieux et de tableaux par le même cardinal déja cité. Ce fut en 1229 que l'on porta, pour la premiere fois, la châsse en procession, pour faire cesser la peste ou fievre des ardents. Dans la chapelle derriere le grand autel, et qui forme le rond point de l'église, on voyait cinq autres châsses qu'avait fait faire Philippe-le-Bel, abbé; savoir, celle de Sainte-Clotilde, femme de Clovis; elle était en vermeil; les autres, en bois doré, renfermaient les corps ou les reliques de Saint-Ceran, évêque de Paris; de Sainte-Alde, compagne de Sainte-Genevieve, et de divers autres saints. En 1483, le tonnerre tomba sur le clocher de l'église de Sainte-Genevieve, brûla toute la charpente, qui, dit-on, avait duré neuf cents ans, et fondit tout le plomb, et même les cloches.

L'église de Saint-Etienne-du-Mont, qui lui est contiguë, fut également bâtie peu après le regne de Clovis, et subsista jusqu'au temps de François Ier qui la

fit rebâtir avec magnificence; mais son portail ne fut érigé qu'en 1610. La reine Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV, en posa la premiere pierre (1).

L'architecture de Saint-Etienne-du-Mont a joui d'une très-grande réputation; la coupe extraordinaire et très-adroite de son jubé en pierre, et des deux escaliers qui y conduisent, y a toujours attiré la foule des curieux; il est orné de figures sculptées par Biard pere. On admire aussi la sculpture de la frise du portail, qui, bien qu'un peu confuse, tient cependant du style antique et des riches ornements de l'ancienne Rome.

L'intérieur n'était pas moins recommandable autrefois par les belles et nombreuses sculptures de Germain Pilon, par un beau tableau de Le Sueur, dont les cendres reposent sous ces voûtes élégamment ornées de tout ce que l'art de la coupe des pierres peut offrir de délicat et de recherché. On peut y admirer encore une chaire à prêcher, sculptée en bois, d'un dessin mâle et fier, et d'une belle exécution, par Claude l'Estocard, sur les dessins de Laurent de la Hire, habile peintre.

Cette église avait l'avantage de conserver les restes mortels de plusieurs génies du premier ordre:

(1) Cette paroisse, dépendante de l'évêque de Paris, par décision du pape Honoré III, devait néanmoins, sur ses revenus, pourvoir à l'entretien de vingt personnes de l'abbaye de Sainte-Genevieve.

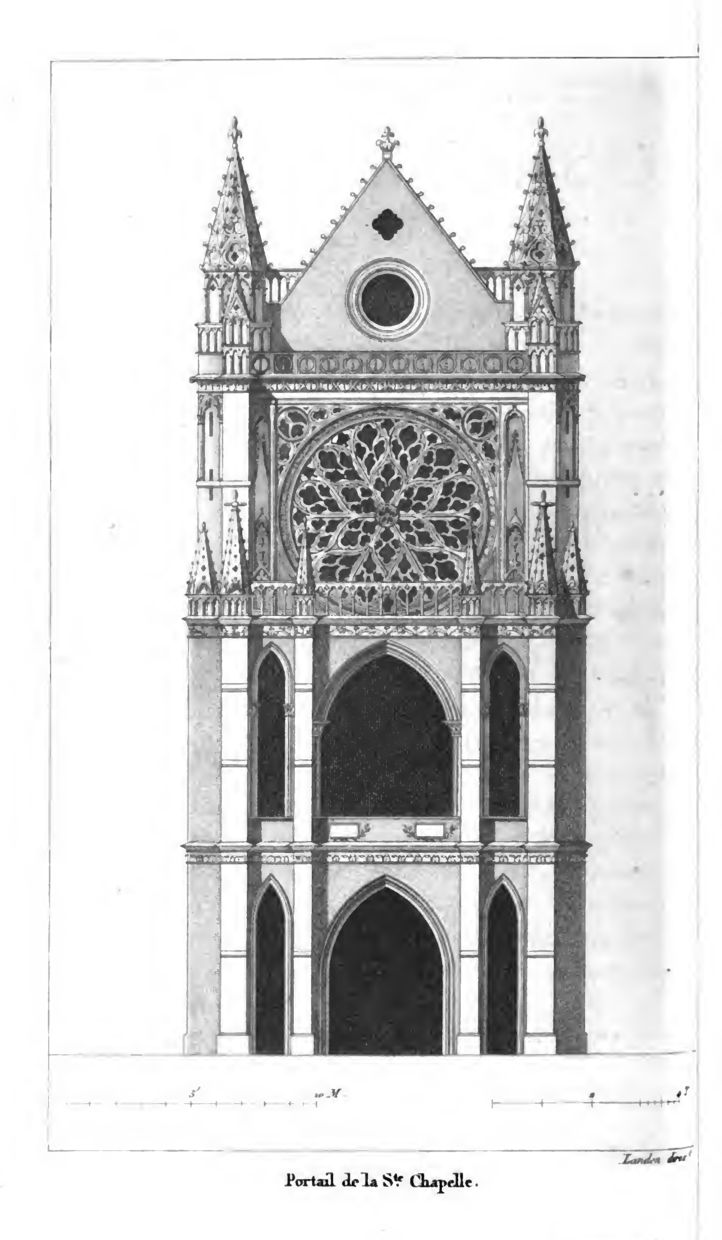
Blaise Pascal, Jean Racine et Eustache Le Sueur. On peut inscrire honorablement après ces grands noms, Tournefort, célebre botaniste, et Pierre Perrault, frère de l'architecte, homme de lettres, auteur de mémoires curieux et fort estimés sur les beaux-arts.

Quel monument peut être plus riche en illustres souvenirs, sur-tout si l'on y joint le tombeau de Descartes, dont l'épitaphe se voyait sur un des piliers de la nef, à droite en entrant, dans l'ancienne église de Sainte-Genevieve, si voisine de celle-ci, qu'on pouvait les regarder autrefois comme ne faisant qu'un seul et même temple, d'autant qu'il y avait, à l'intérieur, et par l'église basse, un passage de communication ! Nous ajouterons à ce que nous avons déja dit sur l'ancienne châsse, que l'on en attribuait l'exécution très-soignée dans un genre gothique à Saint-Clair, orfevre ; qu'elle fut ensuite enrichie de présents en pierreries par plusieurs rois et reines de France ; et qu'Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, y consacra un bouquet de diamants. Cette châsse, qui fut brisée et fondue pendant la révolution, était supportée par quatre figures de vierge d'une grande proportion sur quatre colonnes de marbre, dont deux de breche d'Alep.

On remarquait aussi un très-riche tabernacle au-dessus du maître autel, enrichi de pierres précieuses, telles que jaspes, agathes, lapis et grenats, pour la taille desquelles il existait autrefois aux Gobelins une manufacture établie par nos reines de la maison de Médicis, à l'instar de celles de Venise et de Flo-

rence, mais qui fut négligée, et tomba sous la minorité de Louis XIV.

Ce tabernacle, ainsi que plusieurs embellissements dont nous avons déja parlé, avait été érigé aux frais du cardinal de la Rochefoucault, abbé commandataire de cette abbaye, dont on voyait le tombeau sculpté par Philippe Buyster, habile sculpteur, dans une chapelle près de la sacristie. Ce prélat était représenté à genoux sur un sarcophage de marbre noir. On remarque aussi dans la maison abbatiale, dont on vient de faire un lycée pour l'instruction de la jeunesse, le grand escalier, dit de la Vierge, d'une disposition singuliere et assez pittoresque, mais qui produirait beaucoup plus d'effet s'il était exécuté sur une plus grande échelle. La bibliotheque publique, que l'on peut visiter tous les jours, est imposante par sa forme et son étendue; elle contient environ quatre-vingt mille volumes et deux mille manuscrits; elle est aussi décorée des bustes en marbre, ou des modeles en plâtre des auteurs célebres, par Coyzevox et Girardon, décoration qui manque à la bibliotheque impériale, mais qui sans doute y sera ajoutée lors de sa translation au Louvre.



Portail de la Ste Chapelle.

LA SAINTE-CHAPELLE.

On attribue la fondation de la Sainte-Chapelle du Palais, au roi Robert, fils de Hugues Capet : elle ne fut d'abord qu'un simple oratoire pour les chevaliers de l'ordre de Notre-Dame de l'Etoile ; Louis VI, dit le Gros, ajouta à cette fondation ; Philippe-Auguste, à ce qu'il paraît, commença sa reconstruction ; mais ce fut Saint-Louis qui la rebâtit en entier dans sa forme actuelle, en 1245. Elle fut achevée en 1248, pour y déposer les reliques qu'il apporta de la Palestine, et celles qu'il acheta à Venise. Elle fut érigée sur les dessins de Pierre de Montreuil, célebre architecte, qui bâtit aussi celle du château de Vincennes. Philippe III, fils de Saint-Louis, y épousa Marie de Brabant, en 1274 ; et Philippe-le-Bel y fit déposer le chef de Saint-Louis en 1306.

Cette chapelle est à deux étages (1) ; le bas servait de paroisse pour les habitants de la Cour du Palais. Elle est travaillée avec toute la délicatesse d'une châsse, en orfévrerie ; ce qui fait penser que Raoul, l'orfevre, ennobli par Philippe-le-Hardi, pourrait avoir dirigé l'exécution des ornements, ou peut-être exécuta-t-il

(1) Voyez les plans, planche 4, page 59.

seulement le modele de l'édifice en vermeil, enrichi de pierreries, qui servait de tabernacle sur le maître autel. Le trésor de cette église renfermait, entre autres curiosités, le célebre camée de l'apothéose d'Auguste, le plus grand que l'on connaisse. Il est d'une sardonix de trois couleurs, et le travail répond à la beauté de la matiere; il avait éprouvé une fracture lors de l'incendie de la Sainte-Chapelle, en 1630. C'est le même qui, depuis, déposé au cabinet des antiques de la bibliotheque royale, y avait été volé, et vient d'être retrouvé.

Un buste de l'empereur Titus, en agathe, formait la pomme du bâton du chantre; on y avait ajouté deux bras en vermeil, dont l'un tenait une croix, et l'autre la couronne d'épine, pour rappeler l'image de Saint-Louis, principal fondateur de cet élégant édifice, le plus précieusement exécuté de tous ceux de ce genre à Paris. Les peintures des vitraux qui sont très-élevés, sont aussi très-belles.

On admirait dans l'église haute une figure représentant Notre-Dame-de-Pitié, chef-d'œuvre de Germain Pilon; et c'est dans un des caveaux de l'église basse, que fut enterré le célebre Boileau Despréaux.

Cet édifice est aujourd'hui destiné à l'usage d'archives, où les papiers sont conservés avec beaucoup d'ordre; ils occupent une très-grande partie de la hauteur, dans un corps d'armoires formant une galerie de colonnes agréablement distribuée. La fleche qui a été démolie peu de temps avant la révolution, était un chef-d'œuvre de hardiesse et de légéreté.



Landon direx.

Portail de St. Gervais.

ÉGLISE PAROISSIALE
DE
SAINT-GERVAIS ET SAINT-PROTAIS.

Cette église, très-ancienne, et dont l'époque de la fondation est inconnue, existait déja dans le VIe siecle, dans le bourg dit de la Greve (1). L'orme qu'il était d'un usage assez général de planter sur la place de l'église, et sous lequel se faisaient les publications, les jugements et autres affaires civiles, a subsisté long-temps devant le portail, et s'y voyait encore il y a vingt années, comme un objet anciennement consacré, et respectable par son antiquité.

L'église a été rebâtie en 1212; et de nouveau restaurée et agrandie en 1581; ses voûtes sont hardies et d'une grande élévation; les nervures en sont doubles et croisées avec art, plusieurs soutiennent des clefs pendantes, enrichies d'ornements divers; mais celle de la chapelle de la Vierge, placée au sommet du rond point de l'église, est sur-tout remarquable par son très-grand volume et la délicatesse de son évidement; ce qui lui donne l'apparence d'un petit temple suspendu au sommet de la voûte, avec beaucoup d'art dans l'appareil des pierres.

(1) Voyez le plan, planche 6, page 65.

Cependant, le merveilleux de ces sortes d'ouvrages qui n'étonnent que les gens peu au fait de l'art *du trait*, ou de la construction des voûtes, consiste à donner une très-grande saillie aux pierres qui composent le lanternon, ou la clef de la voûte, et à évider ensuite ces pierres pendantes à différents degrés, au moyen de la sculpture, et par des ornements de figures, ou des membres d'architecture de tout genre, dont les soutiens, déguisés avec art, font paraître l'ouvrage étonnant, et d'une exécution plus difficile qu'elle ne l'est en effet. On appelle aussi *culs de lampe* ces points de réunions des différentes nervures dans les voûtes gothiques, et souvent on leur faisait soutenir la retombée d'un ou de plusieurs arcs ogives qui paraissaient ainsi portés miraculeusement et sans aucun point d'appui.

Une précaution indispensable pour ce genre de construction, c'est de choisir la pierre avec grand soin, et de garantir le dessus de la voûte de toute filtration qui pourrait la dégrader, et causer des accidents par la chute subite de ces corps suspendus ; ce qui est quelquefois arrivé dans des commotions d'orage, ou par une détonation quelconque, et en a fait abandonner l'usage.

Le portail, dont la premiere pierre a été posée en 1616 par Louis XIII, achevé en cinq années, a été érigé sur les dessins de J. Debrosses, architecte du palais du Luxembourg et du nouvel aqueduc d'Arcueil ; il a fait dans ce portail un heureux emploi des ordres de l'architecture romaine, assemblés dans de

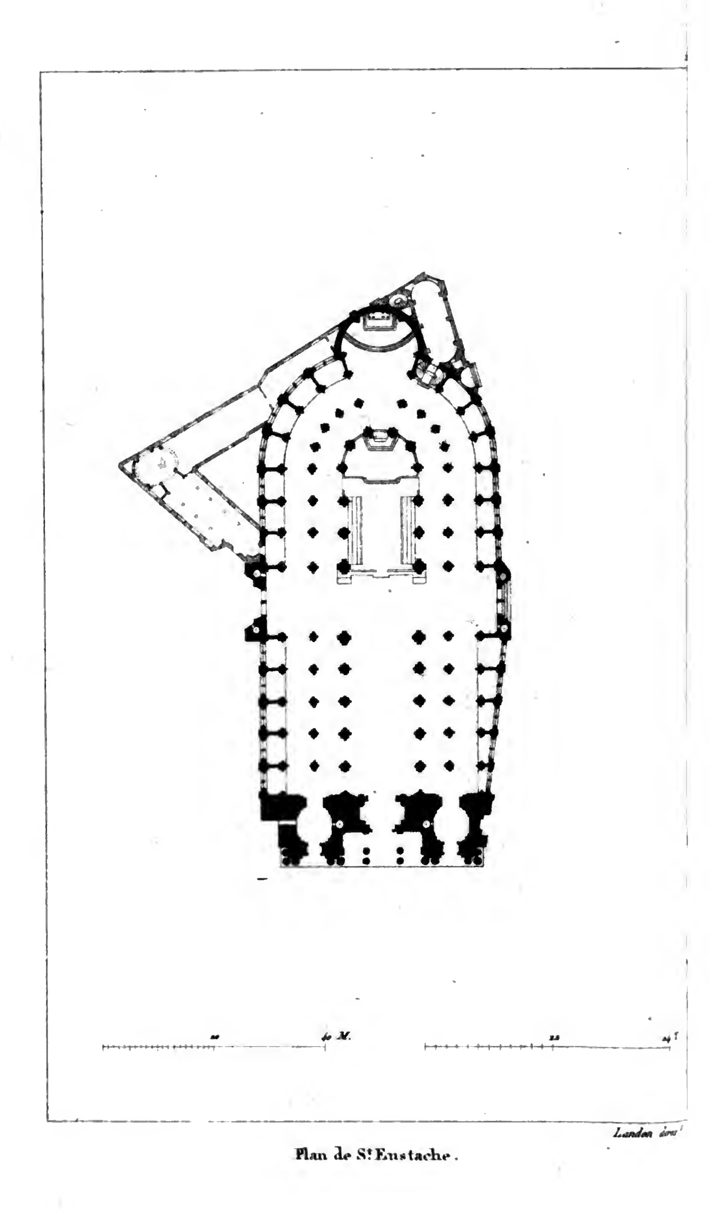
bonnes proportions, et qui présentent un caractere mâle et soutenu.

Ce portail a joui d'une très-grande célébrité, parce-que sa grande échelle, la forte saillie de ses membres opposés à la maigreur du gothique, ou à la délicatesse de petits ordres employés dans ces temps voisins de la renaissance de l'art, ont produit une forte impression. Son ensemble présente, en effet, de l'unité, de l'harmonie; et son aspect pyramidal qui plaît à l'œil, fait parcourir, avec intérêt, des détails habilement enchaînés dans une masse fiere et imposante. Depuis long-temps on desire qu'une place spacieuse permette de jouir commodément de sa vue; et l'on a lieu d'espérer que l'achevement projeté de l'Hôtel-de-Ville, qui en est voisin, lui procurera cet avantage.

On admirait dans cette ancienne église plusieurs chef-d'œuvres du pinceau de Le Sueur, qui décorent maintenant le Musée Napoléon; il y en avait aussi de fort beaux de Sébastien Bourdon et de Philippe de Champagne. Ces grands tableaux ont été exécutés en tapisseries. La peinture des vitraux, aujourd'hui très-mutilés, est de Jean Cousin, qui les a peints en 1587; ceux du chœur les plus remarquables représentent le martyre de Saint-Laurent, la Samaritaine conversant avec le Christ, et le paralytique. Un de ces vitraux a été détruit; les autres sont de Pinaigrier, qui en a peint plusieurs dans les églises de Paris et d'autres villes; quelques-uns sont datés de 1527 et 1530. Ces peintures sont aujourd'hui d'autant plus précieuses à conserver, que chaque jour elles se bri-

sent, et ne sont remplacées qu'en vîtres blanches; ce qui change totalement l'effet de lumiere, que leurs teintes coloriées rendaient mystérieux et doux. Il y avait aussi des panneaux peints en grisaille, par Perrin, sur les dessins de Le Sueur; un *Ecce Homo*, statue en pierre de Germain Pilon; le tombeau en marbre du chancelier Letellier, et celui de M. Feu, curé de cette paroisse, exécuté en stuc.

Avec quel regret ne voit-on pas aujourd'hui la plupart de ces anciens monuments, recommandables par le sujet et par une belle exécution, remplacés par de mauvaises peintures, ou par des décorations mesquines, à peine tolérables dans des églises de village!



Landon direx.[t]

Plan de S.t Eustache.



Portail de St. Eustache.

ÉGLISE PAROISSIALE
DE
SAINT-EUSTACHE.

L'église de Saint-Eustache n'était anciennement qu'une chapelle dépendante de la grande église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et dédiée à Sainte-Agnès. Cependant elle portait déja le nom de Saint-Eustache lorsque Philippe Auguste fit enceindre la ville de murs, et la porte voisine prit son nom vers l'an 1223.

Ce fut le 19 août 1532 que, le Prévôt de Paris, Jean de Labarre, posa la premiere pierre de la nouvelle église de Saint-Eustache; on se promettait alors que le monument achevé serait un chef-d'œuvre de goût et de richesse, précisément parce que le genre de son architecture s'éloignait du gothique, alors en usage, pour se rapprocher des formes antiques. Elle ne fut achevée qu'en 1642, par la protection du Chancelier Séguier, et de C. de Bullion, surintendant des finances. On trouvait alors qu'elle réunissait dans son ensemble, grandeur du vaisseau, belle disposition, richesse des matieres, chefs-d'œuvre de peinture, sculpture d'ornements délicats; et voici l'idée qu'on avait au commencement du XVIIe siecle, du portail qui existait alors:

« Le grand portail environné d'un grand circuit for-
« mé de balustres, est des plus beaux de Paris pour sa
« largeur et l'excellence de ses ouvrages taillés fort mi-
« gnonement et délicatement sur la pierre. » (1)

La hauteur prodigieuse des voûtes offre un aspect surprenant.

L'œuvre, du dessin de Cartaud, et la chaire à prêcher, exécutée sur les dessins de Le Brun, par le Pautre, avaient de la réputation comme ouvrages d'art, en menuiserie et en sculpture. Près de la chapelle de la Vierge, un monument plus recommandable attirait les regards: on y admirait le mausolée du grand Colbert, exécuté aussi sur les dessins de Le Brun, par Baptiste Tubi et Ant. Coizevox qui s'étaient efforcés d'en faire leur chef-d'œuvre; il était orné de plusieurs figures allégoriques: les arts que Colbert avait tant aimés et protégés pendant sa vie lui devaient un monument, et il l'obtint de leur reconnaissance.

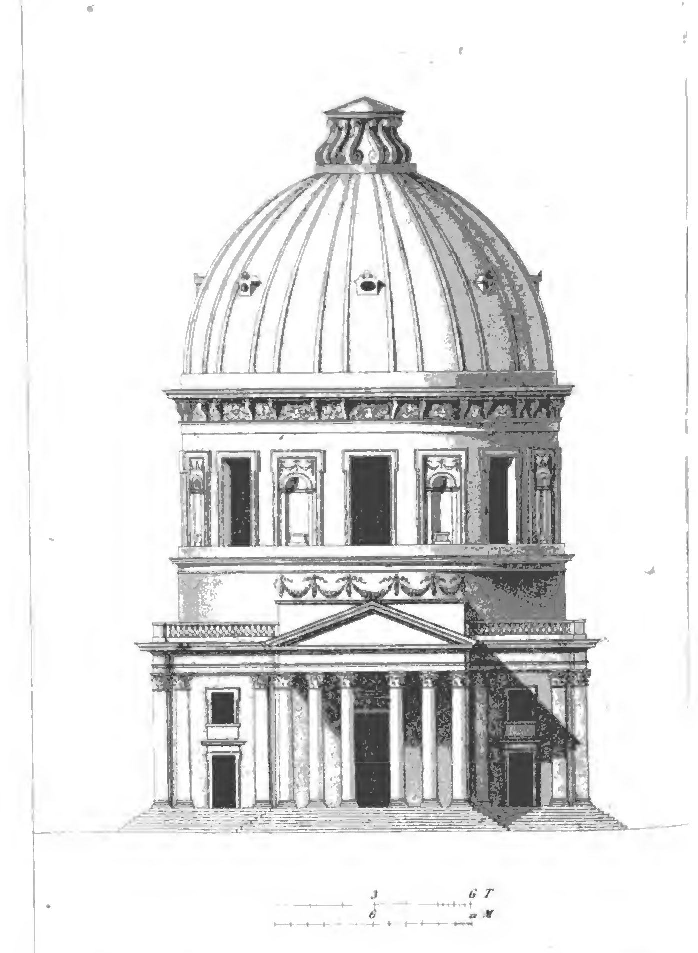
Le mausolée, de *La Chambre*, médecin du roi, mort en 1669, se voyait vis-à-vis; il était, de la main de Tubi, et, disait-on, exécuté sur les dessins du cavalier Bernin. Le garde des sceaux, *d'Armenonville* et son fils, y avaient aussi leur sépulture; enfin on y lisait avec vénération les noms du duc de *la Feuillade*, de l'amiral *Tourville*, du bel esprit *Voiture*, de *Vaugelas* le grammairien, traducteur de Quintecurce; de la *Mothe le Vayer*, précepteur du frere de Louis XIV; de *Bourzeys*, savant distingué; de *Furetiere*, de *Ben-*

(1) Antiquités de Paris déja citées.

serade, de *Homberg*, chimiste, et de Charles *Lafosse*, peintre, qui a enrichi de ses ouvrages le dôme des invalides. Mais de toutes ces épitaphes, celle qui attire le plus l'attention, est celle qui fut composée pour M. *de Chevert*, et qui se lit adossée au nouveau portail; elle se termine ainsi : *Le seul titre de Maréchal de France a manqué, non pas à sa gloire, mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modele.*

Le nouveau portail, dont les premiers fonds ont été faits par Colbert, a été érigé sur les dessins de *Mansard de Joui*, et continué après lui par *Moreau*, architecte du Roi et de la ville de Paris. La premiere pierre en fut posée en 1754, par le duc d'Orléans, et, ainsi que le portail de Saint-Sulpice, et plusieurs autres, il est resté imparfait; il est maintenant obstrué par un lourd corps-de-garde qui occupe le péristyle du bas, et bouche la principale porte d'entrée. Cette composition qu'on peut regarder comme une imitation malheureuse du portail de Servandoni, à Saint-Sulpice, n'a pour tout mérite que d'être exécuté sur une assez grande échelle; la largeur beaucoup trop considérable de ses entrecolonnements, sur-tout au second ordre, entraînera sa destruction, et déja le poids énorme de la platte-bande qui supporte le fronton, l'a fait se rompre, et semble écraser les maigres colonnes qui la soutiennent. Le genre de cette architecture massive, et qui n'est ni antique ni moderne, n'a aucune espece de rapport avec le reste de l'édifice; on en peut dire autant du bâtiment de la sacristie, pratiqué au rond point de l'église, sur le carrefour dit la pointe Saint-

Eustache, bâtiment parasite, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui renouvelle le funeste exemple d'adosser des maisons particulieres aux temples dont le caractere principal est d'être isolés de toute habitation profane. On ne saurait trop répéter aux Administrateurs des fabriques que leur devoir est de procurer cet isolement complet aux églises dont les intérêts leur sont confiés, et que, si quelques-uns de ces bâtiments sont utiles sous quelques rapports, sous mille autres, ils dégradent et déshonorent le monument en altérant sa forme générale, et éloignant toute idée de culte et de respect.



Landon direx.t

Elévation de l'Eglise de l'Assomption.

EGLISE DE L'ASSOMPTION.

Les Dames religieuses de l'Assomption avaient dans l'origine leur communauté sise rue de la Mortellerie, et connue sous le nom de maison hospitaliere des *Audriettes*, ainsi nommée d'Etienne *Audry*, écuyer de Saint-Louis, qui l'avait fondée pour de pauvres filles ou veuves.

Ce ne fut qu'en 1622 qu'elles furent transférées de ce local petit, mal-sain, et exposé aux inondations, dans un ancien hôtel du cardinal de la Rochefoucault, situé rue Saint-Honoré, près du faubourg, et que peu après, ayant encore augmenté leur maison, elles firent bâtir l'église qui porte aujourd'hui le nom de l'Assomption, sur les dessins d'Errard, peintre du Roi, et qui fut le premier directeur de l'Académie de France à Rome.

Les travaux furent commencés en 1670, et achevés six ans après (1).

Ce monument a la forme d'une tour élevée, surmontée d'une calotte sphérique de 62 pieds de diametre; elle est ornée de caissons dorés et de peintures, par Charles de la Fosse.

(1) Voyez le plan, planche 31.

On peut justement reprocher à ce petit édifice d'être beaucoup trop élevé pour son diametre, ce qui donne à son intérieur l'apparence d'un puits profond plutôt que la grace d'une coupole bien proportionnée. Cette élévation intérieure, qui, sans doute, n'eût pas été trop forte si la coupole eût été soutenue sur des arcades et pendentifs au milieu d'une nef, d'un chœur, et des bras d'une croix grecque ou latine, devient excessive lorsqu'elle se trouve bornée de toutes parts par un mur circulaire; et le spectateur ne pouvant avoir une reculée suffisante, ne parvient à considérer la voûte qu'avec une très grande gêne. Cette tour qui monte également de fond par dehors sans presque aucun empatement, n'a point d'effet pyramidal, ni l'élégance qu'elle eût acquise par des retraites bien ménagées.

Le seul portail placé dans la cour de ce monastere, et décoré de colonnes corinthiennes couronnées d'un fronton, dans une forme approchant de celle du portique du Panthéon, est assez agréable, considéré à part; mais il est beaucoup trop petit pour l'ensemble général, et se trouve écrasé par la masse du dôme.

Cette église devenue la paroisse du Palais Impérial des Tuileries, doit, pour remplir dignement sa destination, être agrandie d'une nef spacieuse en forme de basilique; et le dôme, qui maintenant compose toute l'église, serait seulement réservé pour le chœur, au centre duquel pourrait s'élever majestueusement un autel à la romaine, ainsi que l'a projeté M. Molinos, architecte de la ville et du département.



Portail de l'Eglise des Jésuites.

ÉGLISE DES JÉSUITES.

Cette église, dédiée à Saint-Louis, et l'ancienne maison professe des Jésuites, sont situées rue Saint-Antoine, vis-à-vis la rue Culture-Sainte-Catherine. On sait que cet ordre, institué par Ignace de Loyola et approuvé par le pape Paul III, en 1540, fut supprimé par Clément XIV, en 1773.

Les Jésuites avaient encore à Paris le collége de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques, et leur noviciat rue Pot-de-fer, au faubourg Saint-Germain, dont l'église fut bâtie par le frere Martel Ange, jésuite de la ville de Lyon, en 1588. Le cardinal de Bourbon fonda la maison de la rue Saint-Antoine, sur l'emplacement de l'hôtel d'Anville dont il leur fit présent; l'église qui est riche et belle fut bâtie des libéralités de Louis XIII, qui en posa la premiere pierre en 1627; elle fut achevée en 1641 (1). Elle est en forme de croix romaine, avec un dôme sur pendentifs au centre de la croisée. Le portail, dont l'élévation est de 24 toises et qui est décoré de trois ordres d'architecture l'un sur l'autre, savoir deux corinthiens et un composite, est dû à la munificence du cardinal de Richelieu, en 1634. Il était chargé de beau-

(1) Voyez le plan, planche 3, page 53.

coup trop d'ornements d'un style pesant, et cette richesse, appliquée sans choix, n'y produisait que de la confusion; quoiqu'une partie de cette sculpture ait disparu pendant la révolution, il en reste encore assez pour attester le mauvais goût de l'ancienne qui, associée avec une multiplicité de colonnes engagées et de profils de frontons, de tables saillantes et d'enroulements, déplaît à l'œil le moins exercé comme à celui du connaisseur. Le pere François Derrand en fut l'architecte, et n'a pas soutenu en cette occasion la réputation dont il jouissait. La richesse des matieres brillait dans l'intérieur, le marbre, les bronzes, l'argent, la dorure, étaient employés à la décoration du maître-autel et des chapelles latérales; on y voyait plusieurs morceaux de sculpture estimables et d'un effet neuf, entre autres les anges d'argent avec des draperies en vermeil, qui soutenaient le cœur de Louis XIII et celui de Louis XIV, déposés dans cette église. Ces anges élevés, et dont les supports étaient cachés, semblaient se soutenir par l'action de leurs ailes; les premiers étaient de Jacques Sarrasin, les autres de Coustou, le jeune. Il était entré, dit-on, dans la fonte des derniers 475 marcs d'argent; et tout l'ouvrage, y compris le marbre et le bronze, avait coûté six cent mille livres; Louis XV l'avait ordonné, il ne fut achevé qu'en 1730. L'éclat et la magnificence de cette décoration peu commune, causait au spectateur une agréable surprise. Mais bientôt son attention était fixée par un autre monument qui, par la sagesse de la composition et la beauté

de l'exécution réunies, obtenait tous les suffrages: je veux parler du superbe mausolée que le président Perrault, secrétaire des commandements de Henri, duc de Bourbon, prince de Condé, fit ériger dans le bras gauche de la croisée de cette église, à ce premier prince du sang dont le cœur était conservé aussi dans ce lieu.

L'ensemble de ce mausolée, la précieuse exécution des nombreuses figures et des bas-reliefs de bronze dont il était composé, et dont Sarrasin fit les modeles fondus ensuite par Perlan, en faisaient un chef-d'œuvre d'art et de goût, que le Bernin regardait comme l'un des plus exquis de l'école française. Il avait coûté à M. Perrault plus de deux cent mille livres, et coûterait présentement plus d'un million. Le cœur du Grand Condé, fils du précédent, fut depuis inhumé dans cette même chapelle, ainsi que ceux de plusieurs autres princes de cette maison; et, comme si l'on eût voulu réunir dans cette église tout ce que la bravoure, l'éclat de la noblesse et le mérite militaire pouvaient offrir de plus recommandable, on voyait dans la chapelle vis-à-vis, plusieurs monuments des princes de la maison de Bouillon; il semblait ne manquer à cette réunion illustre que le cœur du grand Turenne.

Ces monuments étaient bien loin d'égaler, sous le rapport de l'art, la magnifique chapelle des Condés, que nous venons de décrire, et dont on peut voir encore aux Petits-Augustins la plupart des figures et des bas-reliefs de bronze, soit dans le jardin, soit dans les salles; mais on regrettera toujours l'ensemble harmo-

nieux que l'on admirait dans cette chapelle, et qui n'existe plus.

Après la destruction des jésuites, on transféra dans cette même église, pour la desservir, les chanoines réguliers de Sainte-Genevieve, dits de la Culture-Sainte-Catherine, dont l'église et la maison furent démolies en 1782, pour en faire un marché; et cette translation réunit encore de nouveaux chefs-d'œuvre en sculpture à ceux déja cités. Le plus remarquable était le mausolée du cardinal et chancelier de Birague, dont la statue à genoux et en bronze est de Germain Pilon, ainsi qu'un bas-relief en marbre représentant avec une grande vérité, une femme couchée, exténuée par la maladie. Le tombeau de Pierre d'Orgemont, chancelier de France, était placé dans la chapelle en face. Enfin Germain Pilon avait encore enrichi le derriere de l'autel d'un bas-relief en bronze, représentant une descente de croix. Et si l'on ajoute à ces excellentes productions les nombreux tableaux des écoles Française et Italienne, qui ornaient tant la maison que l'église, on aura l'idée d'un superbe musée; c'est ainsi que les artistes et les voyageurs considéraient cette riche collection, et qu'elle était journellement visitée par des étrangers et des gens de goût.

La chaire à prêcher, exécutée en fer, à jour, avec beaucoup de soin, par François le Lorrain, était un présent de Gaston d'Orléans, frere de Louis XIII. Le pere Cotton, le pere la Chaise, le pere Bourdaloue et plusieurs célebres orateurs et confesseurs des rois,

avaient habité cette maison et concouru à son embellissement et à la formation de plusieurs salles d'une grande beauté. La bibliotheque dont le plafond était peint par un italien nommé Ghirardini, était remplie des livres les plus précieux. Le savant Ménage y réunit la sienne en 1692, et M. Huet, évêque d'Avranches, avait fait un pareil don l'année précédente. Le cabinet des médailles considérablement enrichi par le pere la Chaise et le pere Chamillart, tous deux antiquaires, était également précieux et complétait l'ensemble et la richesse de cette maison dont les châsses et le trésor étaient encore un objet d'intérêt et de curiosité. L'église remplace à présent celle de Saint-Paul, aujourd'hui démolie, et la maison est destinée à un lycée.

Devant le portail de cette église est une place assez spacieuse, mais sans aucune forme réguliere; elle a été formée par la munificence de Louis XIII, qui donna à cet effet le cimetiere des Anglais. Au milieu de cette place est la fontaine dite de Birague, parce que le cardinal de ce nom, chancelier de France, la fit achever et en fit placer les inscriptions latines, en 1577 : cette fontaine fut rebâtie en 1627, sous la prévôté de Nicolas de Bailleul, lieutenant-civil et prévôt des marchands.

Enfin elle fut encore réédifiée dans la forme à pans qu'on lui voit aujourd'hui, l'an 1717, et c'est pour l'alimenter, et en distribuer l'eau dans divers quartiers, particulièrement dans le faubourg Saint-Antoine, que cette même année fut établie la pompe

du pont Notre-Dame, qui depuis fournit l'eau à la plus grande partie des fontaines de Paris ; le reste vient de l'aqueduc d'Arcueil, et de la Samaritaine; on y a joint depuis l'eau des pompes à feu, et bientôt celle du canal de l'Ourcq ne laissera plus rien à desirer sur cet objet si nécessaire et si long-temps négligé.



Plan et élévation de l'Eglise des Filles Ste Marie.

ÉGLISE DE LA VISITATION
DE
SAINTE MARIE.

Cette petite rotonde est célebre par le nom de François Mansard qui la bâtit en 1632 pour les filles religieuses de la Visitation, ainsi nommées parce qu'elles consacraient leur vie à soigner les malades et les pauvres et les allaient visiter. Elles furent instituées par Saint François de Sales, évêque et prince de Genêve, et ne faisaient alors que des vœux simples; mais leur congrégation religieuse fut confirmée par le pape Paul V, sous la regle de Saint Augustin. Madame de Chantal fut à Paris la premiere supérieure de cette maison, établie d'abord faubourg Saint-Michel, puis rue de la Cerisaye quartier Saint-Paul, en 1620; enfin, huit ans après, par l'acquisition de l'hôtel de Cossé, auparavant nommé l'hôtel de Boissi, rue Saint-Antoine, et contiguë à la maison de la rue de la Cerisaye, ces religieuses occuperent un vaste local. Le commandeur de Silleri donna une somme considérable, et posa la premiere pierre de l'église, dont François Mansard fut l'architecte. L'ensemble de cet édifice est agréable, et l'on trouve dans le plan l'idée premiere du dôme des

Invalides, idée que Jules-Hardouin Mansard, neveu de celui-ci, agrandit et perfectionna beaucoup pour produire son chef-d'œuvre plus de 40 ans après.

L'église de Ste Marie put ajouter à la réputation de François Mansard ; il n'avait pas encore produit alors les nombreux édifices qui l'ont rendu célebre : cependant il faut convenir que ni le plan ni l'élévation ne donnent l'idée de cette pureté de goût et de ce soin d'exécution qu'on lui attribue et dont il a fait preuve dans beaucoup d'autres ouvrages. Celui-ci souvent incorrect et où la plupart des détails ne sont pas heureux, aurait beaucoup moins de réputation si le nom de Mansard ne préparait pas à trouver un chef-d'œuvre de l'art ; le connaisseur prévenu n'y cherche plus, dès-lors, que des beautés, et le vulgaire l'admire sur parole, sans y soupçonner le moindre défaut.

On voyait autrefois dans cette église des inscriptions en l'honneur d'André Fremiot, archevêque de Bourges et frere de Madame de Chantal, qui y fut inhumé, et deux autres en l'honneur de François Fouquet et de Nicolas Fouquet, son fils, ce célebre favori de Louis XIV ; et à qui, dans ses revers, il ne resta que le témoignage de l'amitié sincere et désintéressée que le bon La Fontaine et Pélisson ne craignirent point de lui donner, lorsque tout le monde l'abandonnait dans sa disgrace.

Le cloître, la maison et les jardins de la Visitation ont été démolis ou vendus, il ne reste aujourd'hui que l'église, consacrée maintenant à l'exercice du culte protestant.

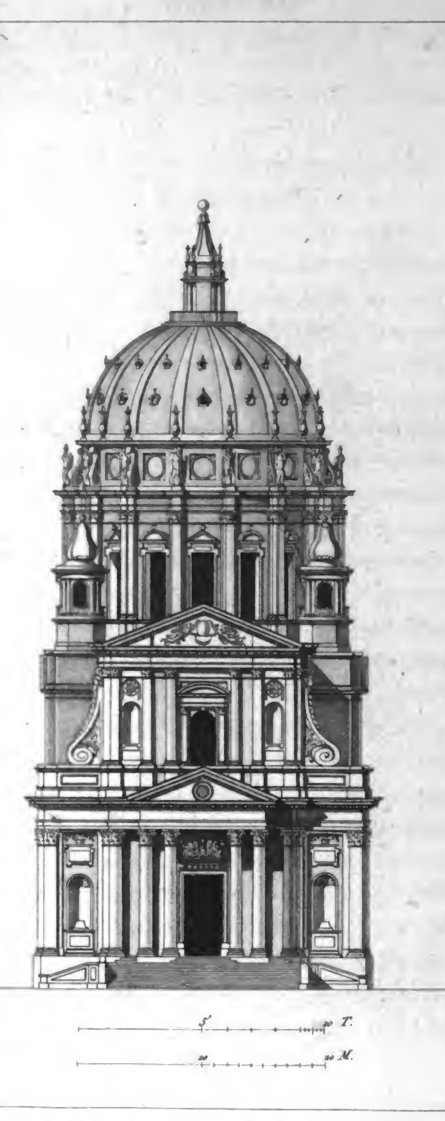
20 40 M.

12 24 T.

Landon direx.t

Plan de l'Eglise de la Sorbonne.

Plan de l'Eglise du Val de Grace.



Landon direx.

Élévation du Dôme du Val de Grace.

ÉGLISE ET ANCIENNE ABBAYE DU VAL-DE-GRACE.

La Reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII et mere de Louis XIV, fit transférer à Paris, faubourg Saint-Jacques, l'abbaye du Val-de-Grace, auparavant située à trois lieues de cette ville, près de Bievre-le-Chatel et nommée alors *Val profond*.

La piété de cette Reine et les dégoûts qu'elle éprouvait à la Cour, lui firent prendre la résolution d'embellir ce monastere, pour s'en former une retraite. Elle fit acheter à cet effet en 1621, pour 36 mille livres, un grand emplacement et quelques bâtiments, connus sous le nom de fief de Valois ou le Petit-Bourbon, parce qu'ils avaient appartenu au connétable de Bourbon; la congrégation des prêtres de l'Oratoire avait aussi occupé cette maison où la Reine fonda le couvent du Val-de-Grace et fit ajouter aux anciens bâtiments une aile dont elle posa la premiere pierre, le 1er juillet 1624.

Après la mort de Louis XIII, la reine, devenue régente et maîtresse du royaume, voulut rebâtir avec magnificence l'église et le monastere, en accomplissement du vœu qu'elle avait fait d'ériger un temple superbe, si, après une longue stérilité, Dieu accordait un fils à ses prieres. Et ce fut ce fils, le jeune roi Louis XIV, qui, le 1er avril 1645, posa la premiere pierre de

l'église, dans le plus grand appareil et avec toutes les cérémonies d'usage. Une médaille d'or du poids d'un marc et trois onces, et de trois pouces et demi de diametre, fut frappée à cet effet et encastrée dans la premiere pierre; elle représente d'un côté la reine et son fils, de l'autre la façade du monument; et la date du 5 septembre 1638, jour de la naissance du roi, y est inscrite; il n'avait donc pas encore sept ans lorsque sa mere fit commencer cet important édifice dont le célebre François Mansard fournit les projets et conduisit l'exécution jusqu'à neuf pieds au-dessus du sol de l'église. On assure que depuis il donna dans la chapelle du château de Fresnes, qu'il fit ériger, le modele exact de ce qu'il se proposait d'exécuter pour le dôme du Val-de-Grace.

C'est en effet un petit dôme sur pendentifs, mais qui n'offre rien de particulier que la singularité de l'exécution sur une aussi petite échelle. Il n'a que 18 pieds de diametre; le plan n'est pas heureux.

Cet artiste ayant perdu la faveur de la reine, fut remplacé dans la conduite de ce bâtiment par Jacques le Mercier, qui ne l'érigea lui-même que jusqu'à la corniche du premier ordre, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur. L'ouvrage fut interrompu et repris en 1654 par Pierre le Muet, architecte de réputation, à qui on associa depuis Gabriel le Duc, autre architecte, qui arrivait d'Italie où il avait dit-on beaucoup étudié sur les temples. On doit naturellement supposer que chacun de ces architectes voulut y mettre du sien, et dès-lors on ne sera pas surpris de trouver dans le style et dans les ornements des diverses parties, quelques discordances, suites inévitables de ce changement de direction.

Cependant le monument est en général exécuté avec beaucoup de précision et de soin, la sculpture de l'intérieur est très-délicate et très-achevée; (elle est des freres Auguier). Par-tout on a déployé la plus grande magnificence et rien n'est epargné; pavement de marbre, peintures, dorures, riches accessoires de toute nature y brillent de l'éclat des matieres et du fini d'une belle exécution.

Le baldaquin du maître-autel décoré de six colonnes torses en marbre revêtu de bronze, est du dessin de Gabriel le Duc, et fait à l'imitation de celui de Saint Pierre de Rome, ce qui fut ensuite répété dans toutes les églises où l'on voulut déployer une grande richesse de décoration.

Le plafond du dôme est une fresque exécutée en treize mois par Pierre Mignard, décoré depuis du titre de premier peintre du roi. Il contient plus de deux cents figures de proportion colossale, et représente la gloire des saints dans le ciel. Moliere a célébré par un poëme cette peinture admirable. Toutes les inscriptions ont été placées sous la direction de Quenel, intendant pour cette partie dans tous les édifices royaux, pour laquelle on a généralement consulté depuis l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cet objet mérite en effet une sérieuse attention, et le concours des hommes les plus érudits et versés dans ce genre de littérature que les antiquaires désignent sous le nom de style lapidaire.

Tout l'édifice ne fut entièrement achevé que dans l'espace de vingt années; après quoi l'église fut destinée pour y déposer les cœurs des princes et princesses

de la famille royale, et particulièrement ceux de la maison d'Orléans, comme l'église de Saint-Denis l'était pour recevoir leur corps; ce qui eut lieu depuis la mort de Madame, fille aînée de la reine et sœur de Louis XIV, en 1662. On disposa ensuite un caveau dans la chapelle du dôme, située à gauche en face du chœur des religieuses; il fut revêtu en marbre, pour recevoir ces dépôts précieux, et la chapelle au-dessus, tendue en velours noir avec des armoiries d'argent, avait une estrade surmontée d'un dais très-riche, où ils furent long-temps exposés avant d'être inhumés dans le caveau; le 17 Janvier 1696, un ordre du roi les y fit descendre, à l'exception de celui d'Anne d'Autriche et de celui du duc d'Orléans, qui resterent dans la chapelle. Il y en avait en tout trente.

L'église du Val-de-Grace est une de celles qui ont le moins souffert de la révolution, quoiqu'elle ait changé de destination, car le couvent est maintenant un hôpital militaire, et l'église est devenue provisoirement un magasin général d'effets destinés au service des hôpitaux de ce genre. Cependant des précautions ont été prises pour la conservation du pavement de marbre, au moyen d'un plancher superposé et de cloisons qui préservent l'architecture; l'autel principal et son riche baldaquin sont également garantis et conservés, et les amateurs des arts ne sont point entièrement privés de la vue de ce beau monument auquel le gouvernement vient de faire faire des réparations assez considérables, et qui ne peut manquer d'être un jour rendu à l'exercice du culte religieux, ou à quelque pieuse fondation.



Elévation de l'Eglise de la Sorbonne.

LA SORBONNE.

Nous avons vu dans l'abrégé de l'histoire de Paris que Robert Sorbon fonda ses écoles en 1250 et que ce premier college établi dans le quartier de l'université, retint le nom de son fondateur. Cependant il doit au moins partager la gloire de cet établissement célebre avec Robert de Douay, son ami, chanoine de Senlis et médecin de Marguerite de Provence, femme de St. Louis. Ce bon prêtre légua 1500 francs pour cette fondation et en confia le soin à Robert Sorbon. St. Louis contribua beaucoup à son agrandissement et fit pour cet objet des donations et des échanges de propriétés avec Sorbon qui paraît y avoir aussi appliqué tous ses biens, et ne prit cependant que le titre de Proviseur des pauvres étudiants en théologie. Seize boursiers pris dans les quatre nations qui composaient l'université de Paris, y furent d'abord placés sous un supérieur ou principal; ce que le pape Clément IV confirma par une bulle en 1269; ils n'y étaient alors que pour le temps de leurs études; mais depuis la reconstruction de cette maison par le cardinal de Richelieu, les docteurs en théologie en ont pris la jouissance à vie, et les ont ainsi enlevés aux pauvres écoliers qui, enseignant à leur tour, avaient pris pour leur titre le plus fastueux, celui de *pauperes magistri,* pauvres maîtres.

La chapelle que bâtit Robert Sorbon était fort petite et, dit-on, sous l'invocation de Sainte Ursule, parce qu'elle fut anciennement dédiée le jour de la fête de cette sainte et depuis, le 21 octobre 1392.

On a l'obligation importante à deux docteurs de Sorbonne, d'avoir introduit l'art de l'imprimerie en France, et la ville de Mayence a tous les honneurs de l'invention. On croit que la bible imprimée pour la premiere fois en caracteres mobiles par Jean Faust et Pierre Schoeffer, date de 1450. Il en existe une également très-rare de 1462. Il y avait dans la bibliotheque de la Sorbonne plus de 800 éditions différentes de la bible.

Jusqu'à la reconstruction faite par le cardinal de Richelieu, le college et l'église de Sorbonne ne furent célebres que par les écoles; il voulut en faire un monument remarquable qui ajoutât à la gloire de son nom, et fit choix de Jacques le Mercier, architecte qui avait déja bâti pour lui le palais royal. La premiere pierre de la maison fut posée le 4 juin 1629, et celle de l'église en mai 1650, elle ne fut finie qu'en 1653 (1). Le portail du côté de la place est décoré de deux ordres l'un sur l'autre et assez semblables pour la masse, à celui du Val-de-Grace; tous deux sont dans le système de l'architecture moderne qu'on a nommée française dans le recueil assez volumineux des monuments de Paris. Ils ont été gravés la plupart, il y a 50 ans, sous la direction de Jean-François Blondel, professeur de l'académie d'architecture, et très-partisan de ce style.

(1) Voyez le plan, planche 15, page 91.

Le portail du côté de la cour n'a qu'un seul ordre élevé sur des marches et couronné d'un fronton, à l'imitation des anciens, et, à quelques égards, suivant le systême du portique du Panthéon de Rome; mais l'inégal espacement des colonnes et leur accouplement aux angles de ce portail, nuit beaucoup à sa beauté; le reste de cette façade ouverte par deux étages de croisées, manque de caractere, la multiplicité des corps et des profils, en détruit l'effet et lui donne autant l'air d'un palais que d'une église. Les campanilles qui accompagnent le dôme sur les deux façades, sont trop petites et ne contribuent point à l'effet pyramidal comme à Saint-Pierre de Rome et à Saint-Paul de Londres. Enfin il y a plus de richesse et d'importance que de vraie beauté dans tout cet ensemble.

Cependant l'éclat des marbres qui brillaient dans le pavement et dans les deux autels placés en face de chaque portail, la magnificence des peintures du dôme exécutées par Philippe de Champagne, et sur-tout le beau mausolée du cardinal de Richelieu, qu'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de Girardon, rendaient ce monument l'un des plus curieux de la capitale.

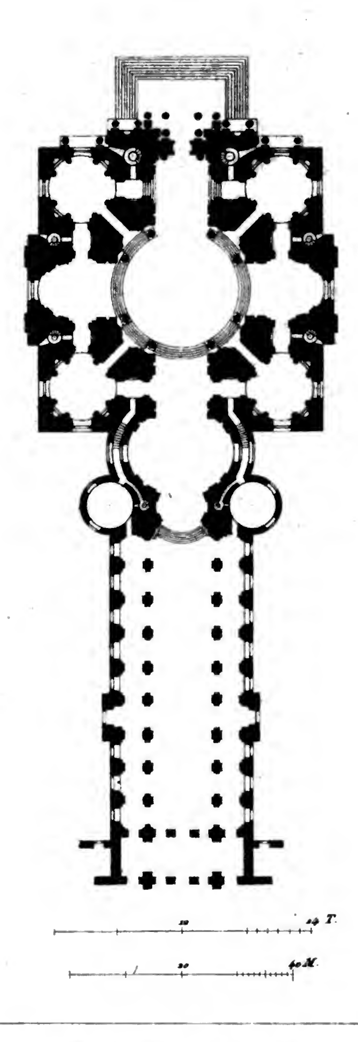
Aujourd'hui quel contraste! le fer de la dévastation a tout détruit et aucun édifice n'a été plus maltraité. Le fatal projet d'y établir un amphithéâtre pour les leçons de l'école normale, a causé sa ruine; on a démoli la pierre et les marbres pour y substituer des gradins de charpente qui n'ont pas même reçu leur entiere exécution, et la mutilation irréparable de la majeure partie

de cet édifice, atteste seulement le passage d'une révolution désastreuse.

Le dôme encore debout peut être entraîné par la destruction des parties voisines, si une main bienfaisante ne s'empresse de relever ces débris et de rendre aux arts sa masse aujourd'hui chancelante.

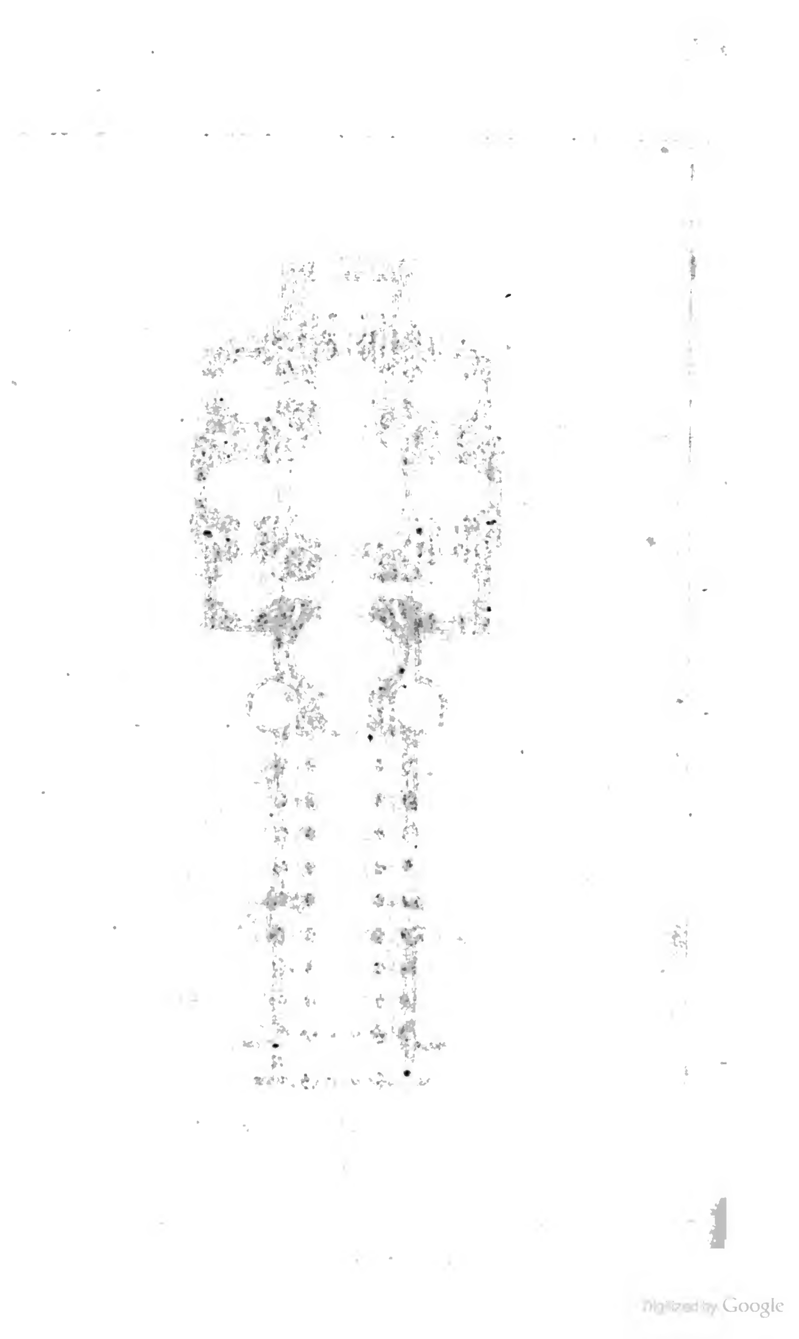
L'architecture de ce monument a été néanmoins plus maltraitée que les peintures du dôme dont on peut jouir encore, et le mausolée du cardinal a été replacé, sans presque aucune mutilation, dans la salle d'introduction du musée des monuments français, où l'on peut le voir en face du tombeau de François Ier.

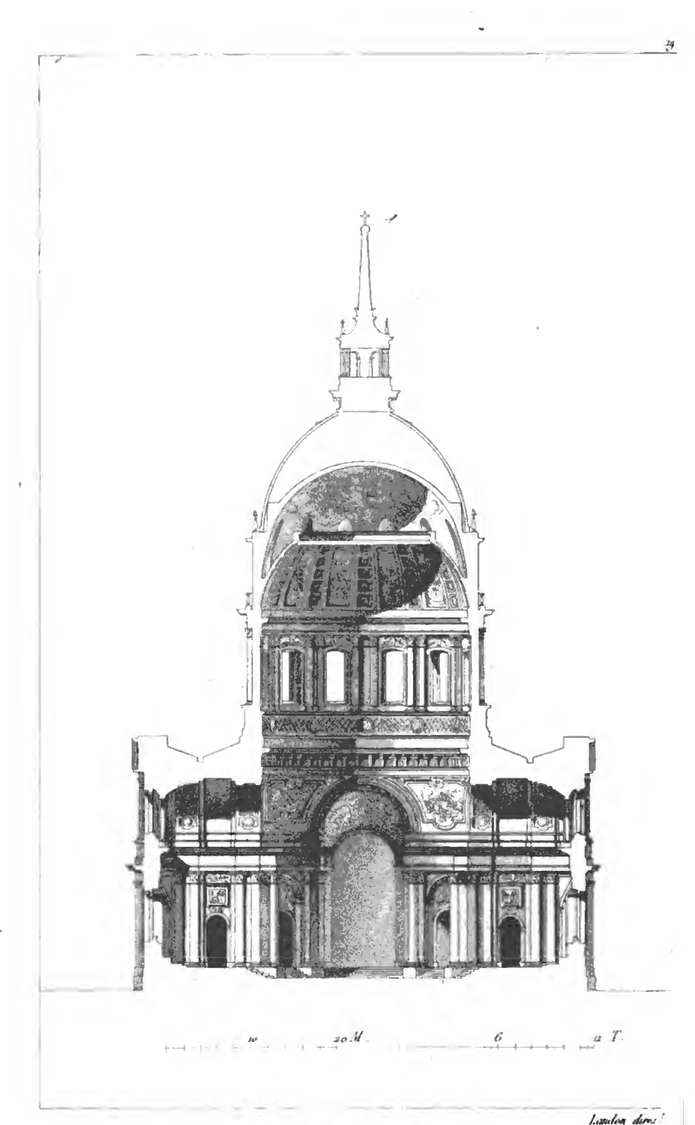
La bibliotheque de la Sorbonne était riche en anciennes éditions, et renfermait aussi des manuscrits précieux en langue orientale et autres. On comptait parmi les plus singuliers celui de Raymond Lulle, savant alchimiste.



Landon direx.t

Plan de l'Eglise des Invalides.





Coupe du Dôme des Invalides.

12 24 M 6 12 T

Landon direx.t

Elevation du Dôme des Invalides.



ÉGLISE DES INVALIDES.

L'ÉGLISE et principalement le dôme des Invalides, sont regardés comme un des chefs-d'œuvre de l'architecture française (1). Ce dôme fut érigé sur les dessins de Jules-Hardouin Mansard, neveu du célebre François Mansard, et ne fut achevé qu'en 1706, après 30 années de travail.

La magnificence de Louis XIV se déploya dans cet édifice, que l'on cite après Saint-Pierre de Rome et qui rivalise avec Saint-Paul de Londres, quoique dans de moins grandes dimensions que ce dernier et infiniment au-dessous de celles du premier.

Une exécution très-finie, une grande richesse et l'emploi des plus habiles artistes du siecle dernier, ont placé ce monument au premier rang parmi nos chefs-d'œuvre; la blancheur de la pierre, la quantité et le fini des ornements de sculpture, les peintures du dôme, le pavement de marbre et le riche baldaquin de l'autel, modele de celui qui devait s'exécuter en bronze

(1) L'église fut érigée sur les dessins de Libéral Bruant, architecte de l'hôtel des Invalides; mais elle fut achevée par Mansard, qui y ajouta le dôme.

doré d'or moulu, attirent sur-tout les regards des étrangers.

La disposition du plan est ingénieuse, et l'effet des quatre chapelles que l'on aperçoit du centre est séduisant; la position de l'autel dans le sanctuaire élevé, pratiqué entre le dôme et l'église, a quelque chose de magique et d'extraordinaire; soit qu'on l'envisage du côté de l'église, soit qu'on se trouve placé dans le dôme. Cette réunion des deux édifices par l'ouverture qui leur est commune à l'extrémité de l'église et à la circonférence du dôme, est cependant un peu trop resserrée et manque de grandeur.

Lorsque l'on arrive du côté de l'église, on est fâché que le sol du dôme soit aussi renfoncé, et l'on desirerait que l'autel fût placé au centre : si l'on entre au contraire par le dôme, on est étonné qu'il ne soit pas précédé d'une nef, ou au moins d'un très-grand vestibule, et de quelque côté que l'on se place on ne peut jouir de l'ensemble : ce sont toujours deux monuments contigus qu'il faut considérer l'un après l'autre, ce qui nuit à la satisfaction complete du spectateur. On ne peut excuser cette disposition extraordinaire, qu'en considérant l'église comme appartenant à la maison et formant la chapelle destinée aux vieux militaires qui l'habitent; et le dôme comme une chapelle royale, où Louis XIV se plaisait à joindre les actions de graces qu'il rendait au dieu des armées, à celles de ses compagnons d'armes. Dès-lors on est moins surpris de trouver de ce côté un portail et des avenues superbes, puisque toute la pompe royale devait s'y déployer avant

d'entrer dans ce dôme, dont la porte ne s'ouvrait que pour le monarque.

C'est aussi de ce côté que l'on doit considérer le portail et l'effet pyramidal du dôme à l'extérieur. Sa coupe élégante et svelte se dessine agréablement, soit qu'on l'aperçoive de loin, soit qu'on se place à une distance convenable pour jouir à-la-fois du dôme et du portail. Mais dans ce dernier cas on est forcé de convenir que ce portail est d'une trop petite masse et trop subdivisé dans ses parties pour servir d'empattement et de base à une décoration aussi élevée. C'est alors que le système d'architecture des anciens vient offrir une comparaison bien défavorable aux modernes, et que si l'on substitue par la pensée un portique dans le style de celui du Panthéon de Rome, au maigre portail du dôme des Invalides, on regrette que Jules-Hardouin Mansard ait manqué l'occasion de reproduire l'un des chefs-d'œuvre de l'antiquité, et se soit occupé de mettre en belle vue une composition aussi mesquine et aussi insignifiante que la sienne. Dans quelle fausse route ces Mansards si célebres ont-ils jeté l'école française pour n'avoir pas connu ou suffisamment apprécié le mérite de l'antique, et pour n'avoir pas étudié les monuments de Rome! Un amour-propre excessif, qui prenait sa source dans l'ignorance, persuadait alors aux partisans des modernes, que leurs froides rêveries surpassaient de beaucoup les chefs-d'œuvre antiques, et que le goût français n'avait besoin que d'apercevoir ces modeles avec l'œil du génie pour les laisser bien loin derriere lui. Trop funeste erreur, qui

dans ce siecle de lumiere influa sur les beaux arts, et fit préférer le style incorrect et maniéré de certains peintres, au style sévere et sublime du Poussin !

Il serait trop dangereux au moment où l'on jette les fondements de tant de monuments publics, de ne pas classer à leur véritable rang ces prétendus chefs-d'œuvre du siecle de Louis XIV, et de ne pas, en louant l'intention du fondateur, blâmer le systême vicieux de ces artistes trop vantés. Que leurs productions brillent à Paris, où rien ne les efface encore, mais que leur réputation si long-temps usurpée s'éclipse et disparaisse devant les beaux édifices de l'Italie antique et moderne.

Que Bruneleschi, que Bramante, que Palladio voient tous leurs monuments honorablement inscrits dans le temple des arts, avant que ceux de leurs détracteurs et de leurs plagiaires puissent y trouver place, et que la respectable antiquité, de nouveau fouillée et méditée, reçoive au siecle de Napoléon l'hommage de tous les artistes appelés à l'honneur de transmettre par les monuments son nom à la postérité!

La réputation des peintures du dôme est répandue dans toute l'Europe; plusieurs grands peintres ont concouru à ce travail admirable. Charles de la Fosse, l'un des meilleurs coloristes de l'École française, a peint la coupole principale et les quatre évangélistes ; les douze apôtres sont de J. Jouvenet; on doit au pinceau des Boullogne, les chapelles de Saint Jérôme, Saint Ambroise et Saint Augustin, où est représentée l'histoire de ces peres de l'église. Le Brun avait exécuté les

morceaux de la chapelle de Saint Grégoire; mais comme elle est exposée au nord, ils furent promptement endommagés, et il y a environ 40 ans qu'on fut obligé de faire repeindre entièrement cette chapelle : les peintures qu'on y voit maintenant sont de M. Doyen de l'ancienne académie. Noël Coypel le pere a exécuté le plafond au-dessus du maître-autel. Plusieurs autres artistes célebres ont été chargés en différents temps de réparer les anciennes peintures, ou d'ajouter de nouveaux ornements à cette magnifique collection.

Parmi les sculptures qui décoraient cette basilique, on en remarquait de Girardon, de Coysevox, des Coustou; mais elles ne répondaient pas, par leur mérite, au nom de leurs auteurs, ni à la beauté de leur destination. Ces morceaux ont subi des déplacements qui ne permettent pas d'en donner le détail exact. Il en est de même de plusieurs statues d'artistes vivants, qui furent déposées dans cette église, et qui n'y doivent pas rester, maintenant qu'elle est rendue au culte religieux.

Le français de quelque rang qu'il soit, le voyageur de tous les pays, s'arrêtent avec respect et une profonde émotion devant le tombeau du grand Turenne, qui, déplacé de la chapelle où il fût érigé dans l'église de Saint-Denis, resta quelque temps déposé au Musée des monuments français, puis fut honorablement transporté, le 23 septembre 1800, dans le dôme des Invalides dont il est le plus digne ornement. On assure que dans le renfoncement qui fait face à celui où est ce tombeau, vont être placés les restes de Vauban, dont le nom ne rappelle pas moins de glorieux souvenirs que celui de Turenne.

Depuis que ce monument y attire les regards, le dôme et l'église ont été enrichis des nombreux trophées de nos victoires; une immense quantité de drapeaux (1) de toutes les nations est suspendue aux voûtes; elle présente un aspect formidable et une décoration bien digne du héros dont les restes honorent cet asile de toutes les vertus guerrieres.

(1) On y compte 960 drapeaux.



Elévation de l'Eglise des 4 Nations.

COLLÉGE MAZARIN,

ET

EGLISE DES QUATRE NATIONS.

Ce collége est bâti sur les terrains du grand et du petit hôtel de Nesle et de leurs dépendances, qui embrassaient tout ce quartier, depuis la riviere jusqu'à la porte de Bussi. Ce domaine fut vendu en 1308, par Amaury de Nesle au roi Philippe-le-Bel; agrandi de sept arpents en 1385 par le duc de Berry, on y construisit des écuries, qui bientôt furent ravagées et détruites, et le terrain fût vendu à des particuliers. En 1559, François II donna à la Reine mere le petit hôtel de Nesle, pour y établir une chambre des comptes. Depuis ce temps, le grand et le petit hôtel ont plusieurs fois changé de nom et de destination: c'est sur une partie de leur emplacement qu'on bâtit l'hôtel de Nevers, depuis nommé l'hôtel de Guénégaud, et devenu l'hôtel de Conti. Lors de la fondation du collége, en 1663, on acheta quatorze maisons situées sur les anciennes dépendances de l'hôtel de Nesle, pour y établir les bâtiments nécessaires à cette fondation du cardinal, qui y affecta sa précieuse bibliotheque, deux millions en argent et 45,000 livres de

rentes sur l'hôtel-de-ville. Tous les réglements de cette maison font partie de son testament, dont les exécuteurs sont le premier président Guillaume de Lamoignon, le célebre Fouquet, sur-intendant des finances, Michel le Tellier, secrétaire d'état, l'évêque de Fréjus, et Jean-Baptiste Colbert, alors conseiller du Roi et intendant des maisons et affaires de son Eminence; pour lesdits exécuteurs régler tout ce qui tient aux acquisitions et bâtiments tant de l'église que du collége, et pourvoir à tous les détails de l'établissement jusqu'à son entiere exécution.

Telles furent les dernieres volontés du cardinal, qui reçurent ensuite du Roi, de toutes les cours souveraines, du pape même, les sanctions les plus authentiques.

Le bâtiment fut commencé sur les dessins de Levau, premier architecte du roi, et exécuté par Lambert et d'Orbay, aussi architectes. On démolit à cet effet, en 1662, la tour de Nesle, reste des anciens hôtels dont nous avons parlé; et l'on peut encore aujourd'hui juger de l'effet de cet ensemble qui décore la rive de la Seine opposée à la façade latérale du Louvre, dont l'axe prolongé forme celui du dôme des Quatre-Nations, et dont le pont des Arts établit la communication directe, et lie en quelque sorte les deux façades en regard. On reproche aux deux pavillons du collége des Quatre-Nations d'intercepter le passage et même la vue du quai dans toute son étendue, et depuis long-temps l'opinion la plus générale semble demander leur démolition : sans doute le quai

y gagnerait, mais les amateurs de l'architecture ne pourraient s'empêcher de regretter l'heureux effet des masses combinées du dôme et de ses pavillons, qui présentent une disposition pittoresque et théâtrale, assez commune en Italie, mais extrêmement rare a Paris, où la plupart des monuments sont étouffés, et rarement disposés pour former un agréable point de vue.

Si ces pavillons sont un jour démolis, comme le vœu de la multitude semble le demander, on perdra tout le charme de cette disposition, et le dôme isolé dans une trop vaste étendue, ne paraîtra plus qu'un point maigre et peu intéressant.

L'intérieur de ce dôme, enrichi de sculptures assez belles, ouvrage de Desjardins, est de forme ovale, et paraît un peu élevé pour son petit diametre; il était aussi trop peu éclairé, et l'on vient d'y faire à cet égard des changements avantageux pour le faire servir aux séances publiques de l'Institut national.

On voyait autrefois dans une chapelle à droite du maître-autel le mausolée du cardinal Mazarin, mort au château de Vincennes, le 9 mars 1661, et transféré dans cette église le 6 septembre 1681. Ce monument est un chef-d'œuvre de Coysevox. Il est, comme celui du cardinal de Richelieu, conservé au Musée des monuments français.

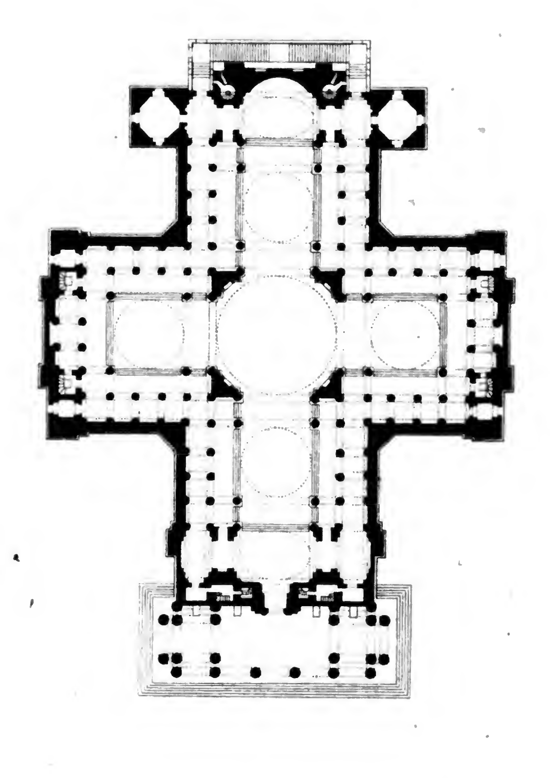
Trois figures de bronze, représentant les vertus, sont assises au bas du sarcophage, sur lequel la figure du cardinal à genoux, et en marbre, se fait remarquer par une exécution savante et très-soignée.

Le pavement et toutes les décorations de l'autel étaient en marbre et présentaient une très-grande magnificence.

La bibliotheque subsiste encore; elle est composée de livres rares et curieux, au nombre d'environ 60,000, restes de la belle collection formée par le savant Naudé, et dévastée pendant les guerres da la Fronde. Les manuscrits, qui étaient nombreux, ont été réunis par ordre de Colbert à ceux de la bibliotheque royale.

Une partie de son local est aujourd'hui occupée par une précieuse collection de modeles d'architecture et d'ornements moulés sur l'antique, collection formée à Rome avec beaucoup de choix et de soin par M. Dufourny, professeur de l'école spéciale d'architecture, et qui est du plus grand intérêt comme curiosité, en même-temps qu'elle est d'une utilité majeure pour les progrès de l'art de bâtir, et de la décoration des monuments, dont elle offre à-la-fois l'histoire et les modeles dans les différents âges, soit en Italie, soit en Grece.

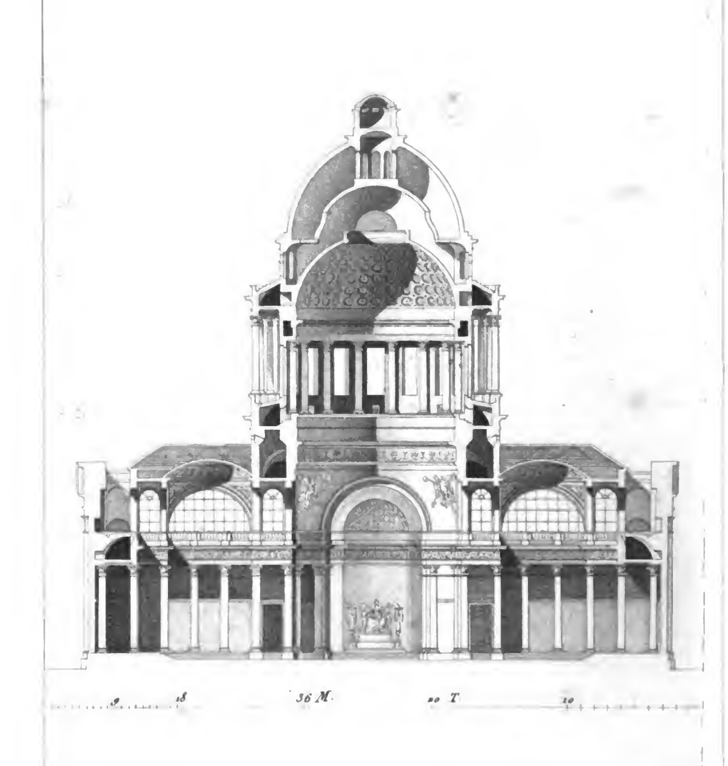
Il est a desirer que cette collection, qui fait partie du musée Napoléon, soit successivement augmentée de tout ce qui peut entrer en parallele avec les belles productions de la sculpture des Grecs, en ce genre, objets précieux d'admiration et d'étude pour les connaisseurs en architecture.



20 40 M. 24 T. 42

Landon direx^t

Plan de Ste Genevieve.



Coupe de Ste Genevieve



Landon direx.t

Elévation de S.te Genevieve.

NOUVELLE ÉGLISE DE SAINTE GENEVIEVE.

La construction de la nouvelle église de Sainte-Genevieve, fut commencée sous le regne de Louis XV, en 1757, sur les dessins et sous la conduite de J. G. Soufflot, architecte. Le Roi en posa la premiere pierre le 6 septembre 1764. Cet artiste, qui venait d'étudier en Italie, changea dans la disposition générale et dans l'ordonnance de cet édifice, le système d'architecture alors en usage à Paris; il employa des colonnes isolées et d'un grand diametre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du monument, et présenta un plan dont la nouveauté, la grace et la légereté réunirent tous les suffrages, et firent croire que l'on avait surpassé dans cette composition tout ce que les Grecs et les Romains avaient produit de plus élégant et de plus magnifique.

Ce plan consiste en une croix grecque, de 340 pieds de long, y compris le péristyle, sur 250 de large hors œuvre, au centre de laquelle s'éleve un dôme de 62 pieds 8 pouces, intérieurement supporté par quatre piliers si légers, qu'à peine aperçoit-t-on leur massif au milieu du jeu de toutes les colonnes isolées qui composent les quatre nefs de cette croix. Ce système

de légereté est continué dans les voûtes de l'édifice, où l'on a pratiqué des lunettes évuidées avec beaucoup d'art, et qui donnent en quelque sorte l'apparence de la légereté gothique à ces voûtes circulaires, opposées les unes aux autres dans des sens différents, et produisant, par le passage de la lumiere, des effets très-agréables et très-variés; ajoutez à cela la fraîcheur d'une exécution toute nouvelle, la blancheur et l'éclat d'une pierre fine et choisie, et une distribution d'ornements de sculpture délicate et placée avec goût, vous aurez une idée du spectacle dont on a joui quelques mois, lorsque les échafauds qui avaient masqué toutes ces voûtes pendant la construction et l'achèvement des sculptures devinrent inutiles et disparurent. La hauteur, depuis le pavé jusqu'au cadre de la lunette pratiquée au milieu de la voûte, est de 170 pieds. Il ne restait plus à faire que le pavement en marbre qui allait achever de donner à cet ensemble la richesse convenable, et dessiner nettement les lignes du plan, lorsque des fractures multipliées qui se manifesterent aux quatre piliers du dôme et aux colonnes les plus voisines, allarmerent et firent connaître que le poids et la poussée de cette masse, suspendue sur de trop frêles soutiens, agissaient depuis long-temps et menaçaient d'écraser tout l'édifice par une chûte soudaine.

Il fallut renoncer à la jouissance que procurait la vue de ce spectacle d'architecture, si commun en Italie, mais très-rare en France, et encombrer de nouveau, par des ceintres, des étaies, des échafauds, ce monument que l'on croyait achevé, après un travail

non interrompu de plus de quarante années, et une dépense de plus de quinze millions (1).

Pour remédier efficacement au mal que l'on venait de reconnaître et que d'habiles constructeurs avaient annoncé depuis long-temps, entre autres M. Patte, par des mémoires critiques très-multipliés et très-répandus, il fallut en bien rechercher les causes, et l'on en trouva plusieurs qui avaient concouru ensemble à ces accidents.

1° Le peu d'empattement que présentaient les massifs des quatre piliers du dôme aux parties supérieures trop étendues en superficie.

2° Le procédé vicieux adopté pour la pose des pierres dont ces piliers sont formés.

(1) La destination de ce monument fut changée pendant la révolution ; il fut consacré à la sépulture des grands hommes, sous le nom de Panthéon français : dès-lors il fallut changer les attributs et les bas-reliefs dont son portail et ses voûtes étaient décorés ; ces changements et plusieurs améliorations dans les détails, tels que le bouchement des croisées et autres supressions avantageuses à l'ordonnance et à la solidité se firent sous la direction de M. Quatremere-Quincy, artiste et littérateur distingué, nommé commissaire à cet effet par le département de Paris, en 1791. Cette espece de concours où la plupart de nos statuaires furent appelés et produisirent des ouvrages estimables, doit faire époque dans l'histoire de la sculpture en France, parce qu'elle se modela sur les grands principes de l'antique. Ce monument a été depuis rendu à sa destination premiere, sous le même nom d'église de Sainte Genevieve, et l'église basse consacrée à la sépulture des grands dignitaires de l'Empire et des hommes rares qui, par des talents extraordinaires ou par des traits d'héroïsme et de courage auront mérité cette illustration.

3° L'ébranlement causé à la masse entiere de l'édifice pendant le ragrément de toutes les parties de l'intérieur, pour lequel on avait employé jusqu'à deux cents ouvriers à-la-fois, ce qui avait pu imprimer une sorte de mouvement et d'accélération de chûte à cette masse suspendue sur des points d'appui trop légers, et vicieux dans le mode de leur construction (1).

4° On pourrait ajouter à ces trois causes la qualité aigre et cassante de la pierre employée à la construction de ces piliers, qui, bien que très-dure, se fend et s'écrase ensuite facilement sous la charge.

L'examen très-attentif que plusieurs commissions, composées d'architectes, d'ingénieurs, de savants et de constructeurs expérimentés, firent successivement de toutes les parties de l'édifice, assura que les fondations étaient bonnes et n'avaient point tassé d'une maniere sensible; que l'église souterraine, dont le sol est à 18 pieds au-dessous de celui de la nef supérieure, était parfaitement bien construite et les voûtes appareillées très-solidement; que les massifs ont toute la force nécessaire pour résister à la pression et aux poids des constructions supérieures.

On reconnut enfin que le dôme et les trois coupoles

(1) On a trouvé par des calculs exacts que la charge du dôme sur chacun de ces piliers était de 7,449,980 liv., et leur superficie de 131 pieds, en sorte que chaque pied superficiel qui ne devait être chargé que de 56,870 liv. si toute la surface eût porté, s'est trouvé, par le démaigrissement des pierres, porter au droit des parements 568,700 liv. et beaucoup plus au droit des cales.

qui le couvrent étaient construits avec tout le soin et l'intelligence qu'il était possible d'y apporter pour l'élégissement et l'emploi de la matiere, pour l'assujétissement des pierres et leur enchaînement avec des fers multipliés et artistement combinés, et que nul effet ne s'était manifesté dans ces parties supérieures, malgré l'affaissement et la rupture des pierres des piliers intermédiaires au dôme et à l'église basse, ensorte que tout le mal était bien constaté inhérent au système vicieux de construction de ces piliers.

Ces points reconnus, on s'occupa des moyens de remédier à ce mal et de prévenir les accidents et l'accroissement du tassement, sans nuire au système de décoration de l'intérieur, et sans additions de massifs de piliers ou de colonnes qui pussent détruire l'harmonie du plan et l'heureux effet des voûtes. Condition essentielle pour l'art, et qui doit être soigneusement observée pour l'honneur de l'architecture en France.

La direction des travaux, tant pour l'étaiement que pour les réparations et additions de résistance jugées nécessaires, fut confié à M. Rondelet, qui a suivi l'exécution du monument depuis la fin de l'année 1770, et qui a mis tant d'art et de soin dans l'érection du dôme et des trois coupoles pour réaliser et mettre en évidence la conception de Soufflot.

On a donc tout lieu d'espérer que les opérations combinées de cet habile constructeur, tant pour l'étaiement des arcades au moyen des doubles cintres

de sa composition, partie en maçonnerie, partie en charpente, que pour le remplacement des pierres cassées, sans ébranlement, sans secousses et sans refouillement dangereux, pourront rendre aux arts ce monument du dernier siecle, dont une heureuse restauration honorerait celui-ci, et assurerait à l'artiste une gloire en quelque sorte égale à celle de l'inventeur.

Une grande quantité de projets ont été donnés jusqu'à présent par différents architectes pour renforcer ces piliers jugés trop faibles, sans altérer la forme et l'harmonie de l'ensemble, mais on n'a pas encore la certitude que ces additions indispensables, puissent être faites sans que la décoration primitive soit altérée dans ses principes et dans son effet général, et cet objet mérite la plus sérieuse attention et le concours de tous les hommes éclairés.

Admettons pour un moment que ce vœu de la majorité des artistes de l'Europe puisse être réalisé, et ce monument entièrement achevé en peu d'années, l'église de Sainte-Genevieve sera-t-elle en effet un chef-d'œuvre de l'art? En quoi consisteront ses beautés et ses défauts? car on sait assez que les chefs-d'œuvre n'en sont pas exempts. On croit satisfaire à ces demandes par les observations suivantes.

Il est peu de vue générale de Paris où la colonnade du dôme et sa coupole ne s'élèvent majestueusement et ne dominent sur le quartier du sud-est, en se groupant avec les maisons et les monuments des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marcel, qu'ils couronnent

agréablement. C'est lorsqu'on jouit de ce riche tableau, que présentent à-la-fois les dômes de Sainte-Genevieve, de la Sorbonne, du Val-de-Grace et des Invalides, combinés avec les tours d'autres monuments, qui se rapprochent ou s'éloignent sur la ligne d'horison, suivant la position du spectateur, que l'on consentirait difficilement à faire le sacrifice de ces hautes tours, de ces dômes si vantés, qui font l'orgueil des villes, mais que la raison, la prudence et l'économie ont si souvent condamnés, et que la crainte d'un événement funeste a conseillé quelquefois de détruire à Sainte-Genevieve pour sauver l'église d'une destruction subite.

Si l'on approche pour considérer de plus près ce dôme et ses détails, la combinaison de sa masse avec celle du portail, on sera moins satisfait et l'on trouvera quelque maigreur et quelque secheresse dans la maniere dont il repose sur l'attique qui lui sert de soubassement : il est retréci de la base et n'a pas ces empattements nourris que présentent au dehors les mosquées de Constantinople, et même les dômes de Saint-Pierre de Rome et de Saint-Paul de Londres. Les colonnes du dehors sont horriblement fuselées et présentent dans la partie inférieure un amaigrissement qui nuit à leur beauté, et ne peut provenir que d'une erreur considérable dans l'appareil.

Si nous fixons nos regards sur le portail, on trouve un parti noble et grand ; un seul ordre couronné d'un fronton d'une grande proportion, rappelle à l'amateur des arts le portique du Panthéon de Rome, dont Souf-

flot a eu le dessein de produire une belle imitation, sur une plus grande échelle. Mais la prétention de corriger son modele, loin de perfectionner cette production de l'antique, n'a fait qu'en altérer les heureuses proportions.

Quelle maigreur d'entrecolonnements, qu'il eût été si facile d'éviter en mettant deux colonnes de plus sous le fronton, au lieu de les réléguer en arriere-corps aux angles de ce péristyle! (1) Elles y sont grouppées d'une maniere confuse, et produisent des ressauts et des profils multipliés, qui tiennent au style de l'école, au lieu de présenter cette noble simplicité de l'antique.

Quelle hauteur excessive du fronton, dont la masse dispute avec les colonnes du dessous, qu'elle semble écraser de son poids! (2) quel mauvais galbe dans les chapiteaux trop allongés et dans les revers pesants de leurs feuilles, si on les compare avec la proportion mâle et la taille savante des chapiteaux du Panthéon! quel égratignage dans les cannelures des colonnes, quelle mollesse et quel mauvais choix dans la plupart des ornements qui décorent la voûte de ce péristyle, et combien cette copie dégénérée est loin des beautés du modele!

On est forcé de dire, pour être vrai, que Soufflot

(1) Il est composé de vingt-deux colonnes d'ordre corinthien, de cinq pieds et demi de diametre, de cinquante-huit pieds de haut, compris base et chapiteau.

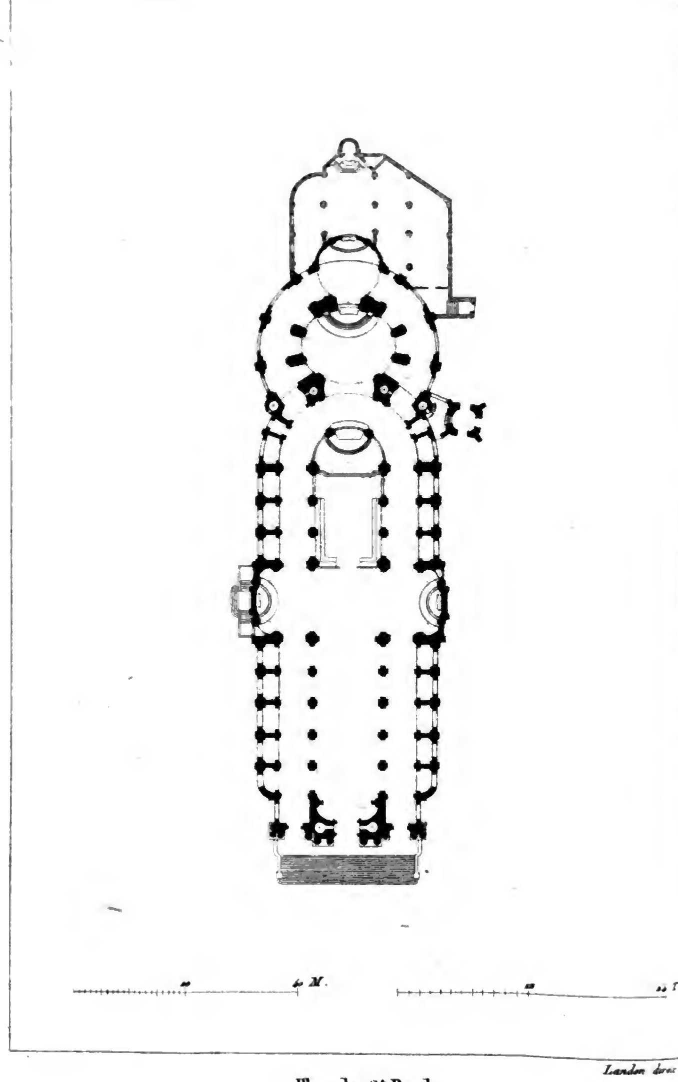
(2) Il a cent vingt pieds de base sur environ vingt-quatre pieds de haut.

n'avait point assez approfondi l'étude de l'antique dans le portique dont il voulait reproduire l'effet ; sachons lui gré de n'avoir employé qu'un seul grand ordre et d'avoir franchi la vieille routine, en présentant l'aspect des colonnes isolées d'un grand diametre dans le porche noble et majestueux de son édifice ; plaignons-le de n'avoir pas suivi les justes proportions de l'antique qu'il voulait faire revivre. Mais disons pour sa justification que l'art n'était pas alors aussi avancé dans cette étude ; on avait encore cette fausse idée que l'on devait perfectionner avec goût ces rigides proportions et ajouter de la grace à ces formes séveres ; une présomption mal entendue ne les plaçait point au premier rang qui leur est dû ; on n'avait point moulé ces beaux ornements, dont la collection choisie brille dans nos musées, et l'on pensait qu'il suffisait d'un dessin ou de l'œuvre de Desgodets pour recréer à l'instant ces beaux détails des monuments de l'ancienne Rome ; ceux de la Grece n'étaient connus que de nom : sans tous ces éléments nécessaires, il était impossible peut-être de faire mieux, et c'est des progrès de l'art que l'on doit attendre ce que nous semblons exiger ici des lumieres de l'artiste au temps où il bâtissait.

Puisse celui qui sera chargé d'achever la noble disposition du péristyle de la nouvelle Madeleine, profiter habilement de ce qu'elle offre de supérieur à celle du portail de Sainte-Genevieve ! qu'il n'écrase pas du poids d'un fronton si aigu, des entrecolonnements mieux proportionnés, et qu'il apporte dans l'exécution

des chapiteaux, des profils et des autres ornements, ce choix heureux, cette recherche studieuse par lesquels un esprit éclairé sait, en appréciant les chefs-d'œuvre à leur juste valeur, en transmettre de nouveaux à l'admiration de la postérité.

Dans le projet de Soufflot, un lanternon à jour devait couronner le sommet du dôme; lors du changement de destination de cet édifice, on eut l'idée de substituer à ce lanternon un piédestal et une statue colossale en bronze, de la renommée, de 25 pieds de proportion. M. Dejoux, statuaire, membre de l'institut national, fut chargé de cet ouvrage important, et il en a exécuté le modele en plâtre, de 25 pieds de haut, dans les ateliers de la ville, au Roule, où il est conservé et peut se voir; mais on doute que jamais il soit fondu en bronze: on craindrait de surcharger le dôme de ce nouveau poids, et il serait assez difficile d'attacher solidement le pied de cette figure sur son piédestal, sans courir le risque d'un ébranlement nuisible, lors des vents violents et des ouragans, malgré toutes les armatures dont on pourrait enceindre le piédestal et le sommet du dôme.



Plan de St. Roch.



Landon direx.t

Portail de St. Roch.

ÉGLISE PAROISSIALE

DE SAINT-ROCH.

Ce monument n'était en 1521 qu'une chapelle dédiée aux cinq plaies de J. C. Elle fut augmentée d'un grand jardin en 1577, et rebâtie sous le nom de Saint-Roch; elle devint succursale de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois. On y réunit une chapelle de Sainte-Susanne qui en était voisine, et François de Gondi, archevêque de Paris, lui donna le titre d'église paroissiale, par des lettres du 30 juin 1633.

Enfin en 1653, l'église actuelle fut commencée à bâtir sur les dessins de J. Le Mercier, alors premier architecte du roi Louis XIV, qui en posa la premiere pierre. On y plaça deux médailles, l'une avec le portrait du Roi, l'autre avec celui d'Anne d'Autriche sa mere, ayant toutes deux Saint Roch pour revers.

Le terrain n'a pas permis de tourner vers l'orient le chevet de l'église, il est exposé au nord. Elle est long-temps restée imparfaite, sans être voûtée et n'ayant qu'un simple plafond de bois; les libéralités du Roi et les dons de plusieurs paroissiens la firent achever; il ne manquait plus que le portail, et M. Robert de Cotte,

alors aussi premier architecte du Roi, fut choisi pour en donner les dessins, dont l'exécution, après sa mort, fut confiée à J. R. de Cotte son fils, intendant général des bâtiments du Roi et directeur de la Monnaie des médailles.

La premiere pierre en fut posée le 1er mars 1736: une heureuse disposition du terrain a obligé d'y placer un grand nombre de marches, ce qui produit un bon effet, et annonce dignement un édifice sacré. Ce portail, assez purement exécuté, a eu beaucoup de réputation et semble avoir servi de modele à la plupart de ceux qui ont été érigés depuis; il est lui-même une imitation du style de Mansard : c'est une décoration en bas-relief composée des deux ordres dorique et corinthien, où il regne une certaine harmonie, mais dans laquelle on ne trouve point l'imposant effet des péristyles, où les colonnes isolées offrent un utile abri, et n'ont pas besoin comme ici de cette multiplicité de ressauts et de profils pour offrir à l'œil quelques faibles projections d'ombres, et rompre la monotonie de ce système.

On a suppléé par des grouppes et des ornements soigneusement exécutés à ce manque d'effet, et les connaisseurs pourront distinguer dans cette sculpture, soit d'ornement, soit de figure, le passage du style usité au siecle de Louis XIV à celui dont la maigreur et l'affectation ont caractérisé ensuite les productions du regne de Louis XV.

Il n'y a pas encore dans ce portail la dépravation de goût qui a suivi, mais c'est le premier pas fait pour y arriver. La chapelle de la Vierge qui est placée au som-

met de l'église, fut bâtie en 1709; elle est très-riche en peintures et en sculptures, et dans cette église en général on a préféré la richesse et l'éclat au style grave et majestueux qui doit caractériser les édifices sacrés. Il y a dans la disposition de l'église de Saint-Roch en général, et dans tous les nombreux accessoires dont elle est décorée, quelque chose de brillant et de théâtral, qui contraste avec le recueillement qu'exigent les idées religieuses.

L'avantage qu'a eu cet édifice de se trouver placé au centre d'un quartier peuplé de riches citoyens, lui avait procuré pour son embellissement un grand nombre de productions des arts, soit en peinture, soit en sculpture; le marbre, l'or, les bronzes y brillaient de toutes parts avant la révolution, et de grands noms, de pompeux mausolées y attiraient l'attention des connaisseurs, comme à Saint-Germain l'Auxerrois, dont elle était autrefois succursale.

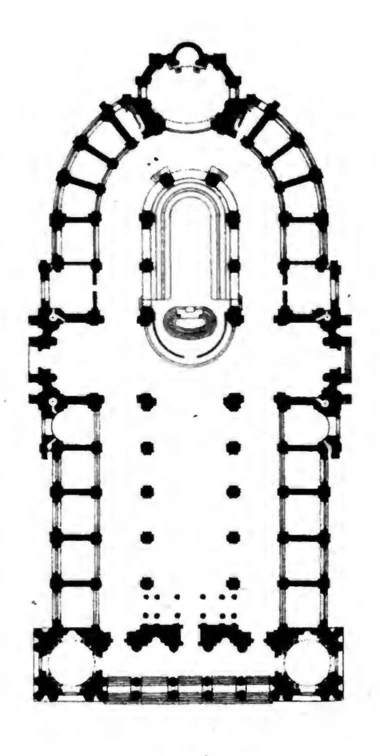
Pouvait-on ne pas rendre hommage au génie des arts lorsqu'en entrant dans la chapelle dite de Saint-André, où reposaient les cendres d'André le Nostre, si célebre dans l'art de composer les jardins, on trouvait dans un si petit espace, un tableau d'autel qui était un chef-d'œuvre de Jouvenet et le buste de ce même le Nostre, savamment travaillé par Coysevox?

On s'arrêtait avec intérêt devant les monuments érigés à Nicolas Menager, habile négociateur, aux deux freres Auguier, statuaires féconds, dont les travaux ont embelli Versailles et toutes les maisons royales; mais l'on pouvait s'étonner avec raison de n'y point rencontrer

celui du grand Corneille, mort sur cette paroisse, de ce génie privilégié qui plaça par ses chefs-d'œuvre inimitables la scene française au niveau de celle des grecs, et qui fit parler si dignement les héros de l'ancienne Rome.

La célebre Deshoulieres, morte en 1694, reposait aussi sous ces mêmes voûtes, avec le peintre Mignard, le poëte Régnier des Marais, etc., etc.

On s'efforce de réparer dans cette église les ravages de la révolution, et plusieurs chapelles sont déja ornées de modeles de bas-reliefs représentant la vie de J.-C.; ils sont dus au talent de M. de Seine, statuaire, membre de l'ancienne Académie, dans l'atelier duquel on voit maintenant un très-beau groupe du Christ au tombeau, qui doit orner la chapelle du Calvaire, située au fond de l'église : les figures sont de proportion colossale.

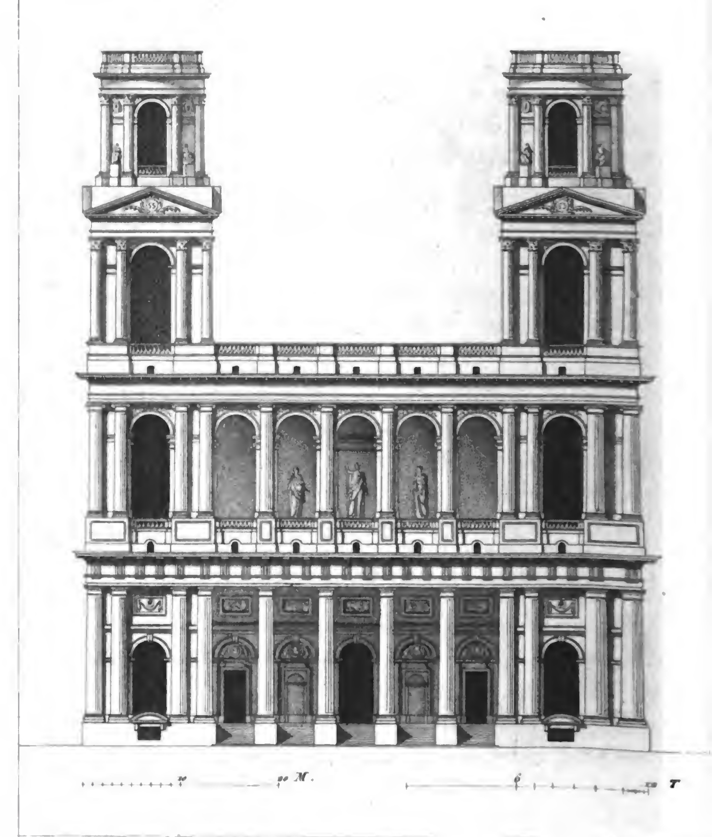


20 40 M.

12 24 T.

Landon direx.

Plan de St. Sulpice.



Landon direx

Portail de St Sulpice.

ÉGLISE PAROISSIALE

DE SAINT-SULPICE.

L'ÉGLISE actuelle de Saint-Sulpice est fondée sur les restes d'une ancienne chapelle de Saint-Pierre, qui existait au même lieu avant le XIIe siecle. On ignore à quelle époque elle prit le nom de Saint-Sulpice, mais on est assuré qu'en 1210 elle était déja paroisse sous cette dénomination. C'était, avant la révolution, la plus grande, la plus étendue, la plus peuplée et la plus riche des paroisses de Paris; elle suffisait seule au faubourg Saint-Germain; aujourd'hui sa circonscription est moins étendue; elle n'est que pour le onzieme arrondissement. On a érigé en paroisse pour le dixieme l'ancienne église des Jacobins de la rue Saint-Dominique, sous le nom de paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin.

La nouvelle église de Saint-Sulpice fut commencée en 1646, sur les dessins de Louis Levau, et la premiere pierre posée le 20 février de la même année, par la reine Anne d'Autriche, alors régente du royaume. Les travaux interrompus en 1678, ne furent repris qu'en 1718, sous la conduite de Gille-Marie Oppenord, directeur général des bâtiments et jardins du duc d'Or-

léans, alors régent du royaume. Cet architecte eut une grande réputation comme dessinateur; mais si l'on consulte le recueil gravé de ses œuvres, on sera convaincu que c'est à lui que nous devons la corruption du goût et tous ces ornements capricieux dont l'emploi caractérise les ouvrages du regne de Louis XV. Il ne fut pas libre sans doute d'en accabler sa nouvelle église, sans quoi toutes les formes en eussent été enveloppées. Il n'y a pas très-long-temps que l'on a démoli des consoles ou encorbellements, formés par des anges pour soutenir les balcons de tribunes existantes dans la croisée de l'église; ces ornements où le goût d'Oppenord était empreint, n'étaient heureusement exécutés qu'en carton.

Le portail de l'église, commencé en 1733, est d'un autre style; il est du célebre Chevalier Servandoni, et ses grandes proportions, la hardiesse de la composition, les grands effets qu'il produit, tout décele le génie de ce décorateur fécond, dont les talents et les idées pittoresques firent long-temps les délices de l'Europe pour les fêtes publiques et les scenes théâtrales.

Servandoni, en montant l'architecture de son portail sur une aussi grande échelle, en adoptant pour ses lignes un si grand parti, fit triompher la noble architecture du style maigre et sans couleur, des formes brisées et du tortillage par lesquels la mode française était parvenue à dégrader jusqu'à la majesté des temples.

La direction des ordres dorique et ionique de ce portail, dont les entablements suivent toute l'étendue

de la façade, sur une longueur de 384 pieds sans aucun ressaut, sont un de ces traits hardis qui caractérisent la grande maniere de Servandoni, car alors plus une ligne était ressautée et tourmentée de profils, et plus les architectes italiens ou français croyaient faire preuve de génie. Servandoni ne fut pas si heureux pour le couronnement des tours; le changement de M. Maclaurin ne leur fut pas non plus avantageux, on peut en juger encore par celle qui existe: il était réservé à M. Chalgrin de les mettre en harmonie avec les ordres du dessous, et celle qui est érigée sur les dessins de cet architecte ne serait point désavouée par Servandoni; elle vaut même infiniment mieux que les anciennes, commencées en 1749, sur un plan octogone. C'est en 1777, que M. Chalgrin fut chargé de cette reconstruction, qui doit s'achever avant peu pour l'honneur du nom français. Elles ont 210 pieds d'élévation, ou une toise de plus que celles de Notre-Dame. On ne doit point regretter le fronton que Servandoni avait placé au-dessus du second ordre, entre les deux tours; frappé de la foudre en 1770, il menaçait ruine; et sa suppression, qui fût alors opérée, a mis plus de sagesse et de tranquillité dans cette façade, dont on ne jouira parfaitement qu'après l'achèvement de la place, dont le vague détruit aujourd'hui l'ensemble et laisse apercevoir des parties défectueuses.

On doit aussi, pour rendre à l'ordre du bas toute sa majesté, porter en avant les marches que l'ancien bâtiment du Séminaire, aujourd'hui démoli, avait forcé

Servandoni de renfoncer dans l'intérieur de son porche, ce qui en rétrécit l'espace couvert et nuit à sa beauté. Dans le dessein où l'on est d'achever incessamment la place où s'éleve ce portail, l'on ne peut mieux faire que de suivre les projets de Servandoni qui sont gravés, et d'adopter le style ferme de décoration dont il a donné le modele à l'une des maisons qu'il a fait exécuter sur cette place, à gauche du portail.

La dédicace de cette église se fit en 1745, lorsque l'intérieur fût totalement terminé. La disposition de l'autel isolé entre la nef et le chœur, est grande et majestueuse ; il était autrefois recouvert d'un baldaquin doré d'un très-fort volume, mais la maniere dont il était suspendu avec trois cordes visibles, était tout-à-fait ridicule ; cette inconvenance fut réformée et le baldaquin supprimé. Le chœur était aussi décoré de figures plus grandes que nature, soigneusement exécutées par Bouchardon, mais placées sur des cul-de-lampes adossés aux piliers, à dix pieds de hauteur du sol, ce qui présentait à l'œil un porte-à-faux effrayant, et produisait un très-mauvais effet. Ces figures, enlevées pendant la révolution, seront rendues à la décoration de l'église et plus convenablement placées. On a tracé sur le pavement de la croisée une très-belle méridienne, à l'extrémité de laquelle est un obélisque astronomique. Le rond point du chœur, percé d'une grande arcade, laisse apercevoir la richesse de la chapelle de la Vierge, anciennement décorée par Servandoni, et depuis res-

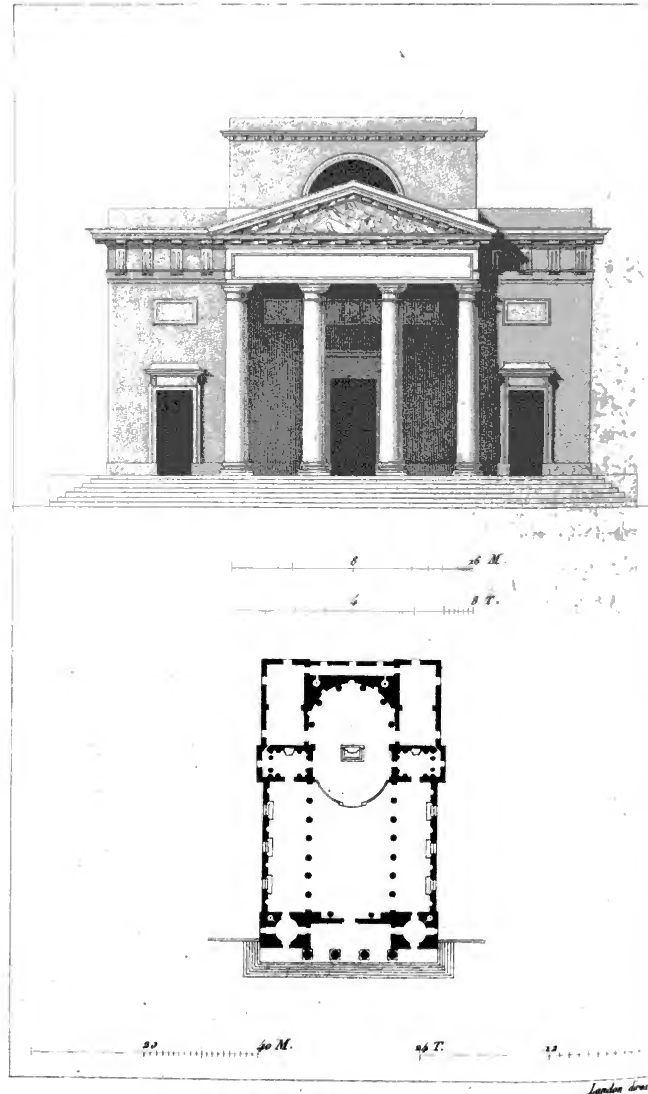
taurée avec beaucoup de magnificence par feu de Wailly, architecte. Le groupe de la Vierge et de l'enfant Jésus est éclairé avec art dans une niche ajoutée à la construction primitive, et supportée en dehors par une trompe en coupe de pierre, habilement exécutée. L'éclat du marbre, de la dorure et des peintures de cette chapelle est remarquable, et rappele la riche décoration des églises d'Italie, dont les exemples sont assez rares en France, et que l'on pourrait peut-être imiter sans y employer cette profusion d'ornements, et en usant d'une sage retenue, commandée par la gravité du style sacré. C'est le choix des plus belles matieres, la perfection de la main-d'œuvre et la pureté des formes qui doivent seuls composer la richesse des temples, et commander à-la-fois le respect et l'admiration.

Cette église possede plusieurs tableaux de Carle-Vanloo; les fresques du plafond sont de François Lemoyne; elles ont été retouchées par M. Callet.

On remarquait dans l'une des chapelles de la nef le mausolée de Languet, zélé pasteur de cette paroisse; il contribua beaucoup à son embellissement; il avait obtenu de la piété des fideles les moyens de faire exécuter en argent la statue de la Vierge, de six pieds de proportion, sur le modele de Bouchardon. Mais la richesse de la matiere, qui attirait la cupidité et exigeait une surveillance continuelle, fit prendre le parti d'y substituer une vierge en marbre du célebre Pigal; c'est celle qu'on y voit encore aujourd'hui.

Le mausolée dont nous venons de parler, fut exécuté par Michel-Ange Slodtz, et se voit au musée des monuments français. On a restitué à l'église les deux belles coquilles servant de bénitiers, dont la république de Venise avait fait présent au Roi, François Ier; elles sont un objet de curiosité pour les étrangers. On admire aussi la chaire à prêcher, du dessin de Wailly, et le buffet d'orgue exécuté dans un bon style, sur les dessins de M. Chalgrin.

L'église souterraine de Saint-Sulpice est remarquable par son étendue : on y voit d'anciens piliers de l'église primitive qui prouvent combien le sol s'est exhaussé. Le grand nombre de sépultures qui y sont indiquées donnent l'idée de ces catacombes de Rome, où les chrétiens persécutés célébraient leurs mysteres et enterraient les martyrs de la foi.



Plan et élévation de St Philippe du Roule.

ÉGLISE

DE

SAINT-PHILIPPE DU ROULE.

Cette église, bâtie pour être la paroisse de ce nouveau quartier, est aujourd'hui la seconde succursale de la paroisse de la Madelaine. Elle fut commencée en 1769 et terminée en 1784, sur les dessins et sous la conduite de M. Chalgrin, de l'ancienne académie d'architecture.

Le plan est simple et dans la forme des premieres basiliques chrétiennes. Sans être habile connaisseur en architecture, il est facile de juger combien cette disposition a d'avantages sur ces piliers massifs chargés de pilastres ployés en tous sens, qui composaient la décoration de nos églises avant que le système des anciens eut prévalu sur celui des modernes.

Le porche de cette église s'annonce par quatre colonnes de l'ordre dorique romain, d'un diametre beaucoup plus fort que celui des colonnes ioniques de l'intérieur, qui séparent la nef des bas côtés, par un péristyle de 18 pieds de largeur; celle de la nef est du double, 36 pieds; ce qui donne, pour largeur totale

dans œuvre, environ 76 pieds, et plus du double en profondeur, depuis les colonnes du porche jusqu'à celles qui décorent la niche du fonds du sanctuaire, au milieu duquel s'éleve sur quelques marches l'autel principal, isolé à la romaine.

L'économie a fait substituer une voûte en bois à une construction plus dispendieuse, mais elle est exécutée avec beaucoup d'art; décorée de caissons et peinte en ton de pierre, elle en présente l'apparence.

La charpente est composée, en plus grande partie, de plats-bords de sapin, d'un assemblage très-ingénieux, parce qu'il est très-simple; l'exécution en est parfaitement soignée. Elle a été confiée par l'architecte à un entrepreneur habile en ce genre, nommé Niquet, qui ne jouit pas long-temps de la réputation que lui acquit cet ouvrage parmi ses confreres, étant mort peu de temps après.

L'exécution de la maçonnerie est également bien soignée; ce sont MM. Lefevre et Brunet qui en ont été chargés.

A l'extrémité des péristyles intérieurs qui forment les bas côtés, sont deux chapelles, dont l'une est dédiée à la Vierge, l'autre à Saint-Philippe, patron de l'église. On voit par la solidité de leur construction qu'elles étaient destinées dans l'origine à supporter deux tours pour servir de clochers, auxquels fut substituée, par la même raison d'économie, une petite campanille en charpente.

Cette église, qui pouvait être facilement isolée au moyen de deux rues latérales, et qui sans doute avait

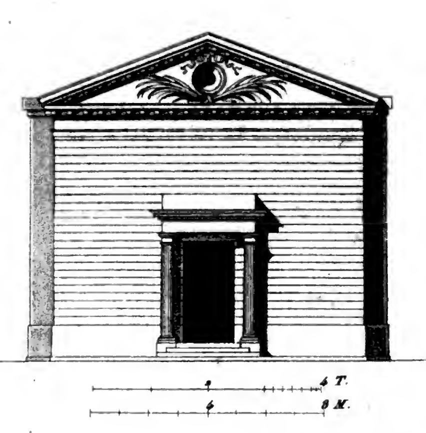
été ainsi projetée par son auteur, est toujours, par un semblable motif, restée environnée de propriétés particulieres ; cette disposition nuit singulièrement à la majesté des temples comme à leur conservation, elle ne les fait contribuer que faiblement à l'embellissement des villes dont ils feraient le plus superbe ornement, s'ils étaient toujours situés au milieu d'une place, ou au moins détachés par des rues, de toutes les maisons particulieres. Peut-être un jour sentira-t-on mieux cette convenance et cessera-t-on de placer des boutiques et de profânes habitations à l'entour et jusques dans l'enceinte des édifices sacrés, ce qui les dégrade et les prive de cette dignité que comporte essentiellement leur caractere.

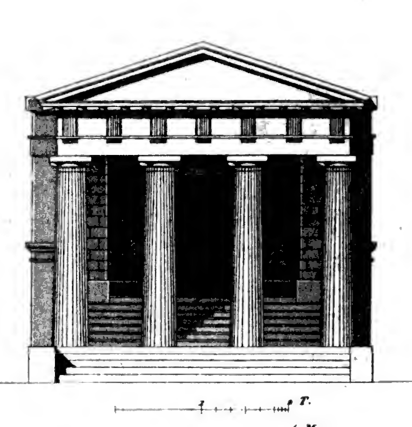
Malheureusement l'intérêt des fabriques est, à cet égard, en opposition avec ce que réclament également la décence et le bon goût ; et il arrive trop souvent que ceux qui devraient opposer une courageuse résistance à cet abus, le font naître ou le perpétuent sous prétexte de conserver ou d'améliorer certains revenus. Peut-être en leur démontrant combien l'application de ce zele est mal entendue, leur piété sincere mettra-t-elle un jour autant d'ardeur à dégager les abords de ces mêmes églises, qu'elle en met aujourd'hui à perpétuer cette funeste habitude de les confondre ainsi par un contact indécent, avec des échoppes, des boutiques et des locations de toutes especes. Lorsqu'au contraire, des trottoirs, des bornes ou des grilles d'enceinte, devraient interdire l'approche du pied des murs des temples à tous autres qu'aux fideles qui s'y

rendent, ou aux ministres qui veillent à leur conservation.

La France est, à cet égard, le pays où les monuments publics, et particulièrement les églises, manquent de cet entretien soigné et de cette propreté si nécessaire à leur entretien et à la décence qui doit les présenter purs et sans dégradation à l'œil des étrangers comme à celui des nationaux : on ne pouvait excepter avant la révolution, de ce défaut trop général, que l'église de Notre-Dame, le Dôme des Invalides, la Sorbonne, les Jésuites rue Saint-Antoine, et quelques couvents de femmes, tels que le Val-de-Grace, les Carmelites, etc. Mais le zele et les soins que M. le Préfet du département de la Seine apporte à la restauration et à la conservation des édifices publics, permettent d'espérer qu'avant peu ce reproche ne sera plus fondé.

Chapelle Beaujon.





Portail intérieur de la Charité.

CHAPELLE BEAUJON,

DÉDIÉE A SAINT-NICOLAS,

FAUXBOURG DU ROULE.

Ce joli monument est dû à la munificence de M. Beaujon, conseiller d'état, receveur général des finances, qui le fit bâtir, il y a environ 30 ans, pour servir de succursale à la paroisse de Saint-Philippe du Roule, et pour en faire le lieu de sa sépulture. Il avait fait choix, pour ériger tous ses bâtiments, de M. Girardin, architecte, également recommandable par son talent distingué et par sa probité. Il a constamment prouvé l'un et l'autre dans les divers édifices qu'il a érigés pour cet homme riche et bienfaisant; les arts ont également à regretter la perte de l'ordonnateur et celle de l'artiste.

La disposition heureuse de cette chapelle, son exécution soignée, la richesse de sa décoration où rien n'est épargné et où le bon goût se fait remarquer, tout concourt à placer ce petit monument au nombre des plus agréables productions de notre architecture. La nef est ornée de deux rangs de colonnes isolées, formant galeries latérales; des murs ornés de niches, au-dessus d'un stylobate, leur servent de fond.

La voûte de cette nef est décorée de caissons et éclairée du haut par une lanterne quarrée. A l'extrémité de cette nef est une rotonde également ornée d'un péristyle d'ordre corinthien, et qui reçoit aussi le jour du haut. L'autel circulaire est placé au centre. Cette distribution des lumieres, qui n'était point alors aussi usitée qu'elle l'est devenue depuis, produit un effet séduisant, et fait singulièrement valoir les formes de cette architecture, à laquelle on ne peut reprocher que d'être employée sur une trop petite échelle, et de présenter trop d'objets dans un petit espace : on ne peut s'empêcher, en considérant cette composition, de la croire destinée à recevoir une seconde exécution, et de penser qu'elle n'est que le modele d'un plus grand monument, dont alors on admirerait la noblesse et la majesté réunies à l'élégance des formes et à la richesse des matieres.

Peut-être si le propriétaire et l'artiste eussent vécu quelques années encore, ils auraient réalisé ce vœu, que formeront tous les amis des arts : ils devaient, dit-on, ériger sur ce même modele une église paroissiale, dont les dimensions seraient alors devenues plus grandes et auraient mis dans un développement convenable les formes trop resserrées de cette décoration, d'ailleurs très-intéressante et très-neuve pour le temps où elle reçut son exécution.

L'art avait franchi les limites où une ancienne routine s'efforçait envain de le contenir, on rappelait dans les compositions académiques les temples grecs et romains, et l'on rejetait ce système de piliers, d'ar-

cades et de niches quarrées, qui semblait peu auparavant pouvoir seul entrer dans la composition des églises. Girardin eut le bonheur d'exécuter des premiers et dans le même projet deux pensées puisées dans l'antique; une basilique et un temple rond périptere; pensées dont tous les jeunes architectes s'efforçaient alors de garnir leurs portefeuilles, pour opposer ces études au style maniéré des Mansards, que le professeur Blondel vantait beaucoup dans ses leçons.

Saint-Philippe du Roule et la chapelle de Saint-Nicolas, dont nous venons de parler, furent, à-peu-près à la même époque et dans le même quartier, les premiers triomphes publics après l'église de Sainte-Genevieve, obtenus par le bon goût dans la lutte établie depuis long-temps dans l'école, entre l'architecture française et l'architecture antique. Sans doute on ne regrettera point que l'avantage soit resté à cette aînée et que l'école des Peyre, des David Le Roi, des Clérisseau, l'ait emporté sur celle des Blondel. On doit au contraire regretter que cette révolution ne se soit pas opérée cent ans plutôt, parce que le grand nombre de monuments érigés sous les regnes de Louis XIV et de Louis XV ne porteraient pas cette teinte mesquine et maniérée, qui dépare les principaux édifices de ce temps. Les conceptions étaient vastes alors, mais les détails étaient maigres et petits, et le genre factice de la décoration des édifices, contraste désagréablement avec la grandeur et la majesté des entreprises. Je n'en citerai que deux exemples entre mille : le château de Versailles et la façade des Invalides sur l'esplanade.

Cette digression m'a paru indispensable pour assigner à la chapelle Beaujon, le véritable rang qu'elle doit occuper dans notre architecture et assurer à Girardin, son auteur, le tribut mérité d'estime et de reconnaissance que lui doivent les amis des arts, et particulièrement ceux de l'architecture.

PORTAIL INTÉRIEUR

DE LA CHARITÉ.

Quoique cette façade ne soit pas un portail d'église, sa décoration a tant d'analogie avec ce genre d'édifice, que nous avons cru devoir le ranger dans cette classe, avec d'autant plus de raison qu'il n'y a aucun édifice sacré plus récemment érigé à Paris.

Elle est située rue des Saints-Peres, dans la cour de l'hôpital de la Charité, et a été bâtie par Antoine, le même qui bâtit l'hôtel des Monnaies. Cet architecte, recommandable principalement par le soin qu'il apportait à l'exécution de ses ouvrages, voulut faire dans ce portail un essai de l'ordre dorique grec, que l'on commençait à connaître à l'académie il y a environ vingt ans, et donner une légere idée de ces propylées célebres dont le professeur David Le Roy parlait dans ses leçons, et qu'il avait fait revivre dans son ouvrage sur les monuments de la Grece.

Mais pour risquer cette nouveauté, Antoine crut sans doute qu'il était prudent de la modifier un peu, et de corriger cet ordre, dans les profils duquel, selon son opinion, les grecs avaient peut-être manqué de goût ; en conséquence les proportions générales et

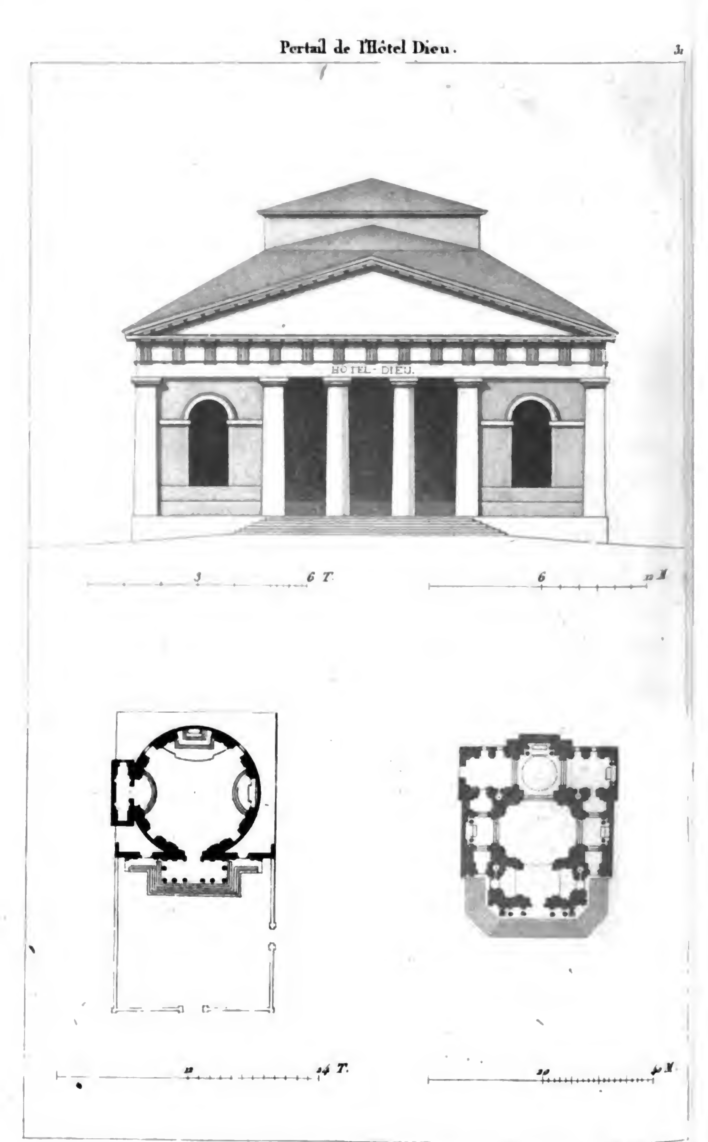
particulieres furent altérées, le nerf et l'originalité de cette production furent enlevés par ces changements; cela n'empêcha pas cependant que ce petit portail ne fut regardé avec intérêt par les gens de goût.

La plupart de ceux qui ne connaissaient les monuments grecs, et particulièrement les propylées, que par l'ouvrage de David Le Roy, en trouverent la représentation assez fidele; mais ceux qui avaient entre les mains l'ouvrage alors très-peu connu de Stuart, ne pouvaient s'empêcher de regretter qu'on eut ainsi tronqué les proportions de l'original, en élevant un peu le fronton et en retranchant sur l'architrave, qui est beaucoup trop basse à la Charité : d'autres détails sont également négligés dans les profils; les chapiteaux sont trop saillants et n'ont point la physionomie de l'antique; les triglyphes sont trop longs, et l'on prendrait sur ce seul essai une bien fausse idée de la sévérité du caractere, de la grace et de l'harmonie de l'ordre grec des propylées, dont l'échelle est d'ailleurs beaucoup plus grande et le développement plus majestueux (1).

Du reste, même disposition à-peu-près pour les marches, dont une partie sert de base aux colonnes et forme en dehors un petit soubassement, et l'autre se trouve en arriere sous le porche dans une demi-teinte favorable à l'effet de l'ensemble.

(1) Voyez l'ouvrage de Le Roy déja cité, et celui de Stuart, ou la Galerie antique, dont les planches sont réduites et fidèlement copiées d'après ce dernier.

Portail de l'Hôtel Dieu.



Landon direx.

Plan de l'Eglise de l'Assomption.

Plan de l'Eglise des 4 Nations

PORTAIL DE L'HOTEL-DIEU,

PLACE DU PARVIS DE NOTRE-DAME.

Il était très-difficile de placer à côté du portail de Notre-Dame une façade qui imposât par sa masse. Quel volume peut se faire remarquer à côté de ce colosse de l'architecture gothique? il écrasera toujours ce que l'on voudra mettre en opposition, et pour décorer cette place avec quelque succès, il faudrait, lorsque ses proportions seront fixées et ses abords suffisamment dégagés, l'environner d'un portique ou d'une colonnade entièrement subordonnée à l'édifice principal, comme Le Bernin l'a fait à Saint-Pierre de Rome. Que cette place soit ronde, elliptique ou quarrée, il n'importe; mais un édifice aussi important que la cathédrale de Paris ne peut gueres se passer d'un pareil accessoire, et l'on a pu juger, lors de la décoration provisoire appliquée à cet édifice pour le sacre de l'Empereur Napoléon, combien l'annonce de semblables portiques, pratiqués à droite et à gauche de cette masse, produisait d'effet, et ajoutait à la majesté de ce portail trop isolé, que rien n'appuie, quoique son excessive élévation semble l'exiger.

L'architecte de l'Hôtel-Dieu, M. Clavareau, a donné

à cette décoration un caractere mixte entre celui des temples et celui des monuments consacrés à la bienfaisance et à l'utilité publiques : des croisées en forme d'arcades remplacent aux deux côtés du péristyle les niches qui dans un édifice sacré eussent contenu les statues des saints, protecteurs de l'église, et annoncent les logements et les bureaux nécessaires à l'entrée d'une semblable maison.

Une extrême simplicité fait le caractere principal de cette architecture. L'auteur ne s'est pas même permis les cannelures, ornement usité par les anciens pour l'ordre dorique, et qui le mettent en harmonie avec les triglyphes dont sa frise est ornée ; le bossage placé dans le tympan du fronton attend aussi la sculpture qui doit annoncer la dédicace du monument, et dont la seule économie peut avoir fait différer l'exécution.

Il ne faut donc pas juger avec trop de sévérité un édifice qui n'a pas reçu le complément de ses accessoires, et qui, dans le plan général de restauration, doit avoir une liaison obligée avec les autres parties de ce corps-de-logis.

Quelques personnes s'affligent de voir s'exécuter une restauration importante à cet hôpital ; elles préféreraient que les quais fussent dégagés de la masse informe de ses bâtiments, et demandent l'érection d'un monument digne de la capitale, dans un lieu plus favorable : mais il fallait pourvoir au soulagement des malades, en attendant l'exécution d'un projet si dispendieux.

AUTRES ÉGLISES

PAROISSIALES OU CONVENTUELLES.

Les églises ou monuments du style sacré, dont nous avons donné la description, sont au nombre de vingt-un. Ce n'est pas que Paris n'en renfermât autrefois et n'en contienne encore aujourd'hui un beaucoup plus grand nombre, mais tous ne méritaient pas d'être analysés sous le rapport de l'art, et la plupart ne présentaient du côté de leur histoire aucune particularité intéressante. Cependant il n'est pas inutile d'en indiquer le nom, et de donner quelques détails sur ce qu'il y avait de plus curieux dans ceux qu'on a démolis ou changés de destination (1).

Les paroisses de Paris, aujourd'hui au nombre de douze seulement, et vingt-sept succursales, ce qui fait en tout trente-neuf, étaient autrefois au nombre de quarante-cinq : à quoi il convient d'ajouter les églises de quarante-cinq couvents d'hommes, et celles de soixante-treize couvents de femmes ; on pourrait y

(1) On n'a pas jugé convenable de donner la gravure de ces monuments peu remarquables par leur architecture.

joindre encore celles de vingt-neuf hôpitaux, de quatorze séminaires, peut-être même les chapelles de seize colléges, et l'on aurait un total de deux cent vingt-deux. Nous nous contenterons, en les nommant successivement toutes, d'indiquer briévement ce qui pouvait rendre plusieurs d'entre elles recommandables.

Par exemple, ces quarante-cinq paroisses anciennes, parmi lesquelles on reconnaîtra facilement celles dont nous avons parlé précédemment, se subdivisaient ainsi: huit étaient dans la Cité; elles se nommaient la Madelaine, Saint-Germain-le-Vieux, Saint-Pierre-aux-Bœufs, Saint-Landry, Sainte-Croix, Saint-Pierre-des-Arcis, Saint-Barthélemy, Sainte-Marine.

La Madelaine étoit une synagogue en 1182. Philippe-Auguste ayant alors chassé les Juifs du royaume, convertit leurs synagogues en églises, et consacra celle qui était située rue de la Juiverie, au coin de celle des Marmousets, à Sainte-Marie-Madelaine.

Elle était décorée de beaux tableaux de la main de Philippe de Champagne.

La chapelle de Saint-Germain-le-Vieux, située à l'extrémité du Marché-Neuf, île du Palais, était déja érigée en paroisse en 1368.

Elle avait été bâtie par les soins de Saint-Germain, sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste.

Le maître-autel était décoré de quatre colonnes corinthiennes de marbre noir de Dinant, et d'un tableau de Stella; on exposait dans cette église les jours de grande fête une tapisserie faite du temps de

Charles VI, représentant l'histoire de la vie de Saint-Germain. Les personnages en étaient, dit-on, correctement dessinés, et le costume du temps exactement observé, ce qui faisait pour les arts un monument historique.

On ne sait d'où vient le surnom de Saint-Pierre-aux-Bœufs, donné à la petite paroisse, située immédiatement au-dessus du cul-de-sac de Sainte-Marine, dans la rue qui porte son nom, et qui communique au parvis de Notre-Dame. Elle ne possédait rien qui pût attirer l'attention.

L'église de Saint-Landry, érigée en paroisse dès le 12[e] siecle, et rebâtie vers la fin du quinzieme, ne contenait de remarquable que le tombeau du célebre sculpteur, François Girardon, exécuté pour sa femme et pour lui, sur ses dessins, par deux de ses éleves, Nourisson et le Lorrain. On peut le voir aujourd'hui au Musée des monuments français, où il est conservé dans la salle du siecle de Louis XIV.

Sainte-Croix fut érigée en paroisse l'an 1107, rebâtie et augmentée en 1450, et dédiée en 1521, quoiqu'elle n'ait été finie qu'en 1529.

L'église de Saint-Pierre-des-Arcis, que l'on croit avoir été érigée en paroisse vers l'an 1125, fut rebâtie en 1424, et décorée d'un nouveau portail en 1702. Elle était située dans la rue de la vieille Draperie, à peu de distance du pont au Change.

Saint-Barthélemy, anciennement la chapelle du palais des comtes de Paris, était situé à l'extrémité du quai des Morfondus, vis-à-vis la grande tour du

Palais de Justice. Cette église devint chapelle royale à l'avénement de Hugues-Capet au trône. Elle menaçait de tomber de vétusté, lorsque vers 1778, M. Cherpitel, architecte du roi, fut chargé de la restaurer, et d'y bâtir un portail, ce qui fut exécuté; mais l'ouvrage était à peine achevé, que de nouveaux plans furent acceptés pour l'embellissement de ce quartier, et les constructions, tant anciennes que nouvelles de cette église, furent démolies ou entièrement changées de destination. C'est sur le terrain qu'elle occupait anciennement qu'est bâti le théâtre de la Cité.

Enfin, on regarde comme un ouvrage du dixieme siecle la petite église de Sainte-Marine, située vers le milieu du cul-de-sac de ce nom, dont l'entrée est par la rue Saint-Pierre-aux-Bœufs; elle était la paroisse de l'archevêque de Paris. Maintenant le service de paroisse se fait dans l'église de Notre-Dame. Toutes celles que nous venons de citer, sont ou démolies ou vendues, et devenues ainsi des propriétés particulieres.

Seize autres paroisses étaient situées dans la partie de Paris nommée la ville; savoir :

Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Eustache, Saint-Roch, Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles, Saint-Leu-Saint-Gilles, Sainte-Opportune, Saint-Jacques et les Innocents; Saint-Méry, Saint-Josse, Saint-Jacques-de-l'Hôpital, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Sauveur, Saint-Jean-en-Greve, Saint-Gervais, Saint-Paul, Saint-Louis-en-l'Ile.

Saint-Paul, les Innocents, Saint-Sauveur, et Saint-

Jean, sont entièrement démolies; nous avons décrit Saint-Germain, Saint-Eustache, Saint-Roch, et Saint-Gervais.

Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles ne contient absolument rien de remarquable : cette église, située dans la petite rue Beauregard, près la porte Saint-Denis, ne fut d'abord qu'une chapelle dépendant de la paroisse Saint-Laurent; elle est encore aujourd'hui premiere succursale de cette paroisse. Bâtie en 1551, elle fut démolie en 1593, du temps de la ligue, pour construire les fortifications de la ville; reconstruite en 1624, elle fut érigée en cure le 22 juillet 1673.

Saint-Leu-Saint-Gilles, d'abord simple chapelle, fut bâtie en 1235, et érigée en paroisse l'an 1617. Elle est située rue Saint-Denis, et est aujourd'hui la premiere succursale de Saint-Nicolas-des-Champs. Elle a été intérieurement restaurée, peu avant la révolution, sur les dessins de M. de Wailly, qui en élevant le chœur sur un assez grand nombre de marches, parvint à pratiquer au-dessous une chapelle souterraine, où l'on descend par deux escaliers demi-circulaires, dont l'entrée est par les bas-côtés. Cette disposition qui éleve beaucoup le maître-autel, est très-favorable à la pompe et au développement des cérémonies religieuses, le sol du chœur se trouvant ainsi beaucoup plus élevé que celui de la nef.

On y voyait autrefois plusieurs bons tableaux; celui du maître-autel passait pour être le chef-d'œuvre de François Porbus, au jugement du Poussin.

On y admirait aussi le mausolée en marbre de Marie Deslandes, femme du président Chrétien de Lamoignon, personne très-charitable, que les pauvres qu'elle avait toujours secourus voulurent enterrer eux-mêmes.

C'est ce trait touchant que l'artiste avait choisi pour le sujet du bas-relief qui ornait son tombeau.

Sainte-Opportune, église royale, collégiale et paroissiale, a donné son nom au quartier dans lequel elle se trouve située, et qui est compris entre la rue de la Monnoie et la rue Saint-Denis. Les reliques de la sainte y furent transportées en 877, et la chapelle primitive agrandie, fut dotée par Louis-le-Begue; le chœur de l'église attenant à cette chapelle fut démoli en 1154. La cure fut annexée à une des prébendes en 1225.

L'empereur Charles-Quint, lors de son passage à Paris, sous le regne de François Ier, fit présent à cette église d'un très-beau candelabre de bronze, à dix-huit branches. On y voyait aussi quelques beaux tableaux de Jouvenet et de Philippe de Champagne.

Dans une des chapelles était la sépulture de la famille Perrot, et dans l'église on remarquait le tombeau de François Conan, savant jurisconsulte, mort en 1551, monument qui fut érigé par Jeanne Hennequin, son épouse.

Saint-Jacques et les Innocents, paroisse rebâtie et agrandie sous le regne de Philippe-Auguste, fut démolie en 1786 pour la formation du marché pratiqué sur l'emplacement du cimetiere des Innocents. Son

ancienneté seule la rendait recommandable (1); ses voûtes élevées étaient sonores et très-favorables à la musique. On devait cette propriété particuliere à leur construction légere, et au soin que l'on avait pris de placer de distance à autre des vases de grès renversés au-dessus de trous pratiqués dans ces mêmes voûtes; ils prolongeaient et rendaient argentins les sons de la voix dans les chants religieux, ce qui peut nous donner une idée de l'emploi des vases d'airain nommés *ekeia*, cités par Vitruve, et usités dans les théâtres grecs pour opérer la prolongation des sons, sans occasionner de résonnances ou de confusion.

Sur le maître-autel était un tableau représentant le massacre des Innocents, peint par Michel Corneille; l'on remarquait aussi dans cette église la statue en bronze de grandeur naturelle, d'Alix Burgotte-Recluse, décédée en 1466, tombeau que Louis XI avait fait ériger à cette sainte fille, et qui, au lieu d'avoir été placé horizontalement, était debout adossé à un pilier, ce qui attirait davantage l'attention des curieux.

Les charniers ou galeries voûtées qui communiquaient à cette église et entouraient le cimetiere, furent aussi démolis à la même époque; ils contenaient un grand nombre de monuments et d'épitaphes. On a vainement cherché dans celui où se lisait encore en

(1) Elle subsistait sous le regne de Louis-le-Jeune, et fût rebâtie à neuf en 1445. Louis XI y fonda une école d'enfants de chœur, où six de ces enfants étaient toujours entretenus et où on leur enseignait gratuitement la musique vocale.

caracteres gothiques les noms de *Nicolas Flamel*, *et Pernelle* sa femme, quelques inscriptions, médailles ou figures symboliques, qui pûssent jeter quelque nouveau jour sur la science alchimique dont on assure que Nicolas Flamel possédait tous les secrets; on n'a rien trouvé de plus que ce qui est connu et publié dans la bibliotheque des philosophes chimistes.

Saint-Méry ou Médéric, encore aujourd'hui paroisse du septieme arrondissement, est une église jadis collégiale et paroissiale, située à l'extrémité de la *rue Saint-Martin*, au coin de celle de la Vefrerie; elle n'*était* vers le dixieme siecle qu'une petite chapelle sous l'invocation de Saint-Pierre, à laquelle on substitua une église plus considérable, qui fut encore démolie sous le regne de François Ier, et reconstruite vers l'an 1520, telle qu'on la voit aujourd'hui; c'est à cette époque que l'on peut fixer son érection en paroisse.

Le genre de son architecture gothique est élégant et riche en ornements; elle conserve encore quelques parties de ses vitraux peints, et le chœur a été restauré et décoré avec magnificence sous le regne de Louis XV, par les freres Slodz, statuaires célebres de ce temps. On y remarquait entre autres objets de sculpture dûs à leur ciseau, deux pupitres d'une invention heureuse; ils étaient placés au bas du chœur, et représentaient deux anges de bronze, de grandeur naturelle, debout, et tenant un livre ouvert, sur lequel se plaçaient ceux de l'épître et de l'évangile.

Cette eglise était riche aussi en tableaux de l'école française et en tapisseries : à gauche, près de la croisée

et de la porte latérale, est une ancienne chapelle nommée Saint-Pierre-des-Bois, dans laquelle, dit-on, est mort Saint Médéric, vers l'an 700, après y avoir vécu quelque temps avec un de ses compagnons.

Les mausolées les plus remarquables étaient ceux de Simon Arnaud, marquis de Pompone, ministre d'état, fils de Robert Arnaud d'Andilly, et neveu du célebre Antoine Arnaud, de Port-Royal; de Simon Marion, avocat-général au parlement de Paris, d'une grande réputation, comme orateur et comme écrivain; enfin celui du fameux Jean Chapelain, de l'académie française, que ses qualités personnelles rendaient très-estimable, mais sur le talent duquel son poëme de la Pucelle, connu par tant de satires, a jeté un ridicule ineffaçable.

Saint-Josse, petite paroisse, était autrefois située rue Aubri-le-Boucher, au coin de la rue Quincampoix; elle n'était dans l'origine qu'une chapelle succursale de Saint-Laurent; elle fut érigée en paroisse en 1260, puis rebâtie en 1679, par Gabriel Leduc, architecte, dont nous avons eu déja l'occasion de parler. Il n'éleva le portail que jusqu'à la premiere corniche, et ses projets furent changés par son successeur. Il n'y avait dans ce monument rien qui puisse en faire beaucoup regretter la perte : il y a déja plusieurs années qu'il a été vendu et converti en maison particuliere.

On citait au-dessus du maître-autel un assez bon tableau et une perspective, où les voûtes du chœur étaient continuées en prolongement de maniere à faire illusion.

Le surnom de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, indique assez son ancienne destination ; une inscription française qu'on y lisait autrefois était ainsi conçue : « Hôpi-« tal fondé en l'an de grace 1319, par les pélerins de « Saint-Jacques (1), pour recevoir leurs confreres ; « réparé et augmenté en l'année 1652. »

Depuis on y avait établi un chapitre, dont le trésorier exerçait les fonctions de curé dans l'étendue du cloître seulement. Le vaisseau est resté dans son ancienne forme, mais sa destination est *tout-à-fait* changée ; c'est maintenant un atelier et magasin de voitures.

Saint-Nicolas-des-Champs, aujourd'hui la paroisse du sixieme arrondissement, n'était autrefois qu'une petite chapelle pour les domestiques du prieuré de Saint-Martin, dont elle est très-voisine, et pour quelques habitants des environs. Cette chapelle, qui existait dès l'an 1119, paraît n'avoir été érigée en cure qu'en 1184, et reçut des augmentations de siecle en siecle, à mesure que le quartier devint plus peuplé.

L'intérieur avait été décoré dans le style moderne peu avant la révolution. On y voyait quelques bons tableaux de l'école française.

La chapelle de la communion, adossée au maître-autel, est du dessin de M. Boullan, architecte, qui avait usé du secours de la perspective pour agrandir à l'œil un espace trop resserré.

Vis-à-vis la chapelle de la Vierge, est un petit monu-

(1) De Compostelle, dont le pélerinage était alors fort suivi.

ment érigé par Laurent Magniere, sculpteur, mort en 1700, âgé de 82 ans, pour lui, sa femme, et sa fille.

Les autres savants et artistes inhumés dans cette église, sont Guillaume Budé, Pierre Gassendi, professeur de mathématiques au collége Royal; Henri et Adrien de Valois, freres, savants et historiens très-estimés; Madeleine Scudéri, célebre par ses romans; Théophile Viaud, poëte français, dont l'esprit était vif, mais dont les mœurs étaient très-déréglées; enfin François Milet, connu sous le nom de Francisque, célebre peintre de paysage.

Le portail de Saint-Nicolas, du côté de la rue Saint-Martin, est dans le style gothique, mais ce n'est qu'un simple pignon sans aucune physionomie.

On a bâti du côté de la rue Aumaire, un autre petit portail latéral où il y a quelque idée de l'architecture moderne.

Saint-Sauveur, église autrefois paroissiale, était originairement nommé la chapelle de la tour, à cause d'une tour carrée qui était auprès et ne fut abattue qu'en 1778. On l'érigea en paroisse dans le treizieme siecle. Cette église fut reconstruite à moitié sous le regne de François Ier. On y fit depuis plusieurs réparations, mais elle ne fut pas achevée.

M. Poyet, architecte, avait été chargé de sa reconstruction sous le ministere de M. le baron de Breteuil, et les travaux se poursuivaient avec une grande activité lorsque la révolution vint en arrêter le cours. Il est fâcheux pour notre architecture, que ce monument,

composé avec beaucoup de talent dans le style des anciennes basiliques, n'ait point reçu son exécution; il eût fait véritablement époque dans l'histoire de l'art, et eût offert un modele de la meilleure disposition des édifices sacrés: deux files de dix colonnes corinthiennes séparaient la nef des bas-côtés; une immense niche circulaire occupait tout le fonds de l'église; au centre était l'autel isolé; un jour du haut éclairait ce fonds avec mystere, et produisait un rayon céleste, dont l'entrée ne pouvait s'apercevoir de la nef; la simplicité des formes, l'accord des proportions, la grandeur de l'échelle, tout eût concouru au bon effet de cet édifice, qu'un péristyle d'ordre ionique eût annoncé sur la rue Saint-Denis. Des murs lisses opposaient dans tout le reste du projet, leur noble simplicité à la richesse et au jeu de lumiere des colonnes isolées. La construction faite avec soin, en pierre choisie et bien appareillée, promettait une immuable solidité, et déja s'élevait à une hauteur imposante; il n'existe plus rien de ces heureuses dispositions; le terrein et les matériaux ont été vendus, et une belle et vaste maison, dans laquelle se trouve un grand établissement de bains et plusieurs ateliers de commerce, a remplacé ce monument qui eût été l'un des plus recommandables de cette capitale.

Si nous recherchons quels monuments funebres et quels noms décoraient l'ancienne église de Saint-Sauveur, il est assez singulier de n'y rencontrer que des acteurs comiques et des auteurs de poésies légeres; on cite parmi les premiers Henri-le-Grand, dit Turlupin,

célebre compositeur de farces, qu'il jouait lui-même avec un tel succès, que le nom de turlupinades est resté aux facéties de ce genre; Hugues Gueru, surnommé Gaultier-Garguille, autre farceur très-comique dans les caricatures de vieillards.

Bertrand Harduin de Saint-Jacques, dit Guillot-Gorju, digne successeur de ce dernier; il avait étudié en médecine, et contrefaisait admirablement les médecins ridicules.

Enfin Raimond Poisson, excellent comique, inventeur des rôles de Crispin, auteur de plusieurs comédies très-gaies (1).

Les poëtes sont Jacques Vergier, auteur de poésies légeres un peu licencieuses, homme d'esprit et de société; et Guillaume Colletet, mauvais rimeur, qui ne serait pas connu sans les satires de Boileau. On cite de lui ce distique en remerciement au cardinal de Richelieu, qui, pour six vers flatteurs, lui avait fait remettre six cents livres.

> Armand qui pour six vers m'as donné six cents livres,
> Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres!

Saint-Jean en Greve, autrefois chapelle dépendant de Saint-Gervais, était située rue du Martroi, après l'arcade qui porte encore le nom de Saint-Jean, derriere l'hôtel-de-ville. Elle ne fût érigée en paroisse qu'en 1212 : elle fut rebâtie sous le regne de Charles IV, en

(1) Son fils Paul Poisson lui succéda, et fit long-temps dans les mêmes rôles les délices du théâtre Français : c'est à ce dernier qu'a succédé le célebre Préville.

1322, telle qu'on la voyait avant sa démolition, opérée depuis peu d'années. Les voûtes de son architecture gothique étaient assez hardies, et l'on regardait comme un chef-d'œuvre de construction l'arriere-voussure qui soutenait le buffet d'orgue; elle avait 24 pieds de saillie, et cette projection, sans point d'appui apparent, surprenait l'œil. Pasquier de l'Isle en fût dit-on l'architecte, et nous le mentionnons ici, quoiqu'il ne soit point cité dans le recueil de Milizia, ni dans celui de Dargenville.

Il y avait dans l'intérieur de cette église, différents détails de décoration qui excitaient la curiosité publique et avaient acquis une sorte de célébrité; tel était le maître-autel, surmonté d'une demi-coupole, soutenue par huit colonnes de marbre, d'ordre corinthien.

Le baptême de Jésus-Christ, groupe en marbre blanc, avec un fond de rocher d'où l'on voyait s'échapper les sources du Jourdain, était un ouvrage renommé de F. le Moyne, sculpteur du roi.

L'horloge placée en avant du buffet d'orgue, était remarquable par le mouton qui sonnait l'heure en frappant le timbre avec sa tête.

Un assez grand nombre de tableaux de l'école française ornaient le chœur, dont la décoration était exécutée sur les dessins de J. Fr. Blondel, architecte du roi et professeur de l'académie d'architecture : il avait aussi fait bâtir extérieurement la chapelle de la communion, édifice assez considérable, décoré d'un péristyle, et éclairé du haut par une lanterne. Cette chapelle seule a été exceptée de la démolition générale de l'église, et vient d'être réunie au local de l'hôtel-de-

ville ; sa voûte a été refaite dans une meilleure forme, et la nouvelle décoration a été traitée dans un genre plus simple et plus sévere, par M. Molinos, architecte de la ville de Paris. Elle sert de salle d'assemblée dans les réunions un peu nombreuses, et c'est là que l'on a tenu depuis peu la premiere séance des députés de la nation juive.

Parmi les monuments funebres qui décoraient cette église, on remarquait celui de M. Moreau de Silles, écuyer, exécuté en marbre et en bronze, par Gautier.

On y lisait aussi l'épitaphe de Michel-Antoine Baudran, auteur d'un dictionnaire géographique ;

Celle de Claude de Lorraine, plus connu sous le nom du chevalier d'Aumale, qui fut tué à Saint-Denis, dans une attaque, à la tête d'un parti de ligueurs qu'il commandait ;

De Simon Vouet, peintre fécond, dont la plus grande gloire est d'avoir compté le Sueur et le Brun au nombre de ses éleves. Il composait et exécutait ses tableaux avec une extrême facilité, mais ils étaient peu étudiés. On l'accuse d'avoir fait prendre une mauvaise direction à l'école française, et d'avoir contribué par ses intrigues à éloigner le Poussin, qui l'eût rendue rivale de celle d'Italie, si ses principes séveres eussent prévalu sur le faux goût où elle tomba après la retraite de ce peintre sublime.

Le terrain qu'occupait l'église Saint-Jean, est destiné à de nouveaux percements dans ce quartier, pour découvrir le portail de Saint-Gervais, ainsi qu'à l'agrandissement de l'hôtel-de-ville, beaucoup trop resserré

pour les besoins du service, et l'affluence qui s'y porte lors des fêtes et des cérémonies publiques.

Nous avons fait la description détaillée de Saint-Gervais, et nous avons déja dit quelque chose de Saint-Paul, en parlant de l'église de Saint-Louis des Jésuites, qui remplace actuellement cette ancienne paroisse aujourd'hui tout-à-fait démolie. Nous ajouterons au peu que nous en avons dit, que cette église était originairement une chapelle que Saint Éloi fit bâtir hors de la ville, l'an 634, sous le nom de Saint-*Paul*. Elle fut érigée en paroisse en 1107, et considérablement agrandie en 1225, lorsqu'elle devint celle de nos rois, pendant leur séjour à l'hôtel de Saint-Paul et au palais des Tournelles. Charles VI y fut baptisé le 3 décembre 1368.

Charles VII fit ériger enfin et dédier en 1431, l'église qui subsista jusqu'à la révolution, et qui, dans sa construction, ne présentait rien de bien remarquable. Le maître-autel était recouvert d'une menuiserie dorée, établie sur les dessins du célebre Jules-Hardouin Mansard, mort à Marly en 1708, qui eut sa sépulture dans cette église, et un monument en marbre, sculpté par Coysevox, son ami; ce mausolée se voit aujourd'hui au musée des monuments français, dans la salle du XVIIe siecle. Les vitraux peints de cette église, qui y sont aussi conservés, avaient également de la réputation : ils étaient de Desaugives ou Percher, Poirier et d'autres, d'après les dessins de Vignon le pere. Les autres monuments funebres qui attiraient l'attention dans cette église, étaient ceux de François d'Argouge,

premier président du parlement de Bretagne : du duc de Noailles, par Anselme Flamand : de Nicolas Gilles, auteur des annales et chroniques de France, mort en 1503 : du célebre Rabelais, curé de Meudon, mort en 1553 : d'Henriette de Coligni, comtesse de Saxe, morte en 1673. Auprès du maître-autel avaient été inhumés les trois favoris d'Henri III, Maugiron, Quelus et Saint-Mégrin, dont les tombeaux furent détruits par le peuple soulevé, après la mort des Guises, le 2 Janvier 1588.

On voyait aussi dans l'église de Saint-Paul, de beaux tableaux de Jouvenet, de le Brun, de J. B. Corneille; une arche enrichie de pierreries, que l'on portait en procession avec beaucoup de pompe, le jour de la Fête-Dieu, exécutée sur les dessins d'Hardouin Mansard. On exposait dans l'église, à cette époque, une très-belle tenture d'or, d'argent et de soie, dont avait fait présent à cette église la veuve de Léon Bouthillier, comte de Chavigny, ministre d'état : elle représentait l'histoire du Saint, patron de l'église. L'horloge de Saint-Paul et sa sonnerie étaient également célebres. Au sommet d'une tour élevée, une figure de bronze, grossièrement travaillée, plus forte que nature et vêtue à la romaine, levait son bras pour frapper avec un marteau les heures sur le timbre de l'horloge ; cette figure, attirait beaucoup l'attention du peuple, qui l'appelait Jacquemart.

Saint-Louis en l'isle, la seule église de cette isle, qui porte le nom de ce saint, érigée en paroisse en 1623, fut reconstruite en 1664, sur les dessins de Louis le

Vau, avec une somme de 30,000 francs, léguée pour cet objet par J. B. Lambert; elle fut continuée sur les dessins de Gabriel le Duc, et enfin terminée en 1726, sur ceux de J. Doucet.

C'est aujourd'hui la premiere succursale de la paroisse Notre-Dame. Elle possédait quelques bons tableaux et quelques sculptures estimées; la tribune de l'orgue eut autrefois de la réputation; toute la sculpture de décoration a été exécutée sur les dessins de J. B. Champagne, peintre, alors marguiller de cette paroisse.

Elle conservait les restes de Philippe Quinault, auditeur des comptes, si connu par ses poésies lyriques, et dont le talent dans ce genre a triomphé des satires de Boileau.

On comptait neuf paroisses dans le quartier de l'université.

Ces paroisses étaient Saint-Séverin, Saint-Nicolas du Chardonnet, Saint-Etienne-du-Mont, Saint-Benoît, Saint-Victor, Saint-Hilaire, Saint-Cosme, Saint-André-des-Arcs, Saint-Jean du cardinal le Moine.

Saint-Séverin, seconde succursale de la paroisse de Saint-Sulpice, est située dans la rue qui porte son nom, entre les rues de la Harpe et Saint-Jacques. Il existait au même endroit, dès le commencement de la monarchie, une abbaye et une église dédiée à Saint-Laurent, en 525; Saint Séverin en était abbé : il y fut enterré vers l'an 551, et sa réputation de sainteté ayant fait honorer particulièrement sa sépulture, l'église de Saint-Laurent prit, par la suite, le nom de Saint-Séverin.

On sait que Saint Séverin donna, dans ce lieu, l'ha-

bit monastique à Saint Cloud, fils de Clodomir, qui n'échappa à la mort qu'en se faisant religieux. En 1031 elle portait le nom de Saint-Séverin le Solitaire; en 1210 elle était déja paroisse, et l'on pensait à la rebâtir; la construction commencée fut souvent interrompue, et ne fut entièrement achevée qu'en 1495.

En 1684, on fit au chœur des réparations considérables, et l'on en changea la décoration : le maître-autel fut orné de huit colonnes de marbre d'ordre composite, sur les dessins de Lebrun, qui chargea le statuaire Tubi de l'exécution des sculptures accessoires. Il y avait de très-bons tableaux de Philippe de Champagne dans plusieurs chapelles.

On y voyait le monument d'Etienne Pasquier, célebre avocat, qui fut poëte et historien, mort en 1615, âgé de 87 ans : ceux des historiographes de France Scevole, et Louis de Saint-Marthe; et celui de l'auteur du dictionnaire historique, Louis Moreri, mort en 1680, d'un excès de travail, à l'âge de 38 ans.

En 1587, on exposa dans cette église un tableau, pour exciter le peuple à la révolte contre les huguenots (voyez les mémoires de l'Etoile) : ayant été retiré par ordre du roi, les ligueurs s'en emparerent après la journée des barricades, et le placerent à Notre-Dame, où il resta jusqu'à l'entrée de Henri IV à Paris.

Cette église, qui avait été extrêmement dégradée pendant la révolution, vient d'être réparée; les charniers, qui menaçaient de tomber par vétusté, ont été abattus, et cet espace procure la libre circulation de

l'air, dans ce quartier où les habitations sont beaucoup trop resserrées.

Saint-Nicolas-du-Chardonnet tire son nom du sol rempli de chardons, sur lequel cette chapelle, autrefois succursale de Saint-Victor, fut d'abord construite. Elle forme aujourd'hui l'angle des rues Saint-Victor et des Bernardins.

Érigée en paroisse dès l'an 1243, elle fut rebâtie en 1656; les travaux interrompus furent repris en 1705 et achevés en 1709, à l'exception du portail sur la rue Saint-Victor, qui reste à faire. Elle fut décorée avec richesse, dans plusieurs parties, sur les dessins de le Brun, et renfermait un assez grand nombre de tableaux de ce maître, et d'autres de l'école française. Mais ce qui faisait autrefois sa plus grande illustration c'était le tombeau de Charles le Brun et celui de sa mère, érigés sur les dessins de ce premier peintre de Louis XIV, par Tubi et Collignon, statuaires de réputation. Le buste de le Brun, par Coyzevox, et les autres sculptures de son tombeau attiraient également la curiosité; elles sont aujourd'hui conservées au musée des monuments français. On voyait, dans la chapelle Saint-Charles, un plafond, et un tableau d'autel représentant ce saint, chef-d'œuvre du même peintre. L'église renfermait aussi les cendres de la famille de Bignon et de celle de Paulmi d'Argenson.

Saint-Etienne-du-Mont a été décrit avec l'ancienne église de Sainte-Genevieve.

Saint-Benoît, autrefois église collégiale et paroissiale,

aujourd'hui troisieme succursale de la paroisse Saint-Sulpice, est situé rue Saint-Jacques, vis-à-vis la place Cambray. Un cloître assez considérable environne cette église, dont on attribue la fondation à Saint Denis, à cause d'une inscription ainsi conçue, qui se lisait sur les vitres de la chapelle Saint Nicolas : *In hoc sacello S. Dyonisius cœpit invocare nomen sanctissimæ Trinitatis.* Elle a porté d'abord le nom de Saint-Bacque et Saint-Perge, martyrs, ensuite celui de *Betourné*, qui signifiait *mal tourné*, parce que, contre l'usage, le maître-autel était à l'occident, au lieu d'être à l'orient. On croit qu'elle put être originairement bâtie vers le sixieme ou le septieme siecle ; on la trouve indiquée, dans le douzieme, sous le nom de Saint-Benoît. On rebâtit, sous François I[er] la nef et le portail, et l'on corrigea le défaut de position du maître-autel, en le plaçant à l'orient. Alors l'église prit le nom de Saint-Benoît le *bien tourné*, ou le *bis tourné*, à cause de ce changement. Il paraît qu'elle fut restaurée, sous Louis XIV, par le célebre architecte Claude Perrault, qui décora le rond point de l'église de pilastres corinthiens, son genre de décoration favori.

Il fut enterré dans cette église, ainsi que Charles Perrault son frere, contrôleur général des bâtiments du roi, membre des académies française et des sciences, et l'auteur de plusieurs ouvrages estimés. On se rappelle que la tombe de Pierre Perrault, avocat en parlement, le pere de ceux-ci, mort en 1669, était à Saint-Étienne-du-Mont, et que ses enfants lui avaient

fait ériger un monument dont la sculpture était de Girardon.

L'excellent graveur Gerard Audran, l'anatomiste Vinslow, Jean Dorat, surnommé le Pindare français, mort en 1588, René Choppin, célebre avocat, Jean Domat, autre avocat, illustré par son livre des lois civiles dans leur ordre naturel; la branche du procureur général Brulart, et enfin, Michel Boyron, que Louis XIV appelait Baron, et qui garda ce nom, et mérita le surnom de Roscius français, parce qu'il *réunit*, dit-on, toutes les qualités qui font l'excellent *comédien*, eurent tous leur sépulture dans cette église, ainsi que quelques-autres, dont les épitaphes curieuses étaient rassemblées sous les charniers. On y voyait aussi quelques tableaux èt monuments de sculpture assez généralement estimés.

La croix qui existait en haut du clocher était, dit-on, parfaitement bien orientée aux quatre points cardinaux; et l'on sent que de tels reperres, authentiquement constatés, doivent être, après un certain laps de temps, utiles à vérifier, pour connaître les changements qui pourraient s'opérer, soit dans le globe, soit dans les édifices, par des causes naturelles ou accidentelles. Les architectes ne doivent donc point négliger, toutes les fois qu'ils en ont l'occasion, de marquer sur leurs monuments les points de correspondance existants entre le ciel et de solides constructions, afin de pouvoir servir, en certains cas, l'astronomie ou les sciences physiques.

Saint-Victor, autrefois abbaye royale, aujourd'hui

totalement démolie (l'emplacement de son territoire a été rendu au commerce), fut d'abord, comme la plupart des grands monasteres, une petite chapelle. Près de là était un hermitage appelé *Cella vetus*, et habité par un moine noir. Ces deux oratoires étaient placés sur le terrain du clos dit des Arênes, et où Childeric avait fait bâtir ou plutôt rétablir, en 577, un amphithéâtre ou cirque pour les jeux publics.

Louis-le-Gros y fonda, en 1113, une abbaye que François I[er] fit rebâtir en 1517, et qui reçut encore depuis divers embellissements sous les derniers regnes. Le portail, décoré d'un ordre dorique, avait été reconstruit en 1760. Plusieurs grilles dorées et d'une grande recherche dans le travail, se faisaient remarquer dans l'intérieur. Celle du chœur était l'ouvrage d'un serrurier célebre nommé Durand; mais, dans de pareils ouvrages, les gens de goût avaient souvent à regretter qu'une exécution aussi achevée et des travaux aussi compliqués et aussi dispendieux, ne fussent pas appliqués à de meilleurs dessins, et que, dans les temples sur-tout, la noblesse et la pureté des formes ne l'emportassent pas toujours sur cette multiplicité de détails qui ne séduisent que le vulgaire et fatiguent l'œil exercé du connaisseur. Il y avait aussi des vitraux peints d'une belle exécution, des tableaux de l'école française assez renommés, des reliques d'un grand prix, entre autres une croix d'or donnée par Louis-le-Gros, fabriquée, disait-on, par Saint-Éloy, et qui contenait un grand morceau de la vraie croix.

Le cloître renfermait plusieurs tombeaux d'hommes

célebres, l'honneur du siecle par leur zele, leurs talents ou leurs vertus, et que nous nous plaisons toujours à rappeler au souvenir de ceux à qui les lettres et les vertus sont cheres.

Les plus renommés étaient ceux de Hugues, dit de Saint-Victor, parce qu'il se consacra à Dieu dans cette abbaye en 1115. On le surnomma l'Augustin de son siecle. Il mourut en 1142. Le célebre Abeilard fut un de ses successeurs dans la chaire de philosophie au douzieme siecle ; on montrait, sous le grand dortoir, une salle basse soutenue par des piliers gothiques, que l'on disait avoir été l'école où cet éloquent professeur enseignait la théologie. Le jésuite Maimbourg, mourut dans cette maison en 1686. Le poëte Santeuil, qui, dans le dernier siecle, fit revivre le goût des vers latins par sa célébrité dans ce genre et par l'originalité de son esprit, professa aussi la théologie à Saint-Victor, et y eut son tombeau et son épitaphe en vers latins par le célebre Rollin.

La bibliotheque d'une maison où de si savants hommes avaient habité, devait être distinguée; en effet, le choix et le nombre des livres la rendaient telle : on y comptait 18 à 20 mille manuscrits, parmi lesquels il y en avait de très-précieux. On citait entre autres une bible du neuvieme siecle, un alcoran, beaucoup d'autres manuscrits orientaux, et un Tite-Live du douzieme siecle; un recueil très-complet de géographie ancienne et une superbe collection d'estampes. Ces richesses littéraires font aujourd'hui partie de nos dépôts nationaux.

Saint-Hilaire, petite église autrefois paroissiale, existait avant l'an 1300; elle a été réparée au commencement de ce siecle; elle était située en haut de la rue des Carmes, vis-à-vis celle des Sept-Voies, dans la rue qui porte son nom. Elle ne contenait rien de remarquable. *Saint-Côme*, petite église également paroissiale autrefois, située rue de la Harpe, au coin de celle des Cordeliers, date du quatorzieme siecle; elle ne contenait non plus rien d'intéressant, si ce n'est quelques sépultures, comme celles de la famille des Omer Talon, des Debeze, de Claude d'Espeuse, célebre théologien; mais le monument sépulcral qui attirait le plus l'attention dans son enceinte, était celui de la Peyronie, premier chirurgien du roi, mort en 1747, que les maîtres en chirurgie de Paris lui firent ériger, en reconnaissance de l'illustration et des progrès de la chirurgie, cet art si utile, auxquels il contribua beaucoup. Saint-André-des-Arcs, paroisse ancienne et célebre, aujourd'hui entièrement démolie, autrefois située dans la rue du même nom à peu de distance du pont Saint-Michel, fut érigée à la place d'un ancien oratoire, sous le nom de *Saint-Andiol*, et qu'on prononçait Saint-Auden. On croit qu'elle fut rebâtie dans le quinzieme ou seizieme siecle. Sa structure, du style gothique, était très-élégante, très-recherchée et très-riche en sculpture, d'une extrême délicatesse et d'une grande finesse de travail pour les évidements, la patience et les difficultés vaincues. Elle était riche en monuments des arts; et c'est peut-être la célébrité qu'ils lui avaient acquise, qui la faisait

nommer par le peuple plutôt Saint-André des *arts* que des *arcs*, surnom qu'elle dut sans doute, dans l'origine, aux arcs élégamment ornés dont ses voûtes et ses croisées se composaient.

Outre les tableaux dont elle était décorée, plusieurs monuments de sculpture y étaient remarqués, soit par le travail des artistes, soit par le nom des familles à qui ces monuments funéraires étaient consacrés : tels étaient ceux d'un prince et d'une princesse de Conti, par Girardon et Coustou l'aîné; de la famille célebre dans la magistrature, des de Thou, par F. Auguier ; de Jacques Coctier, médecin de Louis XI, de le Nain, de Tillemont, du célebre graveur Nanteuil, de Charles Dumoulin, jurisconsulte, de Henri d'Aguesseau, conseiller d'état, de la Motte-Houdard, de l'académie française, mort en 1731, du vertueux curé de cette paroisse, Claude Leger; ce dernier était exécuté en stuc par de Laitre; enfin celui du célebre littérateur l'abbé le Batteux, sur lequel on lit cette inscription simple et touchante, *Amicus amico.*

On distinguait, sur le banc de l'œuvre, un médaillon en marbre, représentant Saint André, *ex voto* d'Armand Arouet, frere du célebre Voltaire, et janséniste très-zélé écrivant pour son parti; ce qui faisait dire à M. Arouet le pere, qu'il avait pour fils deux fous, l'un en prose et l'autre en vers. Sainte-Foix cite, comme remarquable, la borne faite du tronc d'une ancienne statue érigée au factieux Perin, par les bouchers, pendant les guerres civiles, sous le regne de Charles VI, et qui se trouvait placée au coin de la rue Saint-André-

des-Arcs et de celle de la Vieille-bouclerie. Saint-Jean du cardinal le Moine, chapelle du collége de ce nom, qui fut fondé, en 1302, par le cardinal Jean le moine. Il acheta, à cet effet, la maison, la chapelle et le cimetiere des Augustins au Chardonnet. Cette chapelle fut érigée en cure en 1308; considérablement réparée en 1757; elle a été depuis vendue et démolie; elle ne contenait rien de remarquable.

Les douze paroisses des faubourgs étaient Saint-Martin, cloître Saint-Marcel, Saint-Médard, Saint-Hyppolite, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Sulpice, Saint-Laurent, Sainte-Marguerite, la Madeleine de la Ville-l'Évêque, Saint-Philippe du Roule, Saint-Pierre de Chaillot, Saint-Louis des Invalides, la paroisse du Gros-Caillou.

Nous avons décrit les plus remarquables; ce que l'on peut desirer de savoir sur les autres se réduit à ce qui suit: Saint-Martin, petite église, devenue paroissiale en 1200, située dans le cloître Saint-Marcel, n'était qu'une chapelle dans l'origine; elle fut rebâtie en 1480, et considérablement augmentée en 1678.

Saint-Médard, aujourd'hui troisieme succursale de la paroisse Saint-Étienne-du-Mont, située rue Mouffetard, portait déjà le titre de paroisse dans le douzieme siecle; réparée et agrandie à plusieurs reprises, elle a été intérieurement décorée, et le maître-autel reconstruit à la romaine, sur les dessins de M. Petit-Radel, architecte, qui a aussi rebâti la chapelle de la Vierge en 1784.

Le célebre Olivier Patru, avocat au parlement, sur-

nommé le Quintilien français, est inhumé dans cette paroisse. Pierre Nicole, zélé partisan de Jansénius, et le diacre François de Paris, mort en 1727, dont la tombe attira long-temps la foule, parce qu'elle opérait, disait-on, des miracles, y ont aussi leur sépulture. Le cimetiere où était celle de François Paris, fut fermé, du roi, en 1733.

Saint-Hippolyte, petite église située au coin des rues des Gobelins et Saint-Hippolyte, était déja paroisse en 1220 : son voisinage avec la *célebre* manufacture des Gobelins lui avait procuré plusieurs bons tableaux. Au-dessus du maître-autel était l'apothéose du Saint, peinte par Le Brun. Cette église possédait aussi deux petits tableaux de Le Sueur. La chaire à prêcher, exécutée par Challe, sculpteur, avait de la réputation.

Parmi les sépultures qu'elle renfermait on distinguait sur-tout celle de la famille des *Gobelins*, qui établit cette manufacture de tapisserie, dont les productions connues dans toute l'Europe, se sont toujours perfectionnées depuis son origine, et sont aujourd'hui arrivées au point de rivaliser avec les originaux en peinture qui servent de modeles.

Saint-Jacques du Haut-Pas, aujourd'hui seconde succursale de la paroisse Saint-Étienne-du-Mont, fut rebâtie et déclarée paroissiale en 1630. Monsieur, frere de Louis XIII, en posa la premiere pierre; les travaux se bornerent alors à l'érection du chœur seulement. En 1675, les travaux furent repris, par la munificence de Madame de Bourbon, duchesse de

Longueville, qui posa la premiere pierre de la tour et du portail, érigés sur les dessins de Gittard, architecte de l'académie, et contribua à une partie de la dépense; le zele des paroissiens fit le reste, les carriers fournirent gratuitement une partie de la pierre du pavement, et les ouvriers donnerent chacun un jour de leur travail par semaine. Cette partie de l'église achevée, on commença en 1688 la chapelle de la Vierge, dans le fond du chœur. On citait quelques bons tableaux dans cette église, un entre autres de la Hire, qui commença la réputation de ce peintre; le pere de Philippe la Hire, grand géometre, repose en ce lieu, à côté du célebre astronome Jean-Dominique Cassini. On y voyait aussi avec attendrissement et vénération le tombeau de Jean Desmoulins, curé de cette paroisse, vertueux, zélé, charitable, le pere des indigents et le modele des pasteurs : son nom est encore répété avec des regrets qui font son éloge, par tous les gens de bien qui habitent sur cette paroisse ou aux environs.

Saint-Laurent, paroisse du cinquieme arrondissement, située grande rue du fauxbourg Saint-Martin, est d'une fort ancienne fondation; érigée en paroisse en 1220, elle fut rebâtie en 1429 et de nouveau rétablie en 1595; le portail ne fut érigé qu'en 1622.

Antoine Le Pautre donna les dessins du maître-autel, dont la sculpture fut exécutée par Guérin. Le célebre François Blondel dirigea la décoration du chœur et celle de la chapelle de la Vierge : la chapelle des Fonds est plus moderne.

Sainte-Marguerite, aujourd'hui paroisse du huitieme arrondissement, ne fut d'abord qu'une chapelle bâtie en 1625, et qui, vers l'an 1630, fut déclarée succursale de la paroisse Saint-Paul, après avoir été mise sous l'invocation de Sainte-Marguerite, par Antoine Fayet, curé de Saint-Paul, pour lui servir de sépulture, à lui et à ceux de sa famille. Elle est située rue Saint-Bernard. Elle fut agrandie et érigée en paroisse l'an 1712, sur la demande et aux frais des habitants du fauxbourg Saint-Antoine, malgré les oppositions de l'abbesse de Saint-Antoine et autres. A gauche du chœur est une chapelle sépulcrale, dont la décoration architecturale assez imposante a été peinte en entier à fresque par Brunetti, très-habile décorateur, sur les dessins de Louis l'architecte, qui bâtit la salle de spectacle de Bordeaux, et depuis, les nouveaux et immenses bâtiments du Palais-Royal. Cette chapelle fut à Paris l'un des premiers ouvrages qui le mirent en réputation : elle a 47 pieds de long sur 30 de large et 35 de hauteur. Sa voûte est en berceau, percée au milieu d'une lanterne quarrée et décorée de caissons peints en grisaille, comme tout le reste de l'architecture. Cette chapelle, dont l'humidité et le défaut d'entretien avaient beaucoup endommagé la peinture, vient d'être restaurée, et l'on peut jouir encore de sa décoration. La frise et l'architrave réunies ne forment qu'un seul bas-relief, où l'artiste a peint d'un côté la mort de Jacob, de l'autre ses funérailles; au-dessus de l'entrée, Adam et Eve chassés du Paradis terrestre. Le tableau du fond peint par Briard, représente les

ames du Purgatoire, que des anges viennent délivrer et porter au Ciel. Le pavement est distribué en trente tombes régulieres. On voyait à l'entrée le médaillon en marbre du célebre mécanicien Vaucauson, mort en 1782, à l'âge de 74 ans.

La Madeleine de la Ville-l'Évêque, ainsi nommée parce qu'autrefois les évêqnes de Paris avaient, dans ce bourg, séparé de la ville, une maison de plaisance en italien *villa*, à laquelle étaient attachées des terres, des dîmes, des granges, etc., était une chapelle fondée par Charles VII, et qui, après avoir long-temps servi de succursale à la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, fut, en 1639, érigée en paroisse pour le service du fauxbourg Saint-Honoré. L'agrandissement rapide de ce nouveau quartier obligea de la reconstruire, et la premiere pierre en fut posée en 1660. Le siecle suivant, l'on reconnut qu'elle était insuffisante pour le quartier, qui prenait chaque jour de nouveaux accroissements et une décoration imposante par les somptueux bâtiments de la place Louis XV. Ce prince ordonna donc qu'une nouvelle église plus vaste fût érigée, et située de maniere à concourir à l'embellissement de cette partie de la ville. Des plans lui furent présentés, et la premiere pierre du nouvel édifice fut posée le 3 avril 1764. L'architecte M. Contant, d'Ivri, étant mort en 1777, de grands changements furent apportés à ses projets par M. Couture, qui lui succéda, et fit ériger le portail non achevé, dont les fûts de colonnes semblent promettre une noble et riche ordonnance imitée des anciens temples grecs.

En attendant l'achèvement de ce vaste édifice, dont la destination semble n'être pas encore entièrement fixée, l'ancienne petite église a été démolie; son terrain forme aujourd'hui des chantiers pour l'approvisionnement du bois à brûler; et le service du culte a été transféré à l'Assomption, devenue la paroisse impériale, toujours sous l'invocation de Sainte Madeleine.

Saint-Pierre de Chaillot, église située vers le milieu de la grande rue de ce village, devenu l'un des fauxbourgs de Paris en 1659, et qui fait maintenant partie de la ville, puisqu'il se trouve compris dans la nouvelle enceinte des barrieres, est aujourd'hui la troisieme succursale de la paroisse de la Madeleine, dont nous venons de parler. Elle ne contient rien de remarquable en peinture ni en architecture.

La paroisse du Gros-Caillou, autrefois petit village situé sur les bords de la Seine, après les Invalides, est ainsi nommée à cause d'un très-gros caillou qui se voyait sur la place où est aujourd'hui l'église. On avait commencé à la reconstruire, avant la révolution, sur les dessins de M. Chalgrin; elle devait présenter un édifice d'une étendue à-peu-près semblable à celle de l'église de Saint-Philippe du Roule, et du même degré de richesse. Cette construction a été interrompue quoique très-avancée, et n'a point encore été reprise, parce que, dans la nouvelle division des églises, elle ne s'est trouvée désignée ni comme paroisse, ni comme succursale.

Les églises des séminaires étaient au nombre de quatorze; savoir:

Saint-Magloire, fauxbourg Saint-Jacques, fondé en 1618, le premier séminaire à Paris et même en France;

Saint-Sulpice, vis-à-vis l'église, fondé en 1642, actuellement démoli pour former la place;

Saint-Nicolas du Chardonnet, fondé en 1644;

Les *Bons-Enfants*, porte Saint-Victor;

Les *Missions-Étrangères*, rue du Bacq, fauxbourg Saint-Germain;

Saint-Louis, rue d'Enfer, Saint-Michel;

La *Sainte-Famille*, dite des *Trente-trois*, montagne Sainte-Génevieve, ainsi nommée en l'honneur des trente-trois années que J. C. a passées sur la terre; ce qui fixait à ce nombre les sujets de cette maison;

Les *Anglais*, rue des Postes;

Les *Écossais*, rue des Fossés-Saint-Victor;

La petite communauté de *Saint-Nicolas;*

Le *Saint-Esprit* et l'*Immaculée-Conception*, rue des Postes;

Saint-Marcel du Cloître;

La communauté de *Sainte-Barbe;*

La communauté de *Laon.*

La plupart de ces églises renfermaient des tableaux estimés, ou quelque décoration intéressante, que la révolution a fait disparaître, en donnant aux bâtiments et aux chapelles de ces fondations une destination nouvelle. Nous citerons, comme exemples, 1° le séminaire de Saint-Sulpice, dont la chapelle vaste était décorée de belles peintures par le Brun et quelques autres peintres français. On aurait désiré conserver le plafond peint sur plâtre, et le transporter sur toile,

ainsi que cela se pratique pour les tableaux du musée; mais, indépendamment de la dégradation de ces plafonds gersés et attaqués d'humidité, cette opération eût entraîné à des dépenses trop considérables, ce qui y a fait renoncer.

Dans la chapelle de la petite communauté du même séminaire, sise rue Férou, était un beau tableau de le Sueur, dont le sujet était la présentation au temple.

2° Le séminaire ou collége des Écossais : on y voyait une urne de bronze doré d'une belle forme, renfermant la cervelle de Jacques II, roi d'Angleterre, mort à Saint-Germain-en-Laie le 16 septembre 1701 : son épitaphe était intéressante.

3° Le séminaire des Missions Étrangeres avait une église basse et une autre au-dessus. Celle-ci avait été nouvellement décorée de peintures curieuses de Carle Vanloo et autres maîtres français. Cette institution vient d'être rétablie.

4° Le séminaire du Saint-Esprit, également destiné à l'instruction des missionnaires, avait été nouvellement restauré par M. Chalgrin. On y voyait entre autres un grand tableau de M. Berthélemi, représentant l'établissement de la religion chez les sauvages.

Les couvents ou communautés d'ordres religieux étaient, à Paris, pour les hommes, au nombre de 45 en 1790; savoir :

Trois maisons de l'ordre de Cluni; la premiere, place de la Sorbonne; la seconde à Saint-Martin-des-Champs; la troisieme à Saint-Denis-de-la-Châtre; une de l'ordre des Chartreux, rue d'Enfer. Cette derniere

était célebre par les peintures de le Sueur, qui décoraient le cloître, et font aujourd'hui l'ornement d'une des salles du palais du sénat, au Luxembourg.

L'église de Saint-Martin-des-Champs était également célebre pour les grandes compositions de Jouvenet, dont quelques-unes sont conservées au Musée des peintres français, à Versailles.

Une maison de l'ordre des Bernardins, sise rue des Bernardins. L'église est aujourd'hui démolie.

Deux de l'ordre des Chanoines réguliers des Prémontrés; la premiere sise rue Haute-Feuille, et l'autre au carrefour de la Croix-Rouge.

Deux des Génovéfains, ou Chanoines réguliers de la congrégation de France; l'une, place de Sainte-Genevieve; l'autre rue Saint-Antoine.

Une maison des Chanoines réguliers de l'ordre de la Trinité, sise rue des Mathurins, aujourd'hui démolie.

Une maison de l'ordre des Cordeliers, autrefois appelée les Mineurs-Conventuels, sise rue des Cordeliers. Elle contenait beaucoup de monuments funéraires.

L'église et la plus grande partie de la maison ont été démolies pour former la place de l'école de chirurgie. Dans une des salles de cette maison, se tint le fameux club des Cordeliers, dont Danton et Marat furent les principaux orateurs.

Trois maisons de l'ordre des Freres-Prêcheurs-Dominicains, dits Jacobins; la premiere rue Saint-Jacques, la seconde rue Saint-Honoré; c'est celle où se réunissait le club si célebre pendant la révolution, qui por-

tait le nom de Jacobin. Il ne reste aujourd'hui aucun vestige de l'église, ni de ses dépendances; et le terrain est destiné à la formation d'un vaste marché, situé entre la rue Saint-Honoré et la rue des Petits-Champs. La troisieme rue Saint-Dominique, fauxbourg Saint-Germain; c'est aujourd'hui la paroisse du dixieme arrondissement, sous le nom de Saint-Thomas-d'Aquin; cette église est assez moderne; le portail a été rebâti il y a vingt ans par un religieux dela maison; mais les deux ordres sont horriblement *maigres* et de mauvaise proportion.

Une maison de l'ordre royal, militaire et régulier de Notre-Dame de la Mercy, sise rue du Chaume au Marais.

Deux maisons de l'ordre des Carmes, l'une place Maubert, l'autre rue des Billettes, et une troisieme du même ordre réformé, dit des Carmes-Déchaussés, rue de Vaugirard, près du Luxembourg.

Trois maisons de l'ordre des Augustins : la premiere quai de la Vallée, dite les Grands-Augustins, très-riche en monuments des arts, aujourd'hui démolie. La seconde, rue des Petits-Augustins, ainsi nommée du couvent que l'on distinguait par là du premier : c'est aujourd'hui le Musée des monuments français; enfin la troisieme, place des Victoires; l'église désignée pour être la première succursale de la paroisse de Saint-Eustache, sert provisoirement de Bourse pour la réunion de la Banque et du Commerce.

Uue maison de l'ordre des Minimes, sise place Royale au Marais : son portail, bâti par Francois Man-

sard, avait une célébrité peu méritée. Cette église a été démolie pour la formation d'une rue en prolongement de celle de l'un des axes de la place. La maison est consacrée à l'établissement d'un lycée.

Une maison de l'ordre des Récollets, fauxbourg Saint-Martin ; une de l'ordre des Théatins, sise quai du même nom, aujourd'hui quai Voltaire. Cette église, bâtie par un des religieux de l'ordre, nommé Guarino-Guarini, célebre architecte, mais dont les productions sont d'un goût dépravé, doit recevoir une nouvelle destination ; une salle de spectacle a été distribuée dans son intérieur : le portail sur le quai, bâti par feu Des Maisons, architecte du Roi, doit subir aussi quelques changements.

Trois maisons de l'ordre des Capucins: la premiere rue Saint-Honoré, vis-à-vis la place Vendôme, aujourd'hui totalement démolie pour l'embellissement de ce quartier ; la seconde, rue d'Orléans, au Marais, formant la deuxieme succursale de la paroisse Saint-Méry, sous le nom de Saint-François d'Assise ; la troisieme, nouvellement bâtie à la Chaussée-d'Antin, avec une élégante simplicité, par M. Brogniart, architecte de l'ancienne académie : la maison vient d'être donnée à l'établissement de l'un des lycées de Paris, sous le nom de lycée Bonaparte.

Une maison de l'ordre des Barnabites, sise place de ce nom ou du Palais.

Une maison de l'ordre des Freres de la Charité, rue des Saint-Peres, fauxbourg Saint-Germain, où est aujourd'hui établie l'école de médecine clinique ; nous

avons parlé du portail intérieur, où l'ordre dorique des grecs est employé avec divers changements.

Deux maisons de l'ordre des Feuillants, l'une rue d'Enfer-Saint-Michel, l'autre rue Saint-Honoré : l'église de cette derniere, ainsi que la porte de la cour, avaient été bâties par F. Mansard; le tout vient d'être démoli pour opérer le percement de la rue nouvelle dans l'axe de la place Vendôme.

Une maison de la Congrégation des prêtres de la Doctrine-Chrétienne, rue des Fossés-Saint-*Victor*.

Trois maisons de l'ordre des Pénitents du *tiers*-ordre de Saint-François : la premiere au fauxbourg de Picpus ; la seconde à Notre-Dame de Nazareth, près le Temple ; la troisieme, rue Neuve-Saint-Laurent ; une quatrieme existait à Belleville près Paris.

Trois maisons de la Congrégation des prêtres de l'Oratoire : la premiere, rue Saint-Honoré ; la seconde, rue d'Enfer ; la troisieme, fauxbourg Saint-Jacques.

Deux maisons de l'ordre des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, l'une à l'abbaye *Saint-Germain*-des-Prés, dont nous avons parlé, aujourd'hui premiere succursale de la paroisse Saint-Sulpice; l'autre aux Blancs-Manteaux, quartier du Marais, premiere succursale de la paroisse Saint-Méry.

Trois maisons de la Congrégation des prêtres de la Mission : l'une à Saint-Lazare, fauxbourg Saint-Denis; c'est aujourd'hui une maison de reclusion pour les femmes de mauvaises mœurs ; l'autre au séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor : elle est devenue malheureusement célebre dans la révolution par le mas-

sacre des prêtres que l'on y avait incarcérés ; la troisieme était aux Invalides.

Enfin les Bénédictins anglais avaient une maison fauxbourg Saint-Jacques, qui complete les quarante-cinq que nous avons annoncées.

Il ne nous reste plus à citer que les couvents et communautés de femmes, au nombre de soixante-treize, savoir :

Les cinq abbayes de Saint-Antoine, l'Abbaye-aux-Bois, rue de Sevres, près la Croix-Rouge, de Montmartre, de Panthemont, rue de Grenelle, du Val-de-Grace, déja décrite.

Les Dames de Sainte-Agnès, les Filles Anglaises, les Dames Anglaises, fauxbourg Saint-Antoine ; autres, rue de l'Oursine, fauxbourg Saint-Marcel. La chapelle Sainte-Anne, la communauté de Sainte-Anne, les Religieuses Annonciades, les Dames de l'Assomption, les Dames de Sainte-Aure, les Dames Augustines de la Congrégation, les Dames de l'Ave-Maria, les Dames de Sainte-Avoie.

Les Dames de Belle-Chasse, dont l'église et la maison sont aujourd'hui démolies pour la prolongation de la rue de Belle-Chasse, jusqu'à la rue de Grenelle, à travers les bâtiments de Panthemont.

Les Dames Bénédictines du Saint-Sacrement, rue de Grenelle, les mêmes rue Saint-Louis au Marais, les Dames Bernardines du Précieux-Sang ; les Dames du Bon-Pasteur, les Dames de Notre-Dame de Bon-Secours.

Les Dames Carmélites, rue Chapon, au Marais,

les Dames Carmélites, rue Saint-Jacques, célebres par la retraite qu'y fit Madame de la Valliere, et par le beau tableau de la Madeleine de Le Brun, que l'on prétendait être le portrait de cette femme célebre.

Les Dames du Calvaire, rue de Grenelle, dont la maison a été transformée long-temps en maison d'arrêt et sert aujourd'hui de caserne; les Filles du Calvaire, rue Saint-Louis, les Dames du Petit-Calvaire, les Dames Capucines, dont l'église et la maison viennent d'être démolies pour former la belle rue de la place Vendôme, en prolongement de l'axe de cette même place jusqu'aux boulevards.

Les Dames Chanoinesses à Picpus; les Dames du Cherche-Midi, près le carrefour de la Croix-Rouge; les Dames de la Croix, fauxbourg Saint-Victor; les Filles de la Croix, premiere maison au fauxbourg Saint-Antoine, deuxieme au Pré-Saint-Gervais, troisieme à la Place-Royale; les Dames de la Charité, rue Férou; les Dames du Petit-Saint-Chaumont, rue Saint-Denis; la Communauté de Sainte-Valere, au coin de la rue de Grenelle et de l'esplanade des Invalides, aujourd'hui troisieme succursale de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin.

Les Dames de la Conception, rue Saint-Honoré, démolies pour le percement de rues nouvelles, communiquant au boulevard de la Madeleine; les Dames Cordelieres; les Dames de Sainte-Elisabeth, rue du Temple, servant aujourd'hui de magasin des subsistances; les Feuillantines; les Filles-Dieu, rue Saint-Denis, sur le terrain desquelles ont été bâties la rue

et les passages du Caire; l'Institution chrétienne; les Dames de Saint-Joseph; les Dames de la Jussienne, rue de ce nom.

Les Filles de la Madeleine, près le Temple; les Dames de la Madeleine de Trenelle; les Dames de Saint-Magloire, rue Saint-Denis, dont l'église et la haute-tour ont été démolies et le terrain employé en maisons de commerce, établissements de roulage et de messageries.

Les Filles de Sainte-Marguerite; les Filles Sainte-Marie; les Dames Saint-Michel; les Dames Miramiones; les Dames de la Miséricorde, rue du Vieux-Colombier.

Les Nouvelles-Catholiques; les Orphelines, près Saint-Sulpice; les Orphelines, cul-de-sac des Vignes.

Sainte-Périne à Chaillot, où est établie aujourd'hui l'institution de bienfaisance, fondée par M. Duchaïla, sous la protection de LL. MM. Impériales et Royales, pour les vieillards de l'un et l'autre sexe.

Les Dames du Port-Royal; les Dames de la Présentation; les Dames de la Providence.

Les Dames Récolettes; les Filles du Sauveur; les Filles Saint-Thomas de Ville-Neuve; les Dames Saint-Thomas, rue du même nom, au bout de la rue Vivienne, aujourd'hui premiere succursale de la paroisse Saint-Roch.

Les Filles de la Trinité.

L'union chrétienne de Saint-Chaumont; les Ursulines.

Les Dames de la Ville-l'Évêque. Les Dames de la

Visitation de Sainte-Marie, avaient quatre maisons; la premiere rue du Bacq, elle subsiste encore; la deuxieme rue Saint-Antoine, la troisieme rue Saint-Jacques, la quatrieme à Chaillot, dont l'église avait été bâtie par Mansard; elle est aujourd'hui démolie, et il ne reste que deux pavillons de la maison, qui était très-considérable.

Cette derniere complete les soixante-treize couvents et communautés de femmes, dont nous avons puisé la nomenclature dans l'annuaire du département de la Seine, en y joignant les suppressions ou les changements les plus considérables arrivés à ces édifices, pendant ou depuis la révolution. En s'étendant davantage sur chacune de ces fondations religieuses, auxquelles nous aurons encore à joindre les hôpitaux, nous sortirions du cadre abrégé où nous devons nous renfermer. Il suffira, sans doute, à nos lecteurs, de leur rappeller en peu de mots ce qui peut les intéresser sur les plus remarquables de ces communautés d'hommes et de femmes.

Par exemple, le nom de Saint-Denis de la *Chartre*, tire, dit-on, son étymologie de *Carcere*, parce que ce prieuré dépendant de celui de Saint-Martin-des-Champs, avait été construit sur le cachot, où l'on dit, que Sisintius avait fait enfermer Saint-Denis; l'église située entre le pont Notre-Dame et la rue de la Juiverie, a été réparée par la reine Anne d'Autriche, en 1665. Elle doit être démolie pour l'assainissement du quartier, et sert provisoirement de magasin de commerce.

Les Chartreux, d'abord établis par le roi Saint-Louis, à Gentilly, reçurent peu après de ce Prince, en 1257, l'hôtel de Valvert, ancien palais où avaient demeuré quelques-uns de nos Rois, alors abandonné, et que le peuple croyait habité par des esprits malins. Les Chartreux s'y établirent et y bâtirent l'église, dont la premiere pierre fut posée en 1276, mais qui ne fut dédiée qu'en 1325.

L'immense terrain de ce couvent a été réuni aux jardins du Luxembourg, aujourd'hui le palais du Sénat; les belles peintures de la vie de Saint-Bruno, par le Sueur, qui ornaient le cloître, décorent maintenant l'une des salles de ce palais.

Les Bernardins ou religieux de l'ordre de Citeaux, fondés par Etienne de Lexinton, anglais, abbé de Clairvaux, vers le milieu du douzieme siecle. Le pape Benoît XII y avait été professeur; il en fit commencer l'église vers 1336; elle était d'un genre gothique assez estimé; on l'avait décorée du maître-autel et des stalles qui étaient à l'église de Port-Royal-des-Champs, et dont le premier établissement datait de 1556. Cette église est aujourd'hui démolie.

Les églises des Prémontrés, dont la premiere, rue Haute-Feuille, fut bâtie en 1618, et la seconde à la Croix-Rouge en 1661 ou 62, rebâtie en 1719, ne contenaient rien de remarquable.

Nous avons parlé en détail de l'abbaye de Sainte-Genevieve. L'ordre des Mathurins ou religieux de la rédemption des captifs, dits Trinitaires, fut établi au commencement du treizieme siecle; leur église

était d'architecture gothique ; Robert Gaguin, historien de France et l'un de leurs premiers généraux, la fit bâtir en grande partie.

Les Cordeliers furent envoyés à Paris, vers l'année 1216, par Saint-François d'Assise. Ils y jetterent les fondements de leur couvent en 1217. Saint-Louis augmenta leur terrain et leur fit bâtir une belle église au retour de son expédition contre les Sarrasins ; cette église, dans laquelle un grand nombre (1) de princes et de princesses avaient choisi leur sépulture, fut incendiée en 1580 ; Henri III fit commencer la nouvelle église et le couvent en 1582, qui furent continués par les premiers présidents, Christophe et Jean-Auguste de Thou. Le sanctuaire fut réparé magnifiquement en 1702 par les libéralités de Louis XIV.

L'église était une des plus grandes de Paris, elle avait 320 pieds de longueur sur 90 de largeur ; elle est démolie ; le terrain qu'elle occupait forme une place long-temps desirée devant l'École de Médecine, et pour l'ornement de laquelle s'érige en ce moment une fontaine publique, noblement décorée sur les dessins de M. Gondoin, architecte, le même qui a construit les écoles.

(1) On cite entre autres Dom Antoine, roi de Portugal, et son fidele ami Diego Bothey ; Alexandre de Alès, précepteur de Saint-Thomas et de Saint-Bonaventure ; Jean Scot de Belleforest. On y voyait les tombeaux des Lamoignon, des Briçonnet, des Lemaître, de Longueville, de Brellion, Celui d'Albert Pio, prince de Carpi ; la figure de bronze était de Paul Ponce, statuaire florentin ; le buste de l'abbé Gougenot, par Pigal. Plusieurs bons tableaux décoraient cette église.

La bibliotheque des Cordeliers était très-riche ; elle fut augmentée d'une partie de celle de Saint-Louis, qui la leur légua, et laissa l'autre partie aux Jacobins de la rue Saint-Jacques. Catherine de Médicis leur donna aussi un grand nombre de manuscrits grecs.

C'est dans les salles des Cordeliers, que fut établi pendant la révolution le dépôt des livres de toutes les bibliotheques, des couvents et des émigrés, et que la répartition s'en fit ensuite entre les bibliotheques publiques de Paris et des départements.

Les Dominicains, dits Jacobins, de la rue Saint-Jacques et de sa chapelle, où fut leur premier couvent, datent du treizieme siecle ; l'Université donna à cet ordre un terrain nommé le Parloir aux Bourgeois, quelques maisons et une chapelle dédiée à Saint-Jacques le Majeur qui lui appartenait, vis-à-vis l'église de Saint-Etienne-des-Grès.

Saint-Louis contribua beaucoup à leur établissement, et l'on croit qu'il fit même bâtir leur église. Le cardinal Mazarin leur fit présent d'un maître-autel en marbre, enrichi de colonnes. Il leur donna aussi un beau tableau de Valentin, représentant la naissance de la Vierge.

Il y avait dans cette église, aujourd'hui entièrement démolie, vingt-deux anciens tombeaux de princes et princesses du sang et autres grands seigneurs. Le cloître avait été rebâti en 1556, des libéralités de Nicolas Hennequin.

Près de l'église étaient les célebres écoles de Saint-

Thomas, dont Albert-le-Grand fut le premier professeur et Saint-Thomas le second.

Nous avons parlé de la maison de cet ordre, sise rue Saint-Dominique, aujourd'hui paroisse du dixieme arrondissement, dont le cardinal Richelieu fut le fondateur, et dont l'église a été commencée, en 1683, sur les dessins de Bullet. Le Brun donna ceux du maître-autel, orné de huit colonnes de marbre, exécuté par Martin. Le chœur était enrichi de plusieurs tableaux; les peintures qui décoraient le plafond étaient de Lemoine. On voyait dans cette église la sépulture du maréchal de Noailles et de son épouse; celles de plusieurs princes de la maison de Lorraine, de plusieurs seigneurs de Soyecourt, de Rothelin, de Belfond, de Relingue, d'Armentieres, de Chazeron et du marquis de Vardes, d'abord favori de Louis XIV et depuis tombé dans la disgrace.

Les Dominicains de la rue Saint-Honoré, lieu trop célebre dans la révolution, sous le nom des *Jacobins*, furent fondés en 1611 par Henri de Gondi, évêque de Paris. Il y avait dans l'église un très-beau mausolée du maréchal de Créqui, exécuté avec magnificence sur les dessins de Le Brun, par Coysevox, Coustou l'aîné et Joli, statuaires, aux frais de la veuve du maréchal, Catherine de Rougé, du Plessis-Belliere.

On y voyait aussi la sépulture d'André Félibien, historiographe des bâtiments du Roi et de l'académie d'architecture, auteur de plusieurs ouvrages estimés sur les arts; et celle de son fils, prieur de Saint-Etienne de Virazel.

Le tombeau du célebre Mignard, peintre français, mort le 30 mai 1695, âgé de 85 ans, érigé par la comtesse de Feuquiere sa fille, célebre par sa beauté. Il est exécuté par Lemoine ; le buste seul de Mignard avait été exécuté de son vivant, d'après nature, par Girardon.

Il y avait dans cette maison une bibliotheque d'environ trente mille volumes, un cabinet d'histoire-naturelle assez considérable et plusieurs bons tableaux.

L'église des Peres de la Merci, sise rue du Chaume, au coin de la rue de Braque au Marais, a été fondée, en 1613, par Marie de Médicis ; elle a été bâtie sur les anciennes chapelles de Notre-Dame et de Saint-Claude, fondées en 1348, par le seigneur de Braque, maître d'hôtel, chambellan et sur-intendant des finances de Charles VI ; ce Ministre et ses deux femmes y avaient leur sépulture. On voyait aussi dans la même église le tombeau du maréchal de Thémines et de son fils, et ceux de MM. de la Mothe et Ferrari.

Le portail a été reconstruit et décoré par Cottard, architecte (1), au commencement du dix-huitieme siecle ; il n'éleva que le premier ordre corinthien, et il était remarquable en ce que, pour en diminuer la saillie sur la rue, l'architecte avait imaginé d'en faire les colonnes ovales, elles étaient cependant engagées dans des pilastres. Ce moyen, ressource de mau-

(1) Cet artiste, contemporain de le Pautre et de le Mercier, a bâti l'hôtel de Hollande, décoré d'un assez bon style, sis Vieille rue du Temple, presque en face de la rue des Rosiers.

vais goût, que l'auteur avait peut-être regardé comme un trait de génie, n'était qu'une bizarrerie, et ne produisait qu'un très-mauvais effet, en faisant voir sur le petit côté de l'ovale, c'est-à-dire en profil, des colonnes d'une proportion ridiculement élevée. Le second ordre composite, dont les colonnes sont rondes et isolées, a été érigé sur les dessins de Boffrand, architecte plus sage dans ses conceptions et très-expérimenté dans l'art de bâtir.

Deux statues par François Auguier, *statuaire*, décoraient le maître-autel; elles représentaient Saint-Raimond Nonnal, cardinal, et Saint-Pierre Nolasque, fondateur de l'ordre. Un beau tableau de Bourdon, placé dans une des chapelles de cette église, représentait ce même saint, recevant, en 1223, l'habit de l'ordre, des mains de l'évêque de Barcelone.

Cet ordre, assez semblable à celui des Mathurins, s'imposait la mission dangereuse de la rédemption des captifs, et y ajoutait le vœu de demeurer en ôtage pour eux jusqu'au paiement de la rançon.

Une seconde maison de ces Peres, sise au bas de la rue des Sept-Voies, près la paroisse de Saint-Hilaire, existait à Paris dès l'an 1515.

Celle de la rue du Chaume, plus moderne, a servi de maison de détention pendant la révolution. L'église est aujourd'hui presqu'entièrement démolie, mais on voit encore vis-à-vis la porte latérale de l'hôtel de Soubise les bases et une partie du seuil des colonnes ovales du portail, conservées jusqu'à hauteur de clôture.

Des trois maisons de l'ordre des Carmes, celle de la place Maubert est la plus ancienne; c'était le collége de leur ordre et leur premier établissement en France; on sait que Saint-Louis, qui avait été les visiter au Mont-Carmel, en avait amené plusieurs avec lui à son retour de la Terre-Sainte. Ils habiterent d'abord, en 1371, dans le couvent des Célestins (1). Philippe-le-Bel leur donna une maison auprès de la montagne Sainte-Genevieve; Philippe-le-Long leur fit un pareil don; ils acheterent eux-mêmes un collége voisin, et leur couvent s'agrandit ainsi.

Jeanne d'Évreux, troisieme femme de Charles-le-Bel, laissa, par testament, en 1349, sa couronne et plusieurs autres bijoux précieux pour la construction de l'église, dont la dédicace fut faite en 1353.

Le maître-autel était décoré de beaux marbres, dont Louis XIV avait fait présent. On avait cherché à l'ajuster d'une maniere neuve alors; par exemple, les chandeliers de l'autel représentaient des anges tenant des cornes d'abondance; le tabernacle était en forme de globe terrestre, autour duquel rampait un serpent, et surmonté de l'arbre de la croix, où était attaché un fort beau Christ, le tout en bronze doré.

On voyait dans cette église, un mausolée de la famille Boulenois, riche de composition et de matieres, exécuté à Rome par Poncet de Lyon, sculp-

(1) La rue des Barres, dans ce quartier, prit son nom de la rayure de leurs manteaux.

teur ; les portraits des défunts y figuraient en mosaïque, genre de travail, dont aucun autre monument de ce genre n'offrait d'exemple à Paris. C'est en 1786 qu'il fut posé dans cette église et qu'il y devint l'objet de la curiosité publique.

La bibliotheque était d'environ 12000 volumes.

Les Carmes des Billettes étaient ainsi nommés de la rue où était leur couvent ; ils y furent substitués en 1632 aux freres de la charité de Notre-Dame. Leur église fut rebâtie depuis à l'endroit où l'on *dit que se* fit le miracle de la Sainte hostie, dans la maison *du* juif Jonathas, sous le regne de Philippe-le-Bel.

Le corps de Papire Masson, historien estimé, et le cœur de Mézeray, historiographe de France, sont inhumés dans cette église, de nouveau rebâtie en 1754, sur les dessins et sous la conduite de frere Claude, dominicain.

Les Carmes-Déchaussés de la rue de Vaugirard, logerent d'abord aux Mathurins, ensuite au collége de Cluni ; enfin le cardinal de Joyeuse les présenta au roi et à la reine régente, et obtint pour eux des lettres-patentes en 1611. Ils prirent possession d'une maison rue de Vaugirard, et construisirent, à la hâte, une chapelle et quelques logements.

Cette premiere chapelle, devenue trop petite par l'affluence des fideles, fut bientôt rebâtie, et presque aussitôt il fallut encore la remplacer par une église; c'est celle dont la reine Marie de Médicis, posa la premiere pierre en 1613.

Le tableau du maître-autel, richement orné de

marbres, était de Quintin Varin, l'un des maîtres du Poussin; le sujet était la présentation au temple. Le dôme peint par Bertholet Flamaël, représente l'enlèvement du prophete Élie, au moment où il jette son manteau à son disciple Élisée.

On admirait dans la chapelle de la Vierge, le groupe d'albâtre exécuté à Rome par Antonin Raggi, sur le modele du cavalier Bernin, et deux tombes de bronze ornées de bas-reliefs, du dessin d'Oppenord. Le cloître et tous les corridors du couvent étaient enduits de ce beau blanc poli, dont ces moines possédaient alors seuls le secret, et qui a conservé le nom de blanc des Carmes. On connait aussi la célébrité de l'eau de Mélisse, de leur invention.

La premiere des trois maisons de l'ordre des Augustins est située sur le quai qui porte leur nom.

Ils s'établirent à Paris, sous le regne de Saint Louis, et demeurerent d'abord au-delà de la porte Saint-Eustache, dans la rue, encore aujourd'hui nommée, des Vieux-Augustins. Ils se transporterent ensuite, en 1285, près de la porte Saint-Victor, dans le lieu nommé Chardonnet, et acheterent en 1293, le terrain sur le quai, où ils ont depuis bâti leur couvent et leur église, et où existait une maison de freres Sachets ou religieux de la pénitence, que Saint-Louis y avait fondée en 1261. Charles V fit bâtir l'église actuelle, qui ne fut achevée et dédiée qu'en 1453; elle était grande et richement décorée en marbres, peintures, boiseries d'un beau travail. Le maître-autel enrichi de huit colonnes de marbre breche-violette, était du dessin de Le Brun;

la chaire à prêcher et une figure de Saint-François, en terre cuite, étaient de Germain Pilon. C'est dans cette église que se faisaient les réceptions des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit; ils s'assemblaient dans des salles magnifiques, où l'on conservait les portraits et les armoiries des chevaliers de cet ordre depuis son institution. Le chœur était orné de tableaux représentant des réceptions de chevaliers, par Vanloo l'aîné, De Troy fils, Philippe de Champagne, Jouvenet. Les assemblées générales du clergé se tenaient aussi dans ce couvent, et ses archives y étaient conservées.

C'est dans une de ces salles que Louis XIII fut déclaré roi, et Marie de Médicis régente. Différentes chapelles étaient aussi ornées de peintures estimées et de monuments funebres.

Nous citerons celui de Larchant, capitaine de cent archers de la garde de Henri III, homme d'expédition, mort des suites d'une blessure qu'il reçut en 1592, au siege de Rouen. Diane de Vivonne de la Chataigneraye, son épouse, morte en 1603, lui avait fait ériger ce mausolée.

Ceux de Gui Faure, de Pibrac, de Jean-Baptiste de Gondi, de Philippe de Comines, historien des regnes de Louis XI et de Charles VIII, de Sainte-Beuve, de Brulard, du poëte Remi Belleau, se trouvaient aussi dans l'église des Grands-Augustins.

La deuxieme maison de cet ordre est celle dite des Petits-Augustins, située même rue, fauxbourg Saint-Germain. Elle fut d'abord occupée par des Augustins Déchaussés que Marguerite de France, premiere femme de Henri IV, avait fondés; elle y substitua, peu après,

en 1612, des Augustins de la réforme établie à Bourges. La reine Anne d'Autriche posa la premiere pierre de leur église, commencée en 1617. On estime les peintures de la chapelle de la reine Marguerite de Valois, où sont inhumés les peintres Porbus et Nicolas Mignard, frere aîné du célebre Pierre Mignard; et un groupe de sculpture de Biardeau, qui décore le maître-autel. Le fameux prédicateur André le Boulanger, plus connu sous le nom du petit pere André, était de cette réforme, et a été inhumé dans le cloître de ce couvent; il mourut en 1651. Les livres de chant du chœur étaient les plus beaux que l'on connût. La bibliotheque, divisée en plusieurs salles, contenait 11 à 12 mille volumes, tant imprimés que manuscrits.

La troisieme maison des Augustins-Déchaussés, dits *les Petits-Peres*, est située près la place des Victoires. Ce sont ceux que la reine Marguerite avait fait sortir du couvent des Petits-Augustins, et qui, après s'être retirés à Avignon, revinrent à Paris en 1619. Leur église fut commencée en 1656, et se fit remarquer par une assez noble simplicité. Le portail fut érigé sur les dessins de Cartaud, et eut alors quelque réputation.

Cette église et le réfectoire étaient riches en peintures modernes de Galloche, Bon Boullongne, Carle Vanloo, Louis de Boullongne, La Fosse, Rigaud, Lagrenée le jeune, etc.

On y voyait une statue de Saint Augustin par Pigal; le tombeau du marquis et de la marquise de l'Hôpital, par Poultier; ceux du célebre musicien Lulli et de Lambert, son beau-pere, aussi musicien.

La bibliotheque de cette maison était belle et nombreuse. Il y avait aussi un beau cabinet d'antiquités orné d'un assez grand nombre de bons tableaux italiens et flamands.

Nous ajouterons à ce que nous avons déja dit des Minimes de la place royale, qu'ils y furent établis sur l'invitation de Louis XI, par Saint François-de-Paule, hermite de Calabre, et fondés par la reine Marie de de Médicis, en 1611. Les chapelles de cette église étaient très-riches en tableaux et en mausolées; on y distinguait ceux de Henri de Bourbon, prince de Condé, de Saint François-de-Paule, par Desjardins; du duc de la Vieville, surintendant des finances; ceux des maisons d'Angoulême, de Colbert de Villacerf, par Coustou; de l'Hôpital, de Vitry, de Castille, de Verthamon; ceux du savant Delaunoy, docteur en théologie, et d'Abel de Sainte-Marthe, auteur de quelques poésies latines. Le maître-autel était orné de six colonnes de marbre noir et d'une belle copie de la descente de croix, de Daniel de Volterre, qui est à Rome dans l'église *des Minimes*.

On voyait dans les galeries, au-dessus du cloître, deux tableaux de perspective, illusions d'optique du pere Niceron, auteur d'un traité de cette science. La bibliotheque était d'environ 24000 volumes, tant imprimés que manuscrits.

Le bas-relief du fronton du portail dernier ouvrage du célebre François Mansard, représentait Sixte IV accompagné de plusieurs cardinaux, ordonnant à Saint François-de-Paule de se rendre aux invitations de Louis XI, qui l'appelait en France.

La maison des Récollets fut établie en France vers la fin du seizieme siecle, au fauxbourg Saint-Martin, sous la protection d'Henri IV et de Marie de Médicis, sa femme, qui posa la premiere pierre de leur église. Elle était peinte en partie par le frere Luc, peintre médiocre, et conservait entre autres, les sépultures de Françoise de Créqui, femme de Maximilien de Bethune, duc de Sully, morte en 1657;

Du duc de Roquelaure, célebre par ses plaisanteries à la cour de Louis XIV, et mort en 1683; ainsi que du duc de Roquelaure son fils, mort à Paris, en 1738, à 82 ans, le dernier de sa maison.

La bibliotheque des Récollets était très-nombreuse et bien composée.

La maison et l'église des Théatins, quai Voltaire, dont on a parlé précédemment, furent établis par le cardinal Mazarin, en 1647. L'église ne fut d'abord qu'une chapelle, sous le nom de Sainte-Anne-la-Royale, à cause d'Anne d'Autriche, mere du roi, Le cardinal légua cent mille écus à ces religieux, pour la construction d'une église qui fut commencée l'année suivante, sur les dessins du pere Guarini, éleve de Borromini, et qui passait pour un très-habile architecte.

Il avait encore plus que son maître l'horreur des lignes droites, et fit preuve du plus mauvais goût dans cette composition ridicule, dépensa beaucoup plus que la somme donnée, et laissa le bâtiment imparfait.

Le portail sur le quai fut érigé en 1747, par les libéralités du Dauphin, pere de Louis XVI, à la sollicita-

tion de l'évêque de Mirepoix, qui avait été religieux de cette maison; les dessins furent donnés par M. Des Maisons, architecte, le même qui a restauré le palais de Justice; ce portail paraissait assez pur, lorsqu'on le comparait aux guillochages qui se faisaient généralement alors dans les bâtiments. Le cœur du cardinal Mazarin reposait dans cette église; elle renfermait aussi les cendres de Pompée Varesi, nonce du Pape, mort en 1678, et celles d'Edme Boursault, auteur de plusieurs comédies et d'autres ouvrages de littérature, mort en 1701; ce poëte suppléa par la facilité de son esprit et par son goût naturel, aux études qu'il n'avait pas faites.

Le cardinal Charles de Lorraine introduisit les Capucins en France, et les établit d'abord dans le parc de son château, à Meudon; ils eurent ensuite un petit couvent à Picpus. Il y a eu trois et même quatre maisons des moines de cet ordre à Paris. Celle de la rue Saint-Honoré était la premiere, et fut fondée en 1576, par la reine Catherine de Médicis; le cardinal de Joyeuse fit la dédicace de leur église en 1610. On voyait dans la nef la tombe du fameux pere Ange de Joyeuse, duc et pair, qui se fit capucin, et celle du pere Joseph Leclerc, si connu par ses relations intimes avec le cardinal de Richelieu. Le sanctuaire et le chœur de l'église ont été rebâtis en 1735. On y voyait plusieurs bons tableaux de l'école française : la bibliotheque était fort belle, et contenait 24,000 volumes.

Les Capucins de la rue du fauxbourg Saint-Jacques furent fondés, en 1613, par Godefroy de la Tour; c'était le noviciat de la province. L'emplacement

qu'ils occupaient a été connu depuis sous le nom de Champ-des-Capucins. On a ordonné l'ouverture de plusieurs rues sur ce terrain en 1786, et l'on y a érigé un nouvel hôpital de santé, sur les dessins de M. de Saint-Far, ingénieur et architecte.

C'est ce couvent du fauxbourg Saint-Jacques qui a été transféré dans l'élégante maison du nouveau quartier de la chaussée-d'Antin en 1783. L'église et le couvent, bâtis sur les dessins et sous la conduite de M. Brogniart, architecte de l'ancienne académie, sont riches de disposition et d'une grande simplicité dans l'exécution. Destiné aujourd'hui aux éleves du Lycée Bonaparte, ce bâtiment remplira également bien cette nouvelle destination, parce qu'une heureuse et sage distribution peut s'appliquer avec succès à divers établissements publics d'un genre analogue. La façade a été privée, pendant la révolution, de deux bas-reliefs qui peuvent être facilement remplacés par des sujets convenables; et l'on exécute, en ce moment, deux vasques de pierre pour les nouvelles fontaines qui doivent ajouter à la décoration de cette façade.

Enfin les Capucins du Marais, situés rue d'Orléans, dont l'église est aujourd'hui deuxieme succursale de la paroisse Saint-Méry, sous le nom de Saint-François-d'Assise, doivent leur établissement, en 1623, au pere Athanase Molé, frere du premier président de ce nom. M. d'Argenson, lieutenant de police et ensuite garde des sceaux, a beaucoup contribué à l'achevement de cette église, qui ne contenait rien de remarquable que quelques tableaux de l'école française. On

s'occupe, en ce moment, de restituer à cette succursale quelques bâtiments accessoires nécessaires au service du culte, qui en avaient été distraits.

Les Barnabites qui occupaient le prieuré de Saint-Eloy, monastere de filles, fondé par ce prélat et situé rue de ce nom, présentement place du Palais de Justice, tirent leur nom de l'église de Saint-Barnabé de Milan, où cet ordre fut d'abord établi. Ces religieux, venus en France sous la protection d'Henri IV en 1608, arriverent à Paris en 1629, et prirent possession de cette maison en 1636. L'église n'a jamais été achevée, non plus que le portail élevé en 1704 sur les dessins de Cartaud, architecte déja cité. La petite place qui était devant cette église, aujourd'hui réunie à la place du Palais, avait été formée de l'emplacement de la maison du pere de Jean Châtel, qui fut rasée. On sait que l'on avait érigé, sur son terrain, une pyramide dont Henry IV ordonna la démolition à la sollicitation du pere Cotton, jésuite, son confesseur.

Les Feuillants arriverent en procession de Toulouse à Paris, en 1587, d'après les pressantes sollicitations de Henri III, qui les logea d'abord à Vincennes dans la maison où depuis furent les Minimes. Deux mois après ils vinrent habiter dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis la place Vendôme. Henri IV posa, en 1601, la premiere pierre de leur église, aujourd'hui démolie : le portail et la porte de la cour, sur la rue Saint-Honoré, sont des premiers ouvrages de François Mansard.

L'église et les chapelles étaient très-riches en tableaux, statues, mausolées d'anciennes familles, telles que Harcourt, Montholon, Marillac, Philippeaux, Rostaing, etc. Les vitrages du cloître, peints d'une maniere très-précieuse, représentaient, en une suite de petits tableaux, la vie de don Juan de la Barriere, fondateur de cette maison.

La bibliotheque était peu nombreuse, mais composée de livres rares, et l'apothicairie était décorée avec une grande magnificence.

La seconde maison des Feuillants est sise rue d'Enfer, et servait de noviciat à l'ordre. L'église, dont la premiere pierre fut posée en 1633 par le garde des sceaux Pierre Séguier, ne contenait rien de remarquable.

Les Doctrinaires, ou prêtres de la doctrine chrétienne, avaient à Paris trois maisons: celle de la rue des Fossés-Saint-Victor fut fondée, en 1528, sur cette partie de l'emplacement des arênes ou de l'amphithéâtre bâti par les Romains, et réparé par le roi Childéric en 577. L'église est dédiée à Saint Charles. Elle contenait quelques tableaux : la bibliotheque était fort belle.

La seconde, située rue Saint-Martin, est sous le nom de Saint-Julien-des-Ménétriers, parce qu'elle appartenait autrefois à la communauté des maîtres à danser; elle date de l'an 1630, et fut érigée sous la protection de la reine Anne d'Autriche.

La troisieme, située rue du fauxbourg Saint-Antoine, est sous le nom de Saint-Charles Borromée. Les

pénitents du tiers-ordre de Saint-François, du fauxbourg Saint-Antoine à Picpus, étaient établis en 1600. La maison de Mortemar s'en disait fondatrice. Louis XIII posa la premiere pierre de l'église bâtie en 1611. Les entrailles du cardinal du Perron y furent inhumées. Elle contenait quelques tableaux de Le Brun, et quelques sculptures de l'école de Germain Pilon. La bibliotheque était fort belle. Il y avait, dans la maison, un appartement pour les ambassadeurs, où l'introducteur allait les prendre dans les carrosses du roi, le jour de leur entrée publique, pour les conduire au Louvre en cérémonie.

Les autres maisons ne contenaient rien de remarquable; l'église de celle dite de Nazareth fut achevée en 1631. Le cœur du chancelier Séguier, principal fondateur, y était déposé.

L'église de la Congrégation des prêtres de l'Oratoire portait le titre de Chapelle Royale du Louvre.

Cette institution date de 1611; elle est due à Pierre de Bérulle, que ses vertus éleverent au cardinalat. La reine Marie de Médicis la protégea et la fit déclarer de fondation royale. Ce fut en 1616 que M. de Bérulle acquit de madame la duchesse de Guise l'hôtel du Bouchage, pour y loger ses disciples, dont le premier établissement était au fauxbourg Saint-Jacques. Différents terrains réunis à celui-ci formerent un emplacement suffisant pour y bâtir l'église actuelle, dont la premiere pierre fut posée au nom du roi le 22 septembre 1621; elle fut achevée en 1630 sur les dessins de Jacques

Lemercier : le portail seulement restait à faire; il fut achevé sur les dessins de Caqué. La sculpture est d'Adam le jeune et de Francin.

Le maître-autel était décoré de quatre colonnes de marbre et d'un riche baldaquin doré; le retable, enrichi d'un bas-relief en bronze, de Girardon, avait été donné à cette chapelle par madame de Montespan. On y voyait plusieurs bons tableaux et deux mausolées, l'un du cardinal, fondateur, par François Auguier; l'autre de Nicolas de Harlay et de son épouse.

Cette congrégation a éte illustrée par des hommes du plus grand savoir : on ne citera, dans le grand nombre, que Mallebranche et Massillon. Elle avait en France 75 maisons enseignantes, soit comme séminaires, soit comme colléges; et la supériorité des sujets qu'on y formait excita souvent la jalousie des jésuites.

La bibliotheque, composée de 42 mille volumes, dut être précieuse et bien choisie; elle contenait des manuscrits rares, achetés dans le Levant par de Harlay-Sancy lors de son ambassade, et dont il fit présent à cette maison en s'y retirant.

La maison de la rue d'Enfer fut fondée, en 1650, par Nicolas Pinette, trésorier de Gaston d'Orléans, frere de Louis XIII. La premiere pierre de l'église fut posée au nom de ce prince en 1655 ; elle fut bénie deux ans après.

Il y avait, dans la chapelle de la vierge, un riche mausolée, élevé en 1661, à la mémoire du cardinal de Bérulle. La sculpture est de Jacques Sarrasin,

statuaire célebre. Le tableau d'autel était de Le Brun.

Cette maison servait d'institution à cette illustre congrégation; elle avait une bibliotheque peu nombreuse, mais riche en manuscrits.

Nous avons parlé de la maison des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, aujourd'hui premiere succursale de la paroisse Saint-Sulpice.

La maison dite des Blancs-Manteaux, dans la rue de ce nom, et qui traverse dans la rue de Paradis, fut réunie aux Bénédictins, après la réforme des moines mendiants (1).

Ce monastere fut rebâti en 1685; le chancelier le Tellier et Elisabeth Turpin sa femme en poserent la premiere pierre.

On y voyait le mausolée de Jean le Camus, lieutenant civil, en marbre décoré de bronze, et sculpté par Simon Maizieres en 1719.

La bibliotheque était composée d'environ vingt mille volumes d'un bon choix. On sait que ce n'était point un objet de luxe chez les Bénédictins, dont l'érudition est assez connue.

(1) Les religieux serfs de Sainte-Marie y furent établis en 1258, et leur chapelle bâtie des libéralités de Saint Louis. L'ordre aboli en 1274, les Guillemains ou hermites de Saint-Guillaume, leur succéderent en 1297, et ils s'y maintinrent jusqu'en 1618, qu'ils furent réunis à la réforme des Bénédictins. Les premiers de ces religieux portaient un manteau blanc, et le nom de Blancs-Manteaux qui leur fut donné resta à la maison, quoique les Guillemains et les Bénédictins portassent des manteaux noirs.

La principale maison des Lazaristes ou prêtres de la mission, fauxbourg Saint-Denis, n'est remarquable que par l'avantage qu'elle a eu d'être dirigée par le pieux et respectable Vincent de Paule. C'était en 1110, un hôpital de lépreux.

L'église gothique est fort petite; elle fut ornée, après la béatification de Saint Vincent de Paule, de beaucoup de tableaux représentant l'histoire de sa vie; et son corps, placé dans une châsse d'argent, fut mis sur l'autel de la chapelle, consacrée à ce saint personnage, fondateur de l'institution des Sœurs de la Charité et des Enfants-Trouvés.

La maison de Saint-Lazare a été le premier théâtre de l'insurrection, de la licence et du pillage. Le 13 juillet 1789 des brigands soldés la ravagerent et l'incendierent en partie, sous prétexte de s'emparer des magasins d'armes et de blé qu'on y supposait cachés, et donnerent la liberté aux vagabonds que l'on y tenait renfermés.

Ce vaste enclos, dont a vendu plusieurs dépendances, sert aujourd'hui de maison de détention pour les femmes. Le séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor, dépendait de cette congrégation, qui jouissait du droit de donner des curés aux deux villes où nos rois avaient leurs principaux palais, savoir, Versailles et Fontainebleau. Elle desservait aussi la chapelle de Versailles, la maison de Saint-Cyr et l'Hôtel-Royal des Invalides. On les appelle prêtres de la mission, parce que leur principal ministere est de faire des missions dans les villages et dans les bour-

gades, pour y porter les lumieres de la religion, et y donner l'exemple des vertus charitables si bien pratiquées par leur fondateur.

Les Bénédictins Anglais, de la rue Saint-Jacques, réfugiés en France, comme plusieurs autres communautés, pour éviter la persécution des ecclésiastiques d'Angleterre, se logerent d'abord au fauxbourg Saint-Germain, ensuite dans une maison située entre le Val-de-Grace et les Feuillantines, où Marie-Louise d'Orléans, depuis reine d'Espagne, posa la premiere pierre de leur église en 1674.

C'est dans cette même église que fut déposé le corps de Jacques II, roi d'Angleterre, mort à Saint-Germain-en-Laye le 6 septembre 1701; et celui de Louise-Marie Stuart, sa fille, morte le 18 avril 1717. On lisait cette seule inscription sur le tombeau du premier : *Ci gît Jacques II, roi de la Grande-Bretagne.*

Nous n'ajouterons à la nomenclature que nous avons donnée des 73 couvents et communautés de femmes, et aux notes abrégées que nous avons jointes sur quelques-unes de ces maisons, que très-peu de détails sur les abbayes de Saint-Antoine, aux Bois, des Cordelieres, de Montmartre, de Port-Royal et de Panthemont, ayant décrit amplement celle du Val-de-Grace, parce que toutes ces maisons religieuses, dues la plupart à la piété des rois et des reines de France, excepté quelques tableaux précieux ou quelques riches ornements d'autels, n'avaient rien de remarquable qu'une extrême propreté; et que la description de lieux assez semblables, consacrés à la retraite et au silence, et généralement peu fréquentés, deviendrait fastidieuse.

Ceux qui auront quelque intérêt à connaître plus particulièrement ces fondations, peuvent recourir aux sources où nous aurions puisé nous-mêmes, Piganiol de la Force, le tome 5 du Dictionnaire des Gaules et de la France, par l'abbé Expilly; les Annales et Antiquités de Paris; les Essais de Saint-Foix, et plusieurs autres descriptions des curiosités de Paris composées en partie sur ces anciens ouvrages. Nous avons pris le parti de ne décrire, pour éviter la confusion, que les principaux édifices de cette capitale immense, et de n'attirer l'attention du voyageur et des curieux que sur les chefs-d'œuvre des arts, et sur les hommes célebres dont ces monuments honorent et perpétuent la mémoire.

Le fauxbourg Saint-Antoine doit son nom à la célebre abbaye de ce nom, fondée en 1198. On y comptait 25 religieuses incorporées à l'ordre de Citeaux en 1204. L'église, assez belle et dans le genre gothique, fut bâtie par Saint Louis qui, en 1233, assista à sa dédicace avec la reine Blanche. On y voyait le tombeau et les statues des deux filles de Charles V; ceux de l'épouse du vicomte de Melun, morte en 1306; de madame de Bourbon-Condé, abbesse, etc. L'abbesse et plusieurs religieuses furent emprisonnées, par les Bourguignons et les Anglais, en 1432, comme complices du projet de favoriser l'entrée de Paris aux troupes de Charles VII.

Pendant le siége de Paris par Henri IV, ses troupes occupaient cette abbaye et observaient une exacte discipline. Le chevalier d'Aumale fit une sortie contre elles, les força d'abandonner ce poste, et pilla la maison, les vases sacrés et autres richesses.

Les nouveaux et somptueux bâtiments de ce monastere ont été construits par M. Goupil, entrepreneur, sur les dessins de l'architecte Lenoir le Romain.

L'abbaye-aux-Bois, rue de Sevres fauxbourg Saint-Germain, a pris son nom de sa premiere situation au milieu des bois, où elle avait été fondée au diocese de Noyon en 1207. Ces religieuses, transférées à Paris après l'incendie de cette maison, succéderent aux dames de l'Annonciade des dix Vertus, dont elles acheterent la maison en 1719 ; elles bâtirent une nouvelle église, dont Madame, veuve de Philippe de France, posa la premiere pierre.

L'abbaye des Cordelieres, rue de l'Oursine fauxbourg Saint-Marcel, fut fondée à Troyes, en 1270, par Thibaut VII, comte de Champagne, puis transférée à Paris, en 1289, par Marguerite de Provence, femme de Saint Louis, qui se retira dans cette maison après la mort de ce roi, et fit bâtir leur église. Blanche sa fille, veuve de Ferdinand, prince de Castille, s'y fit religieuse, et donna de grands biens à cette communauté.

L'abbaye de Montmartre, située sur la montagne de ce nom, fut fondée par Louis-le-Gros et la reine Adélaïde, sa femme, en 1133. Le pape Eugene III fit lui-même la dédicace de l'église, assisté, dans cette cérémonie, par Saint Bernard et par Pierre-le-Vénérable en 1147.

On voyait, dans le chœur, le tombeau de la reine Adélaïde, qui finit ses jours dans cette abbaye et y fut enterrée en 1155.

Les moines de Saint-Denis allaient en procession, tous les sept ans avec le chef du Saint, dans une chapelle de cette église, en mémoire du martyr de Saint Denis et de ses compagnons, que la tradition assure avoir eu lieu sur cette montagne, d'où elle aurait été nommée *Mons Martyrum*, et par corruption *Montmartre*.

On conservait, dans la chapelle souterraine, une très-belle statue d'albâtre, plus forte que nature, représentant Saint Denis à genoux. Cette statue avait été donnée par la reine Anne d'Autriche, qui a contribué aux embellissements de l'église.

On montrait aussi, dans un souterrain plus profond, à droite de cette chapelle, l'autel où l'on dit que Saint Denis célébrait les saints mysteres. L'eau filtrait à travers la voûte naturelle de cette espece de grotte.

L'abbaye de Port-Royal se composa des débris d'une abbaye de même nom, fondée en 1204 dans le diocese de Chartres, par Mathieu de Montmorency. Son nom vient parce que, dit-on, Philippe-Auguste s'étant égaré à la chasse, se réfugia dans un oratoire qui était dans cet endroit.

L'église de la Maison de Paris fut bâtie en 1646 sur les dessins d'Antoine le Pautre, architecte célebre, et frere du graveur également célebre, avec lequel on l'a souvent confondu.

On voyait un magnifique tableau de la Cene, sur le maître-autel, par Philippe de Champagne : il n'était qu'une répétition de l'original placé dans le chœur où l'on n'entrait point.

L'abbaye de Panthemont, sise rue de Grenelle faux-bourg Saint-Germain, fut instituée en 1217 dans le diocese de Beauvais, où elle était située sur la pente d'une montagne, ce qui, dit-on, lui fit donner ce nom. Cette situation exposant la maison aux inondations des torrents, l'abbesse et les religieuses se réfugierent à Beauvais en 1616, et enfin vinrent à Paris en 1671, où elles furent substituées aux religieuses du Verbe-Incarné.

Leur église fut rebâtie sur les dessins et sous la conduite de M. Coutant, architecte du roi; et le *Dauphin*, pere de Louis XVI, en posa la premiere pierre en 1749. M. Franque, aussi architecte du roi, éleve de M. Coutant, acheva plusieurs détails de ce monument, que son maître avait laissé imparfait.

C'est une assez jolie coupole, supportée par quatre pendentifs: le maître-autel est placé en face de la porte d'entrée et adossé à la grille du chœur. La fraîcheur de l'exécution, l'extrême propreté et la richesse des accessoires et ornements d'église, présentaient en entrant un aspect séduisant. Le portail sur la rue est orné de deux colonnes ioniques couronnées d'un fronton circulaire, dont la forme pesante s'accorde assez mal avec la délicatesse de cet ordre.

Depuis la révolution, l'église et la maison qui était très-étendue, ont servi long-temps d'archives et de dépôts pour différentes administrations.

Nous bornerons ici les détails historiques et descriptifs sur les couvents et communautés de femmes, par les raisons exposées ci-dessus, et pour n'omettre au-

cune des églises de cette capitale, nous terminerons en donnant seulement le nom de celles des vingt-neuf hôpitaux et maisons hospitalieres qui existaient à Paris en 1789, savoir :

Sainte-Anasthase ou de la Santé, au Marais, rue Sainte-Anasthase; Sainte-Catherine, rue Saint-Denis; la Charité, déja citée, rue des Saints-Peres fauxbourg Saint-Germain; les Sœurs de la Charité, rue Saint-Laurent : ces maisons vont être rétablies. Les Convalescents, rue du Bacq fauxbourg Saint-Germain, fondés en 1642; les Enfants-Rouges, au Marais près du Temple, supprimé en 1772; les Enfants-Trouvés, parvis Notre-Dame, dont l'église était décorée en entier de peintures par Natoire et Brunetti, et fut rebâtie en 1747 sur les débris de l'église de Sainte-Genevieve des Ardens par Boffrand : ce dépôt était une succursale de la maison destinée au même usage fauxbourg Saint-Antoine. Le Saint-Esprit attenant à l'Hôtel-de-Ville, place de ce nom, fut fondé en 1362 par des bourgeois en faveur des pauvres orphelins de Paris. L'église a été aussi restaurée, en 1747, par le même architecte Boffrand, qui mérita sa réputation par un excellent esprit et de profondes connaissances dans l'art de bâtir. La Pitié, rue Saint-Victor près le Jardin des Plantes. L'Hôtel-Dieu, dont l'ancienne église a été démolie pour agrandir la place du parvis Notre-Dame, doit sa fondation à Saint-Landry; il fut augmenté par Saint Louis et par Henri IV.

L'hospice Saint-Jacques-du-Haut-Pas a été érigé sur les dessins de M. Viel.

L'Hospice Saint-Nicolas fauxbourg du Roule, déja cité, fondé par M. Beaujon, érigé sur les dessins de Girardin.

L'Hospice de la paroisse Saint-Eustache; celui de de Saint-Sulpice, rue de Sevres, fondé par madame Necker; l'hospice de Saint-Méry ouvert en 1783.

Les Dames Hospitalieres, place Royale, fondées en 1624 sous la protection de la reine Anne d'Autriche. Cette maison servit de retraite à mademoiselle d'Aubigné, depuis marquise de Maintenon, avant *qu*'elle fût appelée à la cour de Louis XIV.

Les Dames Hospitalieres de la Miséricorde, rue Mouffetard.

Les Dames Hospitalieres de la Roquette, fauxbourg Saint-Antoine, succursale de la maison de la place Royale que nous venons de citer.

Les Incurables, rue de Sevres, fondés par le cardinal de la Rochefoucault, en 1637; les Petites-Maisons, même rue, fondées, en 1479, sous le titre de Maladrerie de Saint Germain, puis en 1557 établies en hôpital pour les pauvres infirmes par l'Hôtel-de-Ville.

L'hôpital Saint-Louis, fondé par Henri IV en 1607, entre le fauxbourg du Temple et celui de Saint-Martin, bâti en quatre ans et demi sur les dessins de Claude Villefaux, architecte : le plan est régulier et très-bien entendu. L'hôpital de Santé ou de Sainte-Anne, au fauxbourg Saint-Marcel, fut restauré et meublé en même temps : il en coûta pour le tout la somme de 795,000 livres.

Les Filles de la Miséricorde ou les Cent Filles, rue

Censier, fauxbourg Saint-Marcel, fondées en 1624 par le président Antoine Séguier; Sainte Pélagie, fauxbourg Saint-Marcel, aujourd'hui maison de détention. Les Quinze-Vingts, fondés par Saint-Louis, vers 1270, pour 300 aveugles, rue Saint-Honoré. Cette maison a été supprimée en 1780 avant la révolution, et un nouveau quartier s'est élevé sur son emplacement : Eudes de Montreuil, architecte de Saint-Louis, en bâtit l'église. Cet hopital fut transféré, sur la demande du cardinal de Rohan, à l'hôtel des Mousquetaires-Noirs fauxbourg Saint-Antoine.

L'hôpital général, dit la Salpétriere, maison très-vaste, située sur le boulevard de ce nom, vis-à-vis le Jardin des Plantes, fondé par Louis XIV en 1656 : le président Pompone de Bellievre, la duchesse d'Aiguillon et le cardinal Mazarin en furent les bienfaiteurs. L'église, bâtie par Libéral Bruant sur un plan octogone, est assez remarquable et dans un style très-simple. La maison dite Scipion, rue de ce nom, fauxbourg Saint-Marcel, est une dépendance de l'hôpital général.

L'hôpital de la Trinité, fondé en 1202 hors de la ville, s'est trouvé depuis, compris dans son enceinte, rue Greneta.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.



DESCRIPTION DE PARIS.

SECONDE PARTIE.

DES PALAIS.

Après les édifices sacrés, les palais sont, en général, les ouvrages où l'architecture déploie ses plus grands moyens, où la puissance et le goût des nations se développent avec le plus d'étendue.

C'est aussi dans ce genre d'édifices que se montrent mieux les mœurs et les usages des peuples. Les habitations des grands et des riches (car il ne peut être question que de celles-là sous le nom de palais ou d'hôtels) portent par tout pays le caractere des institutions politiques qui y dominent. Selon le plus ou le moins de variétés que ces institutions permettent aux particuliers d'étaler et de mettre au jour, selon le plus ou le moins de faste ou de réserve qu'elles commandent dans l'emploi des richesses, l'architecture étale ou resserre les siennes.

Les exemples présents et passés prouvent que dans les pays, soit ceux où la démocratie regne, soit ceux où son esprit a de l'influence, les habitations particulieres des riches sont modestes. Un palais trop somptueux exciterait l'envie. Il se forme dans ces pays un cer-

tain unisson extérieur qu'on prend pour de l'égalité, mais qui n'est le plus souvent que de l'hypocrisie de la part des puissants, habiles à se dédommager de cette contrainte par d'autres voies. Le luxe des bâtiments particuliers fut inconnu aux républiques grecques, et dans ce qu'on appelle les beaux temps de la république romaine. Ce fut vers le déclin de celle-ci que les riches, rompant les barrieres élevées par les mœurs et les lois contre le luxe, se permirent d'habiter des palais qui, selon Pline, insultaient déja aux demeures divines.

Les républiques aristocratiques de l'Italie moderne ont porté au plus haut degré la magnificence des palais. C'est généralement le principe de l'aristocratie qui domine dans l'Italie; et ce principe est très-favorable au luxe de l'architecture civile. Là où les grands ont le gouvernement et y participent, l'orgueil du rang, de la naissance et de la fortune ne peut plus être comprimé par les lois et par les mœurs. Au contraire, il doit se développer et se montrer à découvert; il doit frapper les sens de la multitude; il doit se trouver empreint sur tout ce qui saisit les yeux. Dans ces pays, on voit réunis chez les grands la modestie intérieure avec le faste extérieur, et c'est ce qui nous explique ce nombre prodigieux de palais magnifiques dont toutes les villes d'Italie sont ornées. Ils sont dus à la nature de ces mœurs qui commandent la parcimonie au dedans, et tout l'appareil de la richesse au dehors.

Le gouvernement monarchique est très-favorable à l'architecture des palais. Là, le prince dispose des

sommes les plus considérables, et peut les employer à son gré aux dépenses de l'art de bâtir. Dans de grandes monarchies, le palais du souverain est nécessairement un immense édifice, et lorsque le bon goût a pu en ordonner l'ensemble, cet exemple imposant agit puissamment sur l'état des arts et de l'architecture. Car, dans les monarchies, il regne un esprit d'imitation qui porte à se modeler sur l'exemple du prince. Imiter c'est plaire, et plaire est le plus grand moyen de fortune. De là cette espece d'émulation entre les grands, cette ambition de se mesurer plus ou moins dans la construction des palais sur le goût, le genre et la magnificence de la demeure du souverain.

De proche en proche, cette ambition s'étend aux classes suivantes, et, comme dans ces pays il y a trop de distance entre le prince et aucun des sujets, pour que l'envie puisse faire redouter un parallele, l'architecture peut, sans crainte d'aucune censure, être prodiguée aux habitations des riches. Il résulte aussi de là qu'aucune mesure d'étiquette ne réglant les convenances dans la disposition et l'ordonnance des palais, ce qu'on appelle le caractere de l'architecture perd beaucoup de sa valeur. Il n'y a plus d'échelle de proportion sur laquelle l'artiste puisse se régler; et cet emploi indiscret des richesses et des beautés de l'art dans toutes sortes d'habitations, rend son effet moins vif, et l'application de ses ressources moins caractéristique.

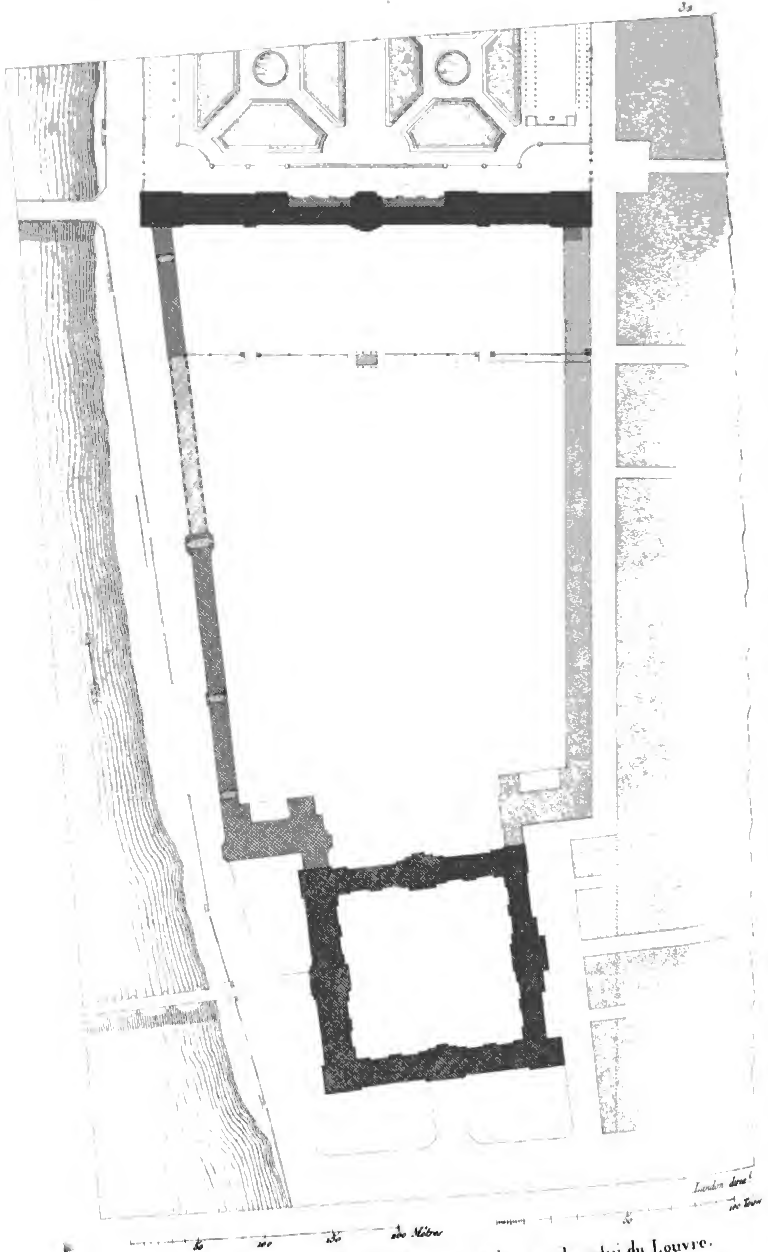
Au reste, nul art n'éprouve plus que l'architecture l'influence des mœurs, et l'observateur attentif en découvre sans peine les effets dans la construction et l'ordonnance des palais. C'est pourquoi cette partie de

l'art offre toujours, chez une nation, un intérêt particulier, parce qu'elle est comme le miroir où se réfléchissent ses mœurs et ses usages.

Mais, comme on l'a déja dit, c'est dans la demeure du souverain que se peint avec le plus de vérité la puissance de chaque nation et le goût de chaque siecle. « Le palais du prince, écrivait Théodoric à Cassiodore « son architecte, est la noble image de la puissance de « l'empire, il atteste la grandeur et la gloire des « royaumes, on le fait remarquer aux étrangers comme « un monument digne de leur admiration, et, au pre- « mier coup d'œil, le maître leur paraît tel que son « habitation semble l'annoncer. »

Malgré tout ce qu'a tenté et exécuté en fait de palais la magnificence des rois de France, il paraît bien décidé aujourd'hui que le Louvre, considéré en lui-même, et considéré surtout dans sa réunion avec les Thuileries, forme le plus riche et le plus grand ensemble qu'on voie non seulement en France, mais encore dans le reste de l'Europe.

L'achévement du Louvre, et l'achévement de sa réunion avec les Thuileries marchent avec tant de rapidité, qu'on peut déja parler de cet ensemble comme existant. Ce n'est plus des yeux de l'imagination qu'il est permis d'apercevoir ces merveilles. On en jouit presque déja, et l'ouvrage qui, en traitant en ce moment des palais de Paris, n'anticiperait pas l'instant qui verra consommer ces travaux, commettrait une espece d'infidélité. C'est pourquoi on a cru devoir réunir dans un seul et même article les descriptions des Thuileries et du Louvre.



Plan général du Palais des Tuileries et de celui du Louvre.

DES PALAIS RÉUNIS
DES THUILERIES
ET DU LOUVRE.

Comme les grands édifices veulent de grands accompagnements, ce n'est pas un médiocre avantage pour un palais de souverain, placé dans une capitale, que d'occuper une situation qui permette de lui proportionner ses accessoires, ses avenues, et tous les embellissements environnants. A cet égard, il est douteux qu'il y ait un palais où toutes ces circonstances se soient jamais réunies dans un plus heureux accord que dans ceux dont nous parlons. Depuis plus de deux siecles, une succession de travaux, d'agrandissements, et d'améliorations quelquefois divergentes, mais le plus souvent dirigées vers le même but, a tendu constamment à faire de cet ensemble le point de centre où devaient se rapporter un grand nombre d'objets d'embellissement, dont on aperçoit mieux que jamais aujourd'hui la liaison.

Depuis longtemps la position du palais des Thuileries et de son jardin, cette continuité de promenades qui forment les Champs-Elysées, la grande place qui sépare des Thuileries sans les désunir, les monu-

ments adjacents, la nouvelle clôture de Paris, l'avenue qui s'étend de là jusqu'au pont de Neuilly, et présente au voyageur sinon une entrée, du moins une arrivée de ville la plus magnifique; tous ces embellissements mis en rapport par leur direction ou leur alignement avec le palais des Thuileries, ont accoutumé l'imagination à les regarder, ainsi qu'ils le sont effectivement, comme les avenues et les accompagnements de ce palais.

Nous croyons donc ne nous point écarter de la vérité, en présentant au lecteur, comme le prélude accessoire de notre description, les différents objets qui nous paraissent liés, dans cet ensemble, sur une longueur d'une demi-lieue, à partir de la barriere de l'Etoile jusqu'à la colonnade du Louvre. Ayant à parcourir, dans cette étendue, un si grand nombre de monuments, nous ne suivrons d'autre ordre que l'ordre itinéraire.

Des barrieres de l'Etoile, qui forment le point le plus haut de la colline où elles sont placées, se découvrent le jardin et le palais des Thuileries. Cette colline, jadis beaucoup plus élevée, fut coupée, il y a près de quarante ans, pour ouvrir une route commode, et alignée sur l'axe de la porte des Thuileries et du pont de Neuilly, pris dans sa longueur. Le projet était d'applanir le terrain de maniere qu'au sortir de ce pont on aperçût le palais. Mais l'embarras des déblayements, et peut-être l'économie, firent renoncer à cet entier nivellement. Peut-être est-il permis de ne pas regretter son inexécution. La hauteur actuelle donne un point de vue, et l'effet des constructions qui s'y développeront

vaudra mieux sans doute, que l'aspect indéterminé d'un espace qui se serait perdu dans l'horizon.

Les barrieres qui forment l'entrée de Paris, sur la hauteur de l'Etoile, font sans doute un meilleur effet de loin que de près. L'architecte de ces monuments recommandables par le caractere de leurs masses, mais trop souvent bizarres dans leur ajustement et leurs détails, avait prétendu orner toutes les entrées de Paris d'édifices dont le style répondit à l'idée exprimée par le nom de *barrieres* qu'on leur donne en effet. Analogie puérile, et qui a produit tous les vices, toutes les incohérences de goût, et cet emploi repoussant des bossages, dont les barrieres de l'Etoile offrent l'exemple révoltant. Il y avait sans doute beaucoup mieux à imaginer pour annoncer les entrées de Paris, et l'on peut s'en convaincre sans sortir du lieu où nous sommes.

Au point milieu de l'esplanade de l'Etoile, et entre les deux barrieres, s'éleve en ce moment un immense arc de triomphe, dont les fondations sont déja hors de terre. Ce monument, dont MM. Chalgrin et Raymond sont les architectes, fera point de vue de la porte du Palais des Thuileries. On ne peut encore en faire l'éloge que sur la foi du talent de ses deux auteurs. Mais l'imagination plus active se figure déja le bel ensemble de cette grande masse, qui, se raccordant dans l'espace, avec les deux pavillons des barrieres, dont sans doute les couronnements seront complétés, fera pardonner les bizarreries de leur structure en faveur du bon effet de leur accompagnement.

Une vaste avenue, alignée sur la grande allée du jardin des Thuileries, et entourée de promenades et de maisons agréables, aboutit à la place où s'élevait jadis avec beaucoup d'élégance la statue équestre de Louis XV, fondue en bronze et exécutée par Bouchardon. Cette statue et son piédestal orné de quatre vertus colossales en bronze, de la main de Pigal, ont été anéantis par la révolution, et cette place attend aujourd'hui de nouveaux embellissements.

Ceux qui en conçurent dans le temps le projet, semblent s'être proposés, non sans raison, de lui donner un caractere différent de celui des autres places de Paris : on voulut que celle de Louis XV, environnée dans tous ses aspects, d'objets agréables, de monuments existants ou projetés, fût plutôt un centre de points de vue variés, et plutôt un cadre ou divers tableaux viendraient trouver place avec plus ou moins de régularité, qu'un ensemble symétrique d'une composition d'architecture inscrite dans une enceinte et sur un plan uniforme.

Les diverses entreprises qui depuis lors se sont succédées, et les nouveautés qui s'exécutent ou se préparent aujourd'hui, ont justifié et justifient de plus en plus la premiere conception de cette place.

Les deux colonnades qui la bornent du côté gauche ont été exécutées sur les dessins de M. Gabriel. Leur objet principal fut de terminer de ce côté la place, par une architecture pittoresque et somptueuse. Ces édifices même n'eurent, dans l'origine, aucune destination précise; et ils en ont déja changé plus d'une fois. L'in-

tention de l'architecte a évidemment été de rivaliser, dans ces colonnades, avec celles que Perrault a élevées à l'entrée du Louvre. Mais tous les connaisseurs conviennent que l'avantage est resté à ce dernier. En voulant éviter ce qu'on a quelquefois appelé un défaut dans l'ouvrage de Perrault, c'est-à-dire l'accouplement des colonnes, M. Gabriel a fait voir qu'il y a dans l'architecture un beau relatif, indépendant de toutes regles, que ce qui est défaut selon celles-ci, peut produire des beautés supérieures à ce genre de mérite, qui ne résulte que de l'absence des défauts. Au reste, l'exemple des colonnades de Gabriel, serait peut-être mal choisi pour décider la question de l'accouplement, dans une composition du genre de celles dont il s'agit, et où les colonnes mises, si l'on peut dire, en spectacle, et destinées à être vues d'un point fixe, ne produisent pas le mauvais effet qui résulte de la gémination des supports, lorsque leurs points de vue sont très-variables. M. Gabriel aurait peut-être réussi à faire condamner Perrault, s'il eût donné à ses ordonnances plus de gravité, moins de maigreur aux colonnes, moins de largeur aux entrecolonnements, plus de caractere aux profils et aux objets de décoration, et s'il eût fait choix d'un plus heureux soubassement. Du reste, cette architecture a de l'éclat, de la magnificence, et offre un riche point de vue.

La rue qui sépare les colonnades a de la grandeur et de la noblesse; elle annonce avec beaucoup de dignité le monument auquel elle conduit. Je parle de l'église de la Madeleine, élevée d'abord sur les dessins



de M. Contant, réédifiée depuis par M. Couture, qui en a modifié le plan et changé l'élévation, et a érigé à son entrée un péristyle corinthien, d'une belle proportion et d'une sagesse d'ordonnance, qui font desirer depuis long-temps que ce monument soit achevé. Cet achévement est nécessaire pour compléter l'ensemble des beaux aspects dont nous parcourons l'énumération. De nouveaux projets et l'idée d'une destination nouvelle, ont occupé depuis peu les artistes, et le moment ne saurait être éloigné qui verra terminer cet édifice.

Déja s'éleve, en pendant, le péristyle du corps législatif dont on a fait mention en parlant du palais occupé aujourd'hui par ce corps. Et déja l'effet de ce frontispice, qui termine le point de vue du pont, ajoute aux embellissements de la place qui précede le jardin des Thuileries.

La révolution, en déplaçant et en décomposant tant de monuments et d'objets d'art, n'a pas pu ne point produire quelques rapprochements heureux. C'est ainsi que le mausolée de Turenne se trouve aujourd'hui mieux placé sous la coupole des Invalides. Ainsi, les groupes en marbre des chevaux de Marly, par N. Coustou, sont venus très-heureusement à l'entrée des Champs-Elysées, se placer en pendant avec les groupes de chevaux ailés de Mercure et de la Renommée, par Coysevox, qui donnent tant de noblesse et d'élégance à l'entrée du jardin des Thuileries.

Cette entrée, appelée *du Pont-Tournant,* parce qu'un pont-levis servait autrefois de passage sur les

fossés qui entouraient le jardin, vient d'être reconstruite par les soins de l'Empereur, et la grille ornée de faisceaux, qui jadis s'élevait sur la place du Carrousel, en va décorer l'aspect.

Le jardin des Thuileries n'avait point encore été terminé de ce côté. Il restait à élever, à construire et à prolonger la terrasse qui donne sur la riviere et en retour sur la place. Le projet d'achever l'enceinte de ce jardin est un des premiers qui ait occupé l'Empereur. Déja depuis un an, la terrasse dont on vient de parler a été finie, et celle qui lui est opposée n'attend plus pour l'être que quelques déblayements. L'ouverture de la rue de Rivoli a donné lieu de substituer au mur de ce qu'on appelait la terrasse des Feuillants, une clôture de piedroits en pierre, réunis par une belle grille, et qui ouvre la vue du jardin aux maisons qui s'élevent le long de cette rue.

Il ne peut entrer dans le plan de notre description de parcourir les beautés d'ensemble et de détail du jardin des Thuileries, ce chef-d'œuvre de Le Nôtre, et auquel jusqu'à présent on n'a pu opposer aucun autre jardin considéré sous le rapport de décoration et de promenade publique. Tout y a été conçu grandement, et tout a concouru à y réunir les deux qualités qui se rencontrent si rarement ensemble, surtout dans les jardins, l'unité et la variété. Les ornements y ont été sagement distribués. Les statues y ont été placées avec discrétion et en vertu d'un plan raisonné. Rien de plus aisé que de les multiplier dans les jardins, mais aussi rien de plus aisé que d'en rendre l'aspect insipide et

l'effet insignifiant. Trop d'exemples avertissent d'éviter cet abus : et le plan de Le Nôtre, fait pour servir de regle aux décorateurs ne saurait être trop respecté.

Le parterre qui découvre la vue générale du palais des Thuileries, la terrasse qui borde ce palais, offrent une belle distribution de compartiments, de groupes, et de statues faites pour la place qu'elles occupent, et qui offrent à la masse du palais un riche et bel accompagnement.

C'est d'ici qu'il faut considérer l'étendue et le déveveloppement de cette ligne de bâtiments, qui forme la façade la plus intéressante du palais des Thuileries.

L'histoire de la construction du palais des Thuileries et du Louvre avec leurs accompagnements, serait l'objet d'un ouvrage très-étendu. Tant de mains se sont succédées dans ces nombreuses bâtisses, tant de projets, d'abord incohérents, puis mis en rapport, puis abandonnés, repris, modifiés pendant deux siecles et demi, se sont contrariés ou conciliés au gré de tant de circonstances diverses, qu'un corps de notions précises, justifiées par des autorités probantes, sur l'état passé et présent de ce vaste ensemble de palais, serait luimême, en son genre, presque aussi difficile à compléter dans toutes ses parties, que le monument qui en serait le sujet.

Un coup d'œil rapide sur l'origine et les changements, sur les restaurations et les agrandissements, sur la forme extérieure et le goût d'architecture de ces deux palais, bientôt réunis en un, est tout ce qu'on doit attendre de nous.

Un spacieux emplacement occupé par une tuilerie et par des jardins, parut à Catherine de Médicis, qui voulait avoir un palais séparé du Louvre, habité par Charles IX, un lieu commode pour la construction d'un palais à la fois vaste et bien situé. Ce fut là qu'elle fit commencer le bâtiment des Thuileries, par les deux plus célebres architectes de ce temps, Philibert Delorme et Jean Bullant.

On ne sait pas bien au juste quelle part chacun de ces deux artistes eut dans cette entreprise. Les changements qui y furent opérés depuis, laissent la critique assez indécise sur ce qui doit appartenir en propre à Bullant. Pour Philibert Delorme, on reconnaît encore son goût dans plus d'une ordonnance, et on lui fait assez communément l'honneur de la construction primitive de ce palais.

D'après les plans et les dessins que Ducerceau nous en a conservés, son étendue devait être bien supérieure à celle que présente aujourd'hui la ligne de bâtiments dont il se compose.

Catherine de Médicis n'en acheva que le gros pavillon du milieu, les deux ailes contigues formant aujourd'hui galerie et terrasse sur le jardin, et les deux corps de bâtiment ou pavillons qui viennent immédiatement après. Dégoûtée de cette entreprise, la reine forma le projet d'un autre palais qu'elle fit construire par Bullant, sur les terrains de l'hôtel de Soissons, et dont il ne reste plus que la colonne engagée dans les massifs de la Halle aux blés.

Les constructions commencées et abandonnées par

Catherine de Médicis, furent reprises et continuées sous Henri IV ; elles furent augmentées par Louis XIII sur les dessins de Ducerceau, qui, comme il arrive ordinairement, avait changé l'ordonnance et la décoration des premiers architectes. On attribue à ce dernier les deux pavillons d'angle qui terminent de chaque côté cette ligne de batiments, les deux corps de bâtiments d'ordonnance Corinthienne ou Composite (comme on voudra dire) qui précedent les pavillons d'angle, et l'érection de la galerie qui commence au pavillon de Flore. Il paraît que les troubles religieux qui s'éleverent alors, empêcherent Ducerceau de continuer, et que l'ouvrage fut suivi par un autre sur ses dessins.

Ce léger historique suffit déja pour expliquer cette extraordinaire multiplicité de parties, de masses et d'ordonnances, dont s'est trouvée composée, tant sur la face du jardin, que sur celle de la cour du Carrousel, la masse totale du palais des Thuileries. On y compte effectivement cinq especes de dispositions et de décorations, cinq sortes de combles différents, et comme cinq pavillons divers réunis l'un à l'autre, sans presque aucun rapport extérieur entre eux de distribution, de style et de conception.

Le goût de ce temps était aussi de diviser les édifices en pavillons, en tours, en ailes flanquées de massifs plus élevés, et écrasés par d'énormes toitures. Ces toits démesurés étaient le luxe des châteaux forts et des monuments de la féodalité. Ce type s'est conservé dans tous les palais dus au siecle qui vit renaître la

bonne architecture en France. On le retrouve au Luxembourg, aux Thuileries, et il existait encore au Louvre. Il faut avouer que ce genre de composition était peu propre à produire cette belle régularité que demande l'emploi des ordres grecs. Quel coup-d'œil imposant n'eût pas eu la façade des Thuileries sur une ligne de 168 toises, si elle eût pu être soumise à l'unité d'une grande conception! Mais les grandes conceptions sont rares en architecture. Les plus vastes ouvrages de cet art, sont ordinairement le résultat de tentatives décousues, de projets enfantés séparément, et qu'une circonstance heureuse ramene après coup, autant qu'il est possible, à une intention générale.

C'est ce qui est arrivé au palais des Thuileries.

Louis XIV voulut mettre de l'ensemble dans toutes les parties de ce palais, et Le Veau fut chargé de ce raccordement.

Il commença par supprimer l'escalier bâti par Philibert Delorme, chef-d'œuvre de construction et de disconvenance, qui occupait la place du vestibule actuel. Il changea la forme et la disposition du corps élevé du pavillon du milieu, qui jadis était une coupole circulaire. La restauration ne conserva de l'ancienne ordonnance, que le premier ordre à tambours de marbre. Deux ordonnances, l'une Corinthienne, l'autre Composite, surmontées d'un fronton et d'un attique, remplacerent la décoration de Delorme, et une sorte de dôme quadrangulaire prit la place de la coupole.

Les restaurateurs des Thuileries (car dans cet ouvrage on associe Dorbay à Le Veau) conserverent en leur entier les deux galeries collatérales du pavillon du milieu avec les terrasses qu'elles portent (1). Mais ils changerent la devanture du corps de bâtiment qui s'éleve en retraite des terrasses. Cette partie était la moins heureuse de la façade de Delorme. Aux mansardes et aux cartels qui s'y voyaient dans un ordre alternatif, ils substituerent le rang de croisées et de trumeaux ornés de gaines, qui subsiste aujourd'hui avec un attique.

Les pavillons suivants de chaque côté, et qui sont à deux ordres de colonnes, ont été conservés en leur entier. On est assez porté à en attribuer l'architecture à J. Bullant, dont le goût était en général plus léger et plus pur que celui de Delorme. On reconnaît en effet dans cette disposition du stylobate inférieur, dans la grace et la proportion de l'ordre ionique, l'architecture de la cour du château d'Ecouen. Quoi qu'il en soit, ces deux pavillons n'ont souffert d'autre changement que celui de l'attique actuel substitué aux mansardes. Il paraît aussi que la sculpture qui orne les fûts des colonnes, doit s'attribuer à la restauration. Les dessins de la façade primitive nous font voir ces colonnes lisses dans toute leur hauteur.

Les deux corps de bâtiments à grands pilastres corinthiens, qui, de chaque côté, suivent immédiatement les pavillons qu'on vient de décrire, étaient de

(1) Il s'agit de la façade qui donne sur le jardin.

l'architecture de Ducerceau. C'est lui qu'on doit accuser surtout de la dissonance qui frappe dans cette association d'un ordre colossal placé à côté de deux ordres délicats et légers. Ici le passage devient brusque, et les restaurateurs n'auraient pu réparer ce défaut que par une reconstruction totale. Il paraît que cela leur fut interdit. Ils se contenterent de supprimer des lanternes d'escalier pratiquées en dehors de ces façades. Ils en conserverent l'ordonnance, y supprimerent des ressauts dans l'entablement, des frontons qui anticipaient sur sa frise, et les mansardes du comble.

Les deux grands pavillons d'angle furent encore plus respectés dans la restauration, qui semble n'avoir fait qu'en élaguer de légers détails.

On a jugé avec beaucoup de sévérité les auteurs de cette restauration, pour n'avoir pas fait disparaître de cette façade toutes les disparates d'ensemble et de détail qui s'y trouvent. Mais les architectes peuvent-ils être responsables de toutes les sujétions auxquelles on les condamne? Or il paraît que la condition à laquelle furent soumis Le Veau et d'Orbay avait été de conserver le plus possible des anciennes constructions et de leurs ordonnances.

Les moyens qui leur étaient confiés, se trouvant ainsi limités, il faut se garder d'apporter dans le jugement de leur ouvrage une censure absolue. Il paraît qu'ils viserent d'abord à ramener, autant que possible, toutes les masses discordantes de ces bâtiments, à une ligne d'entablement à peu près uniforme, moyen assez

actif de redonner une apparence d'unité à des parties détachées et sans accord. Ils y parvinrent encore en assujétissant les croisées et les trumeaux, les pleins et les vides de toute la façade, à une disposition réguliere.

On ne peut nier que toute la partie du milieu ne soit la plus heureuse de cette restauration. Il y regne un accord de lignes bien entendu, et la variété des masses, des retraites et des saillies qu'on y observe, semble y être moins l'effet d'un raccordement fait après coup, que d'une combinaison originelle.

Ce qu'on a dit de la façade qui regne sur le jardin, s'applique au goût et au genre de la façade de la cour, dont toutes les parties, à quelques différences près, sont correspondantes. Le pavillon du milieu, considéré soit sur la cour, soit sur le jardin, est le morceau le plus riche de toute la façade. Ce qu'on a laissé subsister de Philibert de Lorme, c'est-à-dire, l'ordonnance des colonnes à bandes de marbre, serait ce qu'on peut faire de plus riche en architecture, si le goût pouvait, dans cet art, admettre les superfluités au nombre des richesses. Pour répondre à ce luxe, on a, du côté du Carrousel, employé dans les ordonnances supérieures, des colonnes de marbre, genre de magnificence qu'il est rare de trouver en France au dehors des édifices.

Le vestibule qui mene au grand escalier, et cet escalier lui-même, ont de la noblesse et de la grandeur.

Ce serait ici que pourrait trouver place la description des intérieurs du palais, des anciennes et des nouvelles distributions de cet intérieur, si la simple énu-

mération de tous ces objets ne devait excéder de beaucoup l'espace de cet article. Fideles au plan que nous nous sommes proposé de donner une esquisse abrégée de l'extérieur de ces édifices, nous allons continuer notre route.

Au sortir du vestibule du palais des Thuileries sur le Carrousel, l'œil commence à être averti, par le percé qui vient d'avoir lieu, de la réunion projetée depuis si long-temps des deux grands palais destinés à n'en faire qu'un.

C'est ici qu'il convient par conséquent de placer quelques notions, et sur ce qui a été fait et projeté à cet égard, et sur ce qui s'exécute en ce moment.

Le Louvre et les Thuileries, comme on l'a dit, et comme cela se voit, n'avaient point été bâtis dans la vue ni d'être réunis, ni de faire pendant. Aucun rapport symétrique, de quelque genre que ce soit, n'avait présidé à leurs plans. Le manque de parallélisme dans les deux façades qui sont en regard, l'inégalité en longueur de ces façades, le genre si différent de leurs élévations, tout s'opposait à ce que l'idée de leur rapprochement vînt saisir les esprits.

Cependant des parties détachées du Louvre le long de la riviere avaient fait naître le motif de ce rapprochement. L'angle du pavillon des Thuileries, qui donne sur le quai, se trouvait à peu près sur l'alignement de quelques corps avancés. L'idée vint, non d'une association réelle, mais d'une communication entre le Louvre et les Thuileries, au moyen d'une galerie couverte. Henri IV ordonna à Ducerceau la continuation

de cette galerie, à partir des Thuileries; Louis XIII la fit achever, et sa décoration fut terminée sous Louis XIV.

A cette époque naquit l'idée de la réunion effective des deux palais. Louis-le-Grand voulut aussi terminer le Louvre, qui alors n'avait qu'un angle de sa cour qui fût achevé. Ce projet occupa tous les esprits. La France ne manquait pas alors d'architectes habiles. Mais Pierre Lescot n'avait pas laissé de successeur. Il n'y avait personne d'assez accrédité pour subjuguer l'*opinion* générale. On sentait qu'on avait besoin d'un artiste à grandes conceptions. L'Italie se vantait alors de Bernin. C'était un homme universel, mais doué surtout de cet esprit de ressources qui sait tirer parti des difficultés, et qui sait voir en grand. Louis XIV fit demander à Bernin des plans du Louvre. On desira bientôt posséder l'artiste en personne. Il vint en France, mit la main à l'exécution de ses projets, fut contrarié, et au bout de huit mois regagna l'Italie.

Il paraît que la premiere pensée de Bernin s'était dirigée vers la réunion effective des deux palais. C'est ce qu'annonçe son plan. Et dans ce plan on n'aperçoit pas qu'il ait eu l'intention de diviser, par aucune construction intermédiaire, le vaste emplacement qui s'étend entre les deux palais. Il faisait partir de l'autre angle des Thuileries la galerie parallele à celle qui existe du côté de la riviere, et il la rattachait avec beaucoup de symétrie au Louvre.

Bernin jugea sans doute que le manque de parallélisme entre les deux façades, serait peu choquant dans

un si grand espace, et qu'on serait plus frappé de la correspondance des masses, que de l'irrégularité géométrique du plan. Il est à croire qu'il avait raison. L'espace lui-même, tout grand qu'il soit, n'aurait eu non plus rien de disproportionné. En considérant l'étendue de la façade des Thuileries, la place qui la précede ne saurait être trop grande. On peut en juger par le jardin de ce palais, dont l'esplanade découverte de cent vingt toises, n'est sûrement pas trop étendue pour laisser jouir d'une façade dont la longueur en a cent soixante-huit. Il fallait, à la vérité dans ce projet, mettre la façade correspondante du Louvre en rapport avec celle des Thuileries. Aussi Bernin avait-il projeté de donner de ce côté au Louvre une grande étendue, et cette façade, dans son plan, était la principale et la plus belle de toutes.

Les projets de Bernin abandonnés, Claude Perrault fut celui que l'on chargea de terminer le Louvre, et d'en opérer les raccordements. Tous ses projets furent aussi combinés dans la vue de la réunion des deux palais. Mais on peut voir, d'après ses plans, qu'il conçut cette réunion d'une maniere fort différente. Dans deux dessins variés, il proposa de remplir l'intervalle des deux palais par des constructions de tous genres, et par des distributions de bâtiments si considérables, que l'idée même de cette réunion eût disparu, et que cette grande entreprise eût présenté plutôt une succession de monuments que l'idée d'un grand ensemble.

Peut-être est-il permis de concevoir un milieu entre les projets de Bernin et de Perrault. Peut-être peut-on

imaginer un projet qui, laissant apercevoir toute la grandeur du tableau et de son cadre, cache les irrégularités de détail, sans en masquer l'ensemble; divise l'espace, sans obstruer la vue, et laisse jouir du coup-d'œil d'une immense enceinte d'édifices, en dissimulant les disparates de quelques-uns de leurs rapports.

Il est à présumer que telle est l'intention des architectes actuels du Louvre; et l'arc de triomphe que l'on aperçoit en sortant du vestibule des Thuileries, semble déja révéler le secret des nouveaux projets.

En effet, comme la porte du Louvre et celle des Thuileries ne se trouvent point sur le même axe, il était impossible de diriger sur un point qui leur fût commun l'ouverture de cet arc. La bienséance voulait que sa direction fût celle du palais et de la porte des Thuileries. Mais alors ce monument isolé, comme il se trouve actuellement, ne servirait qu'à mieux avertir le spectateur des disparates de plan et de rapport entre les palais. Tout prouve donc que l'intention actuelle est d'occuper tout l'emplacement par de légeres constructions, qui feront diversion au vice du plan et ne cacheront point les élévations.

La chose paraît encore mieux indiquée et par la situation de l'arc de triomphe, placé sur la ligne de la grille actuelle, et par les particularités de cet arc. On y observe qu'il est percé, dans sa longueur, par de petites arcades. Or, ces arcades latérales et les pierres d'attente de côté, font prévoir qu'à la place de la grille, sera construit un rang de petits portiques ou de galeries peu élevées, qui diviseront peut-être en plusieurs

cours la cour actuelle du château. Ces choses peuvent être annoncées comme très-probables. Quant au reste de l'emplacement, s'il y a quelque disposition arrêtée, rien ne la dénote encore, et l'on ne saurait en rien prédire. Un point également inconnu du public est la maniere dont sera raccordée à la façade du Louvre la nouvelle galerie qui s'éleve déja sur la place du Carrousel, en pendant de celle qui donne sur la riviere.

Ce que l'on peut dire jusqu'à présent de cette galerie, qui commence à sortir de terre, c'est qu'on a fort heureusement profité de la facilité offerte par l'excédent de saillie extérieure du pavillon d'où elle part, pour lui donner plus de largeur que n'en a la galerie du Muséum, et que, par là, on prévient un des grands inconvénients attachés à l'intérieur de celle-ci, et un vice de proportion irrémédiable, ou qui ne pourrait être corrigé qu'en établissant des divisions dans sa longueur.

Quant à l'arc de triomphe qui vient d'être découvert avant d'être terminé, nous n'en entreprendrons pas la description, parce qu'elle serait incomplete. Il ne peut être permis aujourd'hui de parler que de sa proportion, et du goût particulier de sa décoration. Pour ses proportions, il y a deux manieres d'en juger. L'une, en considérant l'ouvrage en lui-même, l'autre, en l'envisageant dans ses rapports avec l'ensemble dont il fera partie. Sous le premier point de vue, les architectes du Louvre ont fait sagement de se régler sur un ouvrage d'architecture antique, plutôt que de hasarder, en ce genre, quelque conception nouvelle et inéprouvée.

Ils ont imité, dans la masse et dans la disposition, l'arc de Septime Sévere, et ils en ont reproduit les proportions et les détails avec une pureté plus grande que celle de leur original. Sous ce rapport, leur ouvrage est digne d'éloges. Pour l'apprécier dans le second point de vue, l'impartialité veut qu'on attende que les accompagnements de ce monument soient achevés. N'étant pas destiné à rester isolé, le jugement qu'on porterait aujourd'hui sur l'effet de sa masse serait un jugement précipité. La décoration de cet arc triomphal offre à Paris un spectacle inusité, et pourrait bien devenir aussi, avant son achevement total, l'objet de critiques inconsidérées. Les colonnes de marbre rouge qui se détachent sur une pierre blanche, la frise de marbre de couleur, qui semble couper l'entablement, offrent à quelques personnes l'idée d'une bigarrure insolite. Quant aux colonnes de marbre, le motif en a pu être inspiré par celles du pavillon des Thuileries avec lesquelles elles sont en regard, et que le temps a privées de leur éclat. Mais on peut présumer que l'intention et le motif de cet arc ayant été aussi de servir de support au quadrige de bronze doré auquel sont attelés les quatre chevaux antiques de Venise, dont le métal est encore doré, les architectes ont jugé à propos d'établir dans toute la décoration du monument une sorte de diversité de couleurs variées, et de matieres polychromes, propres à rendre le riche couronnement de bronze doré moins disparate pour les yeux, avec l'uniformité d'une pierre monotone. Il faudra donc attendre aussi pour juger de cet accord, que tous les

accessoires divers et de diverses couleurs, qui doivent trouver place dans cette composition, aient été terminés.

Nous avons déja parlé de la galerie de communication des Thuileries au Louvre, occupée aujourd'hui, dans toute sa longueur, par le Muséum des tableaux. Commencée, ainsi qu'on l'a vu, avec des intentions différentes et dans des temps divers, cette galerie offre dans son étendue, qui est de deux cent vingt-deux toises, plusieurs styles d'architecture, qui peuvent se réduire à deux principaux. Celui de la galerie à grands pilastres, qui rappellent et continuent l'ordonnance des pavillons d'angle des Thuileries, et celui de la partie de cette galerie qui se compose de deux ordonnances séparées par un petit étage intermédiaire. On a dit que Ducerceau avait donné les dessins de la premiere, et que les troubles d'alors l'empêcherent de l'exécuter. Sa construction fut confiée à Etienne Duperron, peintre et architecte de Henri IV. Elle se compose d'un seul ordre de grands pilastres composites accouplés sur les trumeaux, et supportant dans toute cette longueur des frontons alternativement circulaires et angulaires. Les sculptures de ces frontons ont été évidemment, et probablement lors de la restauration des Thuileries, terminées sous Louis XIV, dont elles portent les devises. Toutes ces constructions furent faites et reprises à tant de fois, qu'il y régnait toutes sortes d'irrégularités. Ainsi, les deux façades de cette galerie, je parle de celle du quai, et de celle du Carrousel, n'avaient aucune correspondance dans leurs

percés. D'un côté régnaient au rez-de-chaussée des fenêtres, de l'autre des arcades. Cette partie vient d'être ramenée à un dessin uniforme. Des arcades ont été percées d'un côté comme de l'autre, dans tous les entre-pilastres, et cette restauration a contribué autant à l'affermissement des constructions, qu'à l'embellissement du local que ces percés dégagent d'une maniere à-la-fois commode et agréable.

La longue façade de la galerie qui donne sur la riviere a éprouvé, comme celle des Thuileries, les effets de l'inconstance humaine et des vicissitudes du goût. Elle est aussi un assortiment de plusieurs manieres. A l'ordonnance en grands pilastres dont on vient de parler, succede un petit pavillon qu'on appelle *de l'Horloge;* et de là jusqu'au pavillon qui forme aujourd'hui le salon *d'Exposition des Tableaux,* regne, à quelques irrégularités près, une décoration uniforme de deux ordonnances de pilastres accouplés d'ordre dorique ou toscan en bas, coupé par des bossages, et d'ordre corinthien en haut, qui portent aussi des frontons alternativement angulaires et circulaires. C'est la seule conformité qu'il y ait entre les deux architectures de cette façade, à quoi il faut ajouter aussi celle des percés de l'étage supérieur, et celle de la ligne du couronnement. Cette architecture qui n'est pas sans mérite, dans quelques détails, fut faite sous Louis XIII, et on l'attribue à Clément Metereau.

Pour être juste, on doit dire que l'œil est moins frappé ici qu'aux Thuileries de l'incohérence de ces deux architectures. La prodigieuse longueur de cette

galerie, empêche qu'on ne l'embrasse en son entier, si ce n'est de l'autre côté de la riviere, et alors on en est trop loin pour que cette diversité saisisse la vue. L'uniformité de la ligne générale fait puissamment diversion au sentiment de la dissonance qui peut exister entre les deux décorations. Lorsque la longueur des édifices sort d'une certaine mesure, peut-être est-il permis de croire qu'une régularité trop exacte produirait l'ennui. Peut-être le défaut qu'on attribue ici au hasard est-il plus léger qu'on ne pense. Peut-être la variété des deux ordonnances de cette façade donnera-t-elle lieu, dans l'intérieur de la grande esplanade qui doit bientôt mettre à découvert les deux palais, à quelques divisions qui justifieraient le manque d'uniformité dont il s'agit.

La partie de la galerie dont on vient de parler, s'appuye au gros pavillon qui donne sur le quai, et qui forme ce qu'on appelle aujourd'hui le Salon d'exposition des tableaux. Ce pavillon est suivi de l'aile en retour du bâtiment, qu'on appelait Palais de la Reine ou de l'Infante, et connu aujourd'hui sous le nom de Galerie d'Apollon. Cette aile de bâtiment va rejoindre l'angle du Louvre, et se raccorde assez mal avec lui. Sans doute le besoin de rendre toutes ces parties de bâtiment moins discordantes entre elles, inspirera l'idée de les coordonner, sinon par une architecture commune, au moins par des lignes, qui les rameneront à un niveau général : et à cet égard il y aurait peu de chose à faire de ce côté pour produire l'effet dont on parle.

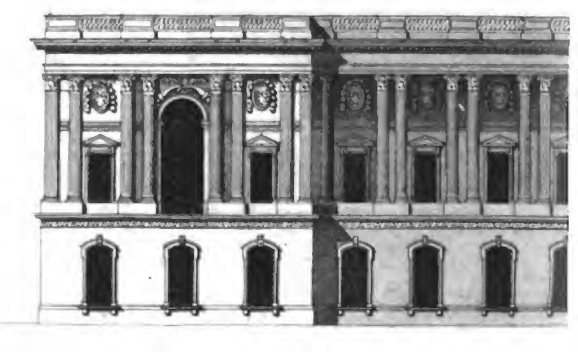
La maniere dont la galerie en question, considérée

dans l'intérieur de l'emplacement qui sépare les deux palais, vient se rattacher au Louvre, offre infiniment plus de disparates par la diversité de plans, de formes et de disposition des bâtiments que le hasard a fait naître de ce côté. Lorsque tout ce qui obstrue encore cet emplacement aura disparu, lorsque des *Thuileries* on apercevra le Louvre, on sentira la nécessité de prendre un parti de raccordement digne d'un si grand projet. Et la chose deviendra plus nécessaire encore, lorsqu'il s'agira de répéter la galerie *correspondante* du côté de la rue Saint-Honoré, de la faire aboutir au Louvre, et d'opérer cette liaison desirée.

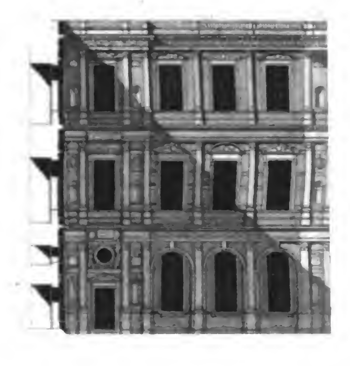
On s'apercevra alors que la façade du Louvre, qui regardera celle des Thuileries, sera la plus importante de toutes, ainsi que Bernin l'avait pensé ; parce que cette façade ne sera point vue isolément comme les trois autres. Au contraire, forcée de figurer avec l'ensemble du grand tableau dont elle sera un objet principal, elle appellera toute l'attention des ordonnateurs et des architectes.

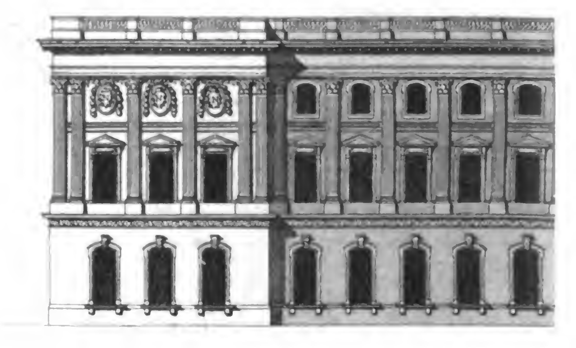
L'espece de fatalité qui a voulu que le Louvre fût fait et refait à tant de reprises et d'époques diverses, est cause de la dissemblance qui regne entre ses façades extérieures. Aucune des quatre ne ressemble à *une* autre. Mais la moins belle et la moins riche sans comparaison est celle dont nous parlons, et sans doute les avis de l'expérience et les leçons de la comparaison, les seules que tout le monde reçoive, et les seules dont on ne saurait en ce genre prévenir les effets, décideront, en leur temps, du sort de cette façade.











Mais il est temps d'entrer dans la cour de ce Louvre, et d'en admirer les singulieres beautés. Je vais aussi dire deux mots de son origine.

L'époque de la premiere construction de ce palais est assez incertaine. Selon quelques écrivains, elle remonterait au septieme siecle. Ce qu'on peut dire, c'est qu'elle est fort ancienne, puisque l'étymologie même du nom de Louvre est problématique. Les uns veulent que le mot vienne du nom propre d'un seigneur *de Louvres*, sur le terrain duquel le château primitif fut bâti. Les autres prétendent que *Louvre* signifie *l'œuvre*, *l'ouvrage* par excellence. D'autres disent que *Louvre*, en langue saxonne, veut dire *château*. Quelques-uns ont cherché la raison de ce mot dans le mot latin *lupara*, qui, venant de *lupus*, *loup*, indiquerait que cette maison royale était originairement située dans un lieu propre à la chasse du loup.

Selon Piganiol, la situation originaire du Louvre dans une grande plaine, et détachée entièrement de Paris, fait connaître que ce château avait été bâti à deux fins, c'est-à-dire, pour servir de maison de plaisance à nos rois, et de forteresse pour défendre la riviere et tenir les Parisiens en respect.

Le plan de l'ancien Louvre, continue Piganiol, était un parallélogramme, et s'étendait en longueur depuis la riviere jusqu'à la rue de Beauvais, et en largeur depuis la rue Fromenteau jusqu'à celle d'Autriche, nommée aujourd'hui la rue du Coq. Le Louvre alors touchait aux murs de la ville, et le terrain qu'il occupait était de soixante toises de long sur cinquante-huit de large.

Ce bâtiment consistait en plusieurs corps de logis, d'un extérieur si simple, que les façades ressemblaient à quatre pans de murailles percées au hasard de petites croisées les unes sur les autres sans symétrie. Il était d'ailleurs flanqué, dans toute son étendue, d'un grand nombre de tours, et environné de fossés larges et profonds.

Les tours en question y étaient répandues sans aucune symétrie entre elles, à l'exception de celles des entrées et de celles des angles. Les premieres ne montaient que jusqu'au premier étage, et se terminaient en terrasses ou plateformes; les secondes, plus hautes, étaient couvertes d'ardoises, et se terminaient par des girouettes peintes, rehaussées des armes de France. Au milieu de la grande cour, s'élevait ce qu'on appelait la tour du Louvre. Elle était ronde et ressemblait à celle de la Conciergerie du palais. Son diametre était de 13 pieds, sa hauteur de 16 toises.

Il paraît que toutes ces bâtisses étaient en très-mauvais état, dès le commencement du seizieme siecle; car on lit que François I[er], pour loger au Louvre Charles-Quint, en 1529, fut obligé d'y faire faire des réparations considérables.

Dès l'an 1528, ce roi voyant l'ancien palais tomber en ruines, avait commencé sur ses terrains un nouvel édifice. Avant de rien entreprendre, François I[er] avait ordonné à Sébastien Serlio, alors en France, de faire un dessin du Louvre. Il paraît que ce célébre architecte, tout en obéissant aux ordres du roi, aurait contribué à faire approuver les dessins de Pierre Lescot,

abbé de Clagny. Ce fut sur ses projets que fut commencé le nouveau palais, qu'on a depuis appelé le Vieux Louvre, pour le distinguer des constructions nouvelles.

Cette partie, à peine commencée sous François Ier, fût achevée sous Henri II, comme il paraît par une inscription gravée au-dessus de la porte de la salle où sont les caryatides de J. Goujon :

Henricus II, christianissimus, vetustate collapsum refici cœptum a patre Francisco I rege christianissimo mortui sanctissimi parentis memor pientissimus filius absolvit anno a salute Christi M. D. XXXXVIII.

Les recherches propres à éclaircir toutes les tentatives abandonnées, tous les projets avortés, toutes les entreprises qui se sont successivement entre-détruites dans la construction du palais du Louvre, et aussi toutes les époques diverses où ces travaux ont été pris et repris, ainsi que l'exposé des autorités sur lesquelles s'appuyeraient ces recherches, feraient le sujet d'un long et difficile ouvrage. Nous ne nous proposerons pas même de présenter ici un essai de ces notions; nous ne pourrions les abréger sans les tronquer.

Nous nous contenterons de réduire à quatre époques la description historique du Louvre. La premiere qui est celle de François Ier et Henri II; la seconde est celle de Louis XIV; la troisieme qui appartient au regne de Louis XV; la quatrieme qui est celle du regne actuel.

L'histoire des monuments et celle des artistes ont toujours été si négligées, sur-tout en France, qu'on

éprouve des difficultés à concilier l'époque de 1528, où François Ier aurait fait commencer le Louvre, avec l'âge qu'aurait eu alors Pierre Lescot, né, comme cela paraît prouvé, en 1510. Il n'est pas probable qu'on eût confié une telle entreprise à un jeune homme de dix-huit ans. On croit concilier ces faits en disant que le roi commença, en 1528, à faire démolir le vieux château, et que ce fut effectivement en 1541 que le nouveau Louvre sortit de terre. Pierre Lescot aurait eu, à cette époque, trente ans.

La partie qu'on éleva alors fut celle qui fait l'angle de la cour actuelle, à partir du pavillon qui donne sur le quai jusqu'au pavillon de Le Mercier, connu par les caryatides de Sarrazin. Cette partie est la seule qui ait été complètement achevée dans l'intérieur, selon les dessins de Lescot. Il n'en reste plus d'integre depuis la nouvelle restauration, que la moitié de l'aile qui s'étend depuis l'angle jusqu'au pavillon de Le Mercier. C'est là qu'on peut juger du génie et du goût de Pierre Lescot.

A cette époque, en Italie comme en France, il regnait entre les arts une plus grande union. L'art de l'architecture sur-tout ne s'était point isolé, comme cela est arrivé depuis, dans un enseignement spécial et dans une pratique exclusive. Tout dessinateur, il est vrai, croyait pouvoir être architecte, mais aussi tout architecte était réellement dessinateur. L'architecture se composant particulièrement de ce qu'on appelle construction et de ce qu'on appelle décoration, l'architecte parfait est celui qui excelle dans chacune de

ces parties. Je ne veux pas nier qu'à l'époque dont il s'agit, la partie décorative n'ait eu un peu trop l'ascendant. Cela se prouverait par les compositions de Pierre Lescot. Il est certain que la sculpture est prodiguée surtout dans l'attique de la façade que nous examinons. Il y a trop de choses, trop de richesses, trop d'objets, et la proportion de ces objets est trop forte pour les étages inférieurs.

Pierre Lescot paraît avoir visé au développement de toutes les richesses de l'architecture et de la sculpture réunies. C'est pourquoi il voulut admettre une ordonnance dans la décoration de son premier étage, quoique les colonnes ou les pilastres n'y aient pas plus de hauteur que les croisées. Il en est à peu près de même de l'ordre de son rez-de-chaussée dans sa proportion avec les arcades. Mais il est moins question de discuter scholastiquement cette architecture que d'en faire remarquer les beautés. Or, soit qu'on examine cette façade dans son ensemble, soit qu'on s'arrête sur ses détails, on ne peut s'empêcher de regretter que Pierre Lescot, ou n'ait pas assez vécu, ou n'ait pas été assez favorisé par les circonstances pour achever le Louvre sur ses dessins. Depuis lui, cinq à six changements de goût ont eu lieu dans l'architecture; un très-grand nombre d'hommes habiles, et de manieres diverses, ont rivalisé avec ses conceptions, et le résultat de tant de vicissitudes est que, ce qu'il y a de plus beau dans le Louvre, est de la main de Lescot.

Outre la pureté, la correction et la belle exécution

des formes de ses ordonnances, de ses croisées, de ses frises, de ses chambranles, outre la richesse de sa composition, on ne saurait trop y vanter la perfection de la sculpture, soit en ornement, soit en figures. On y voit au-dessus des portes, des figures de bas-relief de la main de Jean Goujon, qui sont de sa plus belle maniere.

La salle qui occupe à rez-de-chaussée toute cette partie, la seule qui soit aujourd'hui en entier de Lescot, possede encore un bel ouvrage de Goujon. C'est une tribune soutenue par quatre caryatides de ronde bosse d'une proportion colossale.

Sous Louis XIII, la façade que nous venons d'admirer fut continuée sur les dessins de Lescot. Le Mercier, qui fut chargé de cette direction, crut devoir s'écarter des plans de son prédécesseur, dans l'élévation du grand pavillon surmonté d'un dôme, le seul qui reste aujourd'hui dans cette cour. On a beaucoup loué la sculpture des caryatides en bas-relief de la main de Sarrazin, qui s'élevent au-dessus de l'attique de Lescot. Tout cet ajustement, quoique riche, s'éloigne cependant déja beaucoup de la pureté de goût du siecle précédent. Le vestibule orné de colonnes, qui est au rez-de-chaussée de ce pavillon, est dû à Le Mercier; et ce morceau n'est pas sans mérite.

Il paraît que ce fut alors aussi, et sous la direction de Le Mercier, qu'on éleva, en se conformant aux dessins de Lescot, l'autre partie de cette aile du Louvre, où étaient jadis l'Académie française et celle des inscriptions et belles-lettres. Ce fut un des premiers

changements survenus dans le plan originel. Car le Louvre ne devait avoir en étendue que le quart de la superficie, occupée par la cour actuelle. Le projet s'étendit sous Louis XIII, et on le quadrupla.

La difficulté fut alors d'assortir aux élévations intérieures qui n'avaient été projetées que pour un moindre espace, la décoration des façades extérieures dont Pierre Lescot ne s'était pas occupé, et dont on ne connaît point de dessin fait par lui. Il faudrait des recherches particulieres pour assigner des époques aux diverses manieres qui se sont succédées dans les faces extérieures du Louvre.

Le Veau, premier architecte du roi, en avait élevé deux, celle qu'on vient d'abattre du côté du quai, et celle qui donne sur la rue Saint-Honoré. La partie où regne aujourd'hui la colonnade, était élevée seulement de dix pieds hors de terre. Celle qui est du côté destiné à regarder les Thuileries offre, comme l'on voit encore aujourd'hui, deux manieres différentes.

Les choses étaient en cet état, c'est-à-dire, dans une totale confusion ; la plus grande divergence d'opinion régnait entre les architectes et les ordonnateurs. On ne trouvait pas que les projets de Le Veau répondissent aux intentions de Louis XIV. On demandait des projets à tout le monde; on en faisait faire en Italie. Enfin Colbert proposa au roi de faire venir à Paris Le Bernin, comme on l'a déja dit.

Ce célebre artiste conçut un très-beau projet et un projet général qui embrassait le présent et l'avenir. Ses idées et ses dessins tendaient à lier le Louvre aux

Thuileries, et, par un magnifique percé, étendaient la place du Louvre jusqu'au Pont-Neuf. Nous ne parlerons point ici de ce projet, qui a aussi des défauts, et qui, comme tous les ouvrages d'architecture, est susceptible de plus d'une objection.

Mais la principale de celles qu'on fit alors au Bernin, fut que les constructions de l'intérieur de sa cour, masquaient et par conséquent détruisaient en quelque sorte les élévations de Pierre Lescot, qui ne devenaient plus que des murs de refend, lorsque la condition premiere du programme avait été de respecter l'ancien. Plus d'un parti, comme on le devine bien, se réunit contre Le Bernin. Le Veau, premier architecte, ne voyait pas sans envie cette préférence donnée à un étranger. Mais celui qui agit le plus, fut Charles Perrault, secrétaire du conseil des bâtiments, présidé par Colbert. Il avait la confiance de ce ministre, et il desirait faire adjuger l'entreprise du Louvre à Claude Perrault, son frere, qui avait traduit Vitruve, et qui, sans être architecte de profession, avait le génie de l'architecture, dessinait supérieurement, et ambitionnait l'occasion de faire montre de son talent.

Toutes sortes d'intrigues se réunirent donc contre les projets de Bernin. On s'en dégoûta, et l'artiste, comme on l'a dit, s'en retourna à Rome, comblé d'honneurs et de bienfaits.

Ce fut alors que Charles Perrault travailla avec plus d'ardeur à produire son frere. On en revint aux projets de Le Veau. Louis XIV les trouvait au-dessous de ce qu'il ambitionnait. Cependant il n'osait donner un

désagrément à son premier architecte. On imagina donc de réunir ensemble, pour donner un nouveau projet, Le Veau, Le Brun, et Claude Perrault. C'était, à ce qu'il paraît, une maniere de mettre de côté les projets de Le Veau, sans l'exclure lui-même.

C'est de cette espece de triumvirat que résulta le dessin de la colonnade du Louvre, dont il paraît cependant que tout l'honneur doit appartenir à Claude Perrault. Lorsqu'il fut question de choisir, Colbert mit sous les yeux de Louis XIV les deux projets de la commission, l'un de Le Veau, l'autre de Perrault. Il vanta, en homme habile, l'économie du premier, ce qui décida le roi à adopter le second, et le projet de Claude Perrault l'emporta.

Ceci arriva après que Le Bernin eût quitté la France, d'où il partit à la fin de 1665. La colonnade de Perrault fut terminée vers 1670. Ainsi il est bien constant que Bernin ne vit pas cet ouvrage. Dès-lors ces éloges généreux qu'on lui prête, la surprise que lui causa la vue de ce monument, et les vers de Voltaire à ce sujet, tout cela doit se mettre au rang des nombreuses bévues que le défaut d'histoire des monuments, et le manque d'inscriptions tendent à produire et à multiplier de plus en plus. En vain se retrancherait-on sur ce que Bernin aurait pu voir au moins le projet de Claude Perrault en dessin. On répondra d'abord que Charles Perrault, qui a recueilli tous les renseignements relatifs à cette époque, n'a fait aucune mention de cette circonstance; que, secondement, il regna entre Bernin et les Perrault la plus grande mésintelligence; qu'enfin,

le projet général de Bernin, dans la refonte du Louvre, exclut l'idée qu'il ait pu proposer l'adoption d'un autre projet. Cette méprise au reste a déja été relevée. M. Le Roy a fait voir que la généreuse franchise dont il s'agit, appartenait à Serlio, qui, sous François Ier, concourut à faire préférer les dessins de Pierre Lescot aux siens propres.

Louis XIV avait posé, en 1665, la premiere pierre des constructions projetées par Bernin pour le Louvre. En 1670 fut achevé ce qu'on appelle ou *le péristyle* ou la colonnade de ce grand édifice, sur les dessins de Claude Perrault. Quoique l'envie ait cherché, dans le temps, à lui ravir l'honneur d'en avoir été l'unique inventeur, quoique la critique ait tenté depuis d'en rabaisser le mérite, et bien que la censure y puisse trouver des défauts, ce morceau restera toujours comme un des plus beaux de l'architecture moderne, et offrira l'aspect du plus magnifique de tous les palais. L'ordre corinthien qui compose cette colonnade est d'une admirable proportion. L'on ne peut se lasser d'y louer la beauté de la modénature, l'élégance et la pureté des détails, le choix et la belle exécution des ornements. C'est un ouvrage classique en France. Il est trop connu pour qu'on s'arrête à en décrire les particularités.

Perrault avait conçu aussi un projet universel, qui embrassait non seulement l'achevement du Louvre, mais sa réunion avec les Thuileries. L'érection de sa colonnade devait sur-tout amener de grands changements dans la cour du Louvre et dans les façades exté-

rieures. Bientôt après fut entreprise celle qui donne sur la riviere, et qui se compose d'un soubassement semblable à celui de la colonnade, soubassement sur lequel s'éleve, entre les croisées, tant celles du premier étage que celles de l'attique, une ordonnance unique de pilastres corinthiens. Cette décoration est parfaitement d'accord avec celle du frontispice, tant par l'ordre que par l'entablement et tous les détails. On comprend qu'il devenait indispensable, sur-tout de ce côté, où les deux façades extérieures du Louvre se découvrent d'un seul et même aspect, de les assujétir à une décoration uniforme.

Il paraît que la difficulté de procurer aux autres façades du Louvre un emplacement qui permette de les considérer ainsi en rapport l'une avec l'autre, a été de tout temps la raison qui a fait négliger l'uniformité et la symétrie de décoration dans son extérieur. Bernin est le seul dont les projets aient visé à cet accord universel. On s'étonne en effet de voir Perrault occupé de raccorder simplement avec l'angle de sa colonnade la face du Louvre qui donne sur la rue du Coq. La décoration du pavillon du milieu est de lui, et on lui attribue aussi l'attique avec l'entablement qui s'étend depuis le massif de la colonnade jusqu'au pavillon central dont on vient de parler.

Il est à croire que Perrault n'arriva que par degrés à un plan général du Louvre et de sa réunion aux Thuileries. Le projet de la colonnade paraît avoir été conçu isolément, et sans un rapport bien déterminé avec l'intérieur de la cour.

Le projet de Pierre Lescot avait été étendu, comme on l'a vu, sous Louis XIII, par Le Mercier. Déja les deux étages du rez-de-chaussée et du premier étaient plus ou moins avancés dans le pourtour du quadrangle de la cour actuelle. On tenait à conserver ce qui était fait, et ce système de conservation que Perrault avait fait valoir contre le projet du Bernin, lui imposait d'autant plus l'obligation d'y être fidele.

Cependant quand Perrault eut élevé sa colonnade, de maniere que le dessus du soubassement se trouva au niveau du premier étage de la cour, il dut s'apercevoir que les croisées de la colonnade ne correspondaient point à celles de cette cour. Ce défaut paraît l'avoir engagé à supprimer les croisées dans son frontispice, et à y pratiquer des niches. Il est certain du moins, et l'on en a dernièrement acquis la preuve, que cette colonnade fut destinée d'abord à recevoir des fenêtres : on en a trouvé les baies toutes construites et voûtées ; et la bâtisse des niches formées de cloisons légeres a encore confirmé l'existence de ce fait.

Mais l'élévation de la colonnade en question, devait devenir le principe d'une difficulté plus grande encore, dans le raccordement de l'extérieur avec l'intérieur. L'attique de Pierre Lescot et sa toiture ne concordaient ni pour la hauteur, ni pour la forme, avec le couronnement plus exhaussé et en plate-forme de la colonnade : comment opérer ce raccordement ? ce fut là l'objet d'une longue controverse. Charles Perrault, qui nous a conservé ces détails, ne nous fait pas trop

connaître si son frere avait prévu ces difficultés, ou s'il avait jugé que ces difficultés ameneraient à prendre un parti nouveau pour l'intérieur de la cour. On est étonné en effet de voir Claude Perrault s'élever contre le projet, qui prit alors naissance, de substituer un troisieme ordre à l'attique de Pierre Lescot.

Il soutenait qu'un second étage de la hauteur du premier, était une disconvenance dans un palais de souverain, où l'habitation du Prince doit être indiquée et caractérisée par un étage principal : qu'on ne devait point admettre deux étages rivaux, et qu'un attique ou étage subalterne et peu important était de stricte étiquette, parce qu'on ne pouvait y supposer logés que les officiers subalternes du palais, et que cela n'engendrait pas d'équivoque.

Cependant il y avait, quant au goût et à l'architecture de ce palais, un problême de convenance plus sérieux encore. Pierre Lescot avait employé le corinthien à son rez-de-chaussée, et ce qu'on appelait alors le composite, c'est-à-dire un corinthien plus riche et plus léger, au premier étage. Comment trouver à placer au dessus un ordre plus riche et plus léger que celui qui était déja le *non plus ultrà* de ces deux caracteres en architecture. Le dorique et l'ionique, plus courts et plus simples, ne pouvaient trouver place au-dessus, eux qui auraient dû être au-dessous. On proposa alors un ordre caryatide, et il me paraît que les figures du pavillon de Le Mercier, dont on a parlé, suggérerent cette idée. Cependant quand on en vint à réfléchir qu'il faudrait cent trente caryatides au

pourtour de la cour, le sentiment de cette monotonie décorative fit abandonner le projet.

Alors prit naissance l'idée ridicule d'un ordre français. Un prix fut proposé pour cette invention chimérique : le concours ne produisit que des chapiteaux corinthiens, modifiés dans leurs ornements. Mais, comme le vrai caractere d'un ordre ne consiste pas dans son chapiteau, toutes ces prétendues inventions ne servirent qu'à mieux faire connaître les bornes de l'art.

Cependant Perrault éleva un troisieme ordre qu'il n'acheva point, mais dans la proportion corinthienne.

Ce pas une fois fait, et l'exemple donné, l'idée de l'attique s'éloigna de plus en plus. Sous le regne de Louis XV on acheva, dans le système de Perrault, toute la partie de la cour du Louvre qui forme l'angle depuis le vestibule ou le pavillon de la colonnade, jusqu'à celui de la rue du Coq. Perrault, à ce qu'il paraît, n'avait pas laissé de détails des ornements du troisieme ordre. Ils ont été exécutés sous la direction de M. Gabriel ; et la vérité force de dire que toute cette partie de décoration, soit pour le goût, soit pour l'exécution, ne répond pas au caractere de la sculpture faite du temps de Pierre Lescot.

Les choses en étaient là depuis près de 40 ans, et l'intérieur de la cour du Louvre offrait toujours un procès à décider entre un système et l'autre. Il y avait, comme l'observe Blondel, sept douziemes d'attique, contre quatre douziemes du troisieme ordre, et chaque système avait pour et contre soi de bonnes raisons et de fortes objections.

Enfin, Bonaparte vint.

Il fallait tout l'ascendant d'un caractere habitué à vaincre les difficultés dans tous les genres, il fallait d'heureuses et de glorieuses circonstances pour entreprendre l'achèvement du Louvre.

On y a procédé par la route qui était peut-être la seule capable de conduire au but. Dans de vastes entreprises, soit à commencer, soit à raccorder, on perd ordinairement trop de temps à la délibération. Lorsqu'on pousse l'exâmen trop loin, lorsqu'on veut agir d'après un plan universel, où tout soit prévu, combiné et calculé d'avance, il arrive que les difficultés épouvantent : un desir immodéré de perfection appelle l'esprit de critique et de discussion, l'irrésolution arrive enfin, et l'occasion de faire est passée.

Il est heureux que cette fois-ci on ait agi autrement : on a commencé par faire l'indispensable, c'est-à-dire par couvrir toutes les parties achevées du Louvre, et par mettre chacune d'elles en état de recevoir sa couverture. Aucune des façades intérieures de la cour ne ressemblant à une autre, on n'a pas tardé à être frappé de la bigarrure qui naîtrait de l'irrégularité seule des toitures, sans parler de celle des ordonnances.

Alors il a fallu décider entre l'attique de Pierre Lescot et le troisieme ordre de Perrault. La hauteur de trois des façades extérieures ne pouvant s'accorder ni avec l'attique, ni avec son toit, la continuation du troisieme ordre a été décidée, et elle est maintenant exécutée dans trois des faces intérieures de la cour.

On a laissé subsister la quatrieme qui est celle de

Pierre Lescot avec l'attique, et l'on a même exécuté de l'autre côté du pavillon de Le Mercier, trois bas-reliefs dans les frontons des avant-corps, pour completter la symétrie de cette façade.

La cour du Louvre se trouve donc aujourd'hui composée de trois façades semblables, et d'une qui malheureusement est en discord avec elles, par la ligne de son couronnement, et par la disparité de son attique. Tout porte à présumer que ce sacrifice de la régularité de l'ensemble, en faveur de quelques bas-reliefs qui pourraient, comme on en a déja l'exemple, trouver place ailleurs, n'est qu'un sacrifice du moment. Ce qui le fait croire, c'est que la face de cette partie de la cour est celle qui, par son côté extérieur, est destinée à être mise en regard avec les Thuileries. Or, comme on l'a déja dit, et comme Bernin l'avait pensé, cette façade, lorsque la place sera dégagée, commandera le plus impérieusement un remaniement qui la rende digne de sa destination.

Il y a dans les ouvrages de l'art, et sur-tout de l'architecture, une force de choses dont on ne saurait prévoir la puissance, mais dont il est en définitif impossible d'éluder l'action. Il faut donc attendre du temps et des rapports nécessaires qui se développent dans les édifices par les changements qu'on leur fait éprouver, les leçons que la meilleure théorie ne saurait donner.

C'est en se conformant à ces leçons que les architectes actuels du Louvre ont produit des améliorations sensibles dans toutes les parties de ce grand édifice. Il

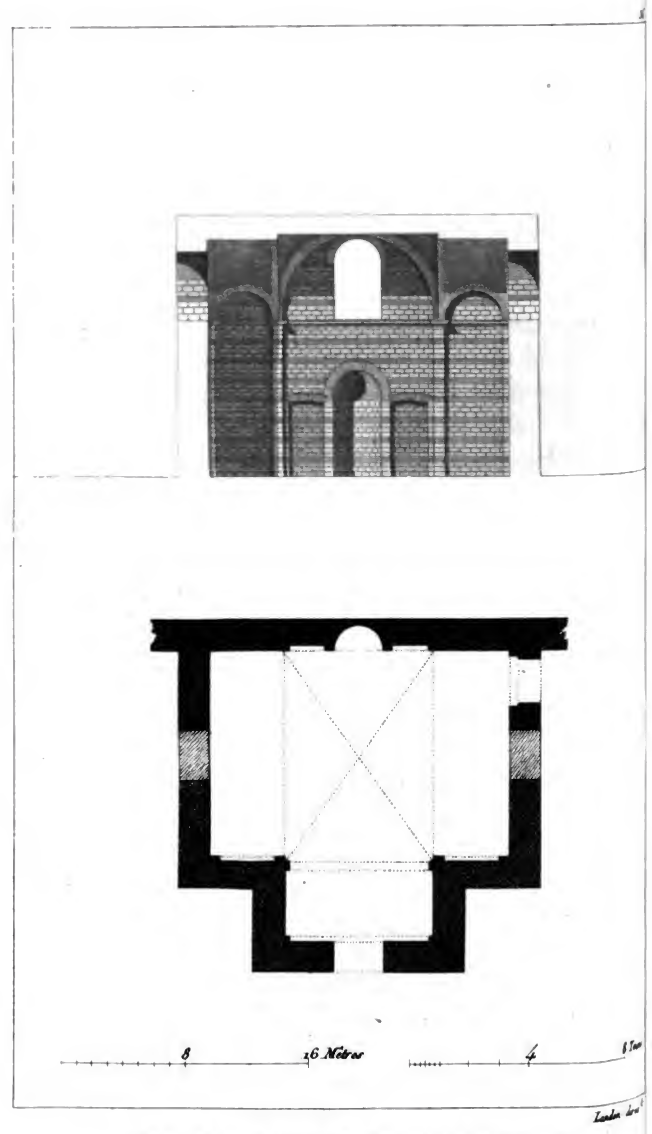
devenait nécessaire d'ouvrir les niches de la colonnade du Louvre. Cette seule ouverture, qui fut d'abord dans les projets de Perrault, ôte à la vérité à ce tableau d'architecture une partie de la tranquillité dont l'œil y jouissait, mais lui enleve aussi le défaut de n'être qu'un tableau ou une décoration oiseuse. Il faut un emploi visible à un monument, et celui-là n'en avait point. On doit savoir gré aux architectes du Louvre, d'avoir, par la plate-bande de la porte bâtie sous l'arcade, rétabli l'unité entre les deux colonnades, et fait disparaître le vice de ce grand cintre qui interrompait l'ordonnance générale, et détruisait l'idée de communication entre une colonnade et l'autre.

Il est à desirer que le ragrément ou nétoiement de la colonnade du Louvre, donne lieu de pratiquer des refends dans son soubassement, ainsi que dans celui de la façade du bord de l'eau. Ce ne sera pas s'écarter du respect dû à Perrault, que de corriger sans aucune addition la froideur de ce soubassement : d'aussi légeres modifications, quand elles sont dictées par l'opinion universelle et le goût de tous les gens instruits, loin d'altérer l'ouvrage et l'invention des grands maîtres passés, y donnent en quelque sorte ce dernier fini qu'ils y auraient donné eux-mêmes s'ils eussent pu vivre assez, pour entendre les jugements désintéressés de la postérité.

Le public commence à jouir déja de quelques parties terminées de ce grand édifice. Déja le vestibule d'entrée, du côté de la colonnade, a reçu son dernier ragrément. C'est là qu'on a trouvé le moyen de placer

heureusement deux bas-reliefs des cintres de l'attique démoli de Pierre Lescot. Cette sculpture, quoique destinée à figurer d'un autre point de vue, n'en fait pas un moins bon effet au lieu d'où on la voit. On acheve en ce moment le ragrément de deux autres vestibules, savoir, celui de Le Mercier et celui de la rue du Coq.

Quelque considérables que paraissent les travaux commencés et terminés depuis trois ans, l'on jugerait bien imparfaitement de l'étendue des ouvrages faits ou qui restent à faire par les façades de l'édifice. C'est dans les intérieurs qu'il faudrait conduire le lecteur, pour lui faire apprécier la grandeur de cette entreprise. Des voûtes construites, réparées ou rétablies dans tout le pourtour du rez-de-chaussée, des percés et des dégagements nouveaux, des charpentes immenses, des plafonds de tout genre, achevés ou près de l'être, attestent l'activité qu'on a portée dans toutes les parties de ce monument. Il y aurait aussi à rendre compte d'un grand nombre d'ouvrages de sculpture exécutés au dehors et au dedans, ou qui sont sur le point d'être terminés. Mais cette décoration n'étant pas achevée dans toutes ses parties, nous n'en pourrions donner qu'une description incomplete.



Plan et coupe d'une salle des Thermes de Julien.

PALAIS DES THERMES.

Qu'on ne s'étonne point si nous mettons au nombre des palais de cette ville la ruine précieuse dont on voit la représentation, (planche 36). L'existence de cette ruine romaine est un des titres de l'ancienneté de Paris, et la preuve du haut degré de culture que l'art de bâtir avait reçu dans les Gaules, à cette époque éloignée. Le nom de *Palais des Thermes*, qu'on n'a cessé de donner à ce beau débris de construction, et la certitude que là furent les thermes appelés de Julien, tout autorise à penser que ce monument put être aussi la résidence de l'empereur qui le fit construire, et que dans la réalité il fut un palais.

On ne s'étendra point ici sur l'histoire de ce monument. On ne recherchera point comment un palais des empereurs romains, et ensuite des rois de France, a pu devenir une propriété particuliere, et se trouver réduit à être aujourd'hui le magasin d'un tonnelier (1). L'histoire ne donne là-dessus que des lumieres douteuses, et l'on ne trouve point de renseignements qui aillent au-delà de l'an 1218 (2). On n'a même aucune

(1) On y entre par une porte qui donne rue de la Harpe, n° 63.

(2) Sauval, tome II, page 314.

certitude que la fondation de ce palais soit l'ouvrage de Julien l'Apostat, ce qui en porterait la date vers l'an 357 ; et c'est sans autorité que Saint-Foix, dans ses Essais Historiques sur Paris, fixe la premiere construction de ce palais à l'an 361. L'empereur Julien, qui s'est plu dans ses écrits à rendre compte de beaucoup de détails sur sa résidence à Paris, ne dit rien de cette construction, et l'auteur de la vie de ce prince, Ammien Marcellin, garde aussi le silence là-dessus.

Ce que l'on peut assurer, c'est qu'une des causes les plus vraisemblables de la destruction de ce monument, aura été le changement de résidence des rois de France, qui transférerent leur demeure dans la Cité, et y bâtirent ce qu'on appelle aujourd'hui *le Palais*, qui fit donner aux bâtiments des Thermes le nom de *Palais Vieux*. C'est ainsi qu'il est nommé dans une Chronique de l'abbaye de Vezelay.

Précédemment encore un palais, appelé aussi par analogie à son voisinage *Palais des Thermes*, et refait depuis sous le nom d'*Hôtel de Clugny*, avait été bâti dans le goût gothique, aux dépens et sur l'emplacement des Thermes. C'est à cette époque que doit avoir commencé la dégradation de l'ouvrage des Romains.

On trouve une notion précieuse sur ces deux constructions dans un procès-verbal de visite des monuments de Paris, fait en 1678, d'après les ordres de Colbert, par les commissaires de l'académie d'architecture, et signé le 13 juillet de la même année: *Le Pautre*, *Bruand*, *Mignard*, *Felibien*. En voici l'ex-

trait. « *Hôtel de Clugny, rue des Mathurins*.... au-
« trefois appelé le Palais des Thermes, lequel est bâti
« de pierres dures dans les premieres assises et le reste
« de Saint-Leu fort beau et bien conservé. L'extérieur
« des murs de ce qui reste des Thermes de Julien
« l'Apostat est construit en parements de quatre rangs
« de briques par bandes, et six rangs de moellons
« entre les briques, lesdits moellons taillés de liais
« très-dur, de quatre pouces sur six pouces de face,
« ayant environ six pouces de queue.... *Maison du*
« *palais des Thermes*. En l'an 1324, on appelait en-
« core l'Hôtel de Clugny la Maison des Thermes. Jean
« de Courtenay l'avait vendu, quelques années aupa-
« ravant à l'évêque de Bayeux. Jacques d'Amboise,
« abbé de Clugny, le fit ensuite rebâtir tout de neuf,
« on ne sait en quelle année. »

L'an 1544, en fouillant près de la porte Saint-Jacques, pour faire un rempart contre l'armée de Charles-Quint, on découvrit les aqueducs souterrains qui amenaient l'eau d'Arcueil aux Thermes, dits de Julien. Deux de leurs voûtes existaient encore en 1724. On en a retrouvé de nombreuses correspondances dans plusieurs caves des maisons de ce quartier. Il y en a dans une petite cour du bâtiment des Mathurins, où était une inscription moderne, indiquant qu'il s'était fait anciennement un enfoncement près de ce lieu, et que cet enfoncement avait fait découvrir un conduit souterrain, communiquant à la salle des Thermes.

Qu'est-ce qu'était dans l'ensemble des Thermes de

Julien, la belle salle qui subsiste encore aujourd'hui en son entier, et dont on a représenté le plan et l'élévation intérieure sur sa coupe en largeur? C'est ce qu'il n'est pas facile de décider en voyant cette piece détachée de tout le corps dont elle faisait partie. Les thermes des anciens comprenaient une multitude de pieces qui toutes ne se rapportaient point à l'usage des bains. Pour assigner à celle-ci son emploi précis, il faudrait la considérer dans son rapport de ressemblance avec de pareilles pieces des thermes de Rome; il faudrait sur-tout rétablir sur les indications des fondations et des ruines adjacentes, l'ensemble approximatif des salles contiguës. Le plan des Thermes de Julien n'existe dans aucun des grands ouvrages qui ont traité de cette partie de l'antiquité. On en verra la premiere restitution dans le II[e] volume des Antiquités de la France, par M. Clérisseau. C'est là que les amateurs pourront satisfaire leur curiosité sur ce beau reste de construction romaine.

On se bornera ici à donner les détails de ce qui est exclusivement relatif à l'objet le plus frappant de ce fragment d'édifice, tel qu'il existe, c'est-à-dire les détails de sa construction.

Son plan, comme on peut le voir, est presque quarré, si l'on excepte l'espece d'avant-salle qui précede la grande piece. En face de l'entrée est une grande niche circulaire, accompagnée de deux plus petites, moins profondes et quadrangulaires. De chaque côté, on aperçoit dans les murs latéraux un enfoncement dont on ignore l'objet. Les dimensions de la salle sont

de cinquante-huit pieds en long sur cinquante-six pieds en largeur ; sa hauteur est de quarante pieds au-dessus du sol actuel de la rue de la Harpe. Une grande fenêtre, en forme d'arcade, y introduit une belle lumiere. Elle est pratiquée en face de l'entrée, au-dessus de la grande niche, et précisément sous le cintre de cette partie de la voûte. Celle-ci est, comme dans presque tous les thermes de Rome, faite en voûte d'arête, genre de couverture peu dispendieux et des plus solides, parce que toutes les poussées sont divisées, et qu'il ne s'y opere aucun travail.

Si quelque chose pouvait le démontrer, ce serait bien sans doute la durée extraordinaire de cette voûte, qui résiste depuis long-temps aux causes de destruction les plus actives.

On n'apprendra pas en effet sans intérêt et sans étonnement, que depuis un grand nombre d'années, un jardin est pratiqué sur la voûte de cette grande salle. Un petit chemin pavé, d'environ trois pieds, est pratiqué dans tout son pourtour, et le milieu est chargé d'une couche de terre végétale de trois à quatre pieds d'épaisseur environ, portant à-nu sur les reins de la voûte d'arête dont on a parlé. Ainsi cette voûte reçoit continuellement les eaux pluviales et celles de l'arrosement journalier des légumes, arbres et arbustes cultivés en pleine terre sur son extrados, et elle ne paraît point en être sensiblement altérée. Toutefois elle n'est composée que d'un blocage de briques et de moellons, liés entre eux par un mortier composé de chaux et de sable de *Paris*.

La construction des murs de la grande salle est généralement (comme l'avaient observé les commissaires académiciens cités plus haut) de trois rangées de moellons, séparés par quatre rangs de briques, d'un pouce à quinze lignes seulement d'épaisseur. Les joints qui les séparent sont également d'un pouce, et cette mesure de joints est uniforme dans toute cette construction. Les quatre briques avec leurs joints forment ainsi une épaisseur de huit pouces, et les deux rangs de briques avec les moellons qui les séparent, ont ensemble trois pieds six pouces. Les moellons ont de quatre à cinq pouces de hauteur.

Le genre de bâtir que l'on voit ici est généralement celui des Romains, et on le retrouve dans un très-grand nombre d'édifices à Rome et par toute l'Italie. Ce modele que le temps a respecté au milieu de Paris, y est malheureusement trop peu connu, et mériterait d'être imité. Faire de grands et solides édifices avec de petits et de vulgaires matériaux, c'est ce que se sont presque toujours proposé les Romains, c'est ce que l'on ne connaît plus aujourd'hui. Il est vrai que ce système exige de bons mortiers et de beaux enduits.

Les murs de notre salle étaient recouverts d'une couche de stuc dont l'épaisseur était de trois, quatre et même cinq pouces. Il en reste encore quelques parties. Le reste paraît avoir cédé plus à la main des hommes qu'à celle du temps.

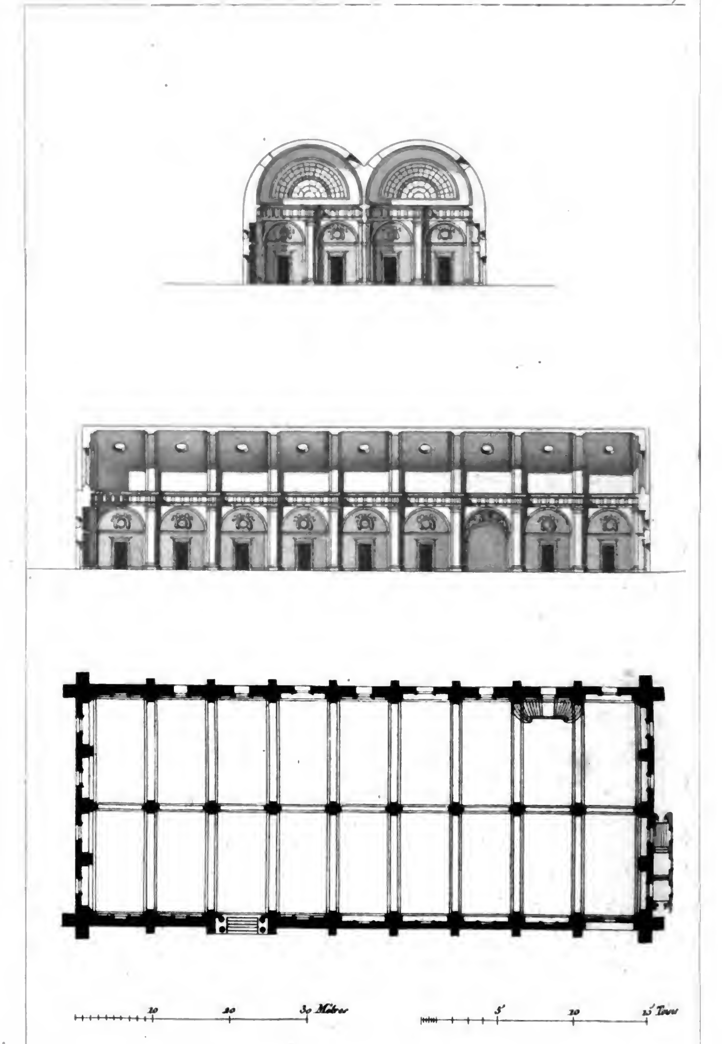
On trouve sous la grande salle un double rang en hauteur de caves en berceaux, ou plutôt de larges conduits de neuf pieds de large et de neuf pieds de

haut sous clef. Il y avait trois berceaux paralleles, séparés par des murs de quatre pieds d'épaisseur, et se communiquant par des portes de trois et quatre pieds pieds de large. Le premier rang de ces voûtes se trouve à dix pieds au-dessous du sol; on y descend par quinze marches. Le second rang est six pieds plus bas. La longueur de ces voûtes souterraines est inconnue. On ne pénetre pas au-delà de quatre-vingt-dix pieds. Les décombres en interceptent l'issue. Les voûtes sont composées de briques, de pierres plates et de blocages à bain de mortier. La construction des murs est en petits moellons durs, de six pouces de long sur quatre pouces de haut. L'épaisseur du mortier dans les joints va depuis six lignes jusqu'à un pouce.

Quand on pense avec quelle avidité on recueille des renseignements sur des ruines lointaines, avec quel zèle on dessine de toutes parts des débris de construction romaine moins curieux et moins bien conservés que celui qui nous occupe, il y a lieu de s'étonner du peu de soin apporté jusqu'à présent soit à la conservation de ce monument, soit à sa publication. On peut affirmer qu'il n'a point encore été gravé d'une maniere complete et satisfaisante.

Avant la révolution, M. le baron de Breteuil, ministre de Paris, avait chargé M. Verniquet de figurer sur un plan tous les restes de ces anciennes constructions, et de les faire connaître au public. Les troubles qui sont survenus ont empêché l'exécution de ce projet. Depuis il en a été présenté de nouveaux et de plus intéressants encore. On avait proposé de faire de cette

salle restaurée et dégagée dans tous ses alentours, un *Muséum* d'architecture et de construction. Il y a aujourd'hui, plus que jamais, lieu d'espérer que le vœu des amateurs de l'antiquité se trouvera réalisé, et qu'un monument qui contient, si l'on peut dire, les titres généalogiques de la ville de Paris, qu'un édifice riche en souvenirs, et fécond en leçons de tous genres pour l'art de bâtir, sera enfin désobstrué dans ses abords, fouillé dans ses fondations, soustrait aux agents destructeurs qui hâtent sa ruine, et mis en état d'offrir de longs et importants exemples au peuple qui veut marcher sur les traces des Romains.



Plan et coupe de la grande salle du Palais de Justice.



Landon direx.t

Palais de Justice.

LE PALAIS DE JUSTICE.

Cet édifice auquel on donne aussi simplement le nom de *Palais*, doit cette dénomination à ce qu'il fut autrefois le palais des rois de France. Il fut sinon fondé du moins restauré et considérablement augmenté par Saint-Louis, qui l'habita, et y ajouta entre autres la chambre qui porte encore son nom, la salle appelée depuis la Grand-Chambre et la Sainte-Chapelle. Philippe-le-Bel y fit ensuite de si grandes augmentations que les historiens lui attribuèrent tout l'honneur de sa reconstruction, laquelle fut achevée en 1313.

Louis-le-Hutin ordonna que le parlement y tînt ses séances et que la justice y fût rendue, ce qui n'empêcha pas quelques rois d'y faire leur demeure. Lorsque Charles V l'abandonna pour aller occuper l'Hôtel de Saint-Paul en 1364, ce n'était encore qu'un assemblage de grosses tours qui communiquaient les unes aux autres par des galeries. Celles qu'on voit sur le quai de l'Horloge peuvent donner l'idée de ce genre de palais. Charles VI y demeurait en 1383, et François Ier, en 1531.

C'était dans la grande salle de ce palais que les rois recevaient les ambassadeurs, qu'ils donnaient les festins d'apparat, et faisaient les noces des enfants de France. Elle était ornée des statues des rois depuis

Pharamond, et au-dessous de chacune d'elles était une inscription qui contenait le nom, la durée du regne, et l'année de la mort de chaque roi.

A un des bouts de cette salle était une table de marbre, de la plus grande dimension, sur laquelle se faisaient les festins royaux. Les empereurs, les rois, les princes du sang, les pairs de France et leurs femmes avaient seuls le droit d'y manger. Les autres seigneurs étaient placés à d'autres tables.

Il ne faut pas confondre cette table avec un autre bloc de marbre très-volumineux aussi, qui existait dans la cour du palais, et dont il est parlé dans la Chronique de Saint-Denis, à l'occasion des seigneurs que le prévôt Marcel fit assassiner dans la chambre du dauphin, et traîner dans la cour du palais, devant la pierre de marbre.

Mais, et la table et le bloc de marbre ont disparu lors de l'incendie de 1618.

Il serait aussi fastidieux qu'inutile de donner ici l'histoire de tous les changements survenus dans ce labyrinthe inextricable de bâtisses dont il n'existe plus que des fragments incertains et des souvenirs douteux. Le grand incendie de 1618 a achevé de rendre méconnaissables les vestiges des plans primitifs.

La grande salle ayant été alors consumée, J. Desbrosses, l'architecte du palais du Luxembourg, fut celui qu'on chargea de reconstruire celle qui existe aujourd'hui (v. planche 37), et elle fut terminée en 1622. Elle se compose de deux immenses nefs collatérales voûtées en pierres de taille, et séparées entre elles

par un rang d'arcades qui portent sur des piliers. Ce vaste local ne reçoit le jour que par les grands cintres vitrés qui sont à l'extrémité de chaque nef. Cette maniere d'éclairer a quelque chose de noble et de grand. Peut-être la lumiere y est-elle insuffisante pour la longueur de l'édifice qui, dans quelques parties, reste un peu sombre. L'ordre dorique préside à la décoration de cette salle, et il convient à son caractere. Desbrosses s'y est permis, comme dans l'ajustement du même ordre et de sa frise, soit au Luxembourg, soit au portail de Saint-Gervais, des disparates qu'on aimerait à ne pas rencontrer dans un ordre dont la régularité fait la principale condition. Il se trouve aussi quelques irrégularités entre les deux arcades du bout de la salle. On remarque qu'il y a un demi-pilastre de moins du côté de la plus petite. Mais, généralement parlant, ce morceau d'architecture fait honneur et au génie de Desbrosses et à celui de son siecle. Il y a un caractere de grandeur dans la disposition, et une maniere large et bien prononcée qui ne s'est plus retrouvée dans les édifices même du siecle de Louis XIV.

La grande salle qu'on vient de décrire, qu'on appelle la *salle des pas perdus*, et qui sert de promenoir aux gens de palais, donne entrée dans diverses pieces plus ou moins étendues, qui renferment les tribunaux, les greffes et autres services. Leur réunion ne présente aucun ensemble qui mérite d'être décrit. Toutes ces distributions se sont opérées successivement et sans procéder d'un plan général.

Quelques années avant la révolution, la nécessité

de donner au moins à toutes ces bâtisses discordantes, une décoration extérieure qui annonçât avec quelque dignité le Palais de Justice, fit entreprendre le corps de bâtiment dont la planche 38, ci-jointe, présente l'élévation et l'aspect.

MM. Moreau, Desmaisons, Couture et Antoine, architectes et membres de l'académie d'architecture, furent chargés d'entreprendre les travaux propres à opérer le raccordement de cet ensemble. Leur plan embrassa non seulement la cour actuelle, mais un projet d'alignement dans les rues adjacentes, et la place demi-circulaire qui fait face au principal corps de l'édifice.

Celui-ci s'éleve au fond de la cour sur un perron assez élevé, formé par un grand escalier qui donne assez de noblesse à cette masse, d'ailleurs assez peu remarquable, sur-tout pour son caractere. Un corps avancé de quatre colonnes doriques orne la façade, composée du reste d'un rang d'arcades à rez-de-chaussée, et de fenêtres en attique. Une sorte de dôme quadrangulaire couronne cette masse. Au bas du perron et de chacun de ses côtés sont deux arcades dont l'une sert de passage, et l'autre donne entrée dans ce qu'on appelle *la Conciergerie*, prison bâtie sur le terrain qu'occupait anciennement le jardin des rois; on le nommait alors *le Préau du Palais*.

Les deux ailes de la cour sont composées d'un étage d'arcades à rez-de-chaussée, servant de soubassement sur la rue à une ordonnance dorique, dans la hauteur de laquelle sont compris deux étages.

On trouve dans l'aile, à droite, un grand escalier richement orné, qui conduit à la grande salle du palais.

Les deux ailes sont réunies sur la rue par une grille qui ferme la cour qu'on appelle encore la Cour du Mai. On vante cet ouvrage qui peut avoir son mérite sous le rapport de la serrurerie. Les gens de goût se plaignent en le voyant, d'abord de ce qu'on a porté une assez grande dépense à un genre d'ouvrage peu intéressant en lui-même, lorsqu'à moins de frais on pouvait produire, par les moyens de l'architecture, une clôture plus noble et plus analogue au monument. Ils se plaignent en outre de la lourdeur qui regne dans la composition de cette grille, et du genre peu choisi de ses ornements.

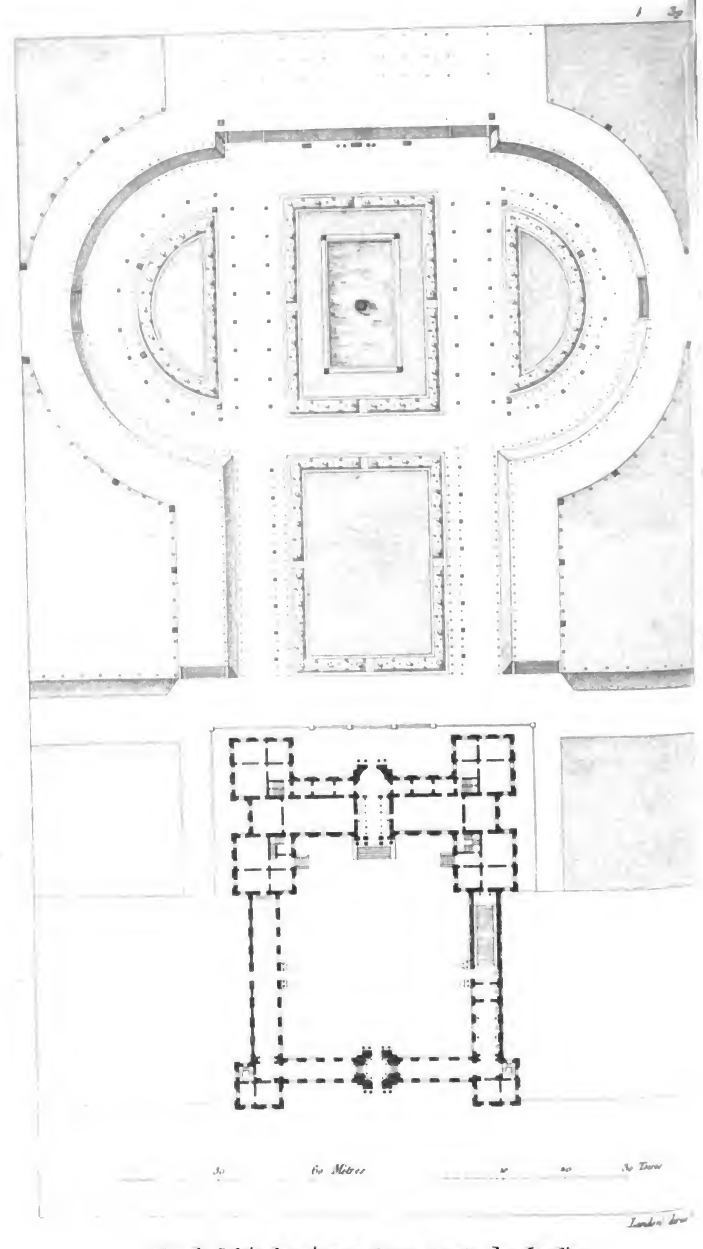
Il y a dans les nouvelles constructions du Palais de Justice des objets qui méritent d'être remarqués. Tel est, entre autres, l'emplacement des archives placées dans le comble, au-dessus de la grande salle. Ce local, qui renferme des registres et des manuscrits précieux échappés aux précédents incendies, est voûté en briques creuses, d'une fabrication très-curieuse, et qu'on doit aux talents de M. Antoine.

Les circonstances ont empêché l'achévement du nouveau plan qui devait coordonner toutes les parties dont se compose le Palais de Justice. On projette en ce moment et de nouvelles additions, et la démolition des échopes qui obstruent les anciennes constructions du côté du Pont-au-Change et de la riviere, et la res-

tauration de toute la partie qui donne sur le quai de l'Horloge.

Le nom de ce quai tient à l'histoire du Palais. Cette dénomination lui vient de la tour quarrée très-élevée qui forme l'angle vis-à-vis le Pont-au-Change. C'est là que fut placée la premiere grosse horloge qu'il y ait eu à Paris. Elle fut faite par Henri de Vic, que Charles V fit venir d'Allemagne, en 1370. Le cadran fut réparé sous le regne de Henri III, et décoré des figures de la force et de la justice, par Germain Pilon. Les armes de France et celles de Pologne y étaient réunies. Ce sont ces armoiries qui ont fait détruire les figures et leurs accessoires pendant la révolution.

C'est au sommet de cette tour qu'était la cloche qu'on appelait le tocsin du Palais. Elle fut fondue pendant la révolution ; mais on voit encore tout en haut le petit *lanternon* ouvert dans lequel elle était suspendue.

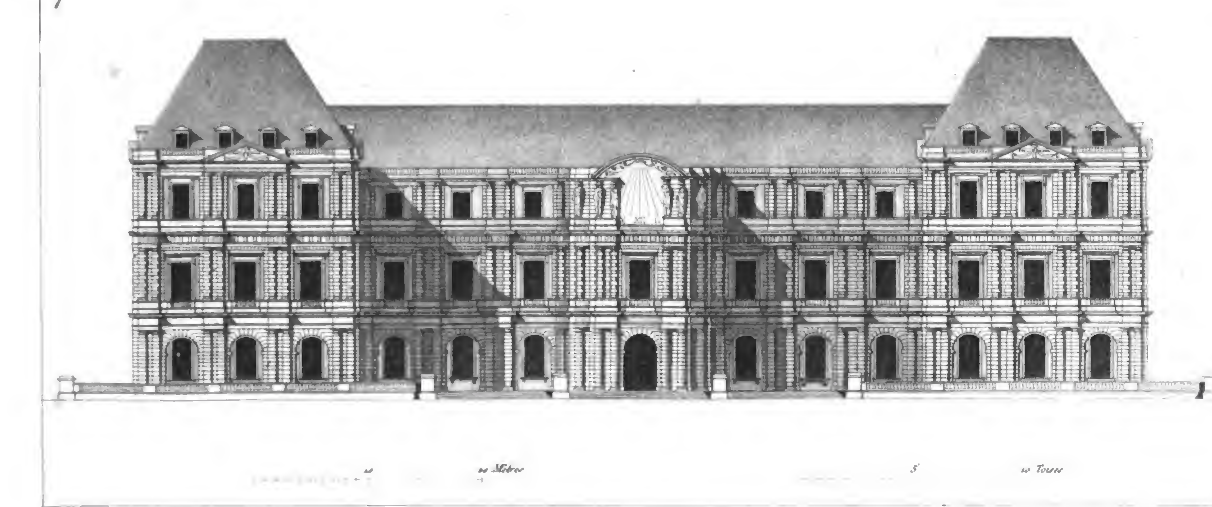


Plan du Palais du Sénat et d'une partie du Jardin.

10 Mètres 5 10 Toises

Landon direx.t

Palais du Sénat, côté de la rue de Tournon.



Landon direx.t

Palais du Sénat, côté du Jardin.

PALAIS
DU LUXEMBOURG,
DIT AUJOURD'HUI
DU SÉNAT CONSERVATEUR.

Ce palais fut bâti par la reine Marie de Médicis, sur les ruines de l'hôtel de Luxembourg qui lui a donné son nom, ainsi qu'à tout ce quartier.

L'hôtel de Luxembourg tombait en ruines, et il ne fut vendu, dit-on, à la reine, que la somme de quatre-vingt-dix mille livres en 1611. Elle y joignit le terrain de quelques autres maisons particulieres, et chargea Desbrosses, son architecte, de lui ériger sur cet emplacement le palais dont on voit le plan et les élévations (aux planches 39, 40 et 41.)

Long-temps abandonné, cet édifice eut besoin de fortes réparations, qui furent faites depuis l'an 1733 jusqu'en 1736. Le nom de Palais d'Orléans qu'il porta, et qui était inscrit au-dessus de la porte d'entrée, date de la possession qu'en obtint Gaston de France, duc d'Orléans, second fils de Marie de Médicis, à qui cette reine l'avait légué par testament. Echu depuis pour moitié à la duchesse de Montpensier, il passa

ensuite à la duchesse de Guise ou d'Alençon, qui en fit don au roi en 1694. Enfin, occupé successivement par la duchesse de Brunswick et par Mlle d'Orléans, reine d'Espagne, il est rentré, à la mort de cette princesse, dans le domaine du roi. Louis XVI le donna en 1779 à Monsieur. Déserté pendant les premieres années de la révolution, il fut commencé de ragréer et modifié dans ses distributions intérieures par ce qu'on appelait alors le Directoire, vers 1798. C'est aujourd'hui le palais du Sénat Conservateur qui a achevé le ragrément de tout l'edifice, et y a fait des embellissements dont on parlera en leur lieu.

Le palais dont on vient de donner l'historique abrégé occupe à Paris le second rang après celui du Louvre. Il a eu jusqu'à présent sur lui l'avantage d'être entier, uniforme, et terminé dans toutes ses parties. Hors les palais des souverains, on n'en citerait guere en Europe qui réunît à plus de grandeur un ensemble plus achevé. Le Bernin avouait sincèrement qu'il n'y en avait point de mieux bâti, ni de plus régulier.

Son plan occupe, ainsi qu'on peut le voir, (Pl. 39) une vaste superficie de terrain. Sa grande dimension est en longueur, de soixante toises; sa moindre, c'est-à-dire soit celle de la façade sur la rue de Tournon, soit celle du côté qui donne sur le jardin, est de cinquante toises. Ce plan, à la réserve du corps des bâtiments du jardin, forme un quarré presque exact, dont toutes les parties se correspondent avec art et symétrie, avantage très-rare à rencontrer dans les grands édifices.

La simplicité du plan répond à sa régularité. Il consiste en une seule et vaste cour, environnée de portiques, et flanquée de quatre corps de bâtiments quarrés qu'on appelle pavillons. La seule irrégularité que l'on y remarque est occasionnée par la saillie que les deux pavillons du fond de la cour produisent sur les ailes des portiques latéraux. Cette avance qui annonce le corps principal du bâtiment, était d'autant mieux motivée avant la restauration, qu'elle venait à la rencontre de la terrasse, laquelle produisait un bon effet au-devant de cette partie de l'édifice. Aujourd'hui, cette terrasse et cette montée ont été supprimées pour faire que les voitures aient la facilité d'approcher de l'entrée du palais.

Ainsi, selon la différence des usages, les édifices doivent changer, et ces changements ne consultent pas toujours le plaisir des yeux. Il en a été opéré un dans le plan de cet édifice, auquel sa disposition intérieure a beaucoup gagné, c'est celui de l'escalier et du vestibule qui conduit au jardin. Cette partie de l'ancien plan était la moins recommandable. L'escalier était mal situé, d'un aspect on ne peut pas moins heureux, et d'une grande lourdeur. Il vient d'être reporté dans l'aile droite de la cour, qu'il occupe presque toute entiere. On y a prodigué toute la richesse de l'architecture et de la sculpture, ainsi que dans la petite galerie et le vestibule par lesquels on passe pour aller au jardin.

Il semble que le plan du Palais du Luxembourg eût été plus heureux sans cette espece d'addition des deux

énormes pavillons qui donnent sur le jardin, et qui, avec le corps du milieu, doublent en quelque sorte, de ce côté, l'épaisseur du bâtiment, mais produisent aussi par cette sorte d'accouplement de pavillons, une très-grande lourdeur dans l'aspect de l'élévation.

Les pavillons qu'on rencontre dans l'architecture de ce siecle tirent leur origine de ces tours dont étaient flanqués tous les châteaux gothiques. Le type s'en est conservé dans presque tous les édifices français, et si de loin l'aspect y gagne, il n'en va pas ainsi de près, surtout avec les ordonnances grecques, qui demandent le plus souvent de l'égalité dans les lignes et de la régularité dans les masses. Toutefois Desbrosses a su en tirer un parti assez heureux dans la composition de son Palais.

Sous ce rapport, l'élévation de ce palais mérite des éloges, et l'on n'en citerait point qui présente plus de pittoresque à la fois, et plus de symmétrie dans les masses. On peut s'en convaincre par la vue de la planche 40, où est représentée la face qui donne sur la rue de Tournon.

Le mérite particulier de cette façade consiste sans doute dans la disposition des deux pavillons et de la coupole qui s'éleve au-dessus de la porte, dans l'accord heureux de ces masses pyramidales, dans la maniere dont elles sont liées par les deux terrasses, et dans les rapports d'ordonnance qui existent entre toutes ces parties. On doit faire observer qu'autrefois les corps de bâtiment qui forment terrasse de chaque côté de la coupole sur la rue de Tournon, étaient

pleins. Entre les pilastres accouplés de l'ordonnance regnait un mur massif, coupé de bossages dans le goût général de l'édifice. Ce plein donnait de ce côté un repos toujours favorable à l'architecture. On ne saurait dire qu'en ouvrant ce mur et perçant ces massifs d'arcades en tout point semblables à celles de la cour, le palais y ait perdu. Ces arcades s'accordent bien avec le reste de l'ordonnance, introduisent de la légéreté dans l'ensemble, et peuvent, à quelques égards, passer pour une amélioration.

Toute l'ordonnance des élévations du palais est conçue dans le système le plus régulier. Il n'y a point de partie qui ne corresponde avec exactitude à une autre. Au rez-de-chaussée regne tout à l'entour, dehors comme dedans, un ordre prétendu toscan, ajusté par colonnes ou pilastres accouplés, produisant ressauts dans tous les trumeaux. Les vides sont des arcades tantôt libres comme dans les portiques de la cour, tantôt rétrécies par des croisées inscrites dans leurs ouvertures.

Le premier étage, en tout conforme au rez-de-chaussée pour la disposition, est orné dans le même style d'un ordre dorique également accouplé, également ressauté sur les trumeaux, et d'un rang de croisées quarrées avec chambranles. Une frise en métopes et en triglyphes, est la seule chose qui établisse quelque différence entre cette ordonnance et celle du rez-de-chaussée.

L'étage supérieur ne regne ni généralement, ni d'une maniere uniforme, dans toutes les parties de l'édifice.

Il n'existe point dans les ailes de la cour. Dans les pavillons, sa hauteur est égale à celle du premier étage, et il y est décoré selon le même style, d'un ordre dont le chapiteau est ionique. Au corps principal de bâtiment, c'est-à-dire à celui du fond de la cour et à celui qui donne sur le jardin, ce second étage s'annonce sous la forme d'attique, et reçoit pour décoration l'espece d'ordre auquel on est convenu de donner ce nom.

Ce qui frappe le plus dans tout l'ensemble de ce palais est ce style de bossages dont tous les murs, tous les ordres et tous les étages sont couverts. On sait que ce goût est particulièrement dominant à Florence. Marie de Médicis, dit-on, voulut que son palais lui rappelât ceux de sa patrie, et l'on est assez d'accord que Desbrosses, en se conformant à son desir, eut en vue d'imiter au palais du Luxembourg le palais Pitti. Il y a effectivement quelques rapports entre eux, sur-tout, dans le genre des ordonnances coupées par des bossages. Ce qu'on peut dire de ce goût de bossages, en lui-même vicieux, c'est que, lorsqu'il est traité avec beaucoup de hardiesse dans de grandes masses, il porte au plus haut degré l'idée de la force et le caractere de la solidité, ce qui rend toujours toute architecture respectable. C'est ainsi que l'ont traitée les architectes florentins. Desbrosses au contraire n'est arrivé en ce genre que jusqu'au lourd. Il a cru adoucir la dureté des bossages en les arrondissant, et il n'a produit qu'un caractere pesant et monotone.

On doit avouer aussi de ce style de bossages dont l'application est toujours plus ou moins répréhensible,

sur-tout aux colonnes et aux ordonnances isolées, que l'aspect en paraît d'autant plus étrange à Paris, que ce palais y est le seul de ce genre.

Nonobstant cette défaveur, il frappe le spectateur par la solidité de sa construction, par la symétrie de sa disposition, par l'accord de ses masses, et par un ensemble régulier et fini qu'il est rare de rencontrer dans les grands édifices.

Les intérieurs de ce palais n'avaient pas été jadis entièrement terminés quant à la décoration. Les appartements, distribués et ornés dans le goût du temps, avec beaucoup de richesse, n'offraient toutefois rien de fort remarquable. On y voyait d'énormes plafonds en menuiserie, surchargés de dorures ; mais les deux ailes qui donnent sur la cour devaient être deux monuments précieux de la peinture.

L'une de ces galeries, c'est-à-dire celle qui est à gauche en entrant, devait représenter l'histoire et la vie de Henri IV. Rubens n'en acheva que deux tableaux qui se voient à Florence.

L'autre galerie, si fameuse sous le nom de galerie de Rubens, était particulièrement consacrée à Marie de Médicis. Tout le monde connaît cette rare collection, dont tous les tableaux sont autant de chefs-d'œuvre sous le rapport de la couleur.

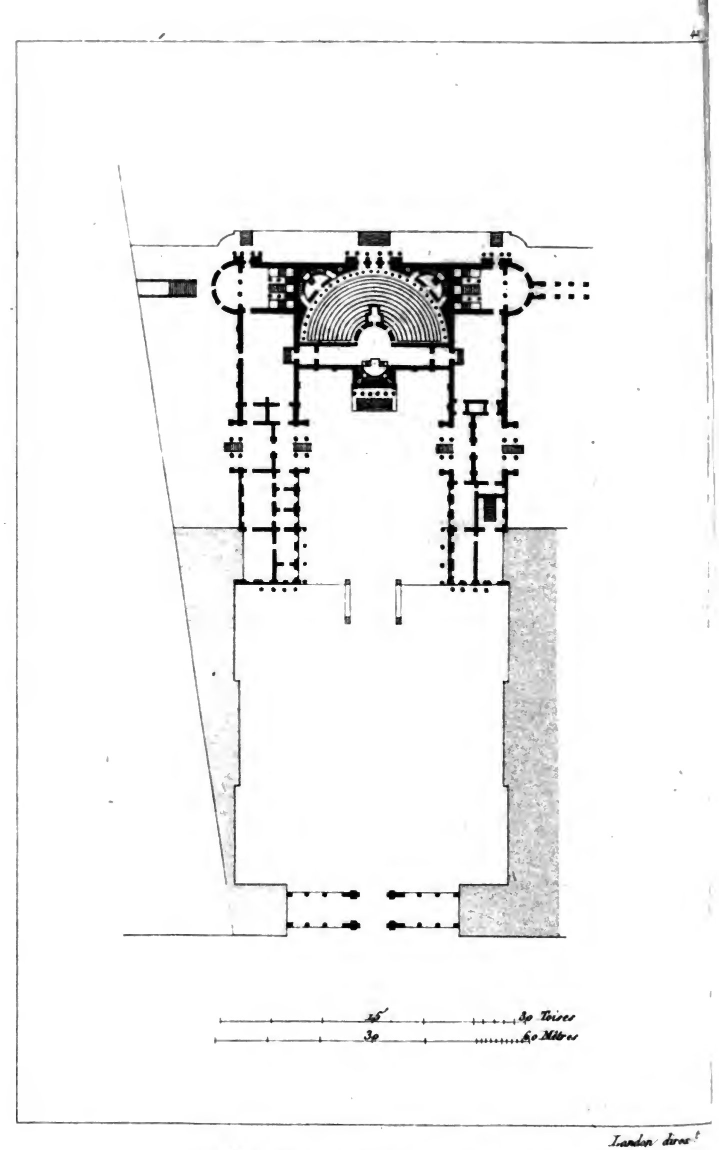
Le besoin d'employer à faire un escalier l'aile qui renfermait ces tableaux, a déterminé à les déplacer. On les a reportés dans l'aile correspondante, où ils se voient aujourd'hui, non plus composant une galerie historique, mais formant un cabinet de tableaux ou se

trouve aussi réunie la suite si intéressante des peintures de Le Sueur aux chartreux.

Les intérieurs du palais contiennent encore un assez grand nombre d'ouvrages de l'école moderne de France, dont la liste allongerait trop cet article.

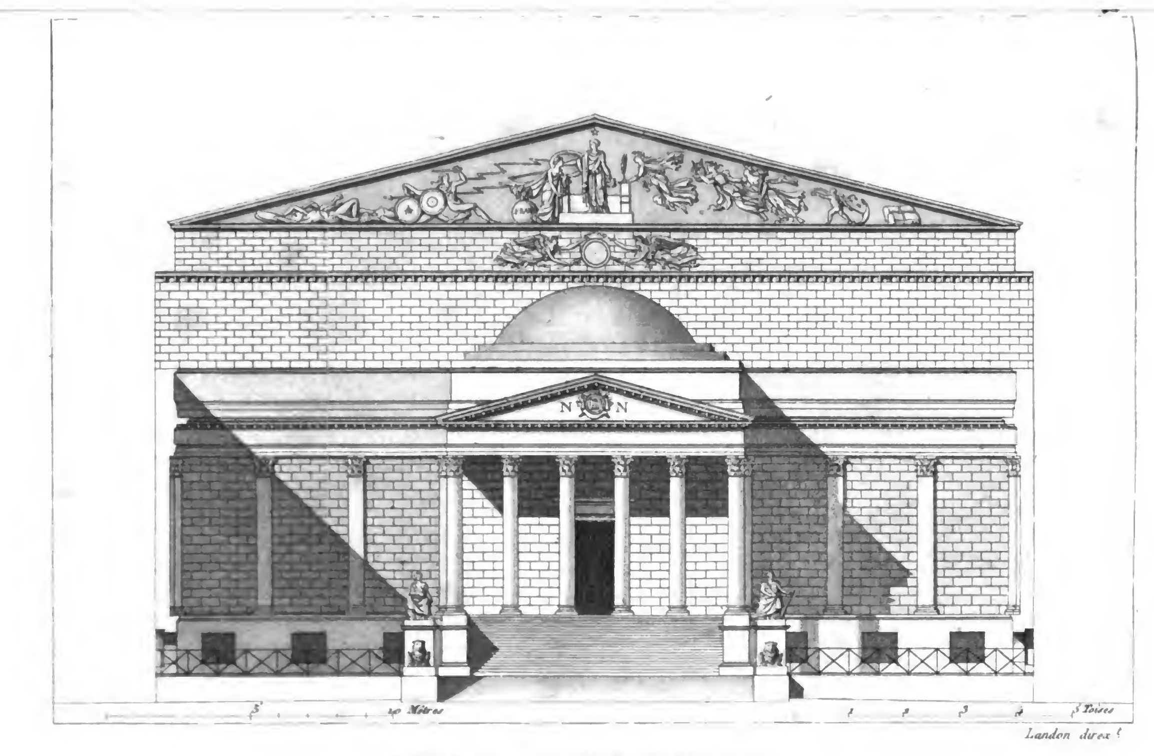
Il faudrait aussi parler des jardins établis jadis, avec beaucoup de magnificence, par Marie de Médicis, tombés depuis dans un tel état de dégradation, qu'on a été forcé de les rétablir sur un plan nouveau. D'assez grands terrains y ont été ajoutés aux dépens des maisons voisines et de l'emplacement des Chartreux. Les alentours de cette promenade offrent aujourd'hui autant de gaieté, d'agrément et d'étendue, que son ancienne clôture présentait de tristesse et de monotonie.

M. Chalgrin, membre de l'institut, est l'architecte auquel on doit les améliorations, changements et augmentations du palais et du jardin.



Landon direx.t

Plan du Palais du Corps Législatif.



Palais du Corps Législatif, côté de la Cour.

44

Landon direx.t

Palais du Corps Législatif, côté de la Seine.

LE PALAIS BOURBON,

AUJOURD'HUI

PALAIS DU CORPS LÉGISLATIF.

Ce palais doit sa premiere construction à L. F. duchesse de Bourbon, et premiere douairiere de ce nom. C'est en 1722 qu'il s'éleva sur les dessins de Girardini, architecte italien. Il fut continué par l'Assurance, éleve de Jules Hardouin Mansard, et successivement augmenté par Gabriel Barreau, Charpentier, Belisart et autres. On avait, dans ces augmentations, compris et réuni au palais primitif l'hôtel de Lassay, de maniere à ne former qu'un seul ensemble de bâtiments, dans l'intérieur desquels les princes de la maison de Condé avaient rassemblé tout ce que la distribution a de plus commode et de plus recherché, tout ce que la décoration et le luxe d'ameublements ont de plus élégant. La position de ce palais sur les bords de la Seine, en face des Thuileries et des Champs-Elysées en faisait une maison de plaisance autant qu'un palais, et du côté de la riviere le caractere de l'édifice semblait tenir plutôt de la premiere de ces destinations.

Son aspect sur cette face se composait de deux pavillons en longueur, symétriques par la dimension

seulement, et formés chacun d'un simple rez-de-chaussée. Mais lorsque Louis XVI eut fait bâtir, en avant du premier de ces pavillons, le pont qui porta son nom, l'obligation où l'on fut de relever, de ce côté, le terrain, fut cause que la façade de ce pavillon se trouva masquée dans son soubassement, et parut de loin comme enterrée. La petitesse de l'ordonnance générale en devint de plus en plus choquante, et très-probablement le prince, propriétaire de ce palais, aurait éprouvé le besoin de présenter à l'issue de ce pont, un frontispice qui fût d'accord avec l'emplacement.

La révolution en ordonna autrement. Le palais Bourbon fut un des premiers dépouillés, et il resta sans destination jusqu'à l'an 1797, où l'on y établit ce qu'on appelait alors le Conseil des Cinq-cents. (Il est occupé aujourd'hui par le Corps Législatif). Une salle d'assemblée fut exécutée dans le pavillon qui est en face du pont. On éleva un attique sur l'ordonnance, ce qui exhaussa un peu la masse, sans la rendre beaucoup meilleure. Enfin, on bâtit aujourd'hui en avant un péristyle fait pour servir de perspective au pont et de pendant à l'église de la Madeleine.

Le palais dont on voit le plan et les deux élévations (planches 42, 43 et 44) n'est plus qu'une partie du palais Bourbon, mais cette partie est de beaucoup la plus belle et la plus riche en architecture.

Son entrée qui donne sur la rue est la plus magnifique de toutes celles qu'on cite à Paris. Elle consiste en une grande porte accompagnée, de chaque côté,

d'une colonnade d'ordre corinthien. Ce vestibule annonce un grand et riche palais.

La premiere partie de la cour n'y répond que par son étendue. Les bâtiments dont elle est formée n'ont aucun caractere. Mais la seconde cour offre un assez bel ensemble de portiques et des masses bien distribuées (planche 43). Au fond de cette seconde cour s'éleve et se détache sur le nu du mur un portique orné de colonnes corinthiennes qui annoncent la salle des séances, dont l'intérieur et l'extérieur ont été décorés par M. Gisors, architecte.

Le frontispice qui se construit aujourd'hui en face du pont est du dessin de M. Poyet. L'élévation qu'on en voit (planche 44) en est l'image fidele. Elle consiste en douze colonnes corinthiennes surmontées d'un fronton dont le sujet n'est pas encore connu. Le mérite de l'architecture dépend tellement de son exécution qu'il serait difficile de porter aujourd'hui un jugement sur ce morceau. Mais tout annonce, et c'est à quoi l'on doit se borner pour le présent, que ce frontispice remplira l'objet principal qui l'a fait élever; c'est-à-dire qu'il offrira un point de vue bien combiné avec son emplacement.

L'intérieur de la salle des séances mérite les regards des curieux et des étrangers. On y remarque la statue en marbre de l'Empereur, par M. Chaudet. Les salles adjacentes contiennent plusieurs tableaux estimés, des artistes vivants et de l'école moderne.

Tels que les portraits en pied de L. M. l'Empereur et l'Impératrice, par MM. Ingrès et Lethiere.

La mort de Socrate, par M. Peyron.

L'Empereur honorant le malheur des blessés ennemis, par M. Debret.

Le Traité de Léoben, par M. Lethiere.

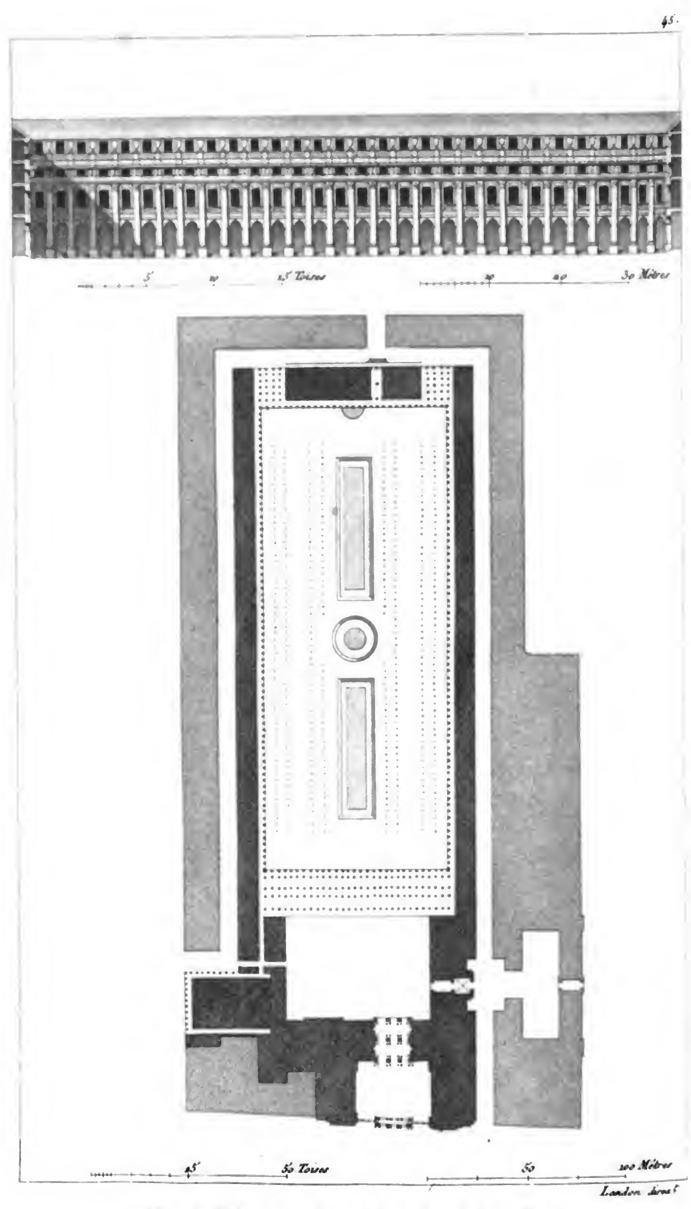
Périclès et Anaxagore, par M. Belle.

Philoctète, par M. Lethiere.

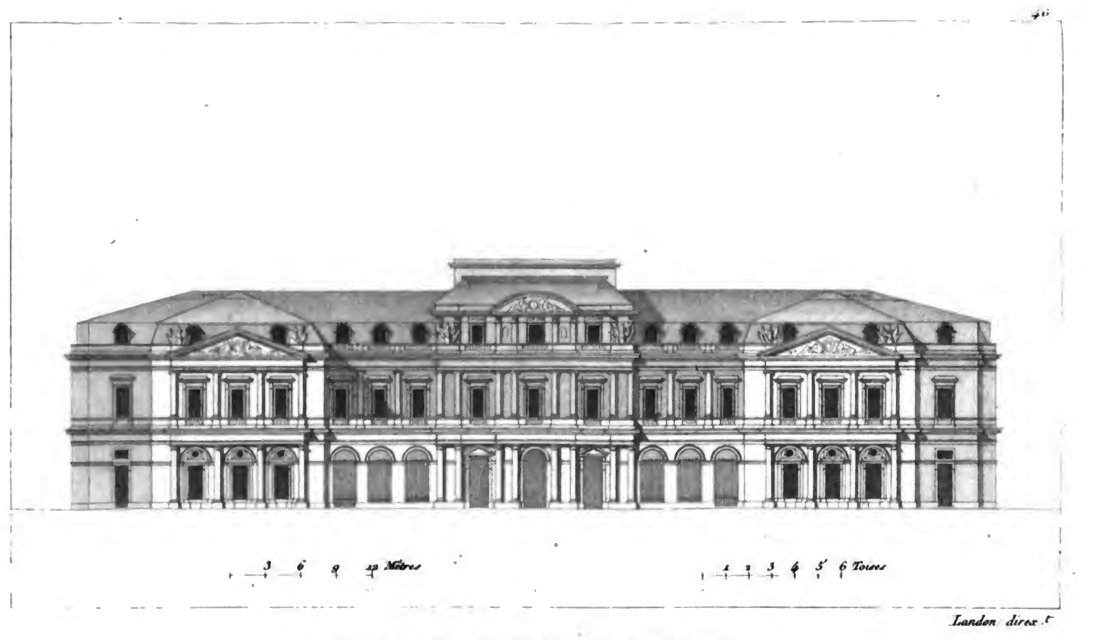
Héro et Léandre, par M. Taillasson.

OEdipe et Antigone, par M. Thévenin.

Les escaliers des tribunes sont ornés de deux groupes en bronze, d'après l'antique : Le Laocoon ; Arie et Pœtus.



Plan du Palais Royal et galerie du côté du Jardin.



Palais Royal, côté de la rue St Honoré.

LE PALAIS-ROYAL.

On appelle du nom de Palais-Royal, l'ensemble de palais, de jardin et de galerie environnante, dont on voit les plan et élévation, (planches 45 et 46).

Peu d'édifices ont subi d'aussi nombreux et d'aussi grands changements dans l'espace d'un siecle et demi; il en est peu aussi dont les vicissitudes humaines aient plus souvent changé le nom. On va rendre un compte sommaire de l'origine, des variations, et de l'état actuel de ce palais.

En 1629 le cardinal de Richelieu le fit bâtir d'après les dessins de J. Le Mercier, célebre architecte, sur un terrein qu'occupaient alors les ruines des hôtels de Mercœur et de Rambouillet, et quelques autres maisons. Il se trouvait être partie en dedans, partie en dehors de la clôture de la ville, faite du temps de Charles V.

Le plan de ce palais s'augmenta successivement, à mesure que s'agrandit la fortune du cardinal. Le nom d'*Hôtel de Richelieu*, qu'il portait au commencement, fut bientôt changé en celui de *Palais Cardinal*. Il fut achevé en 1636, et son ensemble, formé d'additions successives, semblait être l'image de la fortune du maître. En 1639 le ministre, devenu plus puissant,

en osa faire la donation au roi, avec les meubles et effets précieux qu'il contenait ; comme il en avait conservé l'usufruit jusqu'à sa mort, il en renouvela le don par testament fait à Narbonne en 1642.

L'année suivante la reine Anne d'Autriche régente, le roi Louis XIV mineur, et le duc d'Anjou, son frère, quitterent le Louvre, et vinrent s'établir au *Palais-Cardinal*, qui prit alors le nom de *Palais-Royal*, et le conserva depuis, quoique l'inscription *Palais-Cardinal* y eut été placée par ordre de la reine, à la priere de la duchesse d'Aiguillon.

Alors fut formée la place en avant du palais sur la rue Saint-Honoré, aux dépens du terrain de l'hôtel Saint-Méry. On rapporte aussi à cette époque la cession qui fut faite de ce palais par Louis XIV à Philippe de France son frere unique, pour en jouir sa vie durant. En 1692 le roi en fit donation entiere à Philippe d'Orléans, duc de Chartres, son neveu, à l'occasion de son mariage avec Marie-Françoise de Bourbon. Alors fut réparé le grand corps de bâtiment qui se terminait à la rue de Richelieu, et que le cardinal avait destiné à contenir sa bibliotheque.

Ce palais renfermait dans l'aile droite, en entrant par la place, une grande salle de spectacle capable de contenir trois mille personnes, où jouerent les Italiens et la troupe de Moliere jusqu'en 1673, époque de la mort de ce grand poëte. Depuis, ce local fut consacré à l'opéra et aux bals (c'est au même lieu qu'avait été bâtie en 1763 la salle d'opéra qui fut brûlée en 1781). L'aile gauche du palais, sur la rue, était occupée par

une vaste galerie, dont la voûte avait été peinte par Philippe de Champagne, et représentait les principales actions de la vie du cardinal de Richelieu. On détruisit cette galerie et l'on y pratiqua un appartement pour Philippe de France, frere unique du roi.

On se rappelle encore quelle était la décoration de la seconde cour du palais ou celle qui donnait sur le jardin. On y remarquait tout-à-l'entour des proues de vaisseaux sculptées en relief, avec des ancres et d'autres attributs de marine. Ces attributs étaient également très-multipliés au château de Richelieu; ils faisaient allusion à la charge de surintendant de la marine et du commerce dont le ministre était revêtu. On vient de les enlever de Richelieu, et ils l'ont été du Palais-Royal, lors de sa derniere restauration. La cour où on les a vus jusqu'alors était irréguliere : elle se présentait sur sa largeur, et son axe n'était plus le même que celui de la premiere cour : disposition fâcheuse qui contrariera toujours l'architecte chargé de terminer ce palais. C'est déja pour remédier à ce défaut qu'on a imaginé les deux avant-corps de cette cour, et le parti de décoration adopté dans toute cette façade.

Louis XIV avait fort agrandi le Palais-Royal; il y avait réuni l'ancien palais Brion, bâti rue de Richelieu par le duc de Danville, et où les académies de peinture et d'architecture tinrent d'abord leurs séances. Jules Hardouin Mansard avait érigé sur cet emplacement une magnifique galerie, où Antoine Coypel avait peint en quatorze tableaux les principaux sujets de

l'Enéide. Le duc d'Orléans régent y ajouta le salon d'entrée, bâti sur les dessins d'Oppenord, architecte alors fort en vogue, et au mauvais goût duquel on a dû la propagation du genre bizarre d'ornements qui a régné si long-temps.

Le grand escalier de ce palais a toujours été vanté parmi les ouvrages de ce genre. On cite Desorgues pour en avoir donné le premier dessin. Il a depuis été restauré, orné de peintures et mieux éclairé, et il présente aujourd'hui une sorte d'effet théâtral, ménagé sans doute à dessein de corriger le peu de profondeur de l'espace qu'il occupe. Son aspect plaît au premier coup d'œil, quoique l'examen puisse y faire découvrir plus d'un défaut de proportions. Sa rampe en fer poli est un ouvrage de serrurerie achevé dans son genre.

La galerie des hommes illustres occupait l'aile gauche de la seconde cour. Le cardinal de Richelieu avait voulu qu'on y déployât la plus grande magnificence, et qu'on mît toute la recherche possible dans son exécution. Il avait choisi lui-même les vingt-cinq personnages célebres dont les portraits étaient peints par Champagne, Vouet, d'Egmont et Poersons. De plus petits tableaux représentaient les principales actions de la vie de ces grands hommes, avec leurs devises. Des bustes antiques, la plupart en marbre, séparaient ces peintures, et introduisaient une agréable variété dans cet ensemble où figuraient aussi, plus pour le plaisir de l'esprit que pour celui des yeux, des épigraphes et des distiques latins.

Le Palais-Royal avait dû au duc d'Orléans, régent,

d'autres sortes d'embellissements. On ne saurait passer sous silence cette précieuse collection de tableaux dont les Sept Sacrements du Poussin faisaient partie. Le régent les avait fait acheter, en Hollande, la somme de cent vingt mille francs. On connaît, par les gravures, la belle collection de pierres gravées antiques, qui formaient une des richesses de ce palais. On y avait réuni un beau cabinet d'histoire naturelle et de minéralogie. Il s'y trouvait aussi une réunion de modeles de toutes les productions des arts et métiers, et des différents outils qu'ils emploient. Tous ces modeles étaient sur une échelle commune d'un pouce et demi pour pied, ce qui facilite singulièrement la comparaison qu'on peut en faire. Ces travaux avaient été exécutés sous la direction de MM. Perrier, freres.

Mais il serait trop long de rapporter ici tout ce que ce palais possédait d'embellissements et de curiosités de tout genre. Presque tous ces objets à commencer par la précieuse collection de tableaux ont disparu.

Le palais a lui-même été successivement modifié et rebâti.

C'est sur les dessins de M. Contant d'Ivry, architecte, qu'avait été commencée la décoration actuelle de la seconde cour; et c'est de lui qu'est l'ordonnance d'un des corps avancés dont on a parlé, et à l'instar duquel a été élevé le second, lors de la construction des galeries du jardin qui devaient se raccorder avec cette cour.

Quant à la façade de la premiere cour sur la rue Saint-Honoré, elle fut rebâtie, ainsi que la salle de

l'opéra brûlé, sur les dessins de M. Moreau, architecte de la ville. Les sculptures sont de M. Pajou.

Avant de quitter ce côté et de passer à l'époque des constructions nouvelles du Palais-Royal, il faut observer que l'agrandissement de la place date de 1719, et que la construction du château d'eau qui fait face au palais, est de Robert de Coste, architecte du roi. Ce château d'eau ne manque pas de mérite; l'intention de l'architecte y est au moins assez marquée. On cite la belle inscription: *Quot et quantos effundit in usus*. Les moyens hydrauliques de la ville de Paris ont longtemps accusé de mensonge cette inscription; enfin, depuis un an il coule de l'eau de cette fontaine, et l'épigraphe n'a plus l'air d'une épigramme.

On doit au duc d'Orléans régent le jardin du Palais-Royal. Du temps du cardinal de Richelieu, il était des plus irréguliers; il contenait un mail, un manege et deux bassins; le tout disposé sans ordre et sans symétrie. Ce terrain fut replanté en 1730 par Desgots, architecte du roi et neveu du célebre Le Nôtre; il fut orné de treillages et de statues de marbre exécutées par Leremberg.

L'ancien projet du cardinal avait été de faire bâtir autour de ce terrain des maisons symétriques, et d'ouvrir trois principales entrées; savoir, l'une sur la rue de Richelieu, l'autre sur la rue des Petits-Champs, la troisieme sur la rue des Bons-Enfants.

Le dernier duc d'Orléans a exécuté en quelque sorte ce projet, et l'a fait servir à une de ces spéculations pécuniaires qu'on eût jadis trouvées indignes d'un prince,

mais auxquelles l'esprit public était fort porté avant la révolution. On imagina de bâtir autour du jardin, un corps de bâtiments symétrique, et de prendre sur le terrain, l'espace d'une rue nouvelle, de maniere que les maisons qui donnaient jadis sur le jardin, ne se trouvent plus que sur une rue fort monotone.

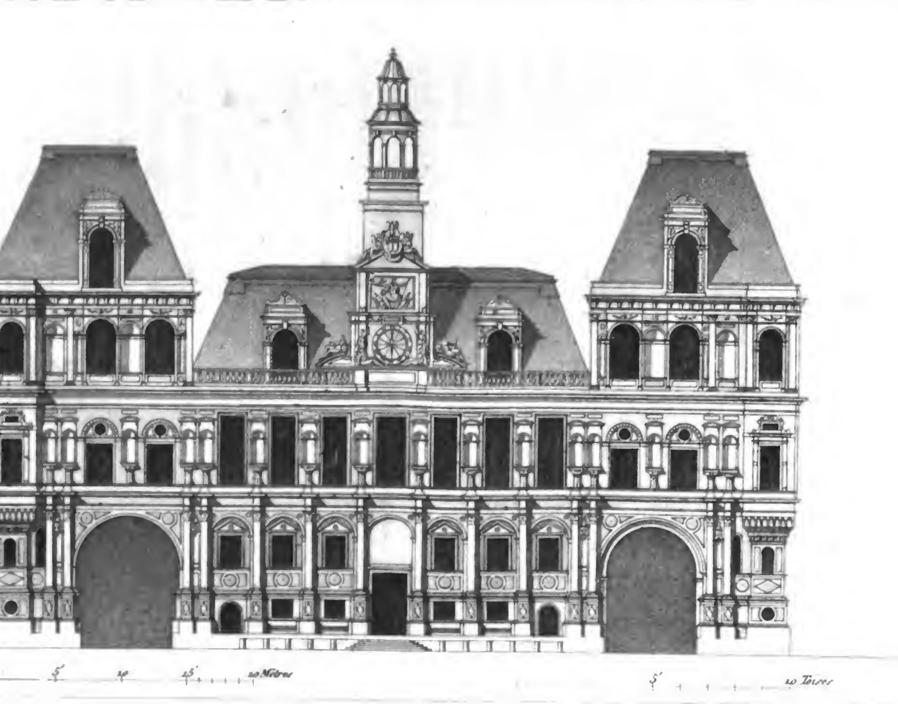
La nouvelle construction, en diminuant de beaucoup le jardin, a offert au public l'agrément d'un promenoir continu et couvert, où chaque arcade est une boutique. C'est là qu'est établi l'empire de la mode. Ce lieu, le plus fréquenté de Paris, est le rendez-vous universel des gens d'affaires et des gens de plaisir. Le projet d'une aussi grande construction, s'il eût pu être réalisé avec toutes les ressources de l'art et d'une belle architecture, eût sans doute été mis au rang des plus grands monuments. Mais l'esprit de calcul et d'intérêt qui l'avait fait entreprendre, ne pouvait s'accorder avec la dépense qu'eût exigé une bâtisse proportionnée à l'étendue du plan. Tout cet ensemble a été trop légèrement construit. La décoration qui consiste en petites arcades séparées par des pilastres corinthiens, est aussi mesquine que mal exécutée. On peut vanter les agréments de ce lieu et en louer la conception générale; mais ce sera toujours en faisant abstraction de l'architecture, qui est de M. Louis, auteur du théâtre bâti à la même époque dans la même enceinte du Palais-Royal, et dont l'entrée donne sur la rue de Richelieu.

Les nouvelles constructions dont on vient de parler devaient, comme on l'a dit, se raccorder avec les ailes de la seconde cour du palais. La révolution, dont ce

nouveau rendez-vous fut au commencement le principal arsenal, vint arrêter l'achévement du projet. Le prince n'eut plus de fonds pour le rachever, et bien des personnes ont expliqué cet effet par son influence sur la révolution; le rôle qu'il y joua est assez connu. On sait comment, devenu l'opprobre même du parti dans lequel il s'était enfoncé, il crut devoir abdiquer le nom de ses ancêtres pour recevoir le sobriquet d'*Egalité*. Son palais le porta pendant long-temps, c'est-à-dire pendant tout le temps de la fureur révolutionnaire.

Cet édifice ayant été depuis affecté aux séances d'un corps, qui n'est plus, nommé Tribunat, il fut appelé de ce nom. A cette époque, on a ragréé le second avant-corps de la seconde cour, et l'on y a construit une salle devenue aujourd'hui sans objet.

Il est question maintenant de placer dans ces bâtiments, la Bourse, le tribunal de Commerce, et d'autres établissements semblables.



L'Hôtel de Ville.

L'HOTEL-DE-VILLE.

Avant de dire ce qu'est aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville, et de faire présumer ce qu'il sera ou ce qu'il devrait être, nous allons présenter en peu de mots l'histoire de son état ancien et des changements qu'il a éprouvés.

Au commencement du regne de la troisieme race, les officiers-municipaux de la ville de Paris s'assemblaient dans une maison située sur les rives de la Seine, au lieu que l'on nommait alors *la vallée de Misere*, lequel fait aujourd'hui partie du quai de la Mégisserie. Ces officiers-municipaux avaient succédé aux magistrats défenseurs des cités sous les Gaulois et sous les Romains, et choisis parmi les *nautæ Parisiaci* ou commerçants par eau, dont le corps subsista après la conquête des Francs, sous les rois de la premiere et de la seconde race. La maison où l'on s'assemblait alors pour traiter des affaires de commerce, prit le nom de *Maison de la Marchandise*.

Les assemblées se tinrent ensuite dans un local voisin, près du grand Châtelet, que l'on nomma *Parlouer aux Bourgeois*; elles furent transférées peu-après à la Porte Saint-Michel, dans de vieilles tours appartenant à la ville.

Enfin, en 1357 le corps de ville acheta la *Maison*

de Grève, ainsi qu'elle se nommait déja en 1212, lorsque Philippe-Auguste l'acheta d'un chanoine de Notre-Dame. Elle fut ensuite nommée *Maison aux Piliers*, à cause de ceux qui l'avoisinaient et de ceux qui faisaient partie de sa façade; elle avait auparavant porté le nom de *Maison aux Dauphins*, lorsqu'elle fut donnée par Philippe de Valois aux deux derniers dauphins du Viennois, en 1324 et 1335.

Ce fut en 1532, sous le regne de François Ier que l'on acquit quelques maisons voisines de la maison de Grève, pour l'agrandir et en former l'Hôtel-de-Ville. La premiere pierre en fut posée le 15 juillet 1533, par Pierre Niole, alors prévôt des Marchands. La façade fut élevée jusqu'au second étage dans le style gothique; ce goût commençait alors à tomber en France, c'était le beau siecle des arts en Italie et déja quelques rayons de cette lumiere avaient percé au-dehors. On se dégoûta du projet gothique et on en suspendit la construction. Un architecte italien (Dominique Boccadoro, dit Cortone), présenta au roi Henri II, à Saint-Germain-en-Laye, un nouveau projet l'an 1549. C'est celui de l'édifice qui subsiste aujourd'hui. Mais il ne fut achevé qu'en 1605, sous le prévôt des Marchands Miron, et du regne de Henri IV, dont il plaça la statue équestre de bronze en bas-relief dans le cintre qui surmonte la porte d'entrée, sur le fonds de marbre noir que l'on y voit encore. Elle passait pour être le chef-d'œuvre de Biard, habile statuaire du temps. Dégradée pendant les guerres civiles, en 1652 elle fut assez mal réparée par Biard le fils et elle a été détruite

pendant la révolution avec une autre statue de bronze de Louis XIV. Celle-ci était pédestre et avait été placée sous l'arcade de la cour qui fait face à celle de l'entrée. C'était un ouvrage de Coysevox, statuaire célebre; il fut exécuté en 1687 et remplaça une autre statue de marbre du même roi, moins parfaite, de la main de Guérin et qui fut donnée au président de Fourcy, alors prévôt des marchands.

L'Hôtel-de-Ville, dont on voit le dessin (pl. 47), fut un édifice assez considérable pour le temps où il fut bâti. C'est, comme on l'a dit, un des premiers où l'architecture se soit dégagée du goût gothique. Il y regne une ordonnance qui annonce le retour aux arts de l'antiquité. Les entablements, les profils, les chambranles des fenêtres et les détails de la sculpture d'ornement répandue tant au dehors qu'en dedans, font voir une tendance vers la régularité des formes et le vrai style de décoration.

Si cet édifice est devenu sans proportion avec la ville de Paris, s'il ne s'accorde pas avec les usages actuels, puisqu'il n'offre pas même d'entrée aux voitures, on ne peut en accuser les hommes d'alors. Paris est plus que doublé depuis ce temps, en étendue et en population, et le luxe des commodités de la vie s'est accru dans une proportion beaucoup plus grande encore. L'Hôtel-de-Ville n'était d'ailleurs destiné jadis qu'à quelques cérémonies annuelles, et il n'était à vrai dire le centre d'aucune grande administration. Une vaste salle pour les banquets publics, était la partie la plus importante de ces bâtiments appelés Hôtel-de-Ville.

C'est encore dans ce système qu'est bâti l'Hôtel-de-Ville d'Amsterdam, un des beaux édifices de l'Europe.

Celui de Paris offre une cour assez spacieuse pour le bâtiment; elle est environnée de portiques; on y avait déployé une assez grande richesse de marbres et de sculptures. Les portraits en médaillon des prévôts des marchands faisaient le principal ornement des portiques. Tous ces objets ont été dégradés pendant la révolution.

La grande salle et les pieces environnantes furent aussi dépouillées de leurs tableaux et de leurs ornements. Livré, pendant les orages révolutionnaires, à tous les genres de tumultes, d'excès et de dégradations, abandonné depuis pendant plusieurs années à une incurie peut-être encore plus destructive, cet édifice, après avoir été le théâtre des plus grandes horreurs, semblait voué à l'oubli, lorsqu'on forma, en 1801, le projet d'y placer l'administration de la Préfecture et de le rendre en quelque sorte à son antique destination.

Sa restauration s'est opérée par les soins de M. Frochot, préfet du département de la Seine. Une distribution nouvelle s'est exécutée dans toutes les parties du bâtiment. Plusieurs fêtes, en accusant l'exiguité de son ensemble, ont déja fait préparer les moyens propres à l'augmenter. Ces événements ont fourni aussi l'occasion de décorer et de meubler l'intérieur avec une simplicité qui n'est point dépourvue d'élégance. La cour a été ragréée et remise à neuf, et si la façade sur la place n'a point encore participé aux améliora-

tions et restaurations dirigées par M. Molinos, architecte de la ville et du département, c'est qu'on a senti la nécessité de faire à l'Hôtel-de-Ville des additions et des changements qui seront cause peut-être que cet édifice deviendra simplement partie d'un nouvel ensemble.

L'Hôtel-de-Ville actuel, depuis qu'on l'a destiné à recevoir une administration très-étendue et qui ne peut y être contenue en son entier, depuis qu'on lui a rendu le privilege d'être le chef-lieu de la ville et le théâtre des cérémonies et des fêtes municipales, est, sous tous les rapports, hors de mesure avec les besoins actuels; et il ne faut pas douter que son agrandissement ne fasse partie des projets d'amélioration et d'embellissement qui s'exécutent de toute part dans Paris.

Mais le projet d'un nouvel Hôtel-de-Ville, en conservant l'édifice actuel, ne fût-ce que comme monument historique, a toujours présenté beaucoup de difficultés aux architectes qui s'en sont occupés. La révolution a levé quelques-uns de ces obstacles. Un des plus grands était jadis l'existence de l'église de Saint-Jean-en-Grêve, adossée à l'Hôtel-de-Ville. Cette église a été démolie et l'espace de terrain qu'elle occupait est aujourd'hui disponible; mais il reste encore à concilier plusieurs points difficiles et dispendieux, si l'on considere combien est obstrué tout ce quartier et combien, lors des fêtes et des cérémonies publiques, il serait nécessaire d'y multiplier les dégagements.

1° Il paraît qu'il devrait y avoir une communication directe et facile entre les palais du Louvre et celui du

nouvel Hôtel-de-Ville, et cela indépendamment de celle qui a lieu par les quais.

2° La place actuelle de l'Hôtel-de-Ville doit être agrandie et régularisée autant que pourront le permettre les dispositions du local.

3° Les fêtes sur l'eau exigent que le principal agrandissement de l'ancien édifice soit porté du côté du Port-au-Blé. Là, devront régner des galeries et des salons d'apparât, dont les ouvertures et les croisées offriront la facilité d'assister à couvert au spectacle des fêtes et des feux d'artifice.

4° On doit ménager, en pratiquant ces constructions et leurs abords, une place devant le portail de Saint-Gervais, et à la rue Saint-Antoine une autre issue que celle de l'arcade qui lui sert aujourd'hui de débouché sur la place de Grève.

5° Un percé considérable doit découvrir sur le quai extérieur de la Cité, le Parvis Notre-Dame, et donner la facilité de jeter au besoin un pont provisoire sur ce bras de la Seine, pour multiplier dans les fêtes les communications avec l'Hôtel-de-Ville.

6° On doit opérer du côté de la rue de la Verrerie et du marché Saint-Jean, par des redressements et de nouveaux dégagements, des issues nombreuses et commodes pour la circulation facile des voitures particulières, et empêcher qu'elles ne se confondent avec celles des corteges.

7° Enfin, la distribution de l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville et la disposition de tous les services, doivent être tellement combinées que dans les temps ordinaires

les bureaux attachés à l'administration de la Préfecture, et les appartements du Préfet soient établis suivant un ordre simple et propice au travail. Il faut que dans les temps de fête, ce travail ne se trouve pas interrompu par les préparatifs et les travaux, et que ceux-ci ne puissent pas, comme il arrive aujourd'hui, arrêter la marche des affaires.

Le nouvel Hôtel-de-Ville, pour être assorti aux besoins actuels et aux convenances de sa destination, doit réunir toute la richesse des palais, toute la grandeur et la commodité des distributions en dedans, et au dehors toutes les sortes de dégagements possibles.

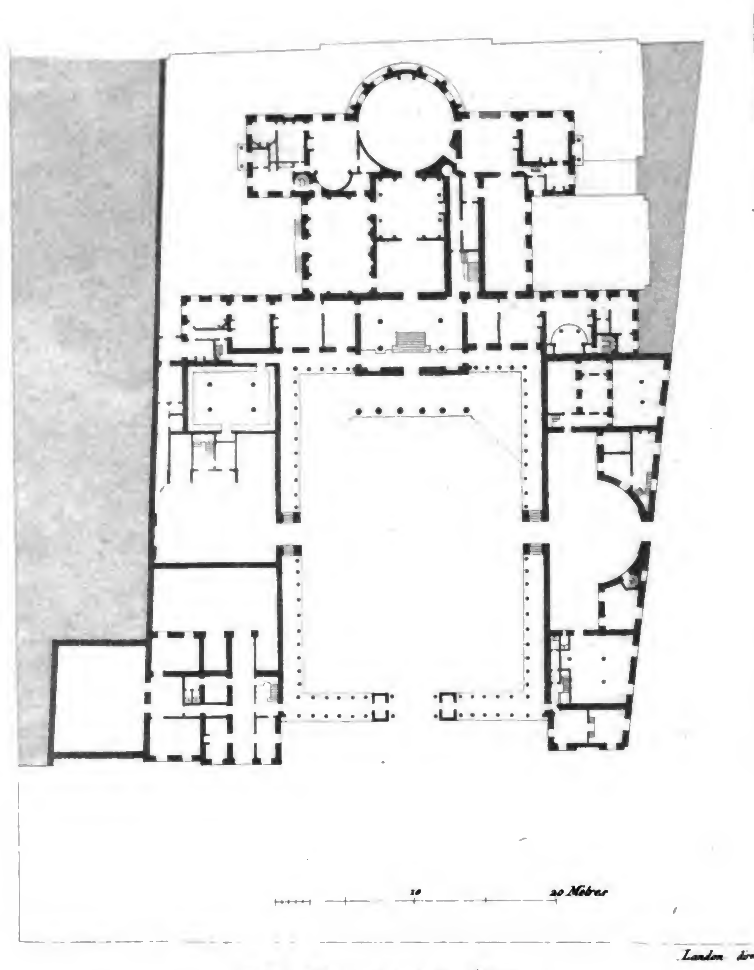
Tels sont les éléments et les conditions diverses que M. Molinos, architecte de la ville et du département, s'est efforcé de rassembler avec art, dans un projet de restauration et d'agrandissement complet de l'Hôtel-de-Ville de Paris, en conservant l'édifice actuel et la plus grande partie de ses dépendances.

Tout doit faire espérer que ce beau projet ne tardera pas à être entrepris. La ville de Paris, appelée par ses nouvelles destinées à voir réaliser tous les genres de gloire, resterait en arriere des grandes circonstances où elle se trouve, si, lorsque toutes les sortes d'embellissements, d'augmentations et d'améliorations se pressent et se multiplient dans son sein, le palais municipal, ce chef-lieu de la grande cité, ne participait point à la nouvelle magnificence.

Destiné à recevoir les souverains aux époques les plus solennelles, à devenir le théâtre des fêtes les plus nombreuses, à rassembler dans son enceinte le plus

grand concours de citoyens, l'édifice municipal doit être en quelque sorte l'image de la capitale, comme le palais du prince est en abrégé celle de l'empire.

L'expérience a dû prouver déja que l'économie s'accommode mal du retard apporté à certaines dépenses du genre de celles dont on parle. Que si on calcule en effet ce qu'il en a déja coûté pour rendre, dans certaines occasions, l'Hôtel-de-Ville actuel propre aux fêtes et aux cérémonies qui s'y sont célébrées, soit en agrandissant son enceinte par des constructions temporaires, soit en l'embellissant d'ornements éphémeres, on se persuadera que l'exécution d'un monument durable serait plutôt une source d'épargnes qu'un sujet de dépenses.



Landon direx.t

Plan du Palais de la Légion d'Honneur.

Palais de la Légion d'Honneur, façade côté de la cour.



Landon direx.t

Palais de la Légion d'Honneur, façade côté de la rue.

LE PALAIS DE LA LÉGION-D'HONNEUR, CI-DEVANT HOTEL DE SALM.

L'HÔTEL de Salm est un des plus élégants édifices que Paris puisse citer. Bâti, peu avant la révolution pour être l'habitation d'un prince étranger, sur les dessins de M. Rousseau, architecte, peut-être méritait-il le reproche de sortir du caractere propre d'habitation et même de palais, et d'affecter les apparences de monument public, c'est-à-dire, d'un édifice consacré à des institutions et à des usages qui exigent de l'étendue dans les plans et une sorte de pompe extérieure. Peut-être ce bâtiment, en changeant de destination, a-t-il perdu l'espece de défaut qu'un goût sage pouvait trouver dans la composition de son ensemble, lorsque cet ensemble n'était que celui d'un hôtel.

Tel est peut-être en effet, pour l'architecture, l'inconvénient qui résulte de ce certain unisson de mœurs et d'usages entre tous les ordres de la société. Lorsque les prérogatives du rang n'établissent plus de distinction extérieure, la fortune seule et la richesse y suppléent.

Dès-lors plus de convenances marquées, plus de gradations dans le genre et l'apparence des habitations. Plus de caractere distinctif entre les édifices. L'architecture est l'art le plus étroitement lié avec les institutions civiles et politiques de chaque pays. Aucun n'a autant que lui la propriété de manifester par les signes extérieurs les distinctions sociales. Cette inégalité de luxe, de richesses et d'ornements, qui constitue ses différents modes, s'applique fort naturellement aux différentes physionomies des bâtiments. De là naît le caractere propre à chacun. Et de l'observance de ce caractere procede un genre de mérite et de plaisir qui n'existe plus, lorsque une sorte de promiscuité dans l'emploi des formes et des ornements rend cet emploi vulgaire et son effet insignifiant. C'est ce qui arrive quand aucune étiquette de bienséance ne regle la composition des habitations. Toute maison prétend à être un palais, et tout palais affecte l'air d'un monument public.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions théoriques et critiques, elles s'appliquent plus aux mœurs du temps qu'au talent de l'architecte qui a bâti cet hôtel.

Sa porte d'entrée qui donne sur la rue de Lille, faubourg Saint-Germain, est dans la forme d'un arc de triomphe flanqué de chaque côté par une colonnade d'ordre ionique, qui s'appuie à des corps de bâtiments dont la masse est parallele à celle de la porte, et dont l'Attique orné de bas-reliefs, rattache ces corps avancés à la décoration et au motif de l'ensemble.

La colonnade se réunit dans l'intérieur de la cour,

à celle des ailes ou parties latérales de cette cour, et forme tout autour un promenoir couvert et continu, qui aboutit à un frontispice en colonnes d'ordre corinthien, lequel s'éleve au fond de la cour, annonce le corps de logis principal, et donne entrée dans un vestibule où l'on monte quelques marches pour arriver au sol des appartements.

La partie de l'édifice qu'on vient de décrire est de beaucoup la plus remarquable quant à l'architecture; le reste consiste en cours adjacentes et en un corps d'habitation, qui se prolonge sur le quai Bonaparte et se termine par une partie demi-circulaire et deux corps de bâtiments continus. Cette partie, qui forme le derriere de l'édifice, étant devenue, par les circonstances qui en ont dégagé l'aspect, celle qu'on voit le plus, le public regrette que sa façade ne reponde ni par sa décoration, ni par son élévation au reste de la composition.

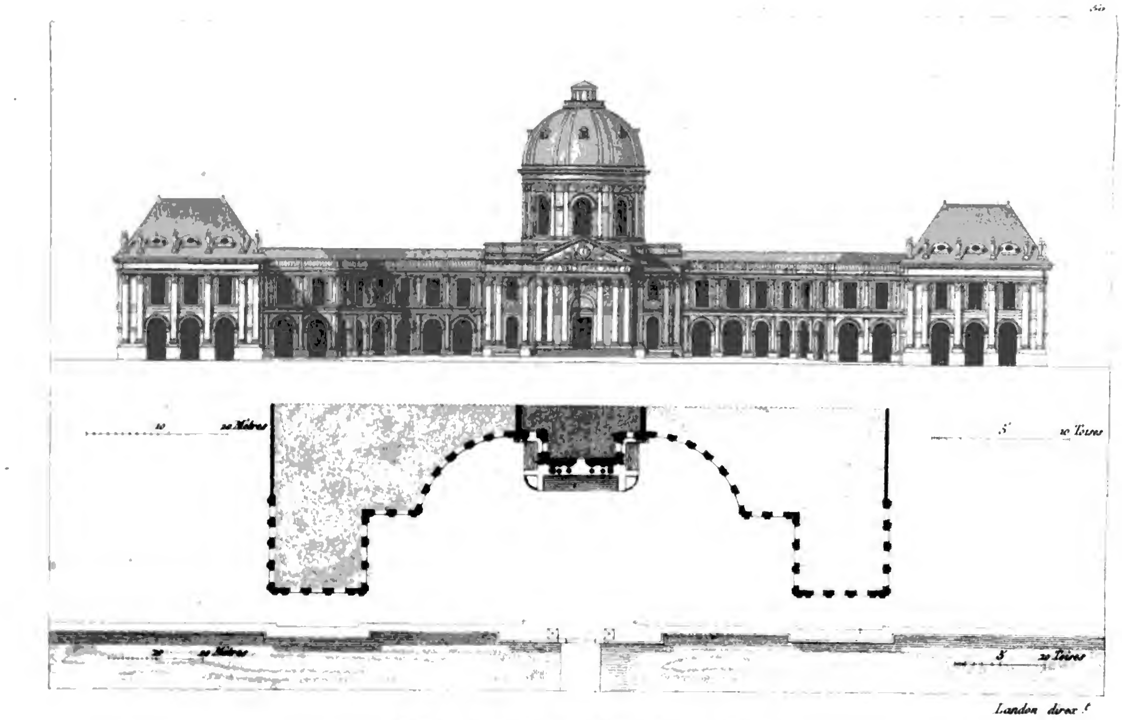
Les appartements de ce palais sont décorés avec une élégante simplicité, soit en stucs, soit en peintures, soit en bois précieux, suivant le caractere des différentes pieces. Le salon principal qui donne sur le quai et occupe le demi-cercle apparent dont on a parlé, s'éleve en forme de rotonde sur un plan circulaire dont le diametre est de 40 pieds (13 metres). Le plafond était décoré d'un bas-relief en grisaille régnant tout alentour sur une mosaïque d'or. Cette peinture de Sauvage a été tout-à-fait dégradée par l'humidité, et ne laissait plus apercevoir que de faibles vestiges de son ancienne richesse.

Le besoin de placer dans cet hôtel la grande chancellerie de la Légion d'honneur, y a fait opérer diverses additions et restaurations, par M. Peyre, architecte, membre de l'Institut. D'assez nombreux embellissements sont projetés : en voici quelques-uns dont l'exécution est arrêtée.

Dans le salon qui précede la rotonde, des tableaux, peints par M. Sauvage, dans le genre du bas-relief, d'après les dessins de MM. Moite et Lethiere, représenteront un choix des principales actions de l'Empereur.

La coupole de la rotonde sera ornée de quatre sujets historiques du même genre et relatifs à l'institution de la Légion d'honneur. Ces sujets seront séparés par des trophées d'armes, peints aussi par M. Sauvage, d'après les dessins de M. Peyre.

La circonférence de la rotonde sera successivement décorée des statues en marbre des membres de la Légion d'honneur décédés, auxquels il aura été jugé convenable d'accorder cette distinction.



Plan et élévation du Palais des Beaux Arts.

PALAIS
DES SCIENCES ET DES ARTS.

Tel est le nom qu'il paraît arrêté que portera dorénavant le monument dont on voit la façade (Pl. 50), et dont on a déja représenté une partie, à l'article des Églises. On a dit que ce fut autrefois le collége de Mazarin, quand et par qui il fut bâti.

L'intérieur de cet édifice n'a point été terminé. Les académies et les écoles d'art y ayant été transférées depuis peu, et l'exiguité de son local actuel ne pouvant, dans l'état où il se trouve, fournir à ces établissements qu'un asile précaire et temporaire, tout porte à croire que de là naîtront l'occasion et les moyens de terminer l'ouvrage du cardinal Mazarin, c'est-à-dire la grande cour dont une seule aîle est achevée.

Cette cour supposée terminée selon l'ancien plan, n'offrira jamais qu'un bâtiment médiocre quant à la construction, et de nulle valeur quant à l'architecture. On ne s'était proposé alors que d'en faire un collége, et il y a loin de ce qu'exige un assemblage de classes et de dortoirs à ce que semble demander le nouveau titre de Palais des Sciences et des Arts.

La seule partie de l'intérieur qui y réponde est la premiere cour, où l'on trouve, de chaque côté, un

portique en arcades, orné de pilastres corinthiens. L'un mene à la bibliotheque mazarine, dont il a déja été question plus haut. L'autre conduit à l'ancienne église, décrite aussi, mais convertie depuis peu en une salle d'assemblée publique de l'Institut.

Rien n'a mieux fait voir combien les métamorphoses sont difficiles en architecture. Il est vrai qu'un local plus ingrat ne pouvait être offert à la nouvelle destination ; et tout le talent de l'architecte, M. Vaudoyer, chargé de cette transformation, n'aurait pu vaincre les obstacles de tous genres qui semblent s'être réunis pour empêcher que cette salle réponde à son objet. On prétend aussi que ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre du caractere bizarrement théâtral qu'offre la disposition intérieure de ce local, caractere qui ne saurait appartenir à une salle de séances académiques, sans un contre-sens ridicule. Mais ce que ce théâtre d'un genre nouveau offre de plus curieux, c'est qu'il est tout en spectateurs. Les membres de l'Institut, placés eux-mêmes en amphithéâtre, devant le public en amphithéâtre, semblent ne venir là que pour voir et pour être vus. *Spectatum veniunt spectentur ut ipsi.*

On a réparti dans quelques parties de ce local les statues des grands hommes qui ornaient avec beaucoup de dignité l'ancienne salle de l'Institut; mais elles sont perdues pour le public aux lieux qu'elles occupent, et elles ne semblent plus faire corps avec l'Institut.

FIN DE LA SECONDE PARTIE ET DU PREMIER VOLUME.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 00426 4803


Google

